MEMOIRES,

O U

OECONOMIES ROYALES D'ÉTAT,

Domeſtiques, Politiques & Militaires

D E

HENRI LE GRAND.

Par MAXIMILIEN DE BETHUNE, DUC DE SULLY.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,

AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCCXXV.

TABLE

DES CHAPITRES, CONTENUS en ce Tome Deuxiéme.

CHAPITRE I. *Affaires d'Etat.* page 1
CHAP. II. *Affaires d'Etat.* 16
CHAP. III. *Affaires d'Etat.* 26
CHAP. IV. *Affaires d'Etat.* 38
CHAP. V. *Affaires d'Etat.* 53
CHAP. VI. *Affaires d'Etat Domestiques.* 68
CHAP. VII. *Affaires d'Etat.* 80
CHAP. VIII. *Affaires Militaires & d'Etat.* 89
CHAP. IX. *Affaires Domestiques.* 99
CHAP. X. *Affaires d'Etat.* 117
CHAP. XI. *Affaires d'Etat.* 134
CHAP. XII. *Affaires d'Etat.* 154
CHAP. XIII. *Affaires d'Etat.* 162
CHAP. XIV. *Affaires d'Etat.* 177
CHAP. XV. *Affaires Domestiques, de Milice & d'Etat.* 187
CHAP. XVI. *Affaires d'Etat.* 202
CHAP. XVII. *Affaires d'Etat & de Milice.* 215
CHAP. XVIII. *Affaires d'Etat, de Milice, Finance, Police & Religion.* 243
CHAP. XIX. *Affaires d'Etat, Domestiques, de Milice & Religion.* 259

CHAP. XX. *Affaires de Milice & Domestiques.* 288
CHAP. XXI. *Affaires Domestiques & d'Etat.* 297
CHAP. XXII. *Diverses Affaires d'Etat, de Milice & Domestiques.* 333
CHAP. XXIII. *Diverses Affaires de Finances, de Justice, de Milice, & Domestiques.* 373
CHAP. XXIV. *Affaires de Milice & Finances.* 382
CHAP. XXV. *Affaires de Milice* 417
CHAP. XXVI. *Affaires d'Etat.* 432
CHAP. XXVII. *Diverses Affaires d'Etat, de Milice & Domestiques.* 439

Fin de la Table des Chapitres.

AFFAIRES D'ÉTAT.

CHAPITRE PREMIER.

Affaires d'Etat.

OR faut-il avoüer que peu souvent avons nous bien cherché parmi vos vieux papiers, ni même bien exactement épluché les plus raturez & embroüillez d'iceux, que nous n'y ayons quasi toujours trouvé quelque chose de nouveau, & qui meritoit bien de n'être pas oublié dans les Memoires que nous dressions de votre vie, lesquels font aussi mention de la plûpart de ce que vous avez vû, connû & remarqué des admirables vertus, faits & gestes de notre grand Roi, ainsi qu'un discours par nous trouvé dans votre cabinet verd, entre plusieurs papiers iettez sous des armoires, le verifiera, étant tel que s'ensuit.

Memoire des choses d'importance qui m'ont été ce jourd'hui occurrentes le quinziéme Fevrier 1593.

Le Roi m'ayant envoyé querir par le

Secretaire Feret, un soir fort tard, (car aussi trouvai-je Sa Majesté au lit qui avoit déja donné le bon soir à un chacun) lequel si-tôt qu'il me vit entrer, me fit apporter un carreau & mettre sur icelui à genoux contre son lit, & puis me dit : Mon ami, je vous ay envoyé querir ainsi tard, pour vous parler des choses qui se passent, & entendre vos opinions sur icelles (car j'avouë que je les ai souvent trouvées meilleures que celles de beaucoup d'autres qui font bien les entendus) ne vous en voulant pas parler souvent ni longuement devant le monde, pour ce que cela vous concite de l'envie, & à moi de la haine & des reproches de diverses sortes de personnes : des uns pource que vous êtes de la Religion ; & des autres pource qu'ils apprehendent toujours que je vous employe en mes principales affaires, croyans que j'ai opinion qu'ils ont plus en recommandation leurs interêts que les miens, & pense bien qu'il en est quelque chose : ce que je n'ai point encore apperçû en vous. Que si vous continuez, en me laissant le soin de ce qui vous touche, & prenez celui continuel de ce qui regarde mes affaires, c'est sans doute que nous nous en trouverons bien mieux tous deux : car je ne vous veux

plus

plus celer qu'il ya long-tems que j'ai jetté les yeux ſur vous, afin d'employer votre perſonne en mes plus importantes affaires, & ſur tout en celles de mes Finances : car je vous tiens pour loyal & laborieux. Or ce que j'ai pour le preſent à vous dire, eſt touchant ce grand nombre de perſonnes de tous partis, de toutes qualitez & de bien diverſes humeurs, qui ſe font de féte & fort les endemenez pour s'employer aux entremiſes de la pacification du Royaume, (car j'en reçois lettres & inſtances de tous côtez) leſquels tous me propoſent de grandes felicitez, voir un infaillible rétabliſſement d'affaires d'Etat, principalement ſi je me reſous à quelque accommodement, pour ce qui regarde la Religion. Mais lorſque je viens à bien approfondir toutes leurs propoſitions, j'y voi bien de belles & faſtueuſes paroles : mais juſques ici peu de ſolides raiſons pour m'en faire croire la facilité, & encore moins d'apparences de bien certains expediens pour concilier tant de divers eſprits, qui ſe veulent intereſſer en cette pacification, enſorte qu'il ſe puiſſe conclurre quelque choſe à l'avantage des peuples de mon Royaume, & du vrai & abſolu rétabliſſement de l'autorité Royale : ſans leſ-

quelles deux conditions, je ſuis bien reſolu de n'entendre à negociation, ni traité quelconque : en laquelle opinion je me ſuis davantage confirmé par les diſcours conformes à cela, que j'ai ſçû que vous en tenez ſouvent à part, avec les uns & les autres qui vous mettent ſur ce propos, & par les froidures dont vous uſez lorſque je vous en parle devant le monde, ou en preſence de ceux de mon Conſeil : à quoi neanmoins je ſuis bien reſolu, nonobſtant toutes les belles eſperances que pluſieurs me veulent faire prendre de leur entremiſes, qui ſont toutes perſonnes diverſes en humeurs, deſſeins, interêts, factions & Religions : ſurtout es leſquelles choſes, & celles que vous en avez pû apprendre d'ailleurs, je vous ordonne de bien méditer, (car auſſi bien eſt-ce votre coûtume ſur tout ce que je vous propoſe, de me demander du tems pour y penſer, avant que de m'en vouloir dire votre avis) & puis dans trois ou quatre jours, je vous envoyrai encore querir pour m'en dire ce qu'il vous en aura ſemblé. Sur lequel propos, le Roi m'ayant licentié par un bon ſoir, il ne faillit pas de m'envoyer encore le même Feret afin que je le vinſſe trouver encore au lit, auprès duquel m'ayant fait mettre à genoux

genoux comme l'autre fois, il me dit : Or ſus, contez moi à preſent & bien à loiſir toutes vos folles fantaiſies, (car c'eſt ainſi que vous avez toûjours nommé tous les meilleurs conſeils que vous m'avez jamais donnez) ſur les queſtions & propoſitions que je vous fis l'autre ſoir ; d'autant que je vous veux écouter tout du long, ſans vous interrompre : de laquelle faveur ayant remercié Sa Majeſté, mon propos fut tel :

Sire, ſuivant votre commandement, j'ai medité non ſeulement ſur ce qu'il plût à votre Majeſté de me dire il y a trois ſoirs, mais auſſi ſouvent & à diverſes fois, ſur ce que j'ai pû apprendre d'ailleurs, des affaires de même nature, deſquelles diverſitez de perſonnes de toutes qualitez & Religions, juſqu'à des femmes, m'ont parlé pour me faire parler, & voir ſi je ne ſçavois nulles particularitez de vos ſecretes intentions; & par tout ce que deſſus ai-je reconnu que trop de perſonnes ſe mêloient de telles affaires; & puis ſelon qu'ils apprennent, voire quelque fois qu'ils inventent, ils vont conter merveilles à V. M. laquelle ſe travaille l'eſprit inutilement entre tant de diverſes ſortes d'ouvertures & propoſitions, leſquelles ſont toutes, non ſeulement abſurdes & impertinentes,

mais aussi d'impossible succès ni bonne excution; voire que quand elles reüssiroient conformément à ce que la plûpart d'eux ont en fantaisie, elles ne vous pourroient apporter que perte, ruïne & destruction pour vos peuples, & honte & ignominie tant en votre personne qu'en votre autorité Royale, & finalement une entiere dissipation du Royaume en diverses parts, sans esperance de le pouvoir jamais réünir en un seul corps d'État; ayant trop interessé de gens puissans en sa dissipation; & ne faut rien esperer de tout ce que l'on vous propose, quand il n'y auroit que ce grand & ridicule nombre de tant de personnes (car j'estime qu'ils ne sont pas moins de cent qui s'en font de fête) qui se veulent mêler de faire les entremetteurs & negociateurs de Paix & de rétablissemens d'État & de Royaume, entre lesquels je ne pense pas qu'il s'en rencontre deux qui soient en tout & par tout d'un même avis, ni même un seul qui ait pour but votre seule autorité, vû le grand nombre de Potentats & Hautes Puissances, qui paroissent s'interesser en tous ces traitez; ni en ayant pas un qui n'ait quelques affidez entre ces Négociateurs, lesquels ne manqueront de recommander leurs interêts,

tous

tous lesquels (sans un seul excepter) aspirent à obtenir quelque chose aux dépens & détriment de la pauvre France : qui ne sçauroit être si peu de chose (quelque peu que chacun en obtienne en son particulier) qu'il ne soit ruïneux pour elle en general : les principaux d'iceux étans le Pape, l'Empereur, le Roi d'Espagne, le Cardinal de Bourbon, le Comte de Soissons, les Ducs de Savoye, de Lorraine, de Mercœur, de Guise, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbœuf, de Nemours, de Nevers, & tant de Gouverneurs, Officiers de la Couronne & autres Chefs d'armées & grands Ecclesiastiques, tous de ce parti de destruction, que le nombre en étant infini, infinies en seront aussi les bréches qu'ils feront à la France & à la Royauté, s'il se fait une pacification d'agreation avec eux tous ensemble, suivant ce que ces pacificateurs le demandent. Voire peut-être ceux qui font semblant d'être les meilleurs François, seront-ils les plus déraisonnables en leurs instances ; & en general il se trouvera qu'une infinité, tant d'une que d'autre Religion, ont pour but de rabaisser en quelque sorte la Royauté ; me semblant, Sire, (car entre tant d'affaires épineuses & dignes de larmes, je vous en veux

parler d'une pour rire) que tout ce que l'on entend resonner si hautement de tant d'allées, de venuës, d'écrits, de lettres, de voyages, d'entremises, de traitez, discours, pourparlers & conferences, de tant de diverses sortes de pacificateurs & rétablisseurs d'Etats, Royaumes, Royautez, peuples & Couronnes la plûpart à trois & quatre visages, & parlans, ce disent-ils, de mysterieux (mais plûtôt captieux) langages, ne se peuvent mieux comparer qu'a cette fourmillere de Procureurs du Palais qui font mille virvoûtes par la grand'salle, sous ombre de vuider procès; & cepandant ce sont eux qui leur donnent naissance, & seroient bien marris qu'il en mourût un seul; ou aux playdoyers des Avocats de diverses parties, qui témoignent de grandes passions de benevolence pour ceux qui les employent, & de merveilleuses aversions les uns contre les autres, sans qu'au partir de là, un seul d'entreux se soucie du droit ou du tort, ni qui gagnera ou perdra sa cause, moyennant que les écus s'emboursent, & qu'à force de bien criailler, ils soient reputez éloquens, sçavans & bien pourvûs d'inventions & de subtilitez, pour soûtenir quelque sorte de cause que ce puisse être qui leur soit baillée

à défendre ; & ainſi ſe trouvera-t'il à la fin, que tous ces Négociateurs (qui ſont tant les entendus & les zelez) à quatre viſages, ne conclurront que des chimeres & ne produiront que des monſtres d'articles ridicules, & des conditions honteuſes & impoſſibles à entendre & pratiquer. Et partant, SIRE, ſans plus vous attendre à ces Traiteurs & Negociateurs qui ne ſont que vous piper, importuner, embarraſſer l'eſprit, & remplir ceux de vos Sujets de doutes & de ſcrupules, je conclurrai definitivement en peu de paroles, qu'il vous faut encore uſer quelque tems de grande dexterité, patience & prudence, afin de vaincre par icelles & par les longueurs ennuyeuſes des incommoditez & neceſſitez que reçoivent les peuples les plus obſtinez d'iceux, ſans néanmoins (durant toutes ces longueurs) laiſſer paſſer ni tems, ni occaſions d'employer à propos vos armes, afin de faire toûjours quelques progrès par icelles ; & ſans laiſſer non plus en arriere les pratiques, induſtries ni faciendes propres à vous acquerir les plus dociles, & diviſer les plus obſtinez de vos ennemis ; vous gardant toûjours bien neanmoins de traiter jamais avec eux en les uniſſant enſemble en forme d'aſſociez, ni de leur don-

ner de communs interêts à pourſuivre conjointement en vos pacifications particulieres, qui leur puiſſe former des ſocietez d'inſtances communes ; & encore moins donner à icelles, un corps, une tête, des bras, ni des jambes pour les faire agir & aller d'un même branle ; car ſe trouvans ainſi tous démembrez, & vous faiſant gratifier en particulier chacune Ville de celles qui ſe ſont encore conſervées la liberté de pouvoir diſpoſer d'elles-mêmes comme il leur plaira, (ainſi qu'en quelque ſorte peuvent faire celles de Paris, Toulouze, Aix, Arles, Lyon, Rion, Poictiers, Orleans, Troye, Reims, Amiens, Abbeville, & autres ſemblables) il arrivera infailliblement, qu'en continuant les procedures ci-deſſus-dites, ſans vous en ennuyer ni vous relâcher de courage, que de tant de diverſes têtes, capricieuſes humeurs, aviditez & fantaiſies, qui compoſent tout ce grand confus, anarchique & chimerique Corps, (qu'ils nomment entr'eux *la ſainte Union Catholique*) il s'engendrera tant d'envies, jalouſies, haines & conteſtations, voire des deſirs & des deſſeins ſi contraires (comme déjà Votre Majeſté a ſçû que grand nombre d'iceux avoient mêmes pretentions à ſe-

faire

faire élire Roi) lesquels s'entrechoquent tellement les uns les autres, qu'étant impossible de les pouvoir concilier, ils produiront enfin plusieurs divisions qui n'arriveront jamais que vous n'en profitiez puissamment, tant qu'enfin étans tous mal contens les uns des autres, & desesperez de leurs impertinens desseins, il faudra que tout ce qu'il y a de François parmi eux, se vienne jetter entre vos bras, par pieces & lopins; (comme vous devez desirer) ne reconoisse que votre seule Royauté ; ne cherche protection appui ni support qu'en elle ; ni n'espere d'obtenir bienfaits, Dignitez, Charges, Offices, ni Benefices, que de votre seule grace & liberalité. A toutes lesqnelles choses, (afin que votre Majesté, ni d'autres aussi ne m'accusent pas que je suis un esprit de contradiction, puisque je n'ai rien trouvé de bon en toutes les propositions qui vous ont été faites par ces grands Negociateurs) j'ajouterai à mes avis & conseils, qu'à la verité une catholicité vous devenant bien fort agreable, & icelle étant bien prise & bien reçûë à propos par les formes honorables & agreables, seroit de grande utilité ; voire pourroit servir de ciment & liaison indissoluble entre vous & tous

vos Sujets Catholiques, & même faciliteroit tous vos autres grands & magnifiques desseins, dont vous m'avez quelquefois parlé; surquoi je vous en dirois davantage, si j'étois de profession qui me permît de le faire en bonne conscience, me contentant de laisser operer la vôtre en vous-même, sur un sujet si chatoüilleux & si délicat. Or, Sire, encóre que mille épreuves par moi faites depuis vingt-un an qu'il y a que je vous sers & vous suis continuellement, m'ayent fait connoître que non seulement la vivacité de votre esprit a des comprehensions admirables; mais aussi que Votre Majesté, par ses universelles & longues experiences, s'est acquis une si grande solidité de jugement, qu'elle peut recevoir & donner l'intelligence des choses, des affaires & des paroles les plus impliquées, obscures & envelopées: (voire l'ayant vû quelquefois penetrer à bon escient jusques dedans les pensées, cogitations & intentions d'autrui, je croirois enfin qu'elle se pourroit rendre capable de tirer la lumiere des tenebres) nonobstant tout cela, si ne laisserai-je pas néanmoins de la supplier très-humblement, de vouloir considerer que tout ce que je viens de lui representer, n'est qu'un simple

ple ſommaire (& encore le plus ſuccint abregé & racourci qu'il m'a été poſſible) d'un bien grand diſcours que j'avois projetté de vous faire (voire de le mettre par écrit, tant pour remedier à mon défaut de mémoire, que pour en rafraîchir la vôtre quand bon lui ſembleroit, ſur tout ce qui me ſembloit être neceſſaire pour faire clairement entendre à Votre Majeſté mes expediens, avis, conſeils & opinions ſur les ouvertures & propoſitions qu'il lui plût de me faire il y a trois ſoirs, leſquelles me ſemblerent tant importantes, & néanmoins ſi embarraſſées, que pour les déveloper de tels labyrinthes, elles meriteroient bien d'être diſtinguées par la diverſité des Traitans, des Traiteurs & des Traitez, point par point, particularité par particularité, & circonſtance par circonſtance. Tellement que ce manquement me faiſant apprehender qu'elle ait trouvé ce que je lui ai dit trop racourci, & par conſequent trop obſcur & mal expliqué, je la ſupplierai encore une fois très-humblement, de n'en faire nul jugement déterminé que je ne lui aye baillé le tout par écrit, bien mis au net par les formes que je lui viens de ſpecifier; car lors ne craindrai-je point de le lui preſenter tel qu'il ſera, ni qu'elle le faſſe voir

à

à tous ceux que bon lui ſemblera : car je me ſuis fourni de puiſſantes raiſons pour bien défendre mes folles fantaiſies. A toutes leſquelles choſes, le Roi me repartit ſoudain qu'il n'avoit que faire d'écrits plus amples que ce que je lui en venois de dire, d'autant que n'étant quaſi que les mêmes choſes leſquelles lui étoient ſouvent venuës en l'eſprit, il avoit tellement en lui-même diſcouru, ſongé, révé & medité ſur icelles, que le moindre mot que quelqu'un lui diſoit ſur ce ſujet, lui en faiſoit comprendre tout le ſurplus. Et afin, me dit-il, que vous jugiez que j'ai bien pris vos opinions, je vous dirai qu'elles ſe reſolvent quaſi à un ſeul point, lequel conſiſte à me garder bien de rien traiter avec qui que ce puiſſe être, en ſorte qu'il s'établiſſe quelque apparence de liaiſon, faction, ſocieté ni corps entre pluſieurs qui ayent la moindre apparence du monde de pouvoir ſubſiſter & ſe maintenir par eux-mêmes ou leurs aſſociez dans une partie des dépendances de mon Royaume, tel qu'il m'eſt venu de ſucceſſion ; d'autant que (comme vous avez très-bien remarqué) ce ſeroit former une Royauté dans la mienne, & me bailler un Roi ou pluſieurs Rois pour com-

pagnons,

pagnons, capables d'y en attirer encore d'autres : voire même suis-je bien resolu de ne souffrir jamais qu'il se démembre aucun des droits Royaux de l'Etat, tant pour le spirituel que pour le temporel. Et afin de vous faire encore mieux juger que je comprens fort bien toutes vos imaginations & representations, c'est qu'il vous faudra un jour essayer de faire le semblable pour ce qui regarde tous ceux de la Religion : voire pense-je avoir déjà en l'esprit un expedient par lequel j'y parviendrai fort facilement, & sans mal contenter personne. Sur toutes lesquelles paroles du Roi, je lui répondis que je me réjoüissois de lui voir ainsi bien prendre l'intelligence de ses affaires, & de ce qu'il se rendoit si soigneux de mediter sur icelles, & d'en prendre conseil avant que de les conclurre ; & partant n'avois-je plus autre chose à lui dire, sinon de conseiller Sa Majesté de faire toûjourrs ainsi à l'avenir, aussi bien au tems de prosperité, qu'il fait en celui de l'adversité ; & pour le present de vouloir prendre son repos de corps & d'esprit, & me permettre semblablement d'aller prendre le mien, d'autant que je mourois de sommeil, y ayant deux nuits que je n'avois dormi, tant j'avois été atten-

tif toût le long d'icelles à mediter & mettre par écrit ce que je voulois lui representer ; tellement que sans plus rien dire, le Roi me donna le bon soir, & moi je m'en revins à mon logis.

CHAPITRE II.

Affaires d'Etat.

SI ce dire commun, *Que toutes choses violentes sont de peu de durée*, se trouve veritable en plusieurs, on l'a experimenté tel en la puissante armée du Prince de Parme, la mort duquel la rendit entierement dissipée, les troupes d'icelle prenant diverses routes, & divers parti; & par cet accident, le Roi se voyant hors d'aprehension qu'une armée étrangere pût entrer de long-tems en France, il se resolut de s'approcher de Paris, à cause de plusieurs pratiques qui se faisoient de toutes parts, comme si les exploits militaires eussent quitté la place aux faciendes & débats de paroles; & s'en vint sejourner à Mante où Madame sa sœur & le Conseil étoient arrivez depuis peu de tems, auquel lieu il reçût divers avis,

avis, lesquels non seulement confirmoient ce qu'il avoit découvert par les lettres que vous lui aviez portées, mais aussi qu'il y avoit des desseins contre sa personne & sa vie: tellement qu'il commença d'en avoir soin plus que de coûtume, & de travailler à bon escient pour y chercher des remedes, jusqu'à se trouver qulquefois contraint de faire venir loger des troupes Angloises dans Limay, qui est comme un des Fauxbourgs de Mante.

Telles menées, ou pour le moins les bruits & avis d'icelles s'augmentans journellement, le Roi en étant fort travaillé en son esprit, & se défiant de la plûpart de ceux qui avoient de grandes charges & les grandes autoritez près de lui, il vous envoya querir un jour fort matin par un nommé Jacquinot, qu'il étoit encore au lit; & vous ayant fait seoir au chevet d'icelui, vous dit: Hé bien mon ami, que dites-vous de tant de menées, qui se projettent contre ma conscience, ma vie, & mon Etat? Car pour moi, selon que je vois les esprits de ceux que j'ai essaié d'obliger en toutes manieres, disposez, & la malice de quelques uns que je vous nommerai un jour, s'augmenter journellement, j'estime avoir

avoir ſujet de croire qu'il n'y a vertu ni bienfait qui puiſſe obliger un mechant courage, & que telles gens ne me laiſſeront jamais en repos, & peut-être enfin attenteront à ma liberté & à ma vie : & partant je vous prie de m'en dire librement votre opinion, & de quels remedes (exemts de cruauté & de violence) je pourrois maintenant uſer pour éviter tant d'embuches & de monopoles que l'on fait contre les droits qui me ſont acquis par la volonté de Dieu, la nature & les Loix du Royaume. A quoi vous lui répondites : Sire, en affaires tant arduës & difficiles, & qui tirent après elles tant de bonnes ou mauvaiſes conſequences, vous auriez beſoin d'une plus grande ſuffiſance que la mienne ; & néanmoins puiſqu'il vous plaît que je parle, je vous dirai qu'en celles qui ſe preſentent (ſelon ce que j'en ai pû connoître, & qu'il vous a plû me les déduire preſentement) je n'eſtime pas que les remiſes & temporiſemens, non plus que les longs diſcours ſoient de ſaiſon ; & pour cette cauſe laiſſerai-je les paroles & les raiſons à part, pour vous dire qu'il n'y a, ce me ſemble, que deux voyes à tenir pour vous délivrer de péril ; mais non de ſouci, duquel les Rois & les Prin-

ces.

ces, plus ils ſont grands, moins s'en peuvent-ils garantir, s'ils veulent regner heureuſement; l'une, de vous accommoder aux deſirs & aux volontez de ceux dont vous avez défiance; & l'autre de vous aſſûrer des plus puiſſans, plus qualifiez, qui vous ſont les plus ſuſpects, & les mettre en tel lieu qu'ils ne vous puiſſent nuire. Vous les connoiſſez quaſi tous; & à leurs dépens, (car il y en a de fort riches) vous pourrez long tems faire la guerre; car de vous conſeiller d'aller à la Meſſe, c'eſt choſe que vous ne devez pas, ce me ſemble, attendre de moi, étant de la Religion: mais bien vous dirai-je, que c'eſt le plus prompt & le plus facile moyen pour renverſer tous ces monopoles, & faire aller en fumée tous les plus malins projets. Sur quoi il vous repartit: Mais je vous prie, dites moi librement ce que vous feriez ſi vous étiez en ma place? Sire, lui répondîtes vous, Votre Majeſté ſçait bien que je fais toûjours ce que je puis pour ne lui donner jamais conſeil en choſe d'importance, que je n'aye fort medité ſur icelle. Or uſant de même forme en ce qui me regarde, je vous puis bien aſſûrer que je n'ay encore jamais penſé à ce que je devrois faire pour être Roi, m'ayant

m'ayant toûjours ſemblé que je n'avois pas tête capable ni deſtinée à porter Couronne. Mais quant à votre Majeſté, c'eſt un autre diſcours, à laquelle ce deſir eſt non ſeulement loüable, mais auſſi neceſſaire; n'y ayant nulle apparence que le Royaume puiſſe être rétabli en ſa hauteſſe, opulence & ſplendeur, que par le ſeul moyen de votre éminente vertu & courage vrayment Royal : tout le ſurplus de ceux de votre maiſon n'en pouvant donner l'eſperance à qui que ce ſoit. Mais quelque droit que vous ayez au Royaume, & beſoin qu'il ait de votre courage & vertu pour ſon rétabliſſement, ſi m'a-t'il toûjours ſemblé que vous ne parviendrez jamais à l'entiere poſſeſſion & paiſible joüiſſance d'icelui, que par deux ſeuls expediens & moyens, par le premier deſquels, qui eſt la force & les armes, il vous faudra uſer de fortes reſolutions, ſeveritez, rigueurs & violences, (qui ſont toutes procedures entierement contraires à votre humeur & inclination) & vous faudra paſſer par une milliaſſe de difficultez, fatigues, peines, ennuis, perils & travaux, avoir continuellement le cul ſur la ſelle, le halecret ſur le dos, le caſque en la tête, le piſtolet au poing, & l'épée en la main; mais qui

qui plus eſt, dire : Adieu repos, plaiſirs, paſſe-tems, amours, maîtreſſes, jeux, chiens, oiſeaux & bâtimens : car vous ne ſortirez de telles affaires que par multiplicité de priſes de Villes, quantité de combats, ſignalées victoires, & grande effuſion de ſang. Au lieu que par l'autre voye, qui eſt de vous accommoder, touchant la Religion, à la volonté du plus grand nombre de vos ſujets, vous ne rencontrerez pas tant d'ennuis, peines & difficultez en ce monde ; mais pour l'autre, lui dites vous en riant, je ne vous en réponds pas : auſſi eſt-ce à votre Majeſté à y prendre une abſoluë reſolution d'elle-même, ſans la tirer d'autrui, & moins de moi que de nul autre, ſçachant bien que je ſuis de la Religion, & que vous me tenez près de vous, non pour Theologien & Conſeiller d'Egliſe, mais pour homme de main & Conſeiller d'Etat, puiſque vous m'avez donné ce titre & de longue-main employé pour tel. Sur quoi s'étant pris à rire & mis en ſon ſéant ſur ſon lit, après s'être pluſieurs fois graté la tête, il vous répondit : Je connois bien que tout ce que vous me dites, eſt, vrai ; mais je vois tant d'épines de tous côtez, qu'il ſera fort difficile que quelques-unes d'icelles ne me picquent bien ſerré :

ſerré : car d'une part, vous ſçavez aſſez que mes Couſins les Princes du ſang, & Meſſieurs de Nevers, de Longueville, Biron, d'O, Rieux, Manou, Châteauvieux, Vitry, Antragues, Sourdis, & beaucoup d'autres, mais ſur tous Eſpernon, qui fut ſi hardi que de me déclarer tout haut, qu'il ne reconnoîtroit jamais Roi, ni lui, ni tous ſes amis, qui fût d'autre Religion que la ſienne, me preſſent inceſſamment de me faire Catholique, ou qu'ils formeront un tiers parti, & ſe joindront à la Ligue. D'ailleurs je ſçai de certain que Meſſieurs de Turenne, de la Trimoüille & leur ſequelle, ſollicitent journellement de toutes parts, afin que ſi je me fais Catholique, il ſoit demandé une Aſſemblée pour ceux de la Religion, pour faire reſoudre un Protecteur, & un établiſſement de Conſeils ſubſiſtans par les Provinces, toutes leſquelles choſes je ne ſçaurois ſupporter ; & s'il me falloit leur déclarer la guerre pour l'empêcher, ce me ſeroit le plus grand ennuy & déplaiſir que je ſçaurois jamais recevoir, mon cœur ne pouvant ſouffrir de faire mal à ceux qui ont ſi longtems couru ma fortune, & employé leurs biens & leurs vies, pour défendre la mienne, voire y en ayant grand nombre, &

de

de la Noblesse & des Villes, qu'il n'est pas en ma puissance de me garder d'aimer toûjours. Sur lesquels discours vous vous jetrâtes à genoux, lui baisâtes les mains, les yeux découlans de larmes de joye, & lui dites : Sire, je me réjoüis infiniment de vous voir si bien intentionné envers ceux de la Religion, mon apprehension ayant toûjours été que si une fois vous veniez à changer de Religion, comme c'est chose que je vois bien qu'il vous faudra faire, l'on vous persuadât à haïr & maltraiter ceux de nous autres, tant des Villes, que de la Noblesse, qui vous aimeront toûjours cordialement, & vous serviront loyalement, desquels le nombre se trouvera incessamment si grand, que s'il se leve parmi eux quelques avaricieux, ambitieux & factieux qui voulussent faire le contraire, ils seront contraints par les autres de se remettre en leur devoir : n'y ayant rien (à mon avis) qui fût tant necessaire de faire changer aux Catholiques zelez, que cette créance qu'ils témoignent avoir prise, & voudroient bien faire prendre à tous les autres, que ceux de la Religion sont tous damnez. Et y a bien aussi quelques Ministres & autres impertinens esprits des Huguenots, qui voudroient aussi essayer

de

de nous en persuader autant des Catholiques : ce que pour moi je ne crois nullement, mais au contraire, tiens pour infaillible qu'en quelque sorte de Religion dont les hommes fassent profession exterieure, s'ils meurent en l'observation du Decalogue, créance au Symbole, aiment Dieu de tout leur cœur, ont charité envers leurs prochains, esperent en la misericorde de Dieu, & d'obtenir salut par la mort, le merite & la Justice de Jesus-Christ, qu'ils ne peuvent faillir d'être sauvez, pour ce que dès lors ne sont-ils plus d'aucune Religion erronée ; mais de celle qui est la plus agréable à Dieu : dequoi j'ai autrefois discouru avec quatre ou cinq de vos Ministres, à sçavoir, Monsieur de la Rochechandiou, de Vaux, d'Esprien, Gardesi & de Nord, lesquels se trouvoient bien empêchez à blâmer cette opinion. Que s'il vous plaisoit de la prendre, & vous resoudre de la mettre en pratique tout le tems de votre vie, & que Dieu vous en fît la grace, non seulement je ne douterois point de votre salut, quelque profession exterieure que vous fassiez de la Religion Catholique ; mais demeurerois bien assûré que ne nous regardant point comme des gens execrables & damnez, vous n'en-

n'entreprendriez jamais auſſi la deſtruction, ni perſecution de ceux de notre Religion, qui vous aimeront vraiment, & obéïront & ſerviront loyalement ainſi que Dieu commande à tous ſujets de le faire envers leurs Rois & Princes legitimes, voire même à l'endroit de ceux qui ſe gouvernent deſordonnément : concluant par tous ces diſcours, qu'il vous ſera impoſſible de regner jamais pacifiquement, tant que vous ſerez, de profeſſion exterieure, d'une Religion qui eſt en ſi grande averſion à la plûpart des grands & des petits de votre Royaume : ſans laquelle tranquillité univerſelle, il ne vous faut point entreprendre, ni eſperer de le mettre en l'opulence, ſplendeur, richeſſe & felicitez de peuples tels que je vous en ai vû ſouvent faire le projet, & encore moins vous perſuader de pouvoir jamais parvenir à l'execution de vos hauts & magnifiques deſſeins, pour l'établiſſement d'une Republique univerſelle, très-Chrétienne, compoſée de tous les Rois & Potentats de l'Europe, qui profeſſent le nom de Chriſt, d'autant que pour procurer un ſi grand bien, il vous faut néceſſairement poſſeder tranquillement, un grand, riche, opulent & populeux Royaume, & être en condition

de pouvoir faire de grandes & loyales aſſociations étrangeres. Sur lequel diſcours, le Roi vous ayant fait paroître de l'avoir eû bien agréable, il vous dit qu'il y vouloit mediter, mais qu'en attendant il vous falloit donner telles eſperances à ceux de vos intimes amis, que vous connoiſſiez le deſirer le plus; & que de ſon côté, il aſſembleroit cinq ou ſix de ſes principaux & plus anciens ſerviteurs, pour entendre leur avis là-deſſus: à toutes leſquelles choſes vous ſatisfites l'un & l'autre, comme il ſera dit au Chapitre ſuivant.

CHAPITRE III.

Affaires d'Etat.

Conformément à ce qui eſt dit au chapitre précedent, trois jours après que le Roi vous eut tenu les diſcours mentionnez en icelui, il aſſembla (ainſi que nous l'avons oüi dire) Meſſieurs de Turenne, Vous, Sancy, du Pleſſis, de Salignac, un nommé Morlas, Conſtans & Sallette.

De reciter ici tous les propos particuliers

liers qui furent tenus entre vous, cela seroit trop long; car vous fûtes près de deux heures en contestation, & n'en avons pû apprendre autre chose de vous, sinon que le Roi vous dit à l'entrée : Messieurs, je vous ai ici assemblez comme mes plus anciens & affidez serviteurs, pour prendre conseil de vous, de ce que je dois faire sur les avis certains qui m'ont été donnez que l'Abbé de Bellozane à vû en cachette les Sieurs de Villeroy & Jeannin, & que depuis cela, lui & les deux Durets font tout ce qu'ils peuvent pour persuader mon Cousin le Cardinal de Bourbon, de se vouloir rendre Chef de ce tiers-parti dont l'on bruit tant, afin d'épouser l'Infante d'Espagne, & se faire déclarer Roi de France par tous les Catholiques, étant bien assûrez que tous ceux qui sont auprès de moi ou me servent ailleurs, m'abandonneront aussi-tôt : & ne sont plus retenus que d'une seule difficulté, qui est de sçavoir ce qu'ils feront de ma personnne, les uns disans, qu'il s'en faut saisir & s'en assûrer, & les autres plus malins & audacieux, qu'il me faut dépêcher, ajoûtans, que tels oiseaux que moi, ne valent rien en muë ni à garder en cage. L'on m'a donné avis certain que jusques ici le Cardinal a toûjours

 desapprouvé

desapprouvé telles procedures violentes, principalement pour ce qui touche ma vie; mais il est à craindre que par importunité, ou ambition, ou autres motifs, il ne se laisse emporter à leurs persuasions & mauvais desseins: & partant je vous prie de me dire librement vos sentimens: lesquels (comme je l'ai appris de vous & d'un mien ami qui est fort familier d'un nommé Salette) furent quasi tous divers. Aucuns (dont vous direz les noms quand il vous plaira) se jettoient dans l'absoluë violence, disans, que puisque la malice de ceux sur lesquels on l'exerceroit, l'auroit renduë necessaire, le tems & les occasions lui feroient porter le titre de Justice. Les autres vouloient que l'on s'assûrât seulement de huit ou dix des plus puissans & plus suspects sans toucher à leurs vies; mais vous & un autre qui aviez plus particuliere connoissance des inclinations du Roi & des resolutions ausquelles il se pourroit porter, reprouvâtes ces deux voyes, & conclûtes à chercher des accommodemens; & cependant à se fortifier d'amis, à se tenir sur ses gardes, & sur tout d'essayer à regagner avec certitude, les affections & bonnes volontez de Messieurs le Cardinal de Bourbon, &

Comte

Comte de Soiſſons, & à pratiquer pour cet effet quelques uns de leurs plus confidens ſerviteurs : lequel conſeil pour ce qu'il ſe trouva plus conforme à l'humeur du Roi, fut auſſi par lui le plûtôt approuvé, & même vous donna charge, après que l'on fut ſéparé, d'y travailler diligemment, ſçachant que vous étiez fort bien, tant avec Monſieur le Cardinal (qui diſoit tout haut qu'il n'y avoit homme en France, pour être Huguenot, qu'il aimât tant que vous) qu'avec Monſieur le Comte de Soiſſons, en grande amitié avec l'Abbé de Bellozane, & une Dame nommée de Rozieres qu'il aimoit, & encore plus avec les Durets.

Néanmoins vous vous adreſsâtes premierement au Sieur de Bellozane, comme le plus facile à perſuader & gagner par loüanges & par offres, & en le flattant, amadoüant, & feignant de croire qu'il avoit toûjours reſiſté aux Durets, (car il y avoit une envie mortelle entre lui & eux) lorſqu'ils vouloient porter leur Maître à des conſeils violens & qui paſſoient par-delà les bornes de l'humanité, l'aſſûrant que le Roi vous avoit donné charge de l'en remercier, le prier de lui continuer les bons & utiles ſervices qu'il lui avoit rendus, & de lui promettre

le premier bon Evêché qui viendroit à vacquer; voire de le faire Cardinal si tôt qu'il seroit Catholique, à quoi il étoit resolu, & partant ne pouvoit plus manquer d'être Roi absolu; lesquelles paroroles opererent si bien en cet esprit vain & ambitieux, que tant pour ces belles esperances, que pour se vanger de ceux qui lui disputoient la faveur auprès du Cardinal, il vous dit ce qu'il sçavoit & ce qu'il ne sçavoit point; sur tout il accusa les Durets (pour essayer de les ruïner entierement) de plusieurs pernicieuses pratiques & mauvais conseils qu'il avoit toûjours détournez; jusqu'à vouloir persuader son affection avoir toûjours été telle envers le Roi & la France, que sans sa resistance aux mauvaises deliberations, son Maître s'y fût souventefois laissé emporter: de quoi vous le remerciâtes, le priâtes de continuer & de trouver bon que le Roi fût amplement informé de toutes ces paricularitez, afin de lui augmenter tant plus le desir qu'il avoit de lui faire du bien: ce qu'il approuva grandement, & même vous en requit. De toutes lesquelles choses, le Roi (sur ce qu'il apprit que ledit Bellozane depuis avoir parlé à vous, avoit encore vû en secret Villeroy & Jeannin,

ayant

ayant conferé avec Monſieur le Cardinal ſans lui rien celer) en demeura tellement offenſé contre ledit de Bellozane, jugeant par les diſcours qu'il vous avoit tenus, qu'il vouloit faire imputer à ſes conſeils & à ſon credit & autorité près de lui, tout ce qu'il y avoit de loüable en ſa pieté, prudence & bon naturel, qu'à cette occaſion, il l'éloigna peu à peu de ſes bonnes graces & de la principale entremiſe de ſes affaires, & ſe reſolut par l'avis de ſes contretenans, les deux Durets, qui par dépit de lui ſe porterent d'une extrémité à l'autre, de s'accommoder entierement & de bonne foi avec le Roi, à quoi aida bien la copie des articles accordez par le Preſident Jeannin avec le Roi d'Eſpagne, lorſqu'il fut envoyé vers lui par Monſieur de Mayenne, dont il a été parlé ci-devant, laquelle vous lui fites voir & reconnoître pour être écrite de la main dudit Preſident; car vous fûtes choiſi par tous les deux pour être entremetteur entr'eux, porter les paroles, & faire les allées & venuës de l'un à l'autre lorſqu'ils n'auroient pas la commodité de ſe voir, ou de pouvoir parler enſemble : en toutes leſquelles choſes vous rendîtes un ſi bon devoir & vous en acquitâtes ſi dignement & heureu-

 ſement,

ſement, que la reconciliation s'y trouva toute entiere, de laquelle nous voudrions bien ſçavoir toutes les particularitez, pour les inſerer dans ces Memoires : mais toutes les fois que nous vous en avons parlé, vous nous avez toûjours dit que les diſcours en ſeroient trop longs.

Or combien qu'en notre deſſein nous nous ſoyons propoſé, comme nous l'avons ſouvent dit, de ne vous repreſenter que les choſes où vous avez eu part, de crainte de détourner (par quelque digreſſion ou narration d'autre nature) l'attention de ceux qui liront ces Memoires, du fil de votre propre Hiſtoire, néanmoins ayant parlé ci-devant des peines & anxietez où étoit reduit le Roi à cauſe de tant d'ennemis qui lui étoient oppoſez, & de tant d'embuſches qui lui étoient dreſſées, nous avons eſtimé (tant pour faire voir que le plus ſouvent la vengeance Divine jette dans des lacs & des filets de difficultez extrêmes, ceux qui procurent le mal d'autrui, que pour rendre plus intelligible tout ce qui ſe dira ci-après de vous, lorſque vous ſerez trouvé mêlé dans la plûpart des grandes affaires de l'Etat, & rendu participant des conſeils plus ſecrets & importans de notre Roi) nous avons eſtimé (diſons nous) être obligez

obligez de vous ramentevoir un discours que vous teintes à Monsieur votre Frere, Gouverneur de Mante, & à Monsieur du Perron ensemble, (avant que vous lui eussiez procuré l'Evéché d'Evreux) ne doutant point que comme des plus affidez de Monsieur le Cardinal de Bourbon, ils n'en discourussent après avec lui; lequel propos tendoit à leur faire voir le peu de solidité qu'il y avoit aux esperances fondées sur des personnes si diverses en intentions, qu'étoient tous ceux qui contrarioient les justes desseins du Roi. Et commençant par le Pape de nouvelle promotion, qui étoit Clement VIII, vous leur dîtes qu'il étoit déjà reconnu de plusieurs pour n'être en aucune façon d'humeur violente & obstinée, comme avoit été Sixte V, ni d'esprit si envenimé contre la France; & de conduite si étourdie qu'étoit son devancier Gregoire XIV; mais tout au contraire, que comme Prince sage & avisé, qui desiroit maintenir la Chrétienté en repos, & l'autorité Pontificale en sa splendeur, il n'avoit nulle envie de fomenter les troubles de France, & encore moins que le Roi d'Espagne en pût devenir Roi paisible, jugeant bien que ce seroit ouvrir le chemin à la Monarchie Chrétienne, & par consé-

quent reduire les Pontifes Romains à devenir, si bon lui sembloit, ses simples Chapelains : & sur telles appréhensions, étoit homme pour embrasser tous les expediens qui lui seroient proposez afin de faire tomber la France sous toute autre domination que celle d'Aûtriche, voire pour recevoir le Roi comme chose plus juste & plus facile, plûtôt que nul autre, moyennant qu'il se voulût faire Catholique, (comme vous leur dîtes que vous ne doutiez point qu'il ne s'y resolût) sans se soucier de ces mots bruyans de relaps, dont les Espagnols & plusieurs Ligueurs faisoient tant de parade. Puis venant au Roi d'Espagne, comme étant le premier & principal mobile qui donnoit ce malheureux branle à tous nos mouvemens, vous leur dîtes sçavoir de bonne part que le tems & les évenemens l'ayant éclairci de beaucoup de choses; & fait mieux reconnoître la naturelle impatience & legereté des François, il jugeoit bien qu'il lui seroit du tout impossible de les tenir en obéïssance, qu'avec de très-grandes forces & dépenses si excessives, qu'elles ne pouvoient compatir avec celles à quoi l'obligeoit la défense des Païs-Bas : que d'ailleurs le Duc de Mayenne, mais beaucoup moins ceux
de

de Savoye, de Lorraine, de Nemours, de Mercœur & de Guiſe, ni les principaux Seigneurs de France ne le deſiroient nullement pour leur Roi & Maître abſolu ; & partant ne ſongeoit-il plus auſſi à parvenir à cette dignité, ni à la pouvoir faire obtenir à aucun de la Maiſon d'Aûtriche ; mais ſeulement à eſſayer d'emporter quelques pieces de l'Etat qui lui fuſſent aiſées à garder, en s'accommodant avec le Roi ; & en tous cas de maintenir les diviſions commencées, par les diverſes eſperances qu'il donnoit à chacun des Chefs, afin que ne pouvant avoir la France pour lui, il eſſayât d'en faire autant de parts qu'il y avoit de pretendans, ſuivant l'ancien deſir de l'Empereur Charles V : que quant aux Chefs de la Ligue, ils commençoient à reconnoître combien les langages & les procedures du nouveau Pape étoient differentes de celles de ſes predeceſſeurs contre le Roi : que celui d'Eſpagne ſeroit homme pour s'accommoder avec lui, & ſe bander peut être après contr'eux-mêmes, ayant ſenti quelque vent des propoſitions ſecrettes de Dom Bernardin de Mandoſſe, de Taxis, & du Commandeur Moreau, combien les Eſpagnols qui étoient en France, (qu'il étoit à préſumer de ſuivre en

cela les intentions de leur Roi) se montroient rogues & hautains en leur endroit ès lieux où ils étoient les maîtres ou pensoient avoir de grandes brigues; combien ils témoignoient avoir de défiances de leurs affections & intentions, & se montroient peu desireux de voir à tous ensemble ni à un seul d'eux en particulier, aucun établissement certain ni autorité absoluë, traversans par leurs Ministres & Partisans, toutes celles qu'ils essayoient d'acquerir; tellement qu'ils n'esperoient jamais plus rien d'assûré par le moyen du Roi d'Espagne; connoissans qu'il les vouloit tenir en perpetuel travail dans les armes, comme de simples stipendiaires, ainsi qu'il en avoit usé envers le Prince de Parme & tous les autres grands Chefs de guerre qui l'avoient servi ès Païs-Bas & ailleurs, & qu'entr'eux-mêmes ils voyoient les difficultez de s'accorder en un même dessein & mêmes procedures, s'augmenter journellement: & partant desiroient de pouvoir traiter quelque chose de certain avec le Roi pendant qu'il étoit Huguenot, afin de meliorer leur condition ensorte (ainsi qu'ils l'avoient fait proposer par les Sieurs de Villeroy & President Jeannin) qu'en lui laissant le tître & nom vain de

de Roi, eux le demeuraſſent en effet dans chacune des Provinces où ils deſiroient s'établir, proteſtans aux Princes & Seigneurs Catholiques de parti contraire au leur, qu'il n'y avoit que la ſeule Religion que le Roi profeſſoit, qui les empêchât de le reconnoître, & par conſéquent que le Royaume ne fût mis en paix & en repos, comme ils témoignoient le déſirer, allegans pour preuve de leurs bonnes intentions & qu'ils ne vouloient point diſſiper l'Etat ni le tranſporter en main étrangere, qu'ils étoient tous prêts de s'unir enſemble avec leſdits Princes & Seigneurs Catholiques qui ſe voudroient ſéparer du Roi; & conſentir qu'il fût choiſi un d'entr'eux de la Maiſon de France pour épouſer l'Infante d'Eſpagne & être élû Roi : étant à croire qu'ils ne faiſoient toutes ces ouvertures que pour amuſer les Peuples & les Grands, affoiblir le parti du Roi, accroître les difficultez d'un rétabliſſement d'Etat, & par icelles reduire le Roi à ne leur refuſer nulle des conditions qui lui avoient été propoſées par ceux que nous avons dit ci-deſſus, deſquelles vous leur montrâtes une copie, laquelle nous y avons depuis trouvée parmi vos papiers & l'avons ici inſerée telle que s'enſuit :

CHAPI-

CHAPITRE IV.

Affaires d'Etat.

PRemierement, que le Roi promît de ſe faire Catholique dans trois mois au plus tard.

Plus, que l'exercice de la Religion Catholique fût rétabli publiquement & librement ſans aucune reſtriction en toutes les Villes de France ſans aucune excepter.

Plus, que ſi l'on vouloit permettre à ceux de la Religion de demeurer en France, ce fût par un Edit de tolerance limité à certain tems, ſauf à le proroger lorſqu'il ſera jugé à propos.

Plus, que nul de ceux de la Religion ne pût être pourvû d'aucunes Charges, Etats, Dignitez, Capitaineries, Gouvernemens, Offices, Benefices, Ambaſſades ni Legations.

Plus, que le Roi ne pût faire aucune nomination pour Benefices, que conformément aux Decrets & Canons.

Plus, que les Etats ſe tinſſent de ſix en ſix ans, ſuivant l'avis deſquels toutes affaires, & ſur tout celles d'Etat, des armes,

armes, de la Justice, de la Police & des Finances seroient administrées.

Plus, que le Roi ne pourra mettre garnison aux Villes que tiennent les Chefs de la Ligue qui seront nommez au Traité, ni en toutes autres, si elles ne sont frontieres.

Plus, entretenir les Compagnies de gens d'armes desdits Seigneurs, & pour cet effet y affecter le taillon des Provinces dont ils seront Gouverneurs.

Plus, entretenir en leurs Places, des garnisons necessaires, le payement desquelles sera pris sur les tailles desdites Provinces.

Plus, ajoûter au Gouvernement de Bourgogne celui de Lionnois, Forest & Beaujolois, & les bailler à Monsieur de Mayene, avec la nomination des Gouverneurs & Capitaines des Places, & la provision aux Offices & Benefices, & lui bailler la Charge de Lieutenant General ou de Conétable, n'y en ayant nulle autre qui soit digne de lui.

Plus, qu'à mêmes conditions l'on baillât le Gouvernement de Provence à Monsieur de Nemours, de Languedoc à Monsieur de Joyeuse, de Bourbonnois & la Marche à Monsieur d'Elbœuf, de Bretagne à Monsieur de Mercœur, les deux

Vexins

Vexins au Sieur d'Alincourt en tître de Gouvernement, partie de Normandie à Monsieur de Villars, de l'Isle de France à Monsieur de Rosne, d'Orleans & Berry à Monsieur de la Chastre, de Picardie à Monsieur d'Aumaile, & la Champagne à Monsieur de Guise avec la Charge de Grand-Maître, & tous les Benefices qui avoient été en la Maison de Lorraine.

Plus, quatre Maréchaussées de France, à tels qu'ils seroient nommez.

Plus, que le Roi payât toutes les dettes des Princes & Seigneurs de la Ligue jusqu'au nombre de vingt qui seroient nommez, & semblablement des pensions selon la qualité d'un chacun d'eux.

Plus, de comprendre audit Traité quelques Princes étrangers qui soient nommez, & notamment le Pape, tous lesquels se rendroient garants de l'observation des conditions d'icelui.

Sur lesquelles conditions, ayant été remontré audit Sieur de Villeroy, par les Sieurs Maréchal d'Aumont & de Turenne, d'O, du Plessis & autres serviteurs du Roi, qu'il y en avoit plusieurs d'impossible execution, d'autres fort honteux, d'autres excessifs, & d'autres impertinens, & qu'en general ils meritoient

tous moderation & interpretation; & lui en ayant écrit en ces mêmes termes au President Jeannin, il lui répondit par Lettres du huitiéme Mai, mille cinq cens quatre-vingts douze, du Camp de Caudebec : qu'il s'étonnoit des difficultez qu'on faisoit d'accorder lesdits articles, n'y voyant pas grands avantages pour Monsieur de Mayenne, ni sûreté pour le parti : que l'on ne pouvoit approuver que le Maréchal de Turenne & le Sieur du Plessis (étans Huguenots) fussent les Negociateurs de ce Traité, d'autant qu'ils ne desiroient nullement la paix, la guerre leur étant plus utile : que Monsieur de Mayene, ni les autres Princes n'entendoient point traiter comme vaincus, ou inferieurs en puissance, & se plaindroient qu'il n'avoit point parlé des Villes de sûreté qui étoient demandées, ni des engagemens des Domaines des Provinces dont ils auroient les Gouvernemens, ni de les rendre héréditaires à leurs enfans, dont il avoit souvent discouru avec lui : qu'ils ne vouloient point que l'on parlât d'abolition, pour ce quelle présupposoit crime, & que leurs armes étoient trop pleines de justice, d'honneur & de raison pour en user ainsi, ni être traitez à la Huguenotte qui quittoit tout pour un Prêche

Prêche : que cette paix ne ſe devoit pas eſtimer un ſimple Edit qu'un Roi accorde à ſes ſujets, mais un Traité comme entre égaux qui reconnoiſſoient un Roi, ayans eu ſujet de ne le faire pas tandis que le Cardinal de Bourbon a vécu, ni depuis, n'étant pas Catholique, & que même y auroit-il difficulté d'y faire condeſcendre Monſieur de Nemours, pour avoir bâti une Souveraineté au Lyonnois & lieux voiſins, & confirmé en icelle par le Roi d'Eſpagne : & partant ne falloit-il pas s'arrêter à toutes ces difficultez pour avoir un Royaume : alleguant pluſieurs autres raiſons qui ſeroient trop longues à deduire : auſſi qu'il ne nous ſouvient quaſi plus de ce que vous nous avez dit, que vous en conta lors Monſieur du Pleſſis, & qu'en avez entendu depuis dire aux Sieurs de Villeroy & Jeannin diſcourans des affaires de ce tems là. Puis en continuant votre diſcours, vous leur dîtes que quant aux Princes & Seigneurs Catholiques, les plus gens de bien & les plus judicieux, (quoi qu'au commencement ils euſſent applaudi à telles chimeriques ouvertures) ils alloient peu à peu reconnoiſſans la vanité, peu de ſolidité & ſincerité d'icelles, découvrans des intentions contraires

traires à icelles dans les esprits & secrets desseins du Pape, du Roi d'Espagne, & des Princes, des Maisons d'Aûtriche, Savoye & Lorraine, y ayant apparence de plus d'utilité pour eux de traiter avec un Roi Huguenot qu'avec un Catholique, & que finalement pour ce qui regardoit les Peuples, Villes, Communautez & Noblesse de la Campagne, (qui en effet étoient plus puissans que tout le reste, & pouvoient par leur multitude donner le branle & l'arrêt à toutes déliberations) ils étoient la plûpart revenus de leurs extravagantes fantaisies, & commençoient à discourir que le Pape avoit changé d'opinion à l'endroit du Roi : que le Roi d'Espagne vouloit la France toute pour lui, & la perdre pour tout autre & pour elle-même : que tous les Chefs de la Ligue par leurs diverses intentions & prétentions, accroîtroient plûtôt les guerres, troubles, ruïnes & saccagemens du Royaume, qu'ils ne le pacifieroient & rétabliroient en splendeur : que ce nouveau parti que l'on parloit de former, paroissoit encore si foible & si dénué de solidité, union & raison, que les irresolutions de ceux qui le composeroient, augmenteroient plûtôt les miseres, qu'elles ne les termineroient : voire que quand le

Pape,

Pape, le Roi d'Efpagne, les Chefs de la Ligue & tous ceux dont on parle pour le tiers-parti, feroient en une parfaite union, & fe rencontreroient en un même deffein, fi n'y avoit-il efperance de pouvoir établir une tranquillité à l'Etat, ni de le pouvoir jamais remettre en fon luftre, ayans affaire à un Prince dont le droit étoit iudubitable, & qui avoit tant de courage, de bonne fortune & de vertu, que quand il ne tiendroit plus que dix Villes en France, (condition en laquelle il n'étoit pas prêt d'être reduit, à caufe des Huguenots de France, & des fecours des étrangers de cette profeffion) s'y défendroit-il toûjours fes juftes prétentions avec les armes, & ne laifferoit jamais refpirer les peuples, qu'il ne fût reconnu pour tel que Dieu l'avoit fait naître: & partant que tous les gens de bien ne pouvoient prendre un meilleur confeil que de prier pour fa converfion, & fe refoudre à le tenir pour Roi auffi-tôt qu'il feroit Catholique.

Tous lefquels difcours furent écoutez fort attentivement par ceux à qui vous les teniez, & reconnurent bien que vous n'en fçaviez pas tant, que le Roi n'en fçût encore davantage; ce qui ayant été rapporté à Monfieur le Cardinal de Bourbon

bon, servit grandement à le disposer aux choses que vous aviez traitées, comme nous avons dit, & desquelles tous les plus contraires au Roi (lesquels nous ne nommerons point, encore que nous les connoissions bien pour vous les avoir oüi nommer) ayant été informez, ils s'adoucirent de sorte, que par votre entremise (dont les particularitez sont fort notables, mais que nons passerons sous silence de crainte d'être trop longs & de déplaire à quelqu'un) ils se reconcilierent tous avec le Roi, & prirent une telle créance près de lui, que déferant plus à leurs conseils qu'aux vôtres ni à lui-même, il se laissa emporter par effet quelques mois après, au changement de Religion, dont au commencement ni lui, ni vous ne leur pensiez donner que des esperances.

Pendant toutes ces entremises, & tant d'allées & venuës qu'il vous fallut faire pour ramener les esprits en bonne assiette, & qui durerent toute l'année 1592. & partie de quatre-vingt treize; diverses sortes de personnes s'entremirent de negocier, les uns d'un côté, les autres d'un autre, les uns avec sincerité, les autres avec artifice, d'autres par vanité, d'autres pour se faire de fête, & tâcher

tâcher d'y faire leurs affaires, d'autres pour se bien entretenir avec les deux partis, & d'autres avec affection pour rechercher les moyens de parvenir à quelque bonne paix. Mais tant de pourparlers & d'entrevûës (quoique Messieurs le Cardinal de Gondy, Marêchaux d'Aumont, & de Turenne, Amiral de Biron, d'O, de Bellievre, de Villeroi, de Vitry, de Lus, du Plessis, President Jeannin, de Bellozane, de la Verriere, de Zamet, de Fleury, l'Abbé de Chesy, & infinis autres s'en entremissent) n'eurent néanmoins autre succès (à cause des diverses fantaisies de tant de differentes sortes de personnes, de leurs divers desseins, & de leurs envies & jalousies, les uns desaprouvans ce que les autres approuvoient, & détruisans ce que les autres édifioient) sinon que la resolution fut prise d'une conference qui se tint depuis à Suréne en Avril 1593. des particularitez de laquelle nous ne dirons autre chose (à cause qu'ayant été resolu qu'il ne s'y trouveroit aucun Huguenot, vous n'y fûtes pas) sinon qu'elle fut aussi inutile que les autres entrevûës, les Députez s'étant separez sans pouvoir rien conclurre, à cause des impertinentes demandes des Chefs de la Ligue, desquelles il a été fait mention ci-

devant

devant, parlant des Sieurs de Villeroi & Jeannin.

Tellement que les choſes paroiſſans prêtes de retomber aux premieres difficultez, à cauſe des irreſolutions de Meſſieurs de Mayenne, de Nemours & de Mercœur ſur tous autres, & des confuſions de cette bizarre aſſemblée d'Etats imaginaire qui ſe tenoient à Paris; le Roi s'en étant retourné à Mante, commença d'approcher de ſa perſonne, des Docteurs, pour lui parler des differends de la Religion; & fit faire enſuite une conference entr'eux & quelques Miniſtres, pendant laquelle le Roi (à votre inſtante pourſuite, afin de ne laiſſer ſes troupes oiſives) s'en alla aſſieger Dreux, vous employant à raſſembler toutes les pieces & munitions neceſſaires pour cet effet, & à trouver quelque argent par le moyen d'un emprunt ſur les principaux Habitans de Mante; tant que finalement il partit de cette Ville en Avril 1593. s'en alla loger à Seriſi, où il y a un Pont ſur la riviere d'Ure; fit inveſtir la Place par Monſieur l'Amiral de Biron, lequel ſe fut bien tôt ſaiſi des Faux-bourgs & reduit la Ville à telle extrémité, qu'elle fut priſe ſans grand combat, ne reſtant plus que le Château, & une

une grosse Tour nommée la Grise, contre laquelle le Roi desesperant de rien faire avec le canon, il se resolut de la miner, sur l'assûrance que vous, & quatre mineurs Anglois & Ecossois, lui donnâtes d'y travailler en sorte qu'il en auroit contentement : & de fait vous étant logez au pied d'icelle, à la faveur de quelques mantelets & de grandes pieces de bois, dont l'on faisoit des appentis tout à l'entour, afin d'y être à couvert des quartiers de pierres qui étoient jettez d'en haut, ayant trente-six forts carroyeurs avec des pics à tête, marteaux de Carroyeurs & Massons propres à tailler des rapes, limes, scies à pierre, pieds de chevres, pinces, tenailles & autres instrumens à ce necessaires, vous en faisiez toûjours travailler quatre avec telle âpreté qu'ils étoient incontinent mis hors d'haleine & tous en sueur, (où comme Monsieur de Montpensier vous voulut aller voir travailler, il reçut une arquebusade dans le visage, & le col) puis quatre autres se mettoient en leur places les changeans ainsi de tems en tems : tellement que dès le premier jour, ils eurent fait une entaille dans la Tour de cinq pieds de haut, trois pieds de large & quatre de profond. Les autres jours

on

on n'alla pas si vîte, à cause que les ouvriers se trouvoient plus à l'étroit ; mais tant y a, dans six jours vous eûtes fait faire un approfondissement de huit à neuf pieds de creux en ligne droite dans cette Tour ; puis vous fites tourner vos ouvriers moitié à gauche, moitié à droit, afin de faire des chambres dans le milieu de l'épaisseur de la muraille, de six à sept pieds de creux, qui furent un peu élargies par le profond, puis ayant mis trois à quatre cent livres de poudre de la plus fine que vous pûtes trouver, en chacune d'icelles, & posé deux longues saucisses de cuir bien sec, grosses de trois pouces remplies de poudre bien battuë, qui prenoient leurs racines dans le milieu de la poudre de chaque chambre, & se rejoignoient au sortir d'icelles pour n'en composer plus qu'une, dont le bout venoit sortir hors de la Tour, vous fites remurer tout cela avec pierres, & du meilleur plâtre qu'il se pût trouver, d'autant qu'il fait soudainement corps. Toutes ces choses ainsi préparées, l'on fit faire une longue traînée de poudre qui alloit joindre le bout de la saucisse, à laquelle (après que l'on eût fait retirer un chacun) le feu ayant été mis, il courut à la saucisse qui prit feu, & le porta dans

les chambres de poudre qui brûlerent aussi; car cela fit une grande fumée & un bruit sourd sans autre effet de près d'un demi-quart d'heure : tellement que l'on commençoit déjà à parler contre vous, principalement ceux qui vous portoient envie, crians : La mine de Mr de Rosny ! la mine de Mr de Rosny ! & même le Roi ne se pût empêcher de dire : il a bonne volonté : mais il est si étourdi qu'il veut que tout cede à ses imaginations. Si vous étiez marri, honteux & en colere tout ensemble, vous en dites assez depuis pour le croire; & déjà chacun commençoit à se séparer, lorsque l'on vit sortir de la Tour une beaucoup plus grosse fumée que la premiere, & icelle se fendre par la moitié depuis le haut jusqu'en bas, dont l'une d'icelles se renversa par terre en une infinité de piéces, emportant avec elle une quantité d'hommes, & quelques femmes & enfans qui furent tous écrasez & brisez à sa chû-- : & l'autre moitié demeurant debou , l' on vit sur quelques restes de voûtes & de planchers, & dans des ambrasûres & renfoncemens de portes & de fenêtres, d'autres hommes, femmes, & enfans tous à découvert sans se pouvoir cacher; tendans les mains, & crians misericorde

misericorde. Il se faisoit lors une si grande huée de toute l'armée, que l'on ne pouvoit rien entendre ; & quelques soldats commençans à les tirer comme à l'affût, il en fut tué cinq ou six, & eussent les autres couru même fortune, sans le Roi qui en prit pitié ; fit cesser ceux qui les tiroient, & envoya un Exemt de ses Gardes avec douze soldats pour les aller querir & les lui amener : ce qui ayant été fait, il leur fit donner à chacun un écu, & leur permit d'aller où bon leur sembleroit. Il y eut quelque dispute pour ce Gouvernement que vous estimiez ne vous pouvoir être refusé, tant à cause que vous aviez été un des principaux promoteurs du Siege, & de la prise de la Tour grise, que pour ce que la Ville étoit proche de vos terres ; mais les zelez Catholiques s'y opposerent, selon leur bonne coûtume, & Monsieur d'O l'emporta par dessus tous, au grand regret du Roi qui vous en fit des excuses en ces propres termes :

Mon ami, c'est à mon grand regret & déplaisir que je ne vous ai pû bailler ce Gouvernement ; car vous le meritez mieux que nul autre, à cause du bon devoir que vous avez fait en ce Siege ; mais vous voyez comme tous ces gens-ci me gênent en toutes mes actions, jus-

qu'à me forcer en celles dont ils ne voudroient pas que je leur fisse la moindre instance du monde, ne craignans point de dire tout haut, voire de me menacer de m'abandonner, & se joindre aux ennemis de l'Etat & de moi, si je ne change de Religion. Vous avez oüi parler des belles conditions que le Sr de Villeroi a mises en avant de la part de M. de Mayenne, moyennant lesquelles il offre de me reconnoître pour Roi : mais j'aimerois mieux être mort que de les avoir acceptées, à cause du desavantage qu'en recevroient l'Etat & tous mes anciens & plus loyaux serviteurs. Que s'il me faut faire quelque passe-droit pour mettre ce Royaume en paix, & sortir de la tirannie de ces gens qui me travaillent ainsi, croyez qu'il n'y aura que moi seul qui en patisse; mais aussi vous pouvez vous assûrer que si je puis un jour être Roi & Maître absolu, je ferai du bien & de l'honneur à ceux qui comme vous, m'auront bien & utilement servi : partant prenez patience aussi bien que moi, & continuez à bien faire.

CHA-

CHAPITRE V.

Affaires d'Etat.

LE dessein du Roi de changer de Religion prenant toûjours de nouvelles forces, fut cause qu'il s'en retourna dans Mante qui étoit lors son Paris, où toutes sortes de gens de qualité & d'affaires s'étant rassemblez, il s'y trouva quantité de solliciteurs pour lui faire changer de Religion ; dont les principaux (sans entrer dans le secret de sa conscience, duquel lui seul peut être le vrai Juge) furent l'extrême pitié qu'il avoit de voir ainsi tous les peuples de France (qu'il nommoit ses enfans) exposez (s'il n'y appliquoit ce remede) à de perpetuelles ruïnes, miseres & calamitez ; sa liberté & sa vie être continuellement aguettées & mises à la discretion de ceux ausquels (s'il ne vouloit faire un changement general des principaux Officiers) il étoit contraint de commettre l'un & l'autre ; les puissantes & subtiles raisons Theologiques du tems, dont il étoit rebattu

battu par Monſieur du Perron ; ſon agréable entretien & douce converſation ; les connivences pleines d'artifice de quelques Miniſtres & Huguenots du Cabinet, qui vouloient profiter du tems à quelque prix & par quelque voye que ce pût être ; l'infidelle ambition de pluſieurs des plus puiſſans & autoriſez parmi ceux de la Religion, à la mercy deſquels il apprehendoit de retomber ſi les Catholiques ſe reſolvoient de ſe ſéparer & l'abandonner ; le dépit où il étoit entré contre aucuns faiſans les zelez Catholiques, pour lui avoir parlé inſolemment & fait des harangues impudentes & impertinentes, pour le preſſer, mêmes avec menaces, de changer de Religion, dont l'un des plus hardis avoit été le Sieur d'O, uſant de termes ſalles de goinfre & de cabaret à ſa mode accoûtumée ; le deſir que ce Prince avoit de ſe pouvoir paſſer de telles gens, & leur faire ſentir un jour leur temerité ; la crainte où il étoit entré qu'enfin les Etats qui ſe trouvoient lors aſſemblez à Paris (quelque malotrus qu'ils pûſſent être) n'éluſſent Monſieur le Cardinal de Bourbon pour Roi, & ne lui procuraſſent l'Infante d'Eſpagne pour femme ; la laſſitude & l'ennui d'avoir toûjours eu le halecret ſur le dos, depuis l'age

l'âge de douze ans, pour diſputer ſa vie & ſa fortune ; la vie dure, âpre & languide, qu'il avoit écoulée pendant ce tems : l'eſperance & le deſir d'une plus douce & agréable pour l'avenir ; & finalement quelques uns de ſes confidens & plus tendres ſerviteurs (entre leſquels ſe peut mettre ſa Maîtreſſe) y firent apporter l'abſoluë concluſion, les uns par ſupplications & larmes, les autres par remontrances, & les autres par prudence humaine, laiſſant les cas de conſcience à part operer en lui ſeul.

Pendant toutes ces ſollicitations qui ne rencontrerent pas de petites difficultez, une bonne partie des grandes Villes qui étoient de la Ligue (& ſur toutes Paris) ne pouvant plus ſupporter tant d'incommoditez & de neceſſitez, où elles ſe voyoient reduites, ſans apparence d'en pouvoir être délivrées (par le moyen de tant de Rois imaginaires, deſquels les diviſions & l'arrogance commençoit à les ennuyer bien fort) étant privées de tout trafic & commerces entr'elles-mêmes & avec les étrangers, à cauſe des formels empêchemens qu'y mettoient les Places qui tenoient pour le Roi, ils émurent pluſieurs tumultes, & enfin contraignirent tous leurs Chefs de conſentir

 qu'il

qu'il fut envoyé vers le Roi, pour requerir & obtenir de lui la liberté du commerce. A quoi ayant été Député Monsieur de Belin, il vint trouver le Roi à Mante ou à Vernon, (au moins ce nous semble) mais nonobstant tout ce qu'il pût alleguer, quasi tout le Conseil du Roi se montra contraire à sa proposition, les Catholiques ayans des raisons particulieres, & les Huguenots les leurs, chacun d'eux pour diverses considerations qui regardoient la perseverance ou le changement de la Religion du Roi, qui seroient trop longues & difficiles à déduire; d'autant qu'en ces occasions; chacun retenoit à dire, encore qu'en celle-ci il n'y en eut pas un qui ne se fût mis sur les belles paroles, sans néanmoins avoir formé aucune opinion certaine; quoique le Roi les en sollicitât instamment: tellement que vous voyant tout pensif, appuyé contre un des jambages de la cheminée de sa chambre, assez éloigné des autres qui étoient assis, le Roi se tourna vers vous, & vous dit: Et vous, Monsieur de Rosny, qui faites là le réveur, ne nous direz-vous rien d'absolu, non plus que les autres? A quoi en vous levant tout de debout, vous lui répondites en ces mots:

Sire

Sire, je voudrois avoir ſi bien révé que je puſſe concilier tant d'opinions que je vois dans votre Conſeil, & trouver des expediens propres pour medeciner pluſieurs maladies deſquelles votre Etat eſt travaillé, & purger les mauvaiſes humeurs des eſprits qui ſont cauſe de ces agitations, rendus de telle nature que les moindres propoſitions ſont par eux reduites aux impoſſibilitez ; leſquelles je voudrois bien être capable de ſurmonter, en les épluchant ſi particulierement que l'execution d'icelles ſe trouvât vuide & garentie de tous inconveniens. Mais pluſieurs experiences, & les propres enſeignemens de Votre Majeſté m'ayant appris que qui voudroit attendre cette perfection aux déliberations, il ne s'en feroit jamais une ſeule, principalement lorſqu'il eſt queſtion de faits Militaires & de grandes affaires d'Etat ; je ne craindrai point de dire qu'en celles qui ſe preſentent, il faut jetter quelque choſe au hazard & à la fortune, laquelle decide les affaires les plus envelopées par des voyes non pourpenſées ; & ſur ce fondement, ſerois-je d'avis d'eſſayer ſi les medecines douces, lenitives & accommodantes, deviendront plus profitables que les violentes, ameres & corroſives,

juſqu'ici ſemblent avoir plûtôt endurci les cœurs & obſtiné les eſprits, qu'elles ne les ont flechis & ramenez à la raiſon; & afin de n'uſer de plus longs propos, de crainte d'ennuyer votre Majeſté, je ſerois d'avis de voir ce que pourra produire, non ſeulement cette liberté de commerce, ſi inſtamment demandée par les peuples malgré la volonté de leurs Chefs; mais auſſi une Tréve generale s'ils la deſirent, comme il me ſemble que Monſieur de Belin en a dit quelque choſe en paſſant. Car pour moi je ne me ſçaurois perſuader que ces peuples ayent déjà pris la hardieſſe de faire reſoudre quelque choſe par tumulte; de demander tout haut (voire avec menaces) la paix ou du pain: oſé ſouvent nommer & tout publiquement ce nom de Roi ſans queuë, parlans de votre Majeſté; & en quelque ſorte approuvé l'Arrêt que les gens du Parlement reſtans à Paris, ſe ſont enhardis de donner pour la conſervation de la Royauté en la maiſon Royale, duquel Monſieur de Mayenne s'eſt tant irrité: que ces peuples, dis-je, s'ils viennent une fois à goûter la douceur du repos, à reſpirer dans une communication mutuelle, à reſſentir les aiſes & les commoditez du vivre par votre beneficence,

cence, voir votre perſonne Royale, éprouver le libre accès que chacun trouve vers elle, la gentilleſſe, douceur & familiarité de ſa converſation; qu'ils ſe rejettent jamais qu'avec grande contrainte dans les deſordres, miſeres & calamitez dont ils témoignent être ſi las & ennuyez, puiſſent plus ſupporter l'orgueïl & l'arrogance Eſpagnole, la ſervitude & ſujettion d'un nombre infini de Rois imaginaires, & cette multiplicité de Seigneurs Souverains tous diviſez entr'eux-mêmes, ſous nul deſquels ils reconnoiſſent bien maintenant qu'ils ne ſçauroient jamais trouver de repos ni de tranquilité certaine, & beaucoup moins cette forme heureuſe de Republique, en laquelle chacune grande Ville avoit eſtimé de ſe pouvoir établir. Que ſi l'on ſe trouve en peine des manieres de parler dont il faudra uſer, afin de ne debatre des droits & tîtres prétendus par ceux qui ont la principale autorité dans les deux partis, ſous les noms deſquels il faudra former & publier les conditions de cette liberté de commerce & Tréve generale; j'eſpere, lorſqu'il n'y aura plus que cette difficulté à vuider, qu'entre tant de bons eſprits qu'il y a près de votre Majeſté, il s'en trouvera qui feront

ront des ouvertures non méprisables.

Vos discours furent écoutez (l'envie commençant déjà contre vous, à cause des familiaritez que le Roi vous témoignoit) des uns avec dépit, des autres avec mépris, & entre tous se formerent après tant de contestations, que Monsieur de Belin s'en retourna sans rien faire; de sorte que le Roi voyant n'avoir plus moyen de surmonter tant de diversitez qui alloient augmentans ses peines & ses ennuis, il prit une resolution absoluë de se faire Catholique. Nous ne nous arrêterons point à reciter les divers propos qu'il eut sur ce sujet avec les Catholiques d'une part, & avec les Huguenots de l'autre, craignans que cela ne fût trop long & peut-être ennuyeux; mais dirons seulement que la conclusion en étant prise devant tous les plus qualifiez des deux côtez, ce fut avec l'extrême joye des uns & le silence & haussement d'epaules des autres, & que la Ville de S. Denis fût choisie pour le lieu le plus propre à cette solennité, tant à cause du Patron de la France là reveré, que de la proximité de Paris.

Ces affaires donc de si grande importance ayant été ainsi resoluës, tous les Ecclesiastiques se rangerent à l'envi auprès du Roi, chacun s'y faisant de fête

pour

pour remporter partie de la gloire d'avoir servi à son instruction & conversion; pour laquelle parfaire avec quelque espece de connoissance de cause, l'on assembla des Docteurs & des Ministres en conference amiable pour y disputer des points de la Religion, en laquelle ayant été convié par votre singulier ami Monsieur du Perron (lors Evêque d'Evreux par votre moyen) qui tenoit le haut bout en icelle par sa suffisance, s'y faisant tout blanc de son épée, de distinctions & concordances des peres, vous lui répondites : Monsieur : je n'ai que faire d'êt present à vos disputes pour sçavoir de quel côté seront les plus fortes & les plus valables raisons : car l'état des affaires, votre nombre & vos richesses requierent que vos distinctions prévalent : comme elles firent avec grand bruit & grand éclat, qui ne vous émût pas beaucoup néanmoins pour vous faire changer de Religion, ni vous servir des exemples des Grands pour regler votre créance.

Environ le vingtiéme de Juillet, le Roi s'enalla à S. Denis, où la Cour se trouva plus grosse que de long-tems on ne l'avoit vûë, chacun desirant voir une action si celebre, laquelle en esperance (com-

me

elle le fut en effet) devoit apporter de si notables changemens. Nous ne vous lasserons point l'esprit par la representation des ceremonies & magnificences qui se firent à la profession que le Roi fit de la Religion Catholique, laissant les particularitez de toutes les pompes & autres semblables babioles & fanfares aux Historiens, lesquels se plaisent à enfler leurs volumes de telles niaiseries, beatilles & baguenanderies, laissans le plus souvent en arriere les choses substancielles & instructives, ausquelles nous arrêtans, nous dirons que durant le séjour du Roi à saint Denis, il arriva trois choses où vous avez eu quelque part; lesquelles, selon notre avis, ne doivent pas être oubliées.

La premiere concerne la confession de foi que l'on dressa pour le Roi, laquelle quelques malicieux ou extrémement bigots avoient remplie de toutes les traditions & inventions humaines les plus bigotes, tellement que ne la voulant approuver, on la fit voir à d'autres Prélats, lesquels y ayant retrenché tout ce qui n'étoit point des points essentiels de la Religion, & non absolument necessaires à salut, ceux qui l'avoient fabriquée s'en scandaliserent grandement; & sur ces contestations & les refus que

le

le Roi faisoit de signer & professer des choses dont entr'eux-mêmes ils n'étoient pas d'accord, cette affaire sembloit s'en aller remise à un autre jour : dequoi Monsieur d'Evreux extrémement déplaisant & sçachant bien que vous ne le seriez pas moins, de voir que les choses en fussent venuës si avant, & ne s'achevassent pas de bonne grace, il vous vint querir par la priere des parties contestantes, mais sur tous de Monsieur le Cardinal de Bourbon (lequel depuis que vous fûtes devenu l'entremetteur de sa reconciliation avec le Roi, ne pensoit pas qu'il y eut rien de bien fait si vous ne vous en mêliez) pour aller d'eux vers le Roi, & du Roi vers eux : en quoi vous travaillâtes si industrieusement & heureusement, à cela grandement assisté par ledit Cardinal & ledit Sieur d'Evreux, que la confession du Roi fut reformée, avec le gré d'un chacun, de laquelle vous retintes une copie, laquelle ayant trouvée parmi vos papiers, nous nous sommes licenciez de l'inserer en ces Memoires : & est telle que s'ensuit :

MOY Je crois de ferme Foi, & confesse tous & un chacun les articles contenus au Symbole de la Foi, duquel use la sainte Eglise Romaine, sçavoir est :

JE crois en Dieu le Pere Tout-puissant, Créateur du Ciel & de la Terre, & de toutes choses visibles & invisibles ; & en un souverain Seigneur Jesus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Pere avant tous les siecles, Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non pas créé, consubstantiel au Pere, par lequel toutes choses ont été créées, lequel pour nous hommes & pour notre salut, est descendu du Ciel, & a été incarné du saint Esprit, né de la Vierge Marie, fait homme & crucifié pour nous sous Ponce Pilate, & enduré mort & passion, & après ensepulturé & ressuscité le troisiéme jour selon les Ecritures, & monté au Ciel à la dextre de Dieu son Pere, d'où derechef il reviendra en sa gloire pour juger les vivans & les morts.

Je crois au saint Esprit Souverain Seigneur, vivifiant tout ce qui procede du Pere & du Fils, & qui avec le Pere & le

le Fils eſt adoré & glorifié, & qui a parlé par ſes Prophêtes.

Je crois une ſainte Egliſe, Catholique & Apoſtolique.

Je confeſſe un Baptême pour la remiſſion des pechez; & attends la future reſurrection des morts, avec la vie du ſiecle à venir.

Je reçois & embraſſe fermement les traditions des Apôtres & de la ſainte Egliſe, avec toutes les autres conſtitutions & obſervations d'icelle.

J'admets & reçois la ſainte Ecriture, ſelon & au ſens que cette Mere ſainte Egliſe tient & a tenu, à laquelle appartient de juger de la vraye intelligence & interpretation de ladite Ecriture; & jamais je ne la prendrai, ni expoſerai que ſelon le commun accord & conſentement des Peres.

Je confeſſe qu'il y a ſept Sacremens de la nouvelle Loi, vrayment & proprement ainſi appellez, inſtituez par notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & neceſſaires (mais non pas tous à un chacun) pour le ſalut du genre humain, leſquels ſont le Baptême, la Confirmation, la ſainte Euchariſtie, la Penitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre & le Mariage; & que

que par iceux la grace de Dieu nous eſt conferée; & que d'iceux, le Baptême, la Confirmation, & l'Ordre, ne ſe peuvent réïterer ſans ſacrilege.

Je crois auſſi & admets les ceremonies approuvées par l'Egliſe, & uſitées en l'adminiſtration ſolemnelle deſdits Sacremens.

Je reçois auſſi & embraſſe tout ce qui a été défini & declaré par les ſaints Conciles touchant le peché Originel & la juſtification.

Je reconnois qu'en la ſainte Meſſe on offre à Dieu un vrai, propre & propiciatoire ſacrifice pour les vivans & pour les morts; & qu'au très-ſaint Sacrement de l'Euchariſtie eſt vraiment, réellement & ſubſtanciellement le corps & ſang de notre Seigneur Jeſus-Chriſt avec l'ame & la divinité; & qu'en icelui eſt faite une converſion de toute la ſubſtance du vin au ſang, laquelle converſion l'Egliſe Catholique appelle tranſubſtantiation. Je confeſſe auſſi que ſous l'une des eſpeces, on prend & reçoit Jeſus-Chriſt tout entier & ſon vrai Sacrement.

Je confeſſe qu'il y a un Purgatoire où les ames détenuës peuvent être ſoulagées des ſuffrages & bienfaits des Fideles.

J'avoüe qu'on doit invoquer les Saints
&

& ſaintes, bienheureux & regnans avec Jeſus-Chriſt, leſquels prient & offrent à Dieu leurs oraiſons pour nous, & deſquels on doit venerer les ſaintes Reliques.

Comme auſſi que l'on doit avoir & retenir les images de notre Redempteur Jeſus-Chriſt, de ſa bienheureuſe Mere perpetuellement Vierge, & des autres Saints & Saintes, en leur faiſant l'honneur & veneration qui leur appartient.

J'avoûë davantage que notredit Redempteur a laiſſé en ſon Egliſe la puiſſance des Indulgences; & que l'uſage en eſt très-ſalutaire au peuple Chrétien.

Je reconnois la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, Mere & ſuperieure de toutes les Egliſes; promets & jure vraye obéïſſance ſpirituelle au ſaint Pere de Rome, ſucceſſeur de S. Pierre, Chef des Apôtres & Vicaire de Jeſus-Chriſt.

J'approuve ſans aucun doute, & fais profeſſion de tout ce qui a été décis, déterminé & déclaré par les ſaints Canons & Conciles Generaux, & rejette, reprouve & anathematiſe tout ce qui leur eſt contraire, & toutes hereſies condamnées, rejettées & anathematiſées par l'Egliſe.

En cette Foi Catholique (hors laquelle nul ne peut être ſauvé, & dont je fais preſentement profeſſion) je promets, moyennant la grace de Dieu, perſiſter entierement & inviolablement, juſqu'au dernier ſoupir de ma vie.

CHAPITRE VI.

Affaires d'Etat & Domeſtiques.

NOus avons dit ci-devant qu'il arriva trois choſes à ſaint Denis, deſquelles vous fûtes participant. La premiere, la profeſſion du Roi, dont je viens de toucher la ſubſtance.

La ſeconde eſt telle que Monſieur d'Antragues qui aimoit à ſe mêler de toutes faciendes, (qui ſe trouvoient enfin plûtôt malicieuſes que ſinceres) vous vint voir un matin à votre logis, où après quelques complimens & aſſûrances de ſa fidelité au ſervice du Roi, il vous dit que depuis deux jours il étoit arrivé un certain Eſpagnol à S. Denis nommé Ordognes, lequel il diſoit avoir nourri étant fort jeune garçon, & depuis l'avoit donné au Seigneur Dom Bernardin de Mandoſſe

dosse lorsqu'il étoit Ambassadeur en France, avec lequel ayant toûjours demeuré depuis, il s'étoit servi de ce qu'il avoit la langue & la façon Françoise pour l'envoyer vers lui, afin qu'il trouvât le moyen de le faire parler a vous, comme un des plus anciens serviteurs (sçachant bien que vous étiez avec lui dès le tems qu'étant en Bearn, il faisoit traiter une confederation entre le Roi son Maître & lui, par l'entremise du Commandeur Moreau & du Vicomte de Chaux) & auquel il avoit plus de confiance, disant avoir des choses à vous proposer que vous jugeriez grandement avantageuses au Roi & à la France, sans que ledit personnage lui eût voulu rien specifier davantage.

Cette proposition vous mi-partit l'esprit aucunement, ne vous fiant que de bonne sorte à M. d'Antragues à cause de son esprit embarrassé, broüillon & desireux de nouvelletez; & néanmoins ne le voulant pas refuser absolument, sans être informé des volontez du Roi, vous le remîtes au soir à lui rendre réponse lors qu'il seroit nuit, disant cette heure être plus propre pour tenir l'affaire secrette, & vous en allâtes, aussi-tôt que ledit Sieur d'Antragues fut parti de votre logis, trouver le Roi, auquel ayant conté

tout

tout ce que vous avoit dit Monſieur d'Antragues, & cet homme à lui, il en prit même opinion que vous aviez fait, & dit : j'eſtime que tout ceci n'eſt qu'une fourberie de l'homme que vous connoiſſez, pour ſe faire de fête; ou s'il y a quelque choſe de vrai, c'eſt une ruſe des Eſpagnols pour donner des jalouſies à mes alliez, ou tenir en ſuſpens ceux qu'il eſtime être prêts de l'abandonner en France. Néanmoins il n'y a point de mal que vous écoutiez tout ce qu'il vous dira, & puis ſur cela nous jugerons de ce qu'il faudra faire.

Vous étant donc trouvé ſur le ſoir à votre logis, Monſieur d'Antragues ne manqua pas de s'y rendre avec l'homme dont il vous avoit parlé, lequel après quelques civilitez vous dit, qu'il avoit eu charge expreſſe de ſon Maître Dom Bernardin de Mandoſſe, de s'addreſſer à vous, afin que par votre moyen le Roi ſçût le deſir qu'il avoit de voir ſon Maître & lui en bonne amitié, dequoi il avoit les moyens en main; & ſur cela lui en avoit dit quelque choſe : mais qu'il jugeoit bien (les choſes étans grandement changées en France par la converſion du Roi) que ce qu'il avoit à propoſer, ne ſeroit pas maintenant convenable,

nable, mais qu'il se mettroit en avant d'autreschoses non moins avantageuses, maintenant qu'il est Catholique, le Roi d'Espagne ayant une fille qu'il aime infiniment, & qu'il sçait bien ne pouvoir jamais mieux apparier qu'avec un Roi de France: mais que pour ce sujet & les autres conditions qui s'en peuvent ensuivre, il vous prioit de ne trouver point mauvais s'il reservoit de les dire au Roi même, & de faire ensorte qu'il pût parler à Sa Royale Majesté: dequoi vous lui fistes de grandes difficultez, sans néanmoins l'endesesperer du tout, que vous n'eussiez sçû sa volonté: à laquelle en ayant parlé, il vous commanda de le lui amener, mais vous prioit de le visiter par tout auparavant, & s'il ne vouloit souffrir cette visite, le rejetter tout à fait. Cet homme vous étant venu retrouver à l'heure que vous lui aviez donnée, amené toûjours par Monsieur d'Antragues, vous leur dîtes que le Roi avoit trouvé bon qu'il vint parler à lui, sans en faire aucune difficulté, ni même prescrire l'heure ni la forme, les remettant à votre discretion: mais que pour votre devoir & le contentement de votre esprit, vous ne l'entreprendriez pas que vous ne l'eussiez bien visité par tous ses habits,

ne se devant point offenser de cette formalité, (vû le lieu suspect dont il venoit, s'il n'avoit quelque mauvaise intention, d'autant que c'étoit un ordre établi depuis peu, à cause de plusieurs mauvais desseins que l'on découvroit se projetter contre la personne du Roi) ni qui plus est, trouver mauvais, si vous le faisiez mettre à genoux, & lui teniez toûjours les deux mains, pendant qu'il parleroit à Sa Majesté. A toutes lesquelles choses, cet Ordognes ou Nugnes (car nous l'avons trouvé nommé de ces deux noms dans les petits Memoires que nous faisions des choses que nous vous oyons dire) s'étant accommodé par le conseil dudit Sieur d'Antragues, vous le visitâtes & fistes encore visiter ses habits par vos deux valets de chambre, l'Espine & du But, dont l'un étant Tailleur ne laissa ply, reply, ni coûture où il ne foüillât, & en même tems le menâtes au Roi, & l'ayant fait mettre à genoux en le saluant, & vous lui tenant les deux mains, il lui tint au commencement les mêmes propos qu'il vous avoit tenus; puis lui fit plusieurs autres belles ouvertures sur le fait du susdit mariage, & finalement conclût que s'il vouloit envoyer secrettement quelque sien confident serviteur

viteur vers ſon Maître Dom Bernardin de Mandoſſe, il en rapporteroit toute ſorte de ſatisfaction.

Pour abreger ces longs diſcours, d'autant que vous n'eûtes nulle part depuis en cette affaire, le Sieur de la Varenne fut choiſi par le Roi, (contre votre opinion) ſeulement ſous couleur d'aller, comme de lui-même & ſans charge ni Lettres du Roi, travailler à quelque reglement des poſtes des frontieres, pour leſquelles il y avoit lors quelque diſpute avec le courrier Major d'Eſpagne : mais ledit Sieur de la Varenne, ſoit par vanité ou autrement, ne s'étant pû empêcher de publier les cauſes de ſon voyage, & faire le grand Ambaſſadeur, & Dom Bernardin l'ayant reçû comme tel avec grand apparat & peu de paroles ſubſtantielles, cela penſa cauſer de grandes alterations, du côté d'Angleterre, des Provinces-Unies & des Princes d'Allemagne alliez de la France ; & y eut grande peine à les diſſuader qu'en ce voyage le Roi n'eût eu deſſein de traiter (ſans eux ni leur ſçû) quelque choſe avec le Roi d'Eſpagne ſur le point de ſa Catholicité, afin de ſe ſéparer d'eux après & de les abandonner.

La troiſiéme affaire, fut que les peu-

ples de Paris ayant goûté quelque petite liberté d'aller voir ce qu'ils appellent leur lieu à l'entour de Paris, pendant la conference de Suresne,(pour laquelle tenir plus librement, l'on avoit fait une Tréve de quelques deux lieuës à la ronde) l'avoient trouvée si douce, que voyans le Roi fait Catholiq..., ils ne laisserent jamais Monsieur de Mayene en repos, qu'il n'eût requis du Roi (sans y ajoûter de Navarre) une Tréve generale, au moins pour six mois, laquelle ayant été par lui demandée, & le Roi ayant assemblé son Conseil sur cela, il y eut quasi autant de contestations qu'il en fut fait lors de la demande pour la liberté du Commerce, à cause que Monsieur de Mayenne ne voulut jamais consentir qu'il fût nommé comme Roi en l'instruisant d'icelle, disant, que les peuples s'y opposoient formellement. Néanmoins plusieurs, & le Roi même, se laissant aller aux raisons que vous alleguiez toûjours, qu'au nom de Dieu il se fist voir au peuples de Paris & à tant de Députez qu'il y avoit là assemblez sous la couleur de leurs Etats prétendus, & leur usât de ses gentils discours, civilitez & formalitez accoûtumées, lesquelles infailliblement produiroient bien-tôt quelque mutation

en

en leurs cœurs, finalement elle fut accordée pour trois mois, & publiée au commencement d'Août mille cinq cens quatre-vingt treize; & dès le lendemain ou deux jours après, il arriva une si grande affluence de peuple, Noblesse & autres gens de qualité de la Ligue à Saint Denis, que l'on ne se pouvoit quasi tourner par les ruës, lesquels ne pouvans quasi encore ajoûter foi à ce que l'on publioit de la conversion du Roi, cherchoient des lieux de tous côtez dans l'Eglise Saint Denis & sur les chemins du logis du Roi, en icelle, (car le Roi la voulut allonger exprès pour les contenter) afin de le voir à la Messe, ou pour le moins en passant pour y aller, tous lesquels ne l'eurent pas plûtôt vû avec sa bonne mine, que depuis les plus grands jusques aux plus petits, (fort peu exceptez) ils ne criassent, *Vive le Roi*, avec acclamations, levans les mains au Ciel; & une infinité (sur tout les femmes) jettoient des larmes de joye, & crioient sans cesse: Hé! Dieu le benie, & le veüille bien-tôt amener en faire autant dans notre Eglise Notre-Dame: lui donnant mille loüanges, & prians Dieu pour sa prosperité, bonne & longue vie. Sur quoi vous prîtes occasion de vous arrêter,

d'autant que vous marchiez devant le Roi, pour lui dire : Hé bien ! Sire, que vous en ſemble de ce peuple que l'on diſoit ne vouloir pas vous accorder la qualité de Roi dans l'inſtrument de la Treve ? Ne reconnoiſſez-vous pas bien maintenant qu'il n'y a jamais penſé ; puiſque ſi librement il vous l'a donnée par acclamations publiques, benedictions & larmes de joye : ce qui lui en cauſoit une ſi grande en lui-même, que quaſi les larmes lui en venoient aux yeux : & continuerent, les viſites de ces Pariſiens, tant que le Roi fut à S. Denis.

Il s'en alla quelques jours après à Champs ſur Marne, pour viſiter le Fort Gournay ; de là à Brie-Comte-Robert & à Melun, où pendant ſon ſejour il eut des avis que les Jeſuites, Capucins & autres zelez Religieux pratiquoient des perſonnes pour entreprendre ſur ſa vie ; & de fait, trois jours après il arriva un Gentil-homme de Lyon, qui avertit S. M. que pour certain, un homme étoit parti de Lyon reſolu de le tuer, ainſi que lui avoit dit un Eccleſiaſtique, auquel ce méchant garnement s'en étoit confeſſé ; & le deſigna ſi bien par la taille, les habits & les traits de viſage, que deux jours après il fut pris, & enſuite con-

convaincu du crime & défait par Justice : dont le Roi s'émût aucunement, si bien que vous lui venant peu après demander congé de faire un voyage à Bontin pendant la Tréve, prenant pour sujet d'icelui, que vous y aviez pour cinq ou six mille écus de bled à vendre, après qu'il vous l'eût permis & prié de revenir bien-tôt, il vous dit : Mon ami, est-ce pas une chose étrange de la malignité des cœurs des hommes, que d'en voir qui font profession d'être Religieux, ausquels je ne fis jamais de mal ni n'en ai la volonté, qui attentent journellement contre ma vie ? L'on m'avoit tant de fois dit que me faisant Catholique, toutes ces mauvaises volontez cesseroient, & que Monsieur de Mayene & ses parens n'attendoient que cela pour me reconnoître; mais je commence à voir qu'il y a dans leurs cœurs plus d'ambition & d'avarice que de Religion & de Justice ; mais à votre retour nous y verrons plus clair & vous en dirai davantage. Et sur cela vous étant séparé de lui, vous fistes venir Madame votre femme, & vous en allâtes à Bontin où vous trouvâtes quantité de bleds à vendre, desquels le debit étoit fort bon, à cause de la liberté que donnoit cette Tréve de commercer dans les

grandes Villes, lesquelles instruites par les necessitez & disettes passées, tâcherent à se munir de sorte qu'elles n'y retombassent plus. Mais vous n'eûtes pas pas loisir d'être long-tems Marchand de bled : car à peine en eûtes vous vendu pour deux ou trois mille écus, (que l'on vous payoit tout en pistoles) que le Roi vous envoya une Lettre écrite de sa main, dont la teneur étoit telle.

Mon ami, je ne vous avois donné congé que pour dix jours, & néanmoins il y en a déjà quinze que vous êtes parti; ce n'est pas votre coûtume de manquer à ce que vous promettez, ni d'être paresseux; partant revenez vous en me trouver; c'est chose necessaire pour mon service, tant pour voir des Lettres que Madame de Simiers & un nommé la Fond(qui à mon avis est celui de qui vous sçaviez des nouvelles durant notre grand Siége) vous écrivent de Roüen, lesquelles sont en chiffres; & par si peu que nous en avons pû déchiffrer, (car je les ai fait ouvrir) nous jugeons qu'elles importent à mon service. Il y en a encore une d'un nommé Desportes qui demeure à Verneüil, lequel vous prie de lui mander s'il sera le bien venu pour vous parler d'une chose dont vous conferâtes une

une fois enſemble à Evreux dans votre Abbaye de Saint Taurin que le feu Roi vous donna. J'ai auſſi pluſieurs choſes à vous dire, & s'en preſente tous les jours une infinité ſur leſquelles je ſerai bien aiſe de prendre vos avis, comme j'ai fait ſur beaucoup d'autres, dont je me ſuis bien trouvé: partant, partez en diligence, & me venez trouver à Fontainebleau: Adieu. Ce troiſiéme Septembre mille cinq cens nonante-trois.

Ayant lû cette Lettre, auſſi tôt vous reſolûtes de laiſſer Madame votre femme, pour achever la vente de vos bleds & de mettre ordre à vos affaires, & vous acheminâtes à Fontainebleau, où à votre arrivée le Roi vous dit: Depuis que je ne vous ai vû, j'ai bien appris des nouvelles, & connu qu'il y en a beaucoup qui me font bonne mine, & veulent que l'on les tienne pour bons François, qui ont toute autre choſe dans le cœur; mais il n'en faut pas faire le ſemblant, & s'en ſervir comme l'on pourra. Et ſur cela vous baillant les Lettres que l'on vous écrivoit, vous dit: voilà venir forces gens qui ne ſont pas trop contens, quand ils voyent que je vous entretiens longtems, craignans que vous ne me parliez de la Religion & des deſordres de lEtat, à

à cause d'une grande Lettre que vous m'en écrivites un jour, dont ils ont eu quelque vent, encore que je la misse au feu deux jours après l'avoir reçûë : partant allez vous en essayer à déchiffrer tout ce que l'on vous écrit, & je dirai aux principaux de ceux qui viennent, que je vous parlois de ces Lettres : & une autre fois je vous entretiendrai plus à loisir.

CHAPITRE VII.

Affaires d'Etat.

PLusieurs particularitez assez remarquables s'étoient passées dans les affaires, dont nous n'avons fait aucune mention : toutefois notre memoire nous en fournissant pour le present, de quelques-unes que vous racontiez lors aux Sieurs de Choisy, Bois-breüil & à l'un de nous quatre, nous les reprendrons de plus loin, & vous ramentevrons ce que nous en avons retenu, & nous semble qu'elles commençoient ainsi.

Lorsque durant la vie du Prince de Parme, & qu'avec une grande armée il se préparoit à entrer pour la troisiéme fois en France, afin d'y faire proceder à l'é-

lection d'un Roi tel qu'il plairoit au Roi d'Eſpagne, ſon Maître, de nommer; l'on avoit, ſelon ſon deſir, fait aſſigner une Aſſemblée d'Etats à Reims, afin qu'au même tems de la nomination de ce Roi imaginaire, il y pût être ſacré; mais après que ce Prince fut mort, & ſon armée toute diſſipée, Monſieur de Mayenne fit changer cette Aſſemblée, & ordonner qu'elle ſe tiendroit à Paris, qui la demandoit inſtamment, & les Miniſtres du Pape & du Roi d'Eſpagne auſſi; où en même tems néanmoins que les Députez des Provinces furent arrivez, diverſes humeurs & fantaiſies commencerent à travailler les eſprits de ceux qui compoſoient ce grand corps Anarchique; chacun des principaux d'icelui formant des deſſeins & forgeant des deſirs à part & differens des autres: a ſçavoir le Pape, ſes Nonces & Legats d'une façon; le Roi d'Eſpagne & ſes Miniſtres d'un autre; & les Ducs de Savoye, de Lorraine, de Mayenne, de Nemours, de Mercœur, de Guiſe & autres chacun à ſa mode; & la Ville de Paris, y compris le Parlement, à la ſienne auſſi: nul deſquels ne pouvoit faire executer ſon projet ſans la deſtruction de tous ceux des autres. Leſquelles contrarietez commencerent à paroître

D v man-

manifeſtement, lors de la propoſition qui fut faite pour tenir une Aſſemblée ou Conference à Sureſne, entre des perſonnages notables & tous Catholiques, de la part du Roi & de ceux de la Ligue; en laquelle quoiqu'il ne s'y reſolût rien d'important, néanmoins une petite Tréve dont il fut auparavant convenu pour la facilité d'icelle, fut trouvée de ſi bon goût par le peuple de Paris, que le deſir d'une plus longue & de plus grande étenduë lui demeura toûjours fiché en l'eſprit, voire s'augmenta juſqu'à celui d'une Paix generale: tellement que dès cette heure-là, les diviſions s'accrûrent de ſorte entre tant de diverſes têtes remplies d'ambition, qu'ils ne purent jamais plus depuis convenir à un même deſſein, & ne firent quaſi plus rien que par boutades & à bâtons rompus: le Comte de Mansfeld même, qui fut envoyé au défaut du Prince de Parme, avec une grande armée en France, n'ayant jamais oſé paſſer plus avant que Noyon.

Et quoique le Duc de Feria, Dom Inigo de Mandoſſe & Jean-Baptiſte de Taxis paſſaſſent juſques à Paris, pour fortifier l'entremiſe de Dom Diego d'Ibarre, ſi ne pûrent-ils beaucoup avancer en leurs deſſeins, n'étant pas ſecondez par

par de puiſſantes armes, ni abondance de deniers; & euſſent encore beaucoup moins fait, ſans un voyage que le Roi fit à Tours, & le Siége qui fut mis devant Selles avec mauvais ſuccès, (leſquels cauſans l'abſence du Roi, donnerent moyen au Comte de Mansfeld d'aſſiéger & prendre Noyon, ce qu'il n'eût oſé entreprendre ſi le Roi eut été ſeulement à Compiegne) & les nouvelles qui leur arriverent d'Italie que le Pape ayant ſçû que le Cardinal de Gondy & le Marquis de Piſani étoient envoyez vers lui de la part du Roi non encore Catholique, leur avoit fait faire défenſes d'entrer dans l'Etat de Rome. Auſſi ces petites défaveurs aux affaires du Roi leur donnerent telle hardieſſe de propoſer le mariage de l'Infante, avec le Royaume de France & Monſieur le Cardinal de Bourbon conjointement, duquel il fut dreſſé des articles, iceux ſignez & envoyez à l'Abbé de Bellozane pour les faire voir & approuver audit Sieur Cardinal; non qu'ils euſſent intention de les executer, mais ſeulement pour ſervir d'occaſion audit Sieur Cardinal, de ſe ſéparer du parti du Roi, & enſemble avec lui Monſieur le Comte de Soiſſons, Meſſieurs les Ducs de Nevers & de Longueville & pluſieurs au-

tres Catholiques, lesquels l'on disoit être liez d'intelligence ensemble. Mais ces écrits & deliberations n'étans pas dans les cœurs des principaux Chefs de la Ligue également, elles ne pûrent aussi être tenuës assez secrettes, ni ménagées comme il étoit requis, ni avoir leurs suites necessaires; tellement qu'elles produirent, en la plûpart, des effets tous contraires à leurs attentes; ausquels commença de donner mouvement l'Arrêt du Parlement dont a été parlé ci-devant, lequel étant bien-tôt après suivi de la conversion du Roi, les desseins de tous les grands Chefs de la Ligue se trouverent encore plus contrarians que jamais: chacun songeant à traiter séparément afin de rendre ses conditions plus avantageuses, comme il a depuis été sçû de la plûpart d'eux. Car quoiqu'ils eussent pour la plûpart protesté qu'il n'y avoit que la seule créance erronnée du Roi, qui les empêchât de donner la Paix à la France par une entiere & absoluë reconnoissance de sa Royauté, néanmoins quand ils sçûrent que l'on parloit à bon escient de sa conversion, ils en reçûrent un déplaisir extrême, & firent (tant les Ministres du Roi d'Espagne qu'eux) tout ce qui leur fut possible pour en empêcher

cher l'effet, jufques à lui faire donner (par perfonnes tierces interpofées, & qu'en tout cas l'on pourroit defavoüer) des efperance de traiter avec lui à certaines conditions où il ne feroit point parlé de Religion. Et quoique les Sieurs de Villeroy, de Bellievre, Jeannin, Belin, Zamet & autres qui vouloient être tenus pour pacifiques dans le parti du Roi, fe montrer amateurs de l'Etat, & favorifer la legitime Royauté, lui affûraffent toûjours que fa converfion feroit fuivie d'une generale reconnoiffance; néanmoins l'on fçût depuis par le moyen d'une dépêche que le Cardinal de Plaifance avoit faite au Pape, laquelle fut prife vers Lyon, & apportée à Sa Majefté, qu'en même tems que lefdits de Villeroy & Jeannin faifoient faire tant de belles proteftations, voire feulement deux jours avant fa profeffion Catholique, il s'étoit tenu un confeil fecret très-folennel de tous les Miniftres du Pape & du Roi d'Efpagne & de tous les principaux Chefs de la Ligue, ou des Députez des Ducs de Nemours, Mercœur & autres qui étoient abfens; auquel il fut fait un ferment general entre les mains du Legat du Pape, fur l'Hoftie, la Croix & l'Evangile, avec plufieurs execrations, de

de maintenir à toûjours la Ligue Catholique, & de ne s'en séparer jamais pour quelque cause & occasion que ce pût être, qu'il n'y eût eu un Roi élû & reconnu de tous, qui fût agréable à celui d'Espagne; & de n'entrer jamais en aucun accord, traité, convention ni communication avec le Roi ni les siens, quelque profession qu'il pût faire de la Religion Catholique, & preuve d'une vraie conversion qu'il donnât, & autres semblables conditions, dont il étoit bien difficile que les Sieurs de Villeroy & Jeannin fussent entierement ignorans, comme ils le voulurent feindre lors qu'étant l'un d'eux venu trouver le Roi à Fontaibleau (lui étant déjà Catholique) pour continuer à donner de belles paroles, il leur fit voir cette dépêche du Legat pleine de choses contraires aux assûrances qu'ils lui vouloient faire prendre, & notamment l'original ou copie signée du Legat, de cet execrable serment ci-dessus dit. Aussi la suite des affaires a-t'elle témoigné que tous ces gens-là n'eurent jamais inclination à servir le Roi, & que ce qu'ils en ont fait depuis, n'a été que par la vive force, & pour se voir abandonnez des peuples; dequoi il se pourroit alleguer une infinité d'exemples que nous

nous avons vûs depuis. Mais pour éviter prolixité, nous nous contenterons de ceux qu'en donnerent le Sr de Villeroi, son fils & ceux qui dépendoient de leurs volontez, que nous avons choisis exprès, pour ce qu'il étoit un de ceux qui de mines & de paroles, montroient plus de sincerité & d'affection au Roi & à l'Etat; & néanmoins quoique le Roi eût fait profession de la Religion Catholique; eût envoyé à Rome Messieurs de Nevers, Cardinal de Gondy & Marquis de Pizani, pour reconnoître le Pape & lui prêter l'obéïssance; qu'il eût été fait une Tréve pour trois mois; que le Sieur de Villeroy en eût obtenu la prolongation particuliere pour lui & pour son fils pour deux autres mois, voire en eût poursuivi la continuation encore pour trois mois; (laquelle néanmoins il ne pût obtenir) que les armes à la fin d'icelles Tréves, se fussent reprises de tous côtez; que le Roi eût été solennellement sacré à Chartres; que les Sieurs de Vitry & de la Chastre, & les Villes de Meaux, Orléans & Bourges & ce qui en dépendoit, eussent reconnu le Roi; que ceux de la Ville de Lyon se fussent saisis de Monsieur de Nemours, & traité avec Sa Majesté; qu'elle eût fait une declaration pour

pour recevoir dans un mois, tous ceux qui voudroient rentrer dans ſa legitime obéïſſance, avec proteſtation d'être privez de toute grace s'ils laiſſoient paſſer ce tems-là : ſi eſt-ce que ledit Sieur de Villeroy ne voulut jamais permettre que ſon fils ni ceux qui dépendoient de lui, ſe rangeaſſent à leur devoir, quoique les Places qu'ils tenoient, ne valuſſent que fort peu de choſe : mais au contraire il fit tant par menées & l'intervention de ſes amis de Cour qui connivoient de long-tems avec lui & en avoient reçû pluſieurs courtoiſies durant les guerres, qu'il obtint une Tréve particuliere de trois mois pour lui, ſon fils & ceux qui dépendoient de lui, laquelle encore il voulut faire approuver à M. de Mayenne, afin de nager tant qu'il pourroit, entre deux eaux, qu'ils pûſſent tous deux vivre comme neutres entre les deux partis, & ne ſe trouver obligez de s'expoſer aux dangers, ni en venir à l'experience des armes, juques à ce que voyans Beauvais, Amiens, Abbeville, Paris & Roüen rendus, ils ménagerent ſi bien leurs temporiſemens, (par le moyen du Sieur du Pleſſis qui étoit fort ſon ami, & du Sieur de Sancy qui avoit lors tout credit auprès du Roi, à la fille duquel auſſi il maria ſon fils) qu'ils

qu'ils ne reconnurent tous deux le Roi, qu'en ce faiſant acheter bien cherement : d'autant qu'il eût l'argent de la recompenſe de ſa charge, & encore après, la charge de Secretaire d'Etat : ce que nous avons mis ici par prévention de tems, pour faire voir que non les bonnes volontez & inclinations d'autrui, mais le ſeul courage, la vertu & la fortune du Roi, aſſiſté des benedictions du Ciel, ont été les uniques cauſes de ſes proſperitez & de la ſplendeur où il a mis cet Etat.

CHAPITRE VIII.

Affaires Militaires & d'Etat.

PEndant votre voyage à Bontin, & le ſejour que le Roi fit à Melun & à Fontainebleau, il s'étoit tenu encore deux Conferences à Andreſy & à Milly, deſquelles nous ne diſons rien, d'autant que vous ni eûtes nulle part, à la fin deſquelles le Roi s'en alla à Mante, & de là à Dieppe pour aſſiſter le Sieur de Bois-rozé, auquel Monſieur de Villars, durant une ſi douce Tréve, menoit une fort dure guerre, dont nous avons eſtimé vous devoir

devoir ramentevoir les motifs, tant pour ce que depuis vous vous mêlates des affaires de ce Fort de Fescamp dont il étoit lors question, & vous pensa être cause d'un grand accident quand vous fîtes quelque tems après, le traité de Roüen, & que Bois-rozé fut depuis un des Gentils-hommes de votre suite & votre Lieutenant en l'artillerie, que pour ce qu'en cette narration il s'y rencontrera plusieurs accidens notables & dignes de n'être pas oubliez.

Vous vous souviendrez donc, Monsieur, (afin de prendre les choses dés leur origine) comme Monsieur de Biron assiégea & prit le Fort de Fescamp sur ceux de la Ligue, dans lequel s'étant trouvé le susnommé Sieur de Bois-rozé, avant que d'en sortir, il remarqua si bien sa situation Maritime & toutes les avenuës d'icelle, qu'il se forma dès lors en l'esprit un dessein de la pouvoir reprendre un jour. Et de fait, ayant pratiqué depuis deux soldats, qu'il trouva moyen de faire jetter parmi ceux de la garnison, & les ayant bien instruits de ses intentions, il fit une entreprise sur ce Fort par un moyen que chacun eût estimé impossible, si l'execution n'eût verifié le contraire; d'autant que le lieu par

où il la designa, est un rocher haut de cent toises, coupé en precipice, le pied duquel étoit ordinairement baigné des vagues & flots de la mer de plus de deux toises de haut, reservé quatre ou cinq fois l'année, au tems des plus basses marées, que durant quatre ou cinq heures seulement, quelquefois la nuit & quelquefois le jour, la mer laisse quinze ou vingt toises de diametre à sec au pied d'icelui : l'une desquelles opportunitez ledit Sieur de Bois-rozé ayant choisie, & fait accommoder auparavant un gros cable (qu'il vous à fait voir plusieurs fois depuis à Roüen) de hauteur convenable pour le roc qu'il vouloit gravir, & à icelui d'espace en espace fait faire des nœuds pour se tenir des mains, & des étriers de corde avec de petits bâtons, pour y apposer les pieds, il rassembla cinquante soldats des plus déterminez de sa connoissance, la plûpart Matelots, qui grimpent aux Hunes, lesquels il avoit éprouvez en plusieurs perils, & avec iceux s'embarqua dans deux Chaloupes & vint une nuit (qui par bonne fortune se rencontra fort noire) aborder au plus près de ce roc que la basse marée lui pût permettre, sur le haut duquel l'un des deux soldats de la Garnison qu'il avoit gagnez,

logeoit

logeoit ordinairement, comme en un lieu dont l'on ne se fût jamais defié, & depuis six mois avoit accoûtumé de s'y rendre la nuit à toutes les basses marées pour y entendre le signal, auquel il jetta aussi-tôt un menu cordeau de longueur suffisante, au bout duquel fut soudain attaché celui du gros cable que le soldat tira incontinent à mont, & ayant attaché une agraffe de fer qui y étoit à l'entre-deux d'une Canonniere avec un gros levier, aussi-tôt le Sieur de Bois-rozé fit monter l'un des deux Sergens de ces cinquante, auquel il se fioit le plus, & l'ayant fait suivre par tous les autres, il monta lui-même le dernier afin que nul ne s'en pût dédire, & qu'il leur servît de chasse-avant. Or pendant le tems qui s'étoit employé à tous ces mysteres, à s'agencer tous cinquante sur cette corde & à monter les uns après les autres avec leurs armes qu'ils s'étoient liées au corps, la marée avoit commencé de revenir, voire étoit déjà montée près de six pieds contre ce rocher que ledit Sieur de Bois-rozé & ses cinquante soldats n'étoient encore qu'à la moitié d'icelui. Étant donc ainsi pendus & comme enfilez à ce cable, il ne leur restoit plus nulle esperance de salut que par la prise de la Place, de

de laquelle Bois-rozé pour ſon regard, ayant un courage intrepide & reſolu à mourir ou s'en rendre maître, ne doutoit nullement, lorſque ſon Sergent qui montoit le premier (ſoit à cauſe de l'extrême hauteur où il étoit parvenu, ſoit pour le grondement & tintamarre furieux que demenoient les flots & vagues impetueuſes de la mer contre cette roche biſe) commença de s'éffrayer & à dire qu'il n'étoit plus en ſa puiſſance de monter plus haut, & que la tête lui tournoit : ce qui étant rapporté de bouche à autre juſques audit Sieur de Bois-rozé, & lui voyant que quoiqu'il lui eût pû mander, il n'avançoit point, il prit reſolution d'y aller lui-même, & ainſi paſſant par deſſus les corps & les têtes de tous ſes compagnons ſuſpendus en l'air, il parvint juſques à lui & le raſſûra aucunement, & puis le poignard à la main le contraignit de continuer à monter, tant qu'enfin le jour étant fort prochain, ils entrerent tous cinquante ſur ce haut rempart ſans aucun inconvenient, bruit ni alarme, où étant reçûs par ces deux ſoldats & connoiſſans tous les aitres & avenuës du Fort, ils ſurprirent facilement le Corps de garde, & les ſentinelles qui étoient de l'autre part
de,

devers le Bourg (ne se faisant d'ordinaire nulle garde du côté de la mer, à cause de l'extrême hauteur du rocher qui le faisoit estimer du tout inaccessible) & les ayant taillez en piéces, ensemble tout ce qui vint piéce à piéce au secours, il se rendit finalement maître de ce Fort, dequoi il avertit aussi-tôt Monsieur de Villars, tant afin qu'il lui envoyât gens pour se saisir du Bourg & le pouvoir garder, que pour s'assûrer du Gouverneur de la Place, qui étoit dans l'étendue de sa Charge.

Mais étant quelque tems après entré en mauvais ménage avec lui & encore plus avec le Commandeur de Grillon, craignant que l'un ou l'autre le privât de ce qu'il s'étoit acquis avec tant d'industrie, de labeur & de peril, il se donna du tout au Roi environ le tems de sa conversion, & ne reconnût plus les mandemens dudit Sieur de Villars: dequoi étant entré en extrême colere, il l'envoya investir, logeant des troupes aux environs de sa Place qui l'incommoderent de sorte, qu'il fut contraint de recourir au Roi & lui demander secours, lequel, à cette occasion, s'achémina promptement à Dieppe, & puis s'en alla loger à Saint Vallery en Caux, auquel lieu arriva Monsieur

ſieur de Belin, de la part de Monſieur de Mayenne, pour lui remontrer que l'aſſiſtance par lui donnée au Sieur de Boisrozé, étoit une pure infraction de Tréve, qui ſeroit cauſe de la faire rompre part tout: ce qui ne lui ſembloit pas à propos pour pacifier le Royaume: mais au contraire la devoit prolonger encore de trois mois, outre les cinq accordez en deux fois, d'autant qu'il lui falloit encore ce tems pour le voyage de Monſieur le Cardinal de Joyeuſe à Rome, & celui du Sieur de Mont-peſat en Eſpagne, avant le retour deſquels il ne pouvoit pas abſolument diſpoſer de lui. Mais le Roi qui ſe ſouvenoit de la dépêche du Legat de Plaiſance au Pape, & du beau ſerment fait entre ſes mains, dont il a été fait mention ci-devant, après vous avoir parlé de tout cela à part, & en plein Conſeil à quelques autres èſquels il ſe confioit le plus, il rejetta l'une & l'autre propoſition du Sieur de Belin; & s'étant avancé vers Canny, Valle-mont, Gonde-ville, Baulebec & Etretal, il contraignit les troupes du Sieur de Villars de ſe retirer, & pourvût aux choſes neceſſaires pour la conſervation du Fort de Feſcamp.

Pendant ces démêlemens d'affaires,

vous

vous écrivites à Madame de Simiers & au Sieur de la Fond en réponses de leurs Lettres ci-devant dites: mais ils vous manderent que cet accident de Fescamp avoit tellement alteré l'esprit de l'homme dont ils vous avoient écrit, qu'il falloit remettre l'entre-vûë proposée de vous & de lui en une autre saison, laquelle étant venuë, ils ne manqueroient de vous en donner avis.

Quelques jours après, le Roi s'en retourna vers Mante, auquel lieu ayant été averti que Monsieur de Vitry étoit resolu de le reconnoître pour Roi dans Meaux, il s'achemina vers Lagny afin de le fortifier en sa déliberation, & l'assister s'il en avoit besoin; & furent, les choses, si bien conduites que ledit Sieur & sa Place sans aucun inconvenient, se remirent le premier jour de l'an mille cinq cens quatre-vingt quatorze, en l'obéïssance de leur vrai Roi, lequel, à cette occasion, entreprit le Siege de la Ferté-Milon, où vous sejournâtes quelques jours, duquel lieu pour ce que le Roi ne vous voulut pas donner congé pour aller jusques à Bontin, vous mandâtes à Madame votre Femme quelle s'en vînt à Montreau, & que vous l'iriez voir en ce lieu-là, pour ce que le Roi vous avoit destiné

pour

pour aller voir faire la Montre à quelques Suisses, & que de là vous feriez passer à Mante, par le moyen d'un passe-port ou autrement. Mais le jour même quelle arriva dans Montreau, & deux auparavant celui de la Monstre des Suisses, il arriva deux choses qui vous empecherent de suivre votre dessein: l'une, que Monsieur le Comte de Chaligny qui étoit venu en l'armée du Roi avec passe-port, pour de là passer jusques à Paris, lui ayant demandé quelque Gentil-homme de qualité des siens pour le conduire jusques là, & ayant en même tems montré au Roi des Lettres que vous aviez nouvellement reçûës de Madame de Simiers & de M. de la Fond, par lesquelles avis vous étoit donné que l'homme dont ils vous avoient auparavant écrit, étoit remis en bonne posture, & que si vous vouliez venir en ces quartiers-là, & leur donner avis du lieu où vous feriez, vous en verriez des preuves, S. M. resolut aussi tôt de vous faire partir, & se servir de l'occasion du Comte de Chaligny pour faciliter votre passage sans détour: de sorte que vous le conduites à Paris où vous vîtes Mr de Mayenne, & de là vous en allâtes à Mante & à Louviers, puis à la mai-

ſon d'un nommé le Sieur de Saint Bonnet à deux lieuës de Roüen, d'où ayant écrit à ceux que beſoin étoit, l'on vous vint le lendemain querir toute la nuit, & fûtes mené avant le jour, au Fort Sainte-Catherine, où le Capitaine Boniface vous fit trés-bonne reception & magnifique traitement juſques au ſoir, que Monſieur de Villars lui ſeul ſans avoir amené qu'un laquais avec lui, vous vint voir : & après vous avoir entretenu deux heures, s'en retourna coucher à Roüen, étant demeurez fort ſatisfaits l'un de l'autre : & ſe paſſa tout cela comme en cachette, & ſans que vos gens même (reſervé un valet de chambre que vous menâtes ſeul avec vous) ſçûſſent ce que vous étiez devenu, tant pource que M. de Villars ne vouloit pas que l'on ſçût encore qu'il traitât avec le Roi, que pource que pluſieurs Gouverneurs des Villes de Sa Majeſté qui profitoient du trouble & parmi les rebellions des grandes Villes, euſſent traverſé votre négociation, comme ils n'y manquerent pas lorſqu'elle fut connuë, ainſi qu'il ſe dira ci-après.

Vous ſejournâtes cinq jours dans le Fort Sainte-Catherine, pendant leſquels il ne s'en paſſa un ſeul que Monſieur de Villars

Villars ne vous vînt entretenir, ſon principal ſoin & ſa plus grande peine conſiſtant à pouvoir découvrir par vos diſcours, s'il y avoit entiere ſûreté à traiter avec le Roi, & ſujet de ſe fier en ſa foi & en ſa parole, de laquelle vous lui parlâtes de ſorte, que vous lui fiſtes eſtimer pour inviolable : & cette créance univerſelle ſuivie de continuels effets, a été la principale cauſe de l'établiſſement du Roi.

Et ſur telles preſuppoſitions vous étant concertez & entierement éclaircis, vous de ce qu'il pouvoit deſirer, & lui de ce qu'il pourroit obtenir, vous vous en retournâtes trouver le Roi à Chartres (où il ne faiſoit que d'arriver pour s'y faire ſacrer) à deſſein de vous en retourner incontinent à Roüen, avec pouvoir en forme, pour conclurre le Traité.

CHAPITRE IX

Affaires Domeſtiques.

DUrant votre ſejour à Chartres, il ſurvint deux affaires très importantes, & leſquelles (le Roi n'eſtimant pas les

voir terminer à ſon contentement ſans votre entremiſe) vous retinrent près de lui dix ou douze jours plus que vous ne penſiez : lequel ſéjour fut cauſe de grands accidens pour vous, comme il ſe verra ci-après.

La premiere fut le racommodement de Meſſieurs le Comte de Soiſſons & Duc de Montpenſier, entre leſquels il paroiſſoit des haines & animoſitez provenuës des envies & jalouſies que l'on voit ordinairement entre les grands Seigneurs de même condition, & particulierement à cauſe des prétentions qu'ils avoient à mêmes Gouvernemens & à même Maîtreſſe, chacun d'eux prétendant de parvenir au mariage de Madame, ſœur du Roi, le premier comme ſe tenant plus favoriſé d'elle, & l'autre pour être plus agréable au Roi, & ſur tels ſujets avoient-ils été pluſieurs fois prêts d'en venir aux mains : mais la partie ſe fût trouvée mal faite alors, d'autant que l'un à cauſe de ſes grands biens, de ſon Gouvernement, & qu'il étoit plus aimé du Roi, ſe trouvoit, au tems de ce Sacre, accompagné de quatre ou cinq cens Gentils-hommes, & l'autre (ayant peu de moyens & peu de faveur auprès du Roi, à cauſe de ſa derniere eſcapade durant le Siege de Roüen

Roüen, qu'il ne se passoit point une saison entiere qu'il n'en renouvellât quelque autre, & qu'il n'avoit nulles Places, ni Gouvernemens) n'étoit suivi que de dix ou douze Gentils-hommes ; & néanmoins sa naissance & son haut courage, lui faisoient tenir des langages tous tels que s'il eût eu forces égalles : ce qui travailloit grandement l'esprit du Roi, lequel sçachant que Monsieur le Comte de Soissons avoit lors grande créance en vous, (laquelle les choses qui se passerent, vous firent perdre tout à fait, voire firent qu'il vous piquota toûjours depuis) & en Monsieur du Perron Evêque d'Evreux, il vous ordonna tous deux pour travailler à cette reconciliation, laquelle après mille peines & contestations qui seroient trop longues & ennuyeuses à déduire, (étant envelopées de plusieurs contrarietez, opiniatretez & raisons fondées sur le vent) vous fites enfin, sinon en effet & dans le cœur(car il en eut fallu ôter les causes, ce qui n'étoit pas en vos puissances) à tout le moins en apparences exterieures, en paroles & embrassades d'accord devant le Roi, lequel se contenta de cela, tant pour ce qu'il jugeoit bien qu'il étoit impossible d'obtenir davantage, que pour ce qu'il

vouloit vous employer en une autre affaire qui lui tenoit encore plus au cœur, qui fut la ſeconde, qui vous retint à Chartres. Mais afin de la mieux éclaircir, nous reprendrons ſuccintement ce qui a été ci-devant dit du voyage de Mr le Comte de Soiſſons en Bearn, pour épouſer Madame, ſœur du Roi, malgré lui ; & quoique Sa Majeſté y eût pourvû, comme il a été dit, néanmoins ſi ne pût-il empêcher que par le moyen de la Comteſſe de Guiche (laquelle étoit irritée contre lui & ſe plaiſoit à le fâcher, pour ce que l'ayant aimée, non ſeulement il ne l'aimoit plus & en aimoit d'autres, mais même encore avoit honte à cauſe de la laideur où elle étoit venuë, que l'on dit qu'il l'eût aimée) ils ne ſe viſſent & ne s'entredonnaſſent des promeſſes de Mariage, leſquelles le Roi deſiroit non ſeulement de retirer, mais auſſi leur faire bailler une déclaration qu'ils ſe quittoient l'un l'autre, & revoquoient toutes les promeſſes qu'ils s'étoient faites tant de bouche que par écrit ; & avoit, le Roi ; une telle paſſion à cette affaire, pour ce que quelques malins lui avoient mis en tête, que ce Mariage mettroit ſa vie en danger, s'il en venoit des enfans, que vous ne l'aviez jamais

mais vû parler d'affaire avec telle violence, ni en solliciter l'entremise & conclusion avec telle instance & obstination, laquelle considerant vous essayâtes plusieurs fois à vous décharger d'icelle, voyant bien les difficultez qui s'y rencontreroient, & qu'elle seroit suivie de divers & peut-être fâcheux accidens, pour lesquels éviter vous representâtes au Roi que cette affaire étoit de longue haleine & de difficile discussion, & qu'en ayant une autre en main de beaucoup plus grande importance qui étoit le Traité pour la réduction de Roüen, le Havre & autres Villes de Normandie en son obéïssance, lequel lui rendroit la plus grande & la plus riche Province de son Royaume, paisible, des conditions duquel vous étiez quasi entierement d'accord avec Monsieur de Villars, vous ne doutiez nullement de la conclusion d'icelui si vous y retourniez promptement avec les pouvoirs necessaires pour cet effet en bonne forme : mais que si cela étoit tiré en longueur, il y pourroit arriver des accidens qui détruiroient ce que vous aviez déjà si bien menagé, ou pour le moins en allongeroient grandement l'execution, ayant bien ressenti aux paroles du Sieur Boniface, que le Roi

d'Espagne & Monsieur de Mayenne devoient envoyer en bref des Députez de qualité vers Monsieur de Villars avec des promesses très-amples : & partant le priez-vous de remettre le démêlement de l'affaire de Madame sa sœur, & de Mr le Comte de Soissons, à un autre ou à une autre fois, & vous permettre d'aller achever ce que vous aviez si bien commencé, & que même croyez-vous qu'il vous faudroit passer à Verneüil, pour ce que le Sieur de Medavid n'attendoit autre chose pour traiter que votre parole, d'être bien reçû, bien traité, & assûrance que ce qui lui seroit promis, lui seroit observé par Sa Majesté. Mais nonobstant toutes vos remontrances & allegations, Sa Majesté vous dit, que l'affaire de Madame sa Sœur & de Monsieur le Comte de Soissons lui importoit plus pour le repos de son esprit, que Roüen ni toute la Normandie, les affaires generales prenans un tel train que la plûpart suivroient les exemples de Meaux, Bourges & Lyon, si-tôt qu'il seroit sacré, ne vous voulant point celer (sçachant bien que vous y garderiez le secret requis) qu'il étoit d'accord avec Monsieur de Belin, Gouverneur de Paris, & les principaux Officiers de la Ville, de la remettre en son

obéïssance

obéïssance, si-tôt qu'il s'en raprocheroit, après que cette ceremonie necessaire (pour contenter la fantaisie des plus scrupuleux) auroit été parfaite; & que cela arrivant, il ne doutoit point que Roüen n'en fît de même ; & partant vous prioit-il (toutes autres affaires laissées en arriere) d'employer tout votre travail, votre esprit, & votre industrie pour retirer les promesses de mariage que s'étoient entre-données Madame sa sœur & Monsieur le Comte de Soissons; à quoi il vous fallut obéïr, quoique vous pûssiez dire au contraire ; & afin que votre entremise fût renduë plus facile & plus efficacieuse, vous le suppliâtes de trouver bonnes, toutes les formes que vous tiendriez pour cet effet; & sur tout qu'il se gardât bien (comme vous feriez de votre part) de dire qu'il vous en eût donné aucune charge, (ce qu'il vous promit) & de plus, de ne s'offenser en aucune façon, de tout ce que vous auriez dit & fait en cette affaire jusqu'à ce qu'il en eût vû la fin: ce qu'il vous accorda.

Tellement que ne voulant point perdre de tems, de crainte que l'affaire de Roüen par la longueur d'icelui ne déperît, vous vous en allâtes sur l'heure même voir Monsieur d'Evreux, comme l'un

de vos plus intimes amis ; & encore que ſon frere ne vous fût pas ſi familier pour lors, ſi eſtimâtes-vous plus à propos de vous ſervir de lui que de l'autre, en l'artifice dont vous prétendiez uſer, qui étoit de faire ſçavoir à Madame & à Mr le Comte, par perſonnes tierces qui ne leur pûſſent être ſuſpectes, que vous ſeul ſçaviez les moyens de faire réüſſir leur Mariage : ce que vous dites audit Sieur du Perron le jeune, comme par forme de diſcours ſeulement, après avoir néanmoins tiré parole de lui qu'il n'en parleroit jamais à perſonne, pour ce que ſçachant cela de la propre bouche du Roi avec défenſe de le dire à qui que ce pût être, s'il venoit à être découvert, il croiroit aſſûrément que vous lui auriez manqué de loyauté, & partant perdriez toute la confidence en quoi vous étiez près de lui, & peut-être vous y ruïneriez du tout : en quoi ſon frere & lui perdroient plus que vous-même, les ayant choiſis pour vos plus intimes & chers amis, & pour perſonnes propres à élever aux plus hautes dignitez de l'Egliſe. Ce diſcours opera ſi bien qu'il réüſſit, comme vous vous l'étiez imaginé ; car il en parla en confidence (ce nous ſemble-t'il) à Monſieur de Courtenay, à un nommé

nommé Beaulieu-Bonin, & encore à un autre du nom duquel vous vous ſouviendrez mieux que nous, qui étoient tous trois des plus confidens de Monſieur le Comte de Soiſſons; & cela trotta ſi bien par les bouches & par les oreilles des plus intereſſez, que deux jours après allant voir Madame ſous couleur de lui dire adieu, comme ſi le Roi vous eût commandé de vous en retourner ſoudain à Roüen, elle vous fit ſi bonne chere que vous connûtes bien qu'elle avoit eſperance en vous; & cela ſe ménagea de ſorte qu'enfin la Comteſſe de Guiche, qui étoit lors tout le ſecret & tout le conſeil des deux amans, vous dit en leur preſence en vous embraſſant: Voici un homme qui vous pourroit bien aider en vos deſſeins, s'il vouloit, & le faut obliger à vous faire office en cela. A quoi Madame répondit, Monſieur de Roſny ſçait bien que Monſieur le Comte & moi, l'avons toûjours particulierement aimé; que s'il nous vouloit maintenant aider à regagner les bonnes graces du Roi mon frere, comme je ſçai bien qu'il le peut, nous en aurions tous deux de perpetuels reſſentimens. A quoi vous lui répondites: Madame, ſi je ſçavois que vous n'euſſiez point trétous de langue, & que votre

 reſolution

resolution absoluë fût de suivre en tout & par tout mes conseils, je vous dirois des secrets que vous ne sçauriez sçavoir de nul autre que de moi : mais le peril qu'il y a, si ce que je vous dirois venoit à être découvert, me fait tenir en silence & poser le doigt sur les lévres. Sur quoi vous ayant fait tout sorte de sermens, que jamais ils n'en parleroient à personne que par votre permission, vous leur dites que vous vouliez éprouver en peu de choses s'ils seroient fidelles sur beaucoup ; & partant ne leur diriez rien pour le present, sinon qu'à la verité vous sçaviez les moyens propres pour faire réüssir ce qu'ils desiroient : mais que vous ne leur diriez point encore quels ils étoient, que vous n'eussiez éprouvé durant trois jours, comment ils auroient menagé les ressorts de leurs langues, les prians de se contenter de cela pour le present. Et vous étant ainsi separé d'eux avec promesse de retarder sous quelque specieux prétexte, votre retour à Roüen, vous revintes voir Madame au bout de trois jours ; & après quelques discours faits, complimens rendus & assûrances données de ne reveler jamais nulles des paroles qui auroient été tenuës, vous lui dites ne douter nullement qu'elle n'approuvât les expediens

que

que vous aviez à lui propoſer, d'autant que vous les teniez de la propre bouche du Roi, qui vous avoit en cela déclaré le plus ſecret de ſes intentions ſur un tel ſujet; c'eſt que lui ayant depuis peu de tems tenu quelque propos touchant le Mariage d'eux deux, comme ſi vous vous fuſſiez étonné de lui voir une ſi grande averſion en l'accompliſſement d'icelui, puiſqu'il ſembloit n'y avoir rien de plus ſortable en France ni quaſi dehors, que d'eux deux, il vous avoit répondu, que ce n'étoit pas auſſi pour l'inegalité qui ſe trouvât entr'eux qu'il en reprouvoit l'alliance, mais pour ce qu'il n'y pouvoit trouver ſon contentement, ni le repos de ſon eſprit; que dès les années mil cinq cens quatre-vingt ſix & quatre-vingt ſept, il avoit bien eu ce deſir de les marier enſemble, d'autant que ſe voyant marié, ſans eſperance d'avoir des enfans, ni de ſe démarier, à cauſe de la diverſité des Religions, & par conſequent que ſa ſœur devoit être ſon unique heritiere, il deſira de lui voir des enfans de quelqu'un de ſa propre maiſon, de ſi douce humeur & agréable converſation, que l'un & l'autre l'aimaſſent comme leur Pere, & lui ſe pût confier en eux comme en ſes enfans: mais que Mr le Comte n'eût

pas-

pas plûtôt vû Madame, qu'il lui donna sujet de croire qu'il la desiroit obtenir par ses propres merites & non par sa beneficence, & qu'il étoit bien disposé d'épouser sa sœur, mais non pas son parti, ses interêts & ses volontez, comme ses desirs avoient toûjours été tels : & en vinrent, les choses, à si manifeste rupture qu'ils s'étoient separez, comme vous le sçaviez mieux que nul autre, avec de mauvaises paroles & encore pires intentions l'un envers l'autre, & lesquelles Monsieur le Comte n'avoit jamais essayé de meliorer, mais au contraire avoit toûjours fait paroître de vouloir parvenir à cet avantage, (le plus grand qu'il pouvoit esperer) contre ses bonnes graces & sans son consentement, voire n'avoit quasi laissé passer saison sans faire quelque action qui le fâchât, & lui fist connoître qu'il y avoit une antipathie naturelle entre leurs humeurs & complexions, laquelle mauvaise intelligence avoit été portée aux extrémitez par cette derniere action durant le Siége de Roüen : que néanmoins, comme il avoit l'esprit facile à se reconcilier avec un chacun, & entierement porté à oublier les plus cruelles offenses, lorsqu'il connoissoit que les mauvaises intentions étoient

étoient abſolument changées, il n'y avoit point de doute, & de cela vous en donnoit-il parole, que ſi ſa ſœur & Monſieur le Comte vouloient de leur propre mouvement, ſans artifice, ni induction de perſonne, lui parler franchement, reduire en ſon entiere diſpoſition toutes leurs volontez, remettre librement entre ſes mains toutes les promeſſes par écrit qu'il ſçavoit bien qu'ils s'étoient faites l'un à l'autre, & declarer qu'ils ſe départoient de toutes autres obligations & liaiſons verbales, devant que trois mois ſe fuſſent écoulez (après telles ſoumiſſions) il les viendroit prendre tous deux un jour lorſqu'ils y penſeroient le moins, & les choiſiſſant pour ſes enfans, les prieroit de ſe vouloir aimer l'un l'autre, le tenir pour leur Pere, & en ſe mariant enſemble épouſer les interêts de ſa perſonne & de ſon Etat, & de s'accommoder à ſes humeurs: & croyez pour choſe très-certaine, Madame, lui dites-vous, que ſi vous & Monſieur le Comte voulez ſuivre ce chemin, les effets ſeront ſemblables à tout le bien que l'on en ſçauroit deſirer.

Sur leſquelles propoſitions il ſe paſſa pluſieurs autres diſcours & conteſtations, entre Madame, Monſieur le Comte, Ma-

dame la Comtesse de Guiche & Vous, lesquelles se terminerent en une resolution de vous remettre en main les promesses qui s'étoient faites, si-tôt que ladite Comtesse de Guiche (qui les avoit eûës en dépôt) les auroit fait venir de Bearn, où elle les avoit laissées; & que cependant ils feroient conjointement la déclaration que vous aviez proposée, moyennant néanmoins que vous leur jurassiez que rien de tout cela ne partiroit de vos mains, & que vous diriez au Roi que vous vous y étiez engagé de parole sans aucune requisition de leur part, prenant (comme ils le vous dirent) telle fiance en vos paroles, que sans la sûreté d'icelles, jamais ne se fussent reduits à telles soumissions. Tellement que tout cela ainsi resolu, vous le communiquâtes au Roi, qui fit de sa part de grandes difficultez à consentir que ces promesses ne fussent pas confiées à lui-même; néanmoins le desir qu'il avoit de voir Madame sa sœur en liberté d'être mariée à un autre, lui firent passer par-dessus toutes autres considerations: & vous ayant, la déclaration, été mise entre les mains, & depuis les promesses aussi, & les ayans encore parmi vos papiers, nous avons estimé à propos de les inserer dans ces Memoires, étans telles que s'ensuit.

Nous,

NOus Catherine, Sœur unique du Roi; & nous Charles de Bourbon, Comte de Soissons, de notre pure, libre & franche volonté sans aucune induction, force ou contrainte, avons declaré & declarons par ces Presentes, toutes & chacunes les Promesses de Mariage qui pourroient être ou avoir été faites entre nous, nulles, de nul effet & valeur, en quelque forme & en quelque lieu quelles soient; avons consenti & accordé, consentons & accordons, que toutes lesdites Promesses nous soient respectivement renduës, demeurans, les choses, comme non faites & non avenuës, renonçans à tout ce que nous pourrions prétendre en vertu d'icelles, & que sans y avoir égard, chacun de nous soit libre & délié, & qu'il puisse quand & avec qui il lui plaira, faire & contracter Mariage: en témoin dequoi, & pour preuve de notre volonté & intention, nous avons signé de notre main & scellé de nos armes la presente declaration, & pour la rendre plus autentique, l'avons voulu jurer & faire en presence & ès mains de
lesquels sont soussignez avec nous: fait, &c.

Or

Or voyons nous bien que nous avons été trop longs en ce diſcours: mais il nous a ſemblé (étans, ces intrigues, de grande conſéquence)ne les pouvoir pas éclaircir avec moins de paroles, ni faire comprendre autrement, d'autant qu'elles furent les cauſes ſecrettes de toutes les broüilleries que vous eûtes depuis avec Madame & Monſieur le Comte, ainſi qu'il ſe verra par la ſuite de ces Memoires.

La ſeconde affaire qui vous fit ſejourner à Chartres, fut l'arrivée du Sieur Deſportes de Verneüil, qui vint prier Monſieur d'Evreux de prêter ſa maiſon de Condé à Monſieur de Medavid,& vous dit vouloir paſſer pour conferer enſemble & traiter de toutes les conditions de ſa reduction en l'obéïſſance du Roi : ce qui ayant été ainſi reſolu, toutes les choſes ci-deſſus dites, effectuées & en ſuite d'icelles, des apparentes reconciliations entre le Roi, Madame, Monſieur le Comte & la Comteſſe de Guiche : après avoir encore pris les intentions particulieres de Sa Majeſté ſur toutes les choſes que les Sieurs de Villars, de Medavid & autres demandoient, & fait expedier votre pouvoir en forme pour leur accorder ce que vous jugeriez à propos, ledit pouvoir étant tel que s'enſuit :

HENRY

HENRY, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre. A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront, Salut. Sçavoir faiſons, que pour la parfaite & entiere confiance que nous avons de la perſonne de notre amé & féal Conſeiller en notre Conſeil d'Etat, le Sieur de Roſny de Bethune, & de ſes ſens, ſuffiſance, loyauté, prud'hommie, experience & bonne diligence, icelui, pour ces cauſes & autres bonnes & grandes conſiderations à ce nous mouvans, avons commis, ordonné & député, commettons, ordonnons & députons par ces preſentes, pour ſe tranſporter en notre Ville de Roüen ; traiter en notre nom avec le Sieur de Villars & tous autres que beſoin ſera, des conditions & moyens raiſonnables, pour eux remettre & entrer en notre obéïſſance, comme étant leur Roi legitime, leur promettre & accorder ce qu'il verra bon être & ſelon qu'il ſçait être notre intention, de les bien & favorablement traiter, tant pour leur ſûreté & conſervation, enſemble de leurs dignitez, charges, états & biens, qu'en gratifications particulieres, ſelon qu'ils voudront bien meriter de nous & du public en cette occaſion ; & ſur ce paſſer & ſigner

ſigner tels articles & promeſſes en telle forme qu'il ſera requis & neceſſaire ; & generalement faire, traiter, convenir & accorder pour l'effet ſuſdit, tout ce qu'il appartiendra, ainſi que nous mêmes ferions ou faire pourrions ſi preſens en perſonne y étions, jaçoit que le cas requît mandement plus ſpecial qu'il n'eſt contenu en ceſdites preſentes ; par leſquelles promettons en bonne foi & parole de Roi, avoir agreable & tenir ferme & ſtable, tout ce que par ledit Sieur de Roſny ſera fait, traité, accordé & promis en notre nom touchant les choſes ſuſdites, circonſtances & dépendances d'icelles ; le ratifier & approuver, obſerver & accomplir de point en point ſelon ſa forme & teneur, & en relever & indamniſer ledit Sieur de Roſny & les ſiens : en témoin dequoi, nous avons fait mettre le ſcel à ceſdites preſentes : car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Mante, le premier jour de Février l'an de grace 1594. Et de notre regne le cinquiéme.

Signé, HENRY.

Et ſur le repli.

Par le Roi, REVOL. Et ſcelé.

CHA-

CHAPITRE X.

Affaires d'Etat.

LA route que vous prîtes pour faire votre voyage de Roüen, fut telle: vous partites de Chartres, & vous en allâtes coucher à Annet, d'autant que Madame d'Aumale vous avoit envoyé prier de lui donner lieu pour parler à vous, & que s'y confiant entierement elle avoit chose de conséquence à vous dire, y étant venuë depuis quinze jours, sous le passe-port du Roi, que vous même lui aviez fait obtenir: étant arrivé dans le Bourg avec douze ou quinze Gentils-hommes, vous vous logeâtes dans la meilleure Hôtellerie, commendâtes à vôtre Maître d'Hôtel de faire dépêcher votre souper, (cependant que vous iriez voir Madame d'Aumale) & que vous le trouvassiez prêt à votre retour. Cette princesse qui prevoyoit bien le declin du parti de la Ligue, & qui avoit de grandes necessitez en sa maison, ne manqua pas de vous rendre tous les honneurs & faire toutes les caresses accoûtumées

tumées envers ceux dont l'on penſe avoir affaire, & qui ſont en reputation d'avoir credit & autorité, & proche d'entrer en grande faveur, comme chacun jugeoit que vous étiez. Mais toutes ſes bonnes cheres, de mines & de paroles vous tournerent après à quelque incommodité; car après que pour vous entretenir plus à loiſir des affaires de ſon Mari & d'elle, & vous faire diverſes propoſitions pour le reconcilier avec le Roi, elle vous eût promené par les beaux jardins, ſalles, chambres, galleries & cabinets, voulant lui donner le bon ſoir pour vous en aller ſouper, elle vous pria & finalement importuna tant de vouloir ſouper avec elle, que craignant d'être accuſé d'incivilité ou diſcourtoiſie, vous vous y laiſſâtes perſuader, & envoyâtes tous vos Gentils-hommes ſouper, ne retenant qu'un Page pour vous ſervir à table. Mais votre ſouper fut ſi long-tems à s'apprêter, que vous croyez qu'il ne viendroit jamais, & encore après fut-il ſi maigre, ſi mal apprêté, les viandes ſi dures, le pain & le vin ſi mauvais, & le linge ſi ſale & ſi moëte que vous ne mangeâtes quaſi point; & quoiqu'une telle épreuve dût être ſuffiſante pour ne vous laiſſer plus attraper une autre fois, ſi eſt-ce que

que vous n'en profitâtes pas : car ne vous ayant jamais voulu permettre d'aller coucher au Bourg où l'on avoit tendu votre lit de camp, elle vous mît à la verité dans une chambre plus grande, plus belle & mieux marbrée que la vôtre, mais en laquelle il faisoit si froid que l'on n'y pouvoit quasi durer : (car c'étoit sur la fin du mois de Février) & pour vous réchauffer, quasi toutes les verreries étoient rompuës, le lit n'avoit qu'une couverture & des rideaux de taffetas fort mince, & ne pûtes jamais avoir au re bois que des fagots de Houx & de Genievre tous frais coupez, pour lesquels allumer vous pensâtes brûler toute la paille de votre lit, & si n'en pûtes tirer autre plaisir qu'un nombre infini d'escopeteries : & pour comble d'incommodité, vous trouvâtes vos draps si humides que vous fûtes contrains de vous rhabiller & dormir dans votre robbe de nuit.

vous partîtes fort matin, allâtes dîner à Condé où vous fûtes très-bien reçû par les gens de Monsieur d'Evreux, & vous mîtes si-tôt au lit, pour vous recompenser de la mauvaise nuitée que vous aviez euë à Annet, en attendant la venuë de Monsieur de Medavid qui arriva sur le midi.

midi. Vous le trouvâtes au commencement, fort irresolu, ne sçachant quasi ce qu'il vouloit faire, & grandement douteux & défiant, témoignant de croire que l'on ne lui tiendroit jamais rien de tout ce que l'on lui promettoit: mais finalement après que vous lui eûtes conseillé en ami, de se débarrasser de ses mauvaises affaires, lesquelles, comme vous le sçaviez très-bien, iroient toûjours en empirant, voire ne vaudroient plus du tout rien, s'il attendoit que Roüen, le Havre, Paris, Amiens, Abbeville, & une infinité d'autres Places meilleures que la sienne, qui traitoient, fussent renduës, il vous bailla des articles & conditions, sur lesquelles ayant long-tems contesté, vous tombâtes enfin d'accord: mais il vous pria de ne l'astraindre point à se déclarer, que Monsieur de Villars n'eût traité, ou que le mois de Mars ne fût expiré, pour ce qu'il s'étoit engagé de paroles à lui jusques à ce jour-là seulement, & qu'il envoyeroit son Desportes avec vous à Roüen, pour voir comment les affaires se passeroient afin de lui en donner avis.

Ces choses ainsi resoluës, vous vous en allâtes coucher le lendemain à Louviers, d'où ayant mandé votre acheminement

à Monſieur de Villars, il donna ordre pour vous faire recevoir tout ouvertement dans la Ville, où vous arrivâtes le premier jour de Mars, avec un grand applaudiſſement du ſimple peuple, qui commençoit à ſe laſſer infiniment des incommoditez de la guerre ; vous trouvâtes à la porte de la Ville le Sieur d'Iſencourt, Capitaine des Gardes de Monſieur de Villars, avec bonne troupe de ſes compagnons, afin de faciliter votre entrée, & empêcher que l'on ne demandât ni dît rien à vous ni à aucun des vôtres ; mais comme vous le connûtes depuis, il n'en étoit nul beſoin : tant le peuple étoit joyeux de votre venuë, tous courans par les rûës après vous, lorſque vous y paſſiez, en vous donnant des loüanges & des benedictions. Le Sieur de la Fond vous vint auſſi recevoir à la Porte, & vous mena loger à la Croſſe, où comme vos gens ſe voulurent entremettre de faire preparer votre ſouper, l'Hôteſſe dit à votre Maître d'Hôtel qu'il ne ſe mît point en peine de cela, & que votre ſouper étoit tout acheté, & elle payée pour votre dépenſe de ce jour-là & du jour ſuivant, ſans qu'elle eût pû ſçavoir de qui cela procedoit. Mais vous ſçûtes depuis que le Sieur de la Fond, Maître d'Hôtel de

Monsieur de Villars, & qui dès l'an mille cinq cens quatre-vingt quatre, avoit été le vôtre, s'étoit mis à faire le magnifique pour votre arrivée : car même le soir vous eûtes la Musique de voix & d'instrumens, & des sauteurs, danseurs & joüeurs de passe-passe, lesquels quelque argent qu'on leur offrît, ne voulurent jamais rien prendre.

Vous envoyâtes visiter de votre part, Monsieur de Villars, Madame de Simiers & Monsieur de Tiron par le Sieur du Perat, & les prier de vous mander comment vous aviez à vous conduire, afin de ne faire rien mal convenable au tems, au lieu, aux personnes ni aux affaires que vous aviez à démêler ; que votre desir eût bien été de les pouvoir aller voir dès le jour même : mais que vous ne l'aviez pas voulu entreprendre sans sçavoir leur intention. Ils vous envoyerent aussi peu après, visiter par un nommé le Sieur de Perdriel, & vous prier de vous reposer pour ce jour-là, & que le lendemain matin ils vous feroient sçavoir de leurs nouvelles. M. de Tiron ne laissa pas néanmoins de vous venir voir lorsqu'il fut nuit, & après les complimens ordinaires, vous dit, qu'il étoit bien marri de ce que vous aviez tant differé votre retour, pource

qu'il

qu'il étoit depuis ſurvenu pluſieurs accidens qui avoient aucunement traveſé les preparatifs que vous aviez faits à votre premier voyage, & quelque peu ébranlé les fondemens que vous aviez jettez pour parvenir bien-tôt à quelque bonne concluſion; d'autant qu'en premier lieu, le Seigneur Dom Simon Antoine & le Sieur de la Chapelle-marteau étoient arrivez quatre jours devant vous, l'un de la part du Roi d'Eſpagne, & l'autre de la part de Monſieur de Mayenne, avec des offres très-grandes; voire quaſi la carte-blanche au nom du premier, ſi Monſieur de Villars vouloit parler ouvertement & prendre tout à fait l'écharpe rouge: que d'autre côté, votre trop long retardement avoit engendré des ſoupçons & des défiances en l'eſprit de quelques-uns: joint à cela pluſieurs lettres qu'eux tous avoient reçûës des principaux Catholiques de la Cour du Roi, leſquels écrivoient qu'ils s'étonnoient bien fort, comment Monſieur de Villars s'étoit voulu confier & jetter entre les mains d'un Hérétique pour faire ſon traité, qu'il y en avoit de plus autoriſez que lui près du Roi, deſquels ſi l'on ſe fût voulu ſervir, ils euſſent fait leurs conditions beaucoup plus avantageuſes,

& se fussent trouvez plus puissans dans les affaires, & le crédit pour en garentir l'observation. Mais en vous montrant ces Lettres, vous remarquâtes que des uns les signatures avoient été déchirées, & qu'ès autres il n'y avoit qu'un chiffre : aussi ne vous en voulut-il jamais dire les noms. Il vous montra puis après, trois autres Lettres qui parloient bien un autre langage.

La premiere étoit de Monsieur le Cardinal de Bourbon à Monsieur de Villars, par laquelle, en substance, il lui mandoit qu'il ne doutoit point que plusieurs ne le dégoutassent de traiter avec le Roi, & principalement par l'entremise d'un Huguenot ; mais qu'il se gardât bien de déferer ni à l'un ni à l'autre de ces conseils; pour ce que pour le premier point, c'étoit son devoir, puisque le Roi étoit bon Catholique, comme il l'en pouvoit bien assûrer pour le sçavoir de science ; que devant qu'il fût peu de tems, toutes les grandes Villes du Royaume le reconnoîtroient ; & qu'il ne devoit pas attendre à faire ses conditions en compagnie ni des derniers ; d'autant quelles iroient toûjours en diminuant : le priant de recevoir cet avis de lui, comme étant selon l'obligation de sa naissance, très-

bon françois & ſon bon ami en particulier. Et pour le ſecond point, qu'il ne pouvoit avoir un entremetteur qui fût davantage ſon ami, comme il ſçavoit bien qu'il l'avoit éprouvé autrefois, qui fût plus égal entre les Catholiques & les Huguenots, n'en faiſant diſtinction qu'à proportion du plus ou du moins d'affection qu'ils portoient au Roi & à l'Etat, qui fût plus religieux obſervateur de ſa Foi & de ſa parole, qui eût l'eſprit plus ferme, ni qui fût pour avoir un jour plus de faveur auprès du Roi, qu'il en avoit déjà beaucoup, & ſelon que l'on pouvoit conjecturer, iroit toûjours en augmentant.

La ſeconde Lettre étoit de M. du Perron Evêque d'Evreux, à Monſieur de Tiron, par laquelle auſſi, en ſubſtance, il lui mandoit qu'il connoiſſoit mieux le monde & la Cour que lui-même, puiſqu'il n'en avoit jamais tant appris que par ſon moyen, & partant que comme ſon obligé, il lui pouvoit bien donner aſſûrance que Monſieur de Villars n'eût jamais pû choiſir un plus favorable, ni plus puiſſant entremetteur que vous, quelque Huguetnot que vous fuſſiez; qu'il ne devoit douter de l'obſervation de votre foi, ni que vous ne fuſſiez un jour l'un des plus grands Miniſtres de l'Etat,

 par

par les mains duquel les autres auroient à passer : tant vous gardiez d'égalité en toutes choses : & partant qu'ils se gardassent bien de changer de negociateur, de s'en défier, ni de le tenir en longueur.

La troisiéme Lettre étoit de Monsieur de Vitry à Madame de Simiers sa Sœur, qui n'avoit que cinq ou six lignes, en ces propres mots.

Ma chere Sœur, vous sçavez comme j'ai donné le bon an au Roi; notre Oncle de la Chastre lui à fait les bignets : & partant faites en sorte que ceux où vous êtes, lui fassent la mi-carême à cheval : sur tout gardez-vous bien de tirer les choses à la longue, ni de changer d'entremetteur : car il est tout entier dans la confidence de son Maître, & a bonne volonté pour vous.

Ces Lettres lûës, Monsieur de Tiron vous dit, qu'il vous étoit venu voir en particulier pour vous donner cet avis ; vous faire voir ces Lettres ; vous dire qu'il étoit entré mille sortes de fantaisies en l'esprit de leur homme, à cause de diverses sortes de propositions grandement specieuses qui lui étoient journellement faites, quoiqu'à la verité il y en eût de bien vagues ; qu'il ne falloit pas néanmoins que vous abandonnassiez votre negociation.

gociation, en laquelle il vous affifteroit; mais que vous laiffaffiez feulement paffer à Monfieur de Villars toutes fes fougues, fans rejetter aucune de fes demandes, de crainte qu'il ne s'imaginât que vous fuffiez venu ici avec ce concert de la Cour; mais le remettre à y avifer, vous ayant été baillées par écrit, afin que fi vous y conteftiez après, quelque chofe, il puiffe croire que ce font des confiderations qui de votre propre raifon, vous font venuës en l'efprit: & peu à peu nous le rangerons (vous dit-il) à ce qui fera jufte & poffible: dequoi encore que vous jugeaffiez bien qu'il y pouvoit avoir de l'artifice en tout ce langage, vous ne laiffâtes pas d'en demeurer d'accord: & après plufieurs autres propos, il fe retira vous donnant le bon foir.

Pendant que vous employez les jours à difpofer les efprits de ceux qui avoient la fuprême autorité, pouvoir & faveur, vous travailliez les nuits à préparer les peuples par le moyen des Officiers de Juftice & de Ville, & même quelques Capitaines & gens de guerre qui vous venoient vifiter en fecret, & à donner des avis au Roi de tout ce qui fe paffoit, afin d'être d'autant plus autorifé par fes réponfes en tout ce que vous aviez

à gerer, negocier, & conclurre : étant marris qu'il n'a été gardé copie de vos Lettres : car il s'y verroit de belles choses envelopées de traverses & difficultez. Mais en ce défaut, nous insererons ici tout de suite, cinq Lettres que le Roi vous écrivit en réponse des vôtres, sur les Traitez de Normandie & dépendances d'iceux, lesquelles ont été trouvées après avoir rempli ces Memoires de l'année mille cinq cens nonante quatre.

Lettre du Roi à Monsieur de Rosny, du deuziéme Mars 1594.

MOn ami, j'ai vû par votre Lettre du dernier Février, ce que vous avez traité avec le Sieur de Medavid, ce qui m'est encore plus particulierement representé par les articles que m'avez envoyez, lesquels je suis content d'accorder en la forme qu'ils sont, dont vous pourrez donner assûrance audit Sr de Medavid, & que je trouve bon qu'il voye le Sieur de Villars, & qu'ils se remettent ensemble à mon service. Mais je veux que dès à present ledit Sieur de Medavid, fasse suspension d'armes, comme je ferai faire de ma part, & qu'il vous donne assûrance de se faire & déclarer

clarer mon serviteur dans certains tems ; encore que ledit Sieur de Villars ne fist le semblable. Quant au Capitaine Braquetier, je desire me servir de lui, & veux qu'il me vienne trouver en mon armée avec sa compagnie, où il me peut servir davantage à present qu'en nul autre lieu, l'assûrant que je n'oublierai de le mettre par après en garnison, ou lui donner autre moyen de me servir. J'ai commandé au Sieur d'Incarville de partir : donnez-moi incontinent avis de ce que vous aurez fait. Et sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait en sa garde. De Chartres, le 2. Mars 1594.

Signé, HENRY.

Et plus bas, POTIER.

Lettre du Roi à Monsieur de Rosny du 17. Mars 1594.

MOn ami, j'ai entendu ce que vous m'avez mandé par le Sieur de Luat; & ce que m'a aussi rapporté le Sieur de Morlans. Pour toute reponse, je vous prie d'achever de conclurre avec le Sieur de Villars, suivant ce que je vous ai fait

 sça-

ſçavoir de mon intention, (tant par Ecrit que verbalement) & le pouvoir que vous avez de moi qui promets derechef par la preſente, confirmer & approuver tout ce que vous aurez conclu & arrêté en vertu d'icelui, dont je deſire que vous vous dépêchiez le plûtôt qu'il ſera poſſible : priant Dieu vous avoir en ſa ſainte garde. Ecrit à Saint Denis, ce 17. Mars 1594.

Signé, HENRY.

Et plus bas, REVOL.

Autre Lettre du Roi à Monſieur de Roſny, dudit jour 17. Mars 1594.

MOn ami, j'ajoûterai à l'autre Lettre que vous porte de ma part le Sieur de Luat, que je n'ai fait difficulté d'accorder de mettre le Sieur de Contenant avec ſa compagnie dans Gournay, à faute de volonté de le gratifier & donner tout le contentement que je puis au Sieur de Villars : mais ſeulement pour la conſideration de mon Couſin le Duc de Longueville, qui s'attendoit que ladite Ville dût demeurer en neutralité. Toutefois je ne veux que pour cela vous laiſſiez de

de passer outre, quand vous serez d'accord de toutes autres choses, étant content de satisfaire encore de ce particulier au desir dudit Sieur de villars, s'il en fait nouvelle instance, & dépêchez le plûtôt que vous pourrez : car la longueur ne peut servir qu'à donner moyen aux ennemis du repos de ce Royaume, de faire nouvelles pratiques pour l'empêcher, & pour troubler même le Sieur de Villars en ses affaires. Je prie Dieu vous avoir en sa sainte garde. Ecrit à Saint Denis le 17. Mars 1594.

Signé, HENRY.

Et plus bas, REVOL.

Lettre du Roi à Monsieur de Rosny, du 2. Août 1594.

MOn ami, d'autant que vous êtes le principal interprête de toutes les resolutions qui sont comprises au traité que vous avez par mon commandement, negocié avec mon cousin l'Amiral, vous me ferez service très-agréable, lorsqu'il se presente des difficultez, oppositions ou empêchemens (comme je ne doute

point qu'il n'y en ait déjà plus que je voudrois, sur l'execution & accomplissement du traité) d'informer ceux de mon Conseil de tout ce qui s'y est passé, & leur faire connoître comme il a fallu fermer les yeux à beaucoup de choses importantes à mon autorité & à mon service, pour parvenir à un bien si desiré & de telle conséquence : comme aussi postposer l'interêt de beaucoup de particuliers, comme le mien propre, au bien, repos & soulagement de toute ma Province de Normandie : tenant au surplus la main en tout ce qui vous sera possible, à l'effet de mes promesses portées par lesdits articles, du manquement desquelles vous recevrez autant de regret que moi-même, qui prie Dieu vous tenir en sa sainte garde. Ecrit au camp de Laon, le 2. jour d'Août 1594.

Signé, HENRY

Et plus bas, POTIER.

Lettre du Roi à Monſieur de Roſny, du 4. Août 1594.

MOn ami, le Sieur de Medavid m'a remontré pluſieurs difficultez que l'on fait à l'execution de mon intention, en ce que je lui ai accordé par les articles du traité de la reduction de ma Ville de Verneüil en mon obéïſſance; & parce que je ne deſire nullement qu'il ſoit fruſtré de l'eſperance qu'il a euë en ſe rendant mon ſerviteur, je fais ſçavoir ma volonté à mon Conſeil & à quelques autres particuliers: mais puiſque vous avez, ſuivant mon commandement, fait cette negociation avec ledit Sieur de Medavid, je vous mande par cette Lettre que vous apportiez de votre part tout ce qui vous ſera poſſible, afin que ce que vous avez fait avec lui, & que je lui ai promis, lui ſoit maintenu & gardé en effectuant ma volonté de point en point au contentement dudit Sieur de Medavid, ſans qu'il ſoit ſujet en autres ſollicitations & longueurs de procès, voulant ſur toutes choſes que l'on reconnoiſſe le deſir que j'ai que ma parole ſoit inviolablement maintenuë; & m'aſſûrant que vous ſatisferez à

ce que je vous recommande, je prierai Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Ecrit au camp de Laon le 4. Août 1594.

Signé HENRY.

Et plus bas, RUSÉ.

CHAPITRE XI.

Affaires d'Etat.

VOus ne fûtes pas long-tems dans Roüen sans commencer votre negociation; car incontinent après votre arrivée, Monsieur de Villars vous manda par le Sieur de la Fond, que si vous aviez agréable de vous trouver au logis de Madame de Simiers, sur les neuf heures, il s'y rendroit aussi-tôt pour avoir ce bien de vous y embrasser, à quoi vous ne manquâtes pas : & dès cette premiere fois, ébauchâtes si bien les affaires que vous jugeâtes à peu près où se pourroient rencontrer les difficultez, dont les plus grandes furent la demande que M. de Villars faisoit de ne reconnoître point Monsieur de Montpensier, Gouverneur de la Province, de trois ans, dans toutes les Villes & les Villages de Roüen & de Caux; l'office d'Amiral dont il avoit été pourvû par la Ligue, & que le Roi avoit

baillé à Monsieur de Biron ; le Fort de Fescamp que le Sieur de Bois-rosé avoit pris si bravement, avec lesquelles Places il s'étoit mis au service & sous la protection du Roi ; les Abbayes de Jumieges, Tiron, Bon-port, Vallasse, & saint Taurin que le Roi avoit données à de ses serviteurs ; & celle de Montvilliers pour la sœur de Madame de Simiers ; que l'exercice de la Religion ne seroit point plus près de Roüen que six lieuës ; la conservation de tous les Officiers pourvûs par la Ligue ; quinze cens hommes de pied & trois cens chevaux entretenus dans les Places qu'il remettroit en obéïssance ; douze cens mille livres pour payer ses dettes ; soixante mille livres de pension & quelques autres points, de tous lesquels dans quatre jours vous convintes ensemble & en demeurâtes entierement d'accord, voire de S. Taurin, quoique l'Abbaye fût à vous reservée des trois qui concernoient M. de Montpensier, M. de Biron & le Sieur de Bois-rozé. Car encore que votre pouvoir fût fort ample, néanmoins vous desirâtes avoir un commandement particulier de la propre main du Roi là-dessus, à cause de la haute qualité des deux premiers, & de l'injustice qu'il sembloit y avoir en l'autre, & pour

cet

cet effet dîtes à Monsieur de Villars que ces trois points excedoient votre pouvoir, comme ils devoient par prudence être hors de son desir. Mais il vous répondit comme tout en fougue, (ainsi qu'il venoit d'entretenir Simon Antoine & la Chapelle-marteau) qu'il ne falloit donc point parler du reste, & qu'il y en avoit qui lui offroient la carte blanche & des monçeaux d'or comptant, & partant qu'il vous prioit de convenir de tout ou de rompre tout à fait. Sur quoi après plusieurs contestations, vous lui assûrâtes que vous alliez dépêcher un Courrier au Roi pour ce sujet, & que vous en écririez de sorte que vous ne doutiez point qu'il n'eût contentement; & pour faire voir que telle étoit votre créance, que vous le priez de trouver bon que votre traité fût mis en forme, signé de vous deux, & la foi donnée l'un à l'autre pour l'observation entiere d'icelui; & que sur ces trois articles il fût mis seulement pour votre décharge, remis au Roi; & que néanmoins vous lui feriez promesse par écrit qu'au cas qu'ils ne lui fussent accordez, tout le traité demeureroit nul, & la foi qui se seroit donnée, desengagée, ce qu'il contesta fort long-tems: mais enfin avec l'aide & l'intervention

de

de Madame de Simiers, de Monsieur de Tiron & du Sieur de la Fond qu'il aimoit fort, les choses passérent de cette façon, dont bien vous prît : car les accidens qui survinrent pendant le voyage de votre Courrier, eussent infailliblement détruit tout ce que vous aviez fait.

Pour lesquelles mieux éclaircir vous vous souviendrez, Monseigneur, que l'on vous avoit bien averti en passant à Louviers & au Pont de l'Arche, que le Sieur de Rollet recevoit un extrême déplaisir de votre voyage, n'apprehendant rien tant que de voir le Sr de Villars, Roüen & les autres Places qu'il tenoit, en l'obéïssance du Roi, d'autant que la rebellion d'icelles lui apportoit un grandissime pouvoir & profit qu'il voyoit prêt de cesser, ces reductions étant faites : or y avoit-il environ un an, qu'il avoit dit au Roi (soit qu'il fût vrai, soit qu'il fût faux) qu'il avoit un moyen infaillible pour se saisir de Roüen & de la personne de Monsieur de Villars, lequel il mettroit dans peu de tems à execution, si Sa Majesté lui vouloit accorder le Gouvernement de Roüen & de tout le païs enclos entre les Places qu'il tiendroit : dequoi lui furent données toutes les assûrances qu'il pût desirer. Or vous voyant retourner

ner à Roüen pour la seconde fois sans que le Roi se fût souvenu de cela, pour vous en avertir, ni mander que l'on ne travaillât plus à ce dessein tant que vous y seriez, il eût apprehension que vous ne tombassiez d'accord; & pour y mettre tout l'empêchement qu'il lui seroit possible, il se resolut de renouveller ses vieilles pratiques, quelques foibl s quelles pussent lors être, esperant qu'en tout cas si elles ne pouvoient réussir, à tout le moins traverseroient-elles votre negociation, ainsi qu'il arriva.

Sur ce dessein donc, vous voyant passer au Pont de l'Arche, il mît à la suite de votre train un certain Capitaine nommé (ce nous semble) le Pré, qui avoit mené par le passé toutes ces intelligences dans Roüen (& peut être les lui avoit faites plus grandes & plus certaines qu'en effet elles n'étoient) afin que par votre moyen l'entrée de la Ville lui fût renduë plus facile, faisant subtilement croire qu'il étoit de votre suite. Quoi que ce soit, il entra dans Roüen sans être apperçû de vous, ni estimé de qui que ce fût, autre que de vos gens; si bien qu'il alloit librement par tout solliciter ses antiques faciendes, qui étoient, à ce que l'on sçût depuis, de se saisir du vieil Palais &

se

en même tems de Monsieur de Villars & le mettre dedans, voire de le tuer s'il ne s'y pouvoit amener, & ne tenoit point autre langage à ceux qu'il vouloit attirer à son entreprise, la leur rendant pour infaillible. Mais il ne pût trouver tous ceux ausquels il s'en découvrit, tellement loyaux & secrets que tout son dessein ne fût enfin rapporté à Monsieur de Villars, lequel comme il étoit d'un esprit prompt & mutin, n'eût pas plûtôt entendu ces paroles, *de le prendre ou tuer*, & quelles avoient été tenuës par un homme qui étoit venu dans Roüen avec vous, qu'il se persuada que cela étoit manié par vous-même: & sur cette fougue (quoi que Monsieur de Tiron pût faire pour l'adoucir: car il l'étoit allé voir à son logis afin de lui tout conter) il vous envoya aussi tôt chercher par le Sieur d'Isencourt, & prier de venir chez Monsieur de Tiron, lequel vous trouva dînant chez Monsieur de la Pille, Procureur general de la Chambre des Comptes, (car il ne se passoit quasi jour que quelques Officier de Cour Souveraine ne vous traitât, ne pensant à rien moins qu'à ce qui vous arriva, d'autant que vous veniez de recevoir un Courrier du Roi avec des Lettres de sa propre main, pour réponse à

ce

ce que vous lui aviez écrit touchant Messieurs de Montpensier, de Biron, & de Bois-rosé, conçûës en ces mots:

Mon ami, vous êtes une bête d'user de tant de remises & apporter tant de difficultez & de ménage en une affaire de laquelle la conclusion m'est de si grande importance pour l'établissement de mon autorité & le soulagement de mes peuples. Ne vous souvient-il plus des conseils que vous m'avez tant de fois donnez, m'alleguant pour exemple, celui d'un certain Duc de Milan au Roi Loüis onziéme au tems de la guerre nommée du bien public, qui étoit de séparer par interêts particuliers, tous ceux qui étoient liguez contre lui sous des prétextes generaux, qui est-ce que je veux essayer de faire maintenant, aimant beaucoup mieux qu'il m'en coûte deux fois autant en traitant séparément avec chaque particulier, que de parvenir à mêmes effets par le moyen d'un traité general fait avec un seul Chef (comme vous sçaviez bien des gens qui me le vouloient ainsi persuader) qui pût par ce moyen entretenir toûjours un parti formé dans mon Etat? Partant ne vous amusez plus à faire tant le respectueux pour ceux dont il est question, lesquels nous contenterons

tons d'ailleurs, ni le bon ménager, ne vous arrêtant à de l'argent : car nous payerons tout des mêmes choses que l'on nous livrera, lesquels s'il falloit prendre par la force nous coûteroient dix fois autant. Comme donc je me fie du tout en vous, & vous aime comme un bon serviteur, ne doutez plus aussi à user absolument & hardiment de votre pouvoir, que j'autorise encore par cette Lettre en tant qu'il en pourroit avoir besoin, & concluez au plûtôt avec Monsieur de Villars : mais assûrez si bien les choses, qu'il n'y puisse arriver d'alteration, & m'en mandez promptement des nouvelles ; car je serai toûjours en doute & en impatience jusqu'à ce que j'en aye reçû : puis lorsque je serai Roi paisible, nous userons des bons ménages dont vous m'avez tant parlé, & pouvez vous assûrer que je n'épargnerai travail, ni ne craindrai peril pour élever ma gloire & mon état en leur plus grande splendeur. Adieu mon ami. De Senlis, ce huitiéme de Mars mil cinq cens quatre-vingt quatorze, HENRY.

Ayant donc, suivant cette lettre, mis des apostilles en marge, des trois articles où il avoit été écrit, remis au Roi, (conçûës en ces propres termes, écrits

de votre main : ces trois articles ont été depuis accordez en vertu des lettres à moi écrites de la propre main du Roi) vous portiez le traité en la main pour le montrer audit Sieur de Villars, & qui plus est, aviez mis une écharpe blanche dans votre pochette, tout cela avec dessein, en entrant dans sa chambre avec joye & allegresse, de l'aller embrasser & le salüer comme Amiral general de France & Gouverneur en Chef des Bailliages de Roüen & Caux, & en même tems lui mettre cette écharpe blanche au col. Mais lui qui avoit bien d'autres fantaisies en l'esprit, ne vous vit pas plûtôt entrer, que sans vous donner loisir d'ouvrir la bouche pour parler, il s'en vint droit à vous avec une mine refrongnée, un visage bouffi & des yeux étincelans de courroux ; & vous ayant arraché le traité que vous portiez haut à la main (vous nous excuserez, Monseigneur, si nous usons des propres termes que vous nous avez dit qu'il vous tint, quoiqu'il y ait des juremens mêlez pour ce qu'en autre maniere ne pouvons-nous pas naivement representer l'humeur du personnage, l'état des affaires, ni la peine où vous fûtes reduit, avant que de pouvoir ramener cet esprit à la raison) sa langue étant begayante de colere,

colere, il vous dit avec des mots interrompus & qui n'avoient ni sens ni suite.

Ah! morbieu, Monsieur, où allez-vous ainsi réveillé & tout plein de réjoüissance? Par le sangbieu vous n'en êtes pas encore où vous pensez, & devant que le jeu se départe, il n'y aura peut-être pas à rire pour vous, au moins si je vous traite comme vous meritez: mais quoique c'en soit, vous êtes bien loin de votre compte, & votre Roi de Navarre aussi: car par le corpsbieu il a chié au panier pour moi, & s'il n'a point d'autre Valet que de Villars, croyez qu'il sera mal servi. Et lors prenant le traité qu'il vous avoit arraché de la main, il le déchira en cent pieces, & le jetta dans le feu, en disant: Allez, je reniebieu, allez, voilà vos beaux articles au feu, & ne m'en parlez jamais d'un seul, si vous ne voulez que je vous fasse un aussi mauvais tour qu'à desservi la trahison que vous avez essayé de me joüer. M'avoir voulu assassiner, terrebieu? M'avoir voulu ôter l'honneur & la place? Parbieu c'est trop: & encore vous, morbieu, que j'aimois de tout mon cœur, & en qui je me fiois plus qu'en homme de France, tant à cause de notre ancienne amitié, qu'à

qu'à cause de la prud'hommie que l'on publioit être en vous. Aussi tout mon plus grand regret est de l'avoir tant exaltée, & de m'être ainsi trompé au choix de mes amitiez; mais parbieu je le vous rendrai bien & à votre Prince de Bearn aussi, qui sous ombre de traiter avec moi, fait faire des pratiques contre ma vie & mon honneur: car dans demi-heure je conclurrai avec Simon Antoine & la Chapelle Marteau, & me mettrai en état que toutes les forces de votre Maître ne me feront ni mal ni peur. Et lors sans dire plus une seule parole, il se mit en clopinant à se promener au grand pas parmi la chambre: & lors sans vous étonner ni vous montrer en colere pour tout ce qui s'étoit passé, vous lui dites:

Hé bien, Monsieur, en avez-vous assez conté à tort & à travers? Vous devez être bien satisfait en vous-même d'avoir ainsi fait l'enragé sans que personne vous ait contredit en vos extravagances; mais si ne vous en irez-vous pas sans replique: car quant à moi, pour vous en dire la verité, je ne me sçaurois imaginer autre cause ni fondement en vos paroles furieuses, pleines de menaces & d'offenses envers le Roi & moi, sinon que vous cherchez

cherchez quelque apparence de pretexte pour rompre votre foi & votre parole, comme vous avez déchiré & brûlé votre nom & votre signature : mais je rendrai votre dessein inutile, & ferai voir par ma loyauté & prud'hommie, que c'est à tort que vous avez eu reputation d'être excellent en ces deux qualitez.

Lors il s'arrêta tout court, & vous dit : Ha morbieu ! Monsieur, ne dites pas cela ; car c'est chose qui ne m'arriva jamais ni arrivera ; je suis trop homme de bien & d'honneur ; & ces manquemens de foi ne sont bons que pour ceux qui trahissent leurs amis, & les veulent faire assassiner. Or bien, Monsieur, lui répartites-vous, j'avouë tout ce que vous sçauriez dire là-dessus ; & puisque vous commencez à écouter raison, voyons qui en aura le plus de vous ou de moi, & debattons à qui sera le plus homme de bien, & qui gardera le mieux sa foi & sa parole ; car si j'ai fait quelque chose contre l'une de ces trois qualitez, non seulement j'avoûë que vous avez eu raison de parler comme vous avez fait, & de n'observer en aucune façon notre accord, mais aussi de me traiter cruellement, car je l'ai merité si cela est, & ne vous demande en ce cas ni faveur ni grace ; car je vous puis

jurer en verité, que je ne sçai pas même de quoi il est question, ni ce que vous voulez dire. Comment, vous repartit-il, voudriez-vous maintenir que vous n'avez pas amené du Pont de l'Arche, un certain Capitaine le Pré, pratiqué par le Rolet, pour se saisir du vieil Palais, me mettre dedans, voire m'assassiner. Monsieur, lui dites-vous, je ne connois ni le Pré, ni sa mere, ni n'ai amené avec moi homme que je ne connoisse & ne represente quand vous voudrez; mais je voi bien que c'est; les pistoles d'Espagne (que vous ne verrez jamais dans votre bourse) vous ont éblouï les yeux, & relâché les ressorts de ce genereux courage dont vous étiez renommé. Or tout ce qui me fâche de ceci, est que je me vois au chemin de perdre celui de mes amis que je tenois le plus cher, & lui cette gloire & cette reputation qu'il s'étoit acquise par tant de braves actions; & que je serai tenu pour un sot & pour une bête, d'avoir tant magnifié sa foi & sa loyauté, & qu'il ait commencé par moi à témoigner le contraire: car pourvû que vous reconnoissiez que je n'ai rien écrit au Roi que vous ne m'eussiez promis & juré devant Dieu & sur votre honneur, & que c'est vous qui manquez de

foi,

foi, & non moi de faire mon devoir, je pafferai mes douleurs & mes amertumes plus doucement. Moi, morbieu, repartit-il foudain toute en furie, que je confeffe que j'aye manqué de foi & fauffé mon ferment ? J'aimerois mieux mourir que d'avoir fait cette lâcheté, ni de la confeffer, & ne vous y attendez pas. Pardieu, Monfieur, (car vous m'apprenez à jurer) fi faudra-t'il bien, nonobftant vos lacerations & brûlemens d'articles, que vous les obferviez, ou que vous les rompiez, & que felon cela vous remportiez le nom de loyal ou de parjure. Pardieu voici qui n'eft pas mauvais,repliqua-t'il; ceux qui nous doivent, nous demandent, l'on m'a voulu trahir, l'on m'a voulu affaffiner, l'on m'a voulu prendre ma Place ; & encore j'aurai tort de ne le vouloir pas fouffrir. Je ne fuis nullement d'avis, lui dites-vous, que vous l'enduriez ; mais que vous puniffiez les coupables, & tous les complices, le plus rigoureufement que vous pourrez ; voire que vous commenciez par moi, fi j'en fuis participant, ou d'effet ou de penfée ; mais auffi étant innocent, êtes vous obligé de me garder la foi & la parole que vous m'avez donnée, & au Roi femblablement : car je lui ai

mandé que vous aviez figné le Traité & juré devant Dieu de l'obferver. Alors Mr de Tiron lui dit: Monfieur, c'eft fans doute que Mr de Rofny n'eft nullement coupable des deffeins que l'on a projettez contre vous; il eft trop homme de bien pour l'avoir fait, & en tout cas trop habile homme pour fe venir mettre entre vos mains, ayant la moindre connoiffance du monde d'un tant execrable trafic: & partant n'eft-il pas raifonnable qu'il en porte la peine. Le prifonnier en a déjà trop dit à fa décharge, pour avoir autre créance; faites de lui tout ce que bon vous femblera, & tenez votre parole; cela vous fera plus honorable, plus utile, & plus fûr que toute autre procedure dont vous fçachiez ufer. Or fus, courage, Monfieur, lui dites-vous, fuivez le confeil de vos meilleurs amis, & celui de vos propres fentimens; car je connois bien que la colere feule a été caufe de tant & tant de paroles inutiles, & indignes de vous; & que déjà dans votre propre confcience, mille poignans regrets vous agitent, & autant de raifons vous crient: Brave & genereux Chevalier, tenez votre foi, & votre parole.

Sur cela on l'avertit que Madame de Simiers

Simiers le venoit voir, ſur quoi il dit: Pardieu voici encore de nouvelles bateries qui ſe viennent dreſſer contre ma colere & mon dépit: & puis ſe tournant vers vous, il dit: Hé bien! Monſieur, oüi je vous ai donné ma foi & ma parole, & la veux tenir, mais regardez auſſi à ne manquer pas ſur les trois points dont nous étions demeurez en differend. Si les flammes de votre colere, Monſieur, repartites-vous, n'euſſent point brûlé ce pauvre papier que je vous apportois, vous y euſſiez trouvé apoſtillé de ma propre main, tout ce que vous euſſiez pû deſirer; mais il n'y a rien de gâté; car j'en ai encore une copie au net, qui ſera bien-tôt reformée & ſignée. Comme vous diſiez cela, Madame de Simiers entra dans ſa chambre, & allant au devant d'elle, il lui dit: Ne criez point, Madame, car toutes nos coleres ſont appaiſées: mais pardieu le traître qui en a été cauſe, en mourra devant que je mange ni boive, & verrons ce qu'il dira. Et de fait il l'envoya querir; & l'ayant encore fait interroger ſur ce qui pouvoit être de vous, & bien reconnu par ces réponſes qu'il ne vous connoiſſoit pas ſeulement de vûë, il l'envoya

pendre tout à l'heure à une fenêtre.

Il se passa encore une infinité de discours sur toutes les choses passées, & même vouloit voir la lettre que le Roi vous avoit écrite; mais vous dites ne là lui pouvoir montrer qu'il ne se fût déclaré son serviteur: dequoi il se contenta. Et passerent depuis, les choses, si doucement que le Traité fut refait & signé, chacun de vous deux en gardant un original pour soi, & resolutes néanmoins que l'on n'en publieroit rien, mais diroit-on qu'il n'y avoit encore rien de conclu jusqu'à ce que vous en eussiez averti le Roi, en réponse sur vos lettres, & que Monsieur de Villars eût fait encore entrer quelques gens de guerre dans la Ville, afin de s'y rendre le plus fort: dequoi néanmoins il n'étoit point besoin, comme il se verra ci-après, lors de sa déclaration. Vous écrivites donc dès le lendemain au Roi, une lettre en ces mots:

Lettre de Monsieur de Rosny au Roi:

SIre, la bonté de Dieu, votre vertu & votre fortune, ont tellement fortifié mon courage & bienheuré mon entremise, que je vous puis maintenant nommer Duc paisible de toute la Normandie,

die, au moins ſi la foi & le ſeing d'un homme de bien & d'honneur en peut être caution ſuffiſante; car Monſieur de Villars a très-alegrement ſigné les articles dont j'ai ci-devant envoyé copie à votre Majeſté, & m'a fait tous les ſermens requis : mais nous en avons differé la déclaration publique, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit renforcé de gens de guerre, & que je ſçache ſi votre Majeſté même veut être preſente à un ſi bon œuvre, comme les bonnes qualitez du Cavalier dont il eſt queſtion, & l'importance de cette Ville & de pluſieurs autres qui ſuivent ſon exemple, ſemblent le meriter : ſurquoi attendant l'honneur de vos commandemens, je prirai le Créateur, &c.

Auſſi-tôt que la lettre fut écrite, & l'eûtes fait voir à Monſieur de Villars, à Madame de Simiers, & à Monſieur de Tiron qui la trouverent bien, vous fites partir votre courrier, lequel fit ſi bonne diligence, qu'il ne mit que quatre jours à aller & à revenir, & vous rapporta des lettres encore de la main du Roi, dont la teneur enſuit.

Réponse du Roi à Monsieur de Rosny.

MOn ami, J'ai vû, tant par votre derniere lettre que par vos precedentes, les signalez services que vous m'avez rendus pour la reduction entiere de la Normandie en mon obéïssance, lesquels j'appellerois volontiers des miracles, si je ne sçavois bien que l'on ne donne point ce tître aux choses tant journalieres & ordinaires que me sont les preuves par eff.t de votre loyale affection, laquelle aussi je n'oublierai jamais. Je serois très-aise de pouvoir faire promptement le voyage auquel vous me conviez; car la personne & l'ouvrage le meritent; mais une autre de non moindre importance me retient ici attaché, à laquelle même je serai bien aise que vous participiez. Partant, je vous prie, (après néanmoins que vous aurez si bien affermi votre Traité, que votre absence n'y puisse apporter d'alteration) venez me trouver vers le vingtiéme, à Senlis, ou le vingt-uniéme de ce mois à saint Denis, afin que vous veniez aider à crier, *Vive le Roi*, dans Paris: & puis nous en irons faire autant à Roüen: Montrez cette lettre au nouveau serviteur

que

que vous m'avez acquis, afin qu'il voye que je me recommande à lui, ſçache que je l'aime bien, & que je ſçai priſer & cherir les braves hommes comme lui. Adieu mon ami. De Senlis ce 14 Mars mil cinq cens quatre-vingt quatorze, HENRY.

Auſſi-tôt que vous eûtes reçû cette lettre, vous la portates à Monſieur de Villars, qni en reçût un ſi grand contentement qu'il vous dit : Pardieu ce Prince eſt trop gentil & courtois, de ſe ſouvenir de moi & d'en parler en ſi bons termes : auſſi m'en reſſens-je tellement obligé, que j'en rendrai des témoignages arrivant près de lui : & quant aux ſûretez pour ce que vous avez traité avec moi, n'en cherchez point d'autres que celle de ma foi que je vous ai donnée, & n'ayez crainte qu'il y ſoit rien changé pour votre abſence. Et ainſi après pluſieurs autres diſcours & complimens, & avoir dit Adieu à Madame de Simiers (qui vous pria d'amener ſon frere avec des troupes à votre retour pour fortifier d'autant Monſieur de Villars) & à Mr de Tiron, vous partites de Roüen.

CHAPITRE XII.

Affaires d'Etat.

VOus arrivâtes si à propos à Saint Denis que vous trouvâtes le Roi sur le point de s'acheminer vers Paris, avec esperance d'executer heureusement à cette fois, l'entreprise que de si longtems il avoit continuée sur cette Ville, tant de fois diversifiée & tentée par l'entremise de tant de diverses sortes de personnes & moyens, que les desseins des uns avoient toûjours ruïné ceux des autres. En tous lesquels quoique vous n'ayez eu aucune part, si non par ce que le Roi vous en a conté, néanmoins pour faire voir que tous les bons succès qu'à eus ce Prince, ont toûjours été tellement envelopez de difficultez, & traversez par les siens mêmes, qu'ils se doivent plûtôt attribuer à l'assistance du Ciel, à son industrie, vertu, d'exterité & bonne fortune, qu'aux aides d'autrui, nous vous ramentevrons quelques petites particularitez dont il nous souvient que nons avons apprises de vous-même : vous

vous ayant oüi dire que déjà dès la prise du Sieur de Belin, peu avant que se commençât le grand attaquement du combat ou bataille d'Arques (car le Canon ayant joüé de toutes parts, & les troupes de Cavalerie & d'Infanterie, marché, choqué & combattu les unes contre les autres, l'on lui peut bien donner ce tître) ce gentil-homme reçût tant de courtoisie du Roi & en fut tant humainement traité, que ses douces paroles & sa generosité lui engendrerent quelques regrets de s'être joint à la faction de ceux qui lui disputoient son legitime heritage, & que depuis ayant été plusieurs fois envoyé vers lui pour diverses faciendes, cette premiere semence fructifia de sorte, que peu à peu il s'étoit laissé disposer à lui devenir serviteur: & enfin se resolut sur quelque dégoût qu'il prit sur Monsieur de Mayenne, & encore plus des Espagnols, de se déclarer tel, en lui rendant quelque signalé service qui le rendît recommandable, & lui assûrât une honorable fortune. Et pour cet effet étant Gouverneur de Paris, il voulut essayer d'y faire des amis, afin de faciliter la remise qu'il en desiroit faire entre les mains du Roi; & déjà en avoit-il pratiqué un si bon nombre, & préparé si bien

toutes

toutes choses, qu'il sembloit ne rester plus qu'à faire approcher le Roi avec forces suffisantes, & prendre l'occasion & le jour à propos pour l'execution.

Mais toutes ces pratiques n'ayant pû être si bien conduites & menagées, & les ressorts des langues être si bien clos, que Mr de Mayenne n'en eût quelque vent, n'en prît du soupçon, voire ne se laissât persuader qu'il y avoit de la verité, il le priva du gouvernement nonobstant toutes les instances des principaux & plus gens de bien de la Ville; & pour se mieux assûrer, voyant que Monsieur de Brissac s'étoit toûjours montré & se montroit plus que jamais des plus échauffez & envenimez contre la personne & les droits du Roi & du Royaume, & ne reclamoit qu'Espagne & Lorraine, il le pourvût de ladite charge, & lui fit faire des sermens les plus solennels qu'il lui fut possible, de lui être loyal, voire même avec des execrations: & croyant avoir par ce moyen suffisamment raffermi son autorité & rassuré ses affaires dans Paris, il se resolut de faire un voyage vers Soissons, Laon, Noyon, & la Fere, où diverses pratiques & broüilleries le convioient d'aller mettre ordre. Mais il il ne fut pas plûtôt parti, que Monsieur de Brissac

voulant

voulant poser des fondemens solides à ce nouvel établissement duquel il se proposoit à l'entrée, de former une Republique à l'instar de celle de Rome don: il lisoit souvent l'Histoire, n'eût pas plûtôt sondé ceux desquels il desiroit faire le plus d'état, & fait ouverture des moyens dont il vouloit user pour parvenir à son but, qu'il reconnut l'impossibilité de son dessein : tous les esprits en étant alienez, & plûtôt disposez à se rejetter sous l'autorité Royale, que de continuer à vivre dans les incommoditez qu'ils avoient souffertes, & que s'ils ne trouvoier quelqu'un qui les y portât doucement avec métode, sûreté & utilité, ils s'y précipiteroient confusément & impetueusement, & peut être avec honte & le dommage de ceux qui s'y voudroienr opposer, ou seulement ne leur y donner pas aide & assistance.

Toutes lesquelles considerations (comme nous avons oüi dire qu'il en parloit ainsi à ses intimes amis) le firent resoudre à quitter ce chemin plein d'épines, & prendre le dessein qu'avoit eû le Sieur de Belin, où il se voyoit des roses & des utilitez toutes apprêtées; dequoi il donna soudain avis à son Beau-Frere le Sr de Saint Luc, afin qu'il menageât en for-

te cette bonne diſpoſition auprès du Roi, que l'un & l'autre y pût trouver ſon avantage.

Et eſt une choſe auſſi étrange que digne d'être remarquée, de dire que Monſieur d'O, quoiqu'il eût été un des plus violens à preſſer le Roi d'être Catholique, alleguant ſans ceſſe la paix du Royaume & le rétabliſſement des affaires, qu'il fût Super-Intendant abſolu des Finances & eût les proviſions de Gouverneur de Paris & Iſle de France, étoit néanmoins celui des ſerviteurs du Roi qui apprehendoit le plus cette reduction de Paris; diſant entre ſes amis, qu'elle n'apporteroit nulles commoditez ni revenus au Roi: mais tout au contraire ſurchargeroit d'exceſſives dépenſes, lui, ſa nobleſſe & ſes gens de guerre, tant par les luxes & délices, qui ſe fourreroient parmi eux, que par les importunitez dont uſeroient envers le Roi, les habitans de cette Ville, tant ceux qui y étoient toûjours demeurez que les refugiez ailleurs, tous gens de negoce, de robe & de plume, pour être payez de leurs rentes, tant des arrerages que du courant, & par les pourſuites que feroient en juſtice toutes ces ſortes de gens là, contre la nobleſſe & les gens de guerre pour être

payez

payez de leurs dettes vieilles & nouvelles; & se montroit, ce Seigneur, tellement passionné sur ce discours, voire en parloit si publiquement, que le Roi qui formoit en son esprit, des desseins bien plus relevez, & ne songeoit pas à ce que Monsieur d'O devoit en son particulier,(car c'étoit cela qui le faisoit parler ainsi) étoit contraint de lui cacher tout ce qui se traitoit touchant cette reduction desconditions de laquelle Mr de Saint Luc étant convenu avec Monsieur de Brissac au nom du Roi, l'on en avertit Monsieur de B...in & ceux de son intelligence, afin que s'étant tous les deux joints ensemble en un même dessein, l'execution en fut renduë plus facile, comme cela succeda si heureusement que le Roi & toutes les troupes qu'il avoit destinées pour le servir, entrerent dans Paris sans meurtre, tuërie, ni oposition qui merite le parler : les principaux Officiers & habitans de la Ville ayans pourvû de leur côté à lui tenir les portes prêtes à ouvrir, si-tôt que Sa Majesté se presenteroit, laquelle de sa part avoit si bien choisi & ordonné ses troupes, instruit & discipliné ses Capitaines & soldats, à ne piller, saccager, se débander, ni entrer en aucune mai-

son

ſon ſans commandement exprès que ſept ou huit mille hommes de guerre entrerent dans la Ville, & paſſerent par les ruës où il leur étoit ordonné, tout ainſi qu'ils avoient accoûtumé de marcher en celles de Mante, Melun, & Compiegne, lorſqu'ils y paſſoient les rivieres, où qu'ils entroient en garde devant le logis du Roi.

Vous étiez auprès du Roi, lorſque ſur les cinq heures du matin, il entra par la porte neuve, où il trouva (ce nous ſemble) le Prevôt des Marchands, l'Huillier l'Eſchevin, l'Anglois & quelques autres pour le recevoir; puis s'étant ſaiſi du Louvre & envoyé des gens de guerre pour ſe ſaiſir des deux Châtelets & du Palais, & ſçû que toutes choſes étoient tranquilles là, & aux environs, il s'en alla tout armé à notre-Dame y faire rendre grace à Dieu d'un tant favorable ſuccès. Et quoique la Baſtille & le Temple tinſſent encore pour la Ligue, & que les Ducs de Feria, Dom Diego d'Evora & autres chefs Eſpagnols, Napolitains & Walons, qui étoient encore en nombre de trois ou quatre mille, tinſſent tous ces quartiers de S. Antoine, du Temple & S. Martin, & fuſſent en armes, n'attendans que l'heure d'être at-

taquez

quez, resolus de constituer leur salut en leurs mains plûtôt qu'en leurs pieds, si l'on leur refusoit honorable parti, & la plûpart des troupes du Roi en bataille dans les principales places & carrefours, si est-ce que peu après midi toutes les boutiques des Marchands se trouverent ouvertes, prenans confiance sur les proclamations de pardon, paix & sûreté au nom du Roi, & le commerce aussi libre qu'il fut dix jours après.

Et pour faire voir la familiarité & humanité de ce Prince, c'est (chose à noter) qu'il envoya au Cardinal de Plaisance, Legat du Pape, & au Cardinal de Pellevé ses plus envenimez ennemis, & à tous les étrangers ci-dessus nommez, toutes les sûretez qu'ils desirerent pour se retirer à Soissons ; & que dès le soir, Madame de Montpensier qui avoit tant déclamé contre lui, l'étant venu saluer, il lui fit aussi bonne chere & l'entretint aussi doucement & familierement, que si elle ne se fût jamais mêlée que de dire son chapellet.

CHAPITRE XIII.

Affaires d'Etat.

APrès que cette journée de triomphe fût passée en acclamations & réjoüissances du Peuple de Paris, le Roi étant au Louvre & la presse étant un peu écoulée, il vous appella dans l'embrasûre d'une des fenêtres de la Grand'Chambre Royale, & vous dit :

Mon ami, j'ai été bien aise que vous ayez été present à tout ce qui s'est passé en la reduction de cette Ville, de laquelle les diverses occurences m'ont tellement occupé l'esprit, que je ne me suis pû donner le loisir de vous entretenir, & d'apprendre de vous les particularitez de votre Negociation de Normandie, & en quel état vous avez laissé toutes choses : partant je vous prie de m'en éclaicir. Sur quoi après lui avoir conté ce qu'il y avoit eu de plus important suivant ce qu'il en a été dit ci-devant, il vous répondit : Vrayment vous avez eu affaire à un esprit bien impetueux & farouche, & ne vous a pas fallu user de peu de

de patience, d'induſtrie & de force d'eſprit pour ſurmonter tant de traverſes, d'âpres difficultez & perils éminens; & vous jure qu'il ne me ſouvint jamais quand vous partîtes de Chartres, de vous avertir des menées que le Rolet m'avoit autrefois dit avoir faites ſur Roüen pour ſe ſaiſir du vieil Palais, ni de lui mander que pendant votre entremiſe il n'y continuât rien: car il m'en avoit tant de fois parlé ſans y avoir vû aucune apparence, & y avoit ſi long tems qu'il ne m'en diſoit plus rien, que je n'eſtimois pas qu'il y penſât plus. Or outre que j'ai été bien aiſe que vous viſſiez la priſe de Paris, afin d'en informer ceux de Roüen, j'ai déſiré de parler à vous devant que les articles que vous avez accordez touchant Monſieur de Montpenſier & Monſieur de Biron, ſoient divulguez, afin que vous m'aidiez tant mieux à les contenter; ce que j'eſtime qu'il ſera plus facile par la voye que je me ſuis imaginée, qui eſt que je ferai ſemblant lorſqu'ils ſeront ici, de vous appeller pour ſçavoir des nouvelles de ce que vous avez fait à Roüen, comme ſi vous ne m'en aviez point encore rendu de compte: & ſur cela les appellant auſſi pour vous oüir dire ce qui s'eſt paſſé, vous direz que vous fuſſiez facilement

lement venu à bout de toutes choſes, mais que la conſideration des deux articles qui le concernent, vous avoit empêché de rien conclurre, ſçachant bien que j'aimerois mieux perdre de Villars & Roüen que non pas eux : mais que vous les eſtimiez auſſi m'être tant acquis & ſi pleins de prudence, qu'ils ne conſentiroient jamais, que pour quelque petit interêt particulier qui les regarde, duquel je les ſçaurai bien recompenſer d'ailleurs, ils me fiſſent perdre l'opportunité d'avoir une telle Province que la Normandie, du tout en mon obéïſſance.

Invention qui ſucceda tant heureuſement en ayant uſé bien à propos, que tous deux n'eurent que repliquer à tout cela; mais au contraire la honte qu'ils eurent de voir que le Roi vous diſoit toûjours qu'il aimoit mieux perdre la Normandie que de les fâcher, fit qu'ils vous prierent de paſſer outre à votre Traité; mais d'aviſer auſſi en même tems quelle recompenſe le Roi leur pouvoit donner. Celle de Monſieur de Biron fut d'un état de Maréchal de France & de ſept vingts mille écus en argent. Il fut propoſé d'ajoindre le Perche & le Maine, à la Normandie pour Monſieur de Montpenſier :

penſier : mais Monſieur de Villars uſa peu après d'une telle honnéteté & prudence (comme il ſera dit ci-après) que l'on n'en fut plus en peine.

Dès le lendemain le Roi vous renvoya à Roüen pour faire declarer Monſieur de Villars, & ordonna au Sieur de Vitry de s'y acheminer avec trois cens chevaux ſuivant la requiſition que vous en aviez faite, afin d'y apporter les aſſiſtances que vous jugeriez necéſſaires ; car quant au Roi, il lui ſurvint tant d'affaires à Paris à cauſe d'une infinité de gens de qualité & de Places qui lui faiſoient tous les jours parler de ſe remettre en ſon obéïſſance, & qu'il lui fallut rétablir & réordonner toutes les Cours Souveraines, l'Univerſité, la Sorbonne & le Corps de Ville, qu'il lui fut impoſſible de partir pour aller à Roüen, comme il en avoit eu le deſir.

Remettant donc à votre prudence & loyauté tant éprouvée, le parachevement de cette œuvre ſi bien commencée, vous arrivâtes à Roüen le 25. de Mars où vous trouvâtes encore Simon-Antoine, & la Chapelle-marteau, travaillans toûjours à empêcher que Monſieur de Villars ne vous reçût plus ſi librement dans la Ville, dequoi ils ne pûrent jamais tirer

rer réponſe abſoluë; ains tout au contraire dès qu'il ſçût votre venuë, il envoya le Sieur de la Fond à la porte de la Ville pour vous recevoir, vous faire entrer ſans que ceux de la Garde s'enquiſſent de rien, ni demandaſſent aucune choſe à nul de vos gens, & vous mena loger à un fort beau logis bourgeois, appartenant au Sieur de Martinbault, que l'on avoit fait meubler & accommoder de toutes choſes neceſſaires, tant pour vous & vos gens que pour vos chevaux: & néanmoins le Sieur de la Fond vous ayant donné avis que le Seigneur Dom Simon-Antoine & le Sieur de la Chapelle-marteau s'étoient d'eux-mêmes conviez à ſouper avec Monſieur de Villars, & qu'avec eux s'y devoient trouver les Sieurs de Tiron, Preſident Boquemare, de Medavid, de Haqueville, de Loynes & Bretinieres Conſeillers au Parlement, le Docteur Dadræus & un Echevin nommé Roſiere, il vous conſeilla d'être de la partie, ſans attendre que l'on vous en priât, ſans avoir crainte que cela fachât Monſieur de Villars, ni que cela traverſât vos affaires, dequoi il vous répondoit, ni même vous retirer de la compagnie, quelque demonſtration que ledit Sieur de Villars ni autres pûſſent faire de ne

l'agréer

l'agréer pas, pourvû néanmoins que vous y procedassiez comme si c'eût été une chose inopinée & faite sans dessein. A quoi vous étant resolu, comme vous vîtes la nuit approcher, vous vous en allâtes à saint Oüen, où vous trouvâtes Monsieur de Villars dans la grande galerie, qui se promenoit avec les susdits Sieurs Simon-Antoine & la Chapelle-marteau, tous les autres ci-dessus nommez étant assis ensemble au bout d'embas de la galerie; & entrant dans icelle vous vous en allâtes à demi-courant embrasser Monsieur de Villars & lui dites:

Monsieur, je vous viens donner le bon soir, resolu que vous me donnerez à souper, d'autant que j'ai plusieurs singularitez à vous conter: sur quoi il vous répondit, que vous étiez le bien venu: mais qu'il craignoit pour le regard du souper, que l'eussiez surpris en tems mal convenable, tant pour ce qu'il souperoit fort tard, que pource qu'il étoit déjà engagé pour le même effet, avec des personnes entre lesquelles il se trouveroit peut-être des esprits mal assortis avec le vôtre. Monsieur, lui dites vous, n'ayez point peur de toutes ces diversitez de fantaisies; car pour mon regard je m'accommoderai a tout, & m'assûre que

ces Messieurs, laissans à part les passions des partis, n'auront point desagréable d'entendre les gentillesses & actes genereux dont le Roi mon Maître à usé à la prise ou reduction de Paris : car le recit de tant d'actions vertueuses ne sçauroit déplaire à des gens de vertu, tels que sont ces Messieurs ici. Vous voyez (repartît lors Monsieur de Villars, se tournant vers Simon-Antoine) Seigneur, où j'en suis reduit, si je me veux exemter d'incivilité de toutes parts ; & partant estimerai-je ne pouvoir mieux faire que d'en remettre la resolution à votre prudence. Monsieur, répondit Simon Antoine, la compagnie d'un si brave Cavalier que le Seigneur de Rosny (lequel j'ai oüi dire avoir fait des merveilles en diverses batailles & affaires d'Etat) ne sçauroit être ennuyeuse à qui que ce soit ; & quant aux nouvelles qu'il nous pourra conter, je commence à me douter qu'il faudra d'orénavant preparer nos oreilles à en entendre souvent de pareilles, puisqu'il apparoît manifestement qu'au lieu que le Soleil s'avance vers son ascension, les affaires des bons Catholiques en France tendent à la declinaison. Et de plus, j'estime qu'il n'y en aura un seul de nous qui ne soit bien aise d'apprendre que sont de-

devenus Messieurs les Illustrissimes Cardinal Legat, & celui de Pellevé, les Seigneurs Ducs de Feria, Diego d'Evora & autres serviteurs du Roi mon Maître, & de quelles courtoisies ce Prince victorieux aura usé en leur endroit : car sa generosité & sa debonnaireté sont tant celebres, qu'il est à croire qu'il n'aura rien fait de mediocre. A ce que je vois, Messieurs, repartit Monsieur de Villars, me voilà donc obligé à vous traiter tous, & partant en apprehension que vous ne le soyez pas selon vos merites. Et sur ces discours, tous les autres qui étoient au bout de la galerie, s'étant approchez de vous quatre, M. le Premier President de Boquemare vous dit : J'estime, Monsieur, que nous n'aurons qu'à preparer nos oreilles, pour oüir le recit au vrai, de tant de diversitez notables que l'on dit s'être passées à Paris : car nul ne nous en sçauroit dire de plus certaines ni de plus fraîches nouvelles que vous, qui (à mon avis) avez tout vû & tout sçû, & en êtes parti, comme je le sçai, il n'y a que deux jours. Monsieur, lui dites vous, je remettrai le recit de tout cela, lorsque nous serons à table. Et ainsi tous les autres vous venant embrasser, vous vous mîtes à discourir ensemble de propos.

communs ſeulement, juſques à ce que les viandes étant ſervies, & que vous tous ayant lavé, Monſieur de Villars s'alla aſſeoir au beau milieu de la table, & dit tout haut: Quant à moi, Meſſieurs, je ſuis très-mauvais maître d s ceremonies: & partant que chacun prenne place ſelon ſes dignitez & honneurs. Sur quoi tous les aſſiſtans ſe mirent à s'entre-regarder; & vous, voyant que Simon-Antoine que vous ſçaviez être un vieil Chevalier, honoré de pluſieurs grades & d'un eſprit fort altier & entreprenant, feroit homme ſi vous lui déferiez tant ſoit peu, pour prendre le haut bout à l'avantage de celui qu'il repreſenteroit, ſans dire mot ni faire ſemblant de rien, vous vous allâtes aſſeoir à la maîtreſſe place, puis lui dites: Seigneur, s'il n'étoit queſtion que de nos perſonnes, je cederois volontiers toutes choſes à vos merites: mais quant aux Royales Majeſtez que nous repreſentons, il y a un long-tems que je ſçai que tous les Rois de la Chrétienté, voire du monde, cedent à celui de France, & que même les Rois d'Angleterre debatent le ſecond rang aux Rois d'Eſpagne. Sur quoi le Sieur de la Chapelle-marteau s'addreſſant à Simon-Antoine, il lui dit: Vous voyez,

voyez, Seigneur, comment Monſieur de Roſny pour avoir vû le Roi ſon Maître prendre poſſeſſion de la Ville capitale du Royaume, veut faire le ſemblable de la preéminence pretenduë par les Rois de France ſur tous les autres de la Chrétienté. Je vois bien cela, dit Simon-Antoine, & même crains que cet avantage ainſi pris, ne nous ſoit comme un augure de très-mauvais ſuccès en tous nos deſſeins : mais il n'y a remede, il ne faut pas laiſſer de rire, de nous montrer de ſociable compagnie, de boire à la ſanté de nos Maîtres qui ne ſont point ennemis, n'y ayant point de guerre declarée entr'eux, & d'écouter patiemment les courtoiſies dont ce genereux Prince a uſé tant envers les Bourgeois de Paris, que les étrangers qui étoient dedans. Et ainſi après pluſieurs autres diſcours ſemblables, où chacun des aſſiſtans voulut prendre part, reſervé Monſieur de Tiron & le Docteur Dadræus qui ne dirent jamais un ſeul mot, vous entrâtes au recit de tout ce qui a été ci-devant dit, ſur la reduction de Paris, que vous amplifiâtes encore & enrichites de ſorte, ſur tout en ce qui touchoit les generoſitez & gentilleſſes du Roi, qu'il n'y en eût un ſeul d'eux tous qui ne conclût tout haut que

le Roi ſe pouvoit nommer pour l'un des excellens & illuſtres Princes, non ſeulement de ſon ſiécle, mais auſſi de tous les ſiécles paſſez. Sur les onze heures, vos gens vous étant venus requerir, Monſieur de Villars en ſortant, vous dit: Monſieur, ne me venez point voir pour tout demain, je vous en prie, & je ne vous irai point viſiter auſſi; car je ſerai empêché à éclaircir ces gens ici de m s reſolutions, & à leur faire prendre les leurs pour ſe retirer à Soiſſons, dequoi faire vous leur baillerez (s'il vous plaît) les eſcortes & ſûretez requiſes; mais allez voir les Dames l'après-dînée; car là vous ſerez informé de tout ce qui ſe paſſera; & de ma part, je preparerai toutes les choſes neceſſaires, pour faire le lendemain, tout ce que vous jugerez être à propos, le remettant entierement en votre prudence: & vous ayant embraſſé, vous vous retirâtes à votre logis.

Puis le lendemain, ſuivant ce qui avoit été convenu entre vous deux, l'après-dînée vous vous en allâtes voir Madame de Simiers, de laquelle vous apprîtes que ledit Sieur de Villars, & les Sieurs Simon-Antoine & la Chapelle-marteau avoient été enfermez plus de trois heures, & eu de groſſes paroles & conteſtations

tions ensemble, jusques à en être venus aux reproches de part & d'autre, lesquelles en tems & lieu produirent de mauvais effets, comme il se verra ci après; mais qui pour lors se terminerent à faire donner escortes & sûretez suffisantes à ses deux Députez pour se retirer vers M. de Mayenne ou à Soissons: & ensuite M. de Villars ayant fait entrer plusieurs gens de guerre à sa devotion dans la Ville, s'étant bien assûré du Fort de sainte Catherine, du vieux Palais, du Château & autres lieux forts d'icelle, & fait parler à tous les plus puissans & accreditez Habitans, il vous envoya dire par le Sieur de la Fond, que le lendemain il se declareroit serviteur du Roi à la premiere instance que vous lui en feriez.

Tellement qu'ayant passé une nuit fort joyeusement, vous vous levâtes assez matin, pensant aller donner le bon jour à Monsieur de Villars dans l'Abbaye de Saint Oüen; mais vous trouvâtes qu'il y avoit près d'une heure qu'il se promenoit dans la grande place d'icelle, où étoit accouru une telle affluence de peuple de toutes conditions & aussi de gens de guerre, que non seulement ladite place, mais aussi les rûës par où l'on y venoit, en étoient si remplies & y avoit

une telle presse, que l'on n'y pouvoit quasi passer : mais enfin ayant (à l'aide des Sieurs de Pedriel, d'Isencourt, de la Fond & de quelques soldats des Gardes de Monsieur de Villars, qui marchoient devant vous) traversé toute cette multitude qui témoignoit une merveilleuse joye de vous voir venir, vous le vintes saluer ainsi qu'il se promenoit avec M. le Premier President de Boquemare & le Sieur de Medavid : puis ayant tenu à lui & aux principaux d'alentour de lui, plusieurs propos de compliment & civilité, vous lui dites :

Or sus, Monsieur, c'est maintenant qu'il vous faut témoigner l'antiquité de votre Noblesse, la generosité de votre courage & que vous êtes vrayment bon François : car vous ne le sçauriez faire en tems ni en lieu où vous donniez plus de liesse, ni où une tant loüable resolution soit mieux reçûë : car puisque le Roi comme vous l'avez toûjours desiré, est bon Catholique, & que la Ville capitale du Royaume vous a tracé le chemin à une si juste reconnoissance, je n'estime pas qu'il y en ait un seul qui n'approuve la resolution que vous prendrez là dessus. A quoi il vous répondit : Monsieur, là où les effets doivent rendre preuve de la volon-

volonté, les paroles n'y ſont plus neceſſaires, & partant ſans uſer de plus long diſcours, ſi vous me voulez honorer d'une écharpe blanche au nom du Roi, comme étant l'ancienne marque des vrais François, je la mettrai à mon col, & la graverai de telle ſorte dans mon cœur, qu'elle n'en partira jamais tant que je vive. Et lors ayant tiré de votre pochette, une fort belle écharpe blanche, & la lui ayant miſe au col, (vous nous permettrez, Monſeigneur & les Dames, ſemblablement ſi quelqu'un lit jamais ces Memoires, d'uſer de ſes propres termes) il dit : Allons, Mordieu, la Ligue eſt f..... que chacun crie : *vive le Roi.* Et lors il ſe fit une telle acclamation, que tout l'air en retentiſſoit, laquelle entenduë & un ſignal preparé tout exprès, donné du clocher au Fort Sainte Catherine, aux vaiſſeaux du Port & autres lieux où il y avoit du Canon & des gens de guerre, il ſe fit une ſalve de pieces & arquebuſes qui dura fort long-tems, qui faiſoit trembler la plûpart des maiſons de la Ville ; puis les cloches retentiſſentes de toutes parts, vous prîtes Monſieur de Villars par la main, & lui dites : Monſieur, ce ſon de cloches, & ſur tout George d'Amboiſe nous appelle à Notre

Dame, pour y aller rendre graces à Dieu & chanter le *Te Deum* : à quoi il se disposa aussi-tôt. Vous y assistâtes & à toutes les autres ceremonies, jusques à ce que la Messe étant prête de se dire, vous vous en allâtes à votre logis, auquel après le service, Monsieur de Villars vous vint prendre en son carrosse, & vous mena dîner, où vous fûtes traité en festin, & fort magnifiquement, y ayant convié tous les principaux Officiers des Cours Souveraines, du Corps de Ville & des gens de guerre. Cette journée achevée, vous ayant (dès que vous sortîtes de l'Eglise) dépêché un Courrier au Roi, pour lui donner avis de ce qui s'étoit passé, comme l'on alloit envoyer à Verneüil, le Ponteau de Mer, le Havre où étoit le Chevalier Doise, à Harfleur, Montivilliers, Tomblaine & autres lieux où Monsieur de Villars étoit reconnu, pour faire le semblable, suppliant Sa Majesté de députer quelques uns de son Conseil avec pouvoir pour établir le Parlement & autres Compagnies ; le lendemain, ceux de la Ville vinrent en Corps vous remercier du bien qu'ils avoient reçû par votre moyen ; & pour témoigner le gré qu'ils vous en sçavoient, ils vous firent present d'un buffet de vaisselle

ſelle d'argent doré, valant trois mille écus. Et trois jours après vous reçûtes des Lettres du Roi pour réponſe aux vôtres, par leſquelles il vous commandoit de vous en retourner le plûtôt que vous pourriez; il y en avoit auſſi pour Monſieur de Villars, par leſquelles le Roi l'appelloit ſon Couſin, & le titroit Amiral de France & Gouverneur en chef de Roüen, le Havre, & des Baillages de Roüen & Caux, le prioit de le venir trouver au plûtôt, & l'aſſûroit d'être fort bien reçû: & vous, voyant qu'il lui falloit encore quelques jours pour preparer le magnifique équipage avec lequel il deſignoit de ſe preſenter devant le Roi, vous prîtes congé de lui, & vous acheminâtes devant.

CHAPITRE XIV.

Affaires d'Etat.

La Ville de Roüen étant ainſi reduite en l'obéïſſance du Roi par votre moyen, & toute la Normandie renduë paiſible, vous partîtes de Roüen & vintes coucher à Louviers, où le ſoir vous

eûtes une plaiſante rencontre étant à l'Hôtellerie, de laquelle vous avez bien ri pluſieurs fois depuis, & qui arriva ſur une telle occaſion, qui fut que le Sieur de Bois rozé ayant entendu que Roüen, le Havre & les autres Villes de la Ligue en toute la Normandie, s'étoient declarées pour le ſervice du Roi, & découvert par le moyen de quelques amis qu'il avoit encore près de Monſieur l'Amiral de Villars, que par le Traité d'icelle, vous lui aviez accordé que le Fort de Feſcamp lui ſeroit remis entre les mains, ne pouvant ſupporter qu'une Place qu'il s'étoit acquiſe avec tant d'induſtrie, de travail & de peril, dans laquelle le Roi lui avoit toûjours aſſûré de le vouloir maintenir, lui fût ainſi ravie ſans aucune recompenſe, dont il pût faire aſſûré état, il ſe reſolut de s'en aller à la Cour pour en faire ſes plaintes, ſupplier le Roi de ne permettre point qu'un tel outrage lui fût fait, après avoir rendu un tant ſignalé ſervice à Sa Majeſté, & y employer tous ſes amis entre leſquels le Sieur du Rollet étant des premiers & de ceux qui étoient les moins contens de Monſieur de Villars & qu'il ſe fût rendu ſerviteur du Roi, il s'en vint paſſer à Louviers, pour le prier d'en écrire au Roi en ſa

fa-

faveur, & aux amis qu'il avoit en Cour ; & arrivant assez tard, il s'en vint pour loger à l'Hôtellerie où vous étiez arrivé deux heures auparavant. Mais on lui dit qu'il y avoit un grand train logé d'un Seigneur qui s'en alloit à la Cour, lequel étoit fort en faveur près du Roi, sans que l'on lui dît, ni qu'il s'enquît de votre nom ; & croyant que vous fussiez encore à Roüen, il monta en votre chambre, ne vous connoissant point de vûë : & s'imaginant que ce fût quelque autre, il vous vint faire la reverence ; & vous dit :

Monsieur, encore que je ne sois pas peut-être connu de vous, j'ai néanmoins pris la hardiesse, sçachant que vous êtes bon serviteur du Roi, que vous avez du credit auprès de lui & que vous favorisez ceux qui l'ont bien servi, de vous prier de vouloir m'être aidant en une affaire la plus juste qui fût jamais, que l'on me veut faire perdre indignement. A quoi vous, sans le connoître, ni lui demander même son nom, lui dites : Monsieur, j'ai toûjours aimé & maintenu les gens de bien, & partant je vous promets, votre affaire étant telle que vous le dites, que j'employerai pour vous si peu de credit que je puis avoir auprès du

Roi. A quoi il vous répondit : Monſieur, les principales de mes plaintes ſont contre un Seigneur qu'on nomme Monſieur de Roſny, qu'au diable ſoit-il donné, tant il me fait de mal ſans l'avoir en rien offenſé, auquel le Roi ayant donné pouvoir de traiter pour la reduction en ſon obéïſſance, de toutes les Villes qui ſont de la Ligue en Normandie, ſous ombre qu'il eſt des anciens amis de Monſieur de Villars, il ſemble qu'il n'ait ſongé qu'à le contenter au prejudice de qui que ce puiſſe être, ſans ſe ſoucier de pluſieurs bons ſerviteurs du Roi, au nombre deſquels je ſuis & m'appelle Bois-roſé, Gouverneur de Feſcamp; voire n'a point craint de s'adreſſer à Meſſieurs de Montpenſier & de Biron, tant il abuſe de ſon pouvoir & de la faveur qu'il croit avoir auprès de ſon Maître : mais Pardieu il en pourroit tant faire mettant tant de gens au deſeſpoir, qu'il ſe repentiroit, & quelqu'un auſſi étourdi qu'il ſçauroit être, lui en joüeroit d'une, ſi l'on ne craignoit d'offenſer le Roi. A quoi en riant, vous lui repondites :

Monſieur, je n'eſtime pas que ce Monſieur de Roſny dont vous parlez, ait rien fait que par le commandement de ſon Maître ; car il a toûjours affectionné les bons

bons François, & ne doute point même que le Roi à sa sollicitation, n'ait pensé à vous donner si bonne recompense que vous aurez sujet de contentement. Car vous jugez bien qu'il n'eût pas été raisonnable de manquer à conclurre un Traité de si grande importance que celui qu'a manié Monsieur de Rosny, pour l'interêt de quelques particuliers; aussi ai-je appris qu'il a voulu commencer par lui-même, & donner exemple aux autres, en quitant l'Abbaye de Saint Taurin d'Evreux que le feu Roi lui avoit donnée, & m'assûre qu'il ne vous aura point porté de prejudice sans penser à vous en recompenser; dequoi je vous oserai quasi répondre, d'autant que je le connois, voire est tellement de mes amis, que je lui ferai faire en votre faveur tout ce qui sera raisonnable; & lorsque nous serons à la Cour, venez m'en parler, & je vous ferai paroître que je suis votre ami & que je prise votre courage. Sur quoi aprés quelques remercîmens, il se retira fort content de vous sans sçavoir qui vous étiez; mais étant descendu en bas & ayant demandé votre nom à un de vos Pages, afin de s'adresser à vous en ses affaires, il prit une telle alarme croyant que vous vous vous seriez offensé des pro-

propos qu'il avoit tenus & des menaces dont il avoit usé en votre endroit, qu'il remonta soudain à cheval, s'en alla loger à une autre Hôtellerie, & partit dès la pointe du jour pour aller en Cour faire lui-même ses plaintes au Roi, sçachant bien que c'étoit un Prince qui écoutoit familierement les doléances d'un chacun, & sans les renvoyer à ses Ministres, en comprenoit les causes & y faisoit pourvoir.

Vous partîtes aussi le même jour & vous en allâtes coucher à Mante où étoit encore Madame votre femme, laquelle vous menâtes à Paris, où, si-tôt que vous fûtes arrivez, vous allâtes trouver le Roi, lui contâtes tout ce qui s'étoit passé en la declaration de Messieurs de Villars, Chevalier d'Oyse, Medavid, la Londe, Haqueville, Roüen, le Havre, & auttres personnes de qualité & Villes en Normandie, sans en oublier quasi une seule particularité: car il les voulut toutes sçavoir, dont il y eut bien à rire lorsque vous lui contâtes ce qui s'étoit passé entre vous & le Sieur de Bois-rozé. Sur quoi Sa Majesté vous dit, qu'il lui étoit venu faire de grandes plaintes de vous, & le prier de lui vouloir pourvoir sans le renvoyer à vous; d'autant qu'il sçavoit

voit bien que vous étiez ſon ennemi à cauſe de quelques propos qu'il vous avoit tenus ſans vous connoître, & partant qu'il vous prioit de l'envoyer querir, l'aſſûrer que vous l'aimiez comme vous faiſiez tous les braves courages qui en avoient rendu de ſi ſignalées preuves que lui, & que vous auriez un ſoin particulier de ſes affaires & de ſa perſonne : ce que vous executâtes dès le lendemain & de ſi bonne façon, que vous lui promîtes & aſſûrâtes deux mille écus de recompenſe, plus qu'il ne s'étoit attendu, d'avoir une penſion de douze cens livres, une place de Capitaine appointé; voire le retintes depuis à votre ſuite, & lui donnâtes votre Lieutenance en l'artillerie au departement de Normandie lorſque vous fûtes Grand-Maître.

Vous demeurâtes tout le mois d'Avril & de Maî à Paris, ſans qu'il ſe paſſât rien de très-remarquable où vous fuſſiez employé, quoique journellement des Villes & des Seigneurs de qualité dans toutes les parties du Royaume, ſe reduiſſent en l'obéïſſance du Roi; mais ayant déjà tous eu d'autres entremetteurs, vous ne vous en mêlâtes que comme les autres du Conſeil : de toutes leſquelles affaires, traitez & Negociations

nous laisserons pour cette raison, les particularitez aux Historiens, reservé pour ce qui regarde la Ville de Lyon, à cause de plusieurs accidens notables qui meritent que nous vous ramentevions, que Monsieur de Nemours (qui avoit toûjours eu en fantaisie, s'il ne pouvoit être élû aux Etats de Paris, pour épouser l'Infante d'Espagne & être Roi de France à cause des fortes oppositions qu'il sçavoit bien que son frere, M. de Mayenne, y faisoit journellement, de se former au moins une petite Royauté des Provinces de Lyonnois, Forests, Beaujolois, Maconnois & Dombes sous la protection du Roi d'Epagne) ayant voulu quelque tems auparavant, par une trop ouverte demonstration, s'assûrer de ladite Ville de Lyon, les Habitans qui trouvoient son joug insupportable, l'ayant voulu secoüer, s'étoient même saisis de sa personne & l'avoient mis prisonnier, sans néanmoins changer encore de parti; mais au contraire avoient assûré Monsieur de Mayenne, de la continuation de l'affection au parti de l'union, laquelle ils lui avoient jurée. Mais Monsieur de Saint Sorlin, frere de Monsieur de Nemours, ayant eu recours à Monsieur de Savoye & au Duc de Terre-
nouë,

noüé, Gouverneur de Milan, afin de l'affister de gens pour la delivrance de son frere, contraindre ceux de Lyon à se remettre en leur devoir ; & eux se voyans pressez de ce côté & sans assistance de Monsieur de Mayenne, ils prirent resolution d'appeller le Colonel d'Ornano & ses forces à leur secours & de se declarer pour le Roi; ce qui fut executé avec grande joye de tout le peuple, & une telle demonstration d'animosité, qu'ils déchirerent & traînerent par les boües les armes, livrées & devises d'Espagne, de Savoye & de Nemours ; & firent faire l'effigie d'une grande femme hideuse & affreuse qui avoit écrit sur son front, *la Ligue*, laquelle, comme Sorciere, ils firent brûler publiquement : & quelque tems après, la trop grande joye rendant ceux qui gardoient Monsieur de Nemours plus negligens, il trouva moyen en se déguisant, comme son valet qui vuidoit le bassin de sa chaise percée, de se sauver de prison par le moyen d'un tel office, portant ce bassin, tournant la tête de l'autre côté, & courant en diligence pour l'aller jetter afin d'éviter la puenteur.

Il se parla lors des affaires de Provence & des grandes diversitez qui se passerent

rent en icelle, à cause de tant de diverses sortes de personnes qui firent des desseins pour profiter de sa desolation : mais le discours en ét..nt trop long & meritant d'être traité tout d'une suite depuis le commencement de ces embarras jusques à la fin d'iceux, nous les remettrons au tems que le Gouvernement en fut baillé à Monsieur de Guise, pour l'ôter à tous les autres pretendans ; & en continuant les suites de vos Memoires, nous dirons que le Roi ayant eu avis que le Comte Charles de Mansfeld, à la sollicitation de Monsieur de Mayenne, s'approchoit de la frontiere avec une fort puissante armée & grande quantité d'artillerie, il fit soudain mander toutes ses troupes qui étoient éparses afin d'en former un corps d'armée pour s'aller opposer à tout ce que ledit Comte de Mansfeld voudroit entreprendre : mais un chacun se jettoit tellement dans la négligence à l'occasion de tant de reductions de tant de Villes & autres prosperitez, que les bandes ne se pûrent si tôt rejoindre, ni le Roi faire si grande diligence que ledit Comte de Mansfeld n'eût investi, assiegé & pris la Capelle.

ÇHA-

CHAPITRE XV.

Affaires Domestiques, de Milice & d'Etat.

EN continuant ces Memoires, il nous est souvenu d'avoir oublié en suite de ce qui a été dit de vous & du Sieur de Bois-rozé, deux particularitez qui peuvent donner quelques remarques du bon naturel, & de l'industrie & bonne conduite tant du Roi & de Monsieur de Montpensier, que de Monsieur de Villars & de vous. Nous avons estimé à propos de vous les ramentevoir ici, avec double annotation qui puisse servir pour les faire mettre ci-après en leur ordre, si tant est que nous repassions un jour ces Memoires pour les faire transcrire au net, ou que vous daignez jetter les yeux sur iceux, pour y apporter les corrections & additions qui leur seroient bien necessaires de votre part, ou que des plumes plus élegantes que les nôtres, se voulussent employer à donner de l'ornement à notre stile, que nous connoissons bien être nud, simple & entierement dénué des plus

plus belles fleurs de l'eloquence, à quoi se plaisent ceux de notre siecle ; voire confessons de l'avoir fait exprès, fondez sur l'opinion par nous prise, que les longues digressions, exemples, rapports, instructions & autres narrations hors du principal sujet que l'on s'est proposé, font perdre le fil, la tissure & (par consequent) la claire intelligence de la vie de celui, dont l'on veut faire mention, ou de l'Histoire que l'on entend representer. Et afin de ne tomber point nous mêmes dans les fautes & erreurs que nous blâmons en autrui, nous retournerons à notre dessein, suivant lequel nous vous ramentevrons que la premiere particularité par nous omise, regarde le present de vaisselle d'agent doré que vous firent ceux de la Ville de Roüen, lequel quoique vous l'eussiez accepté avec plusieurs difficultez, vous y voulûtes (soit par bien-séance, soit par artifice, soit que vous vous fussiez dès-lors proposé de ne tirer jamais profit des charges que vous auriez, sinon par la seule liberalité de votre Maître, comme vous l'avez toûjours pratiqué depuis) outre ces refus, garder une telle circonspection, c'est qu'un matin le Roi étant encore au lit, vous fistes apporter dans sa chambre deux

grandes

grandes manes où étoit le susdit buffet de vaisselle d'argent doré, les pieces duquel le Roi ayant vûës, & demandé ce que c'étoit, vous lui répondîtes, que ceux de Roüen vous ayant fait ce present de vaisselle d'argent, & vous fait dessein de ne prendre jamais rien pour affaires que vous manieriez, sinon par les liberalitez de votre Maître, vous le lui aviez fait apporter pour en disposer selon son bon plaisir: à quoi il vous répondit qu'il seroit bien riche si tous ceux qui s'étoient entremis de ses affaires, avoient fait le semblable, mais qu'il vous donnoit ledit buffet de bon cœur, vous en feroit dépêcher un brevet pour apprendre à tous autres comme ils en devroient user, lequel brevet étoit tel qui s'ensuit.

AUjourd'hui 28. jour de Juillet 1594. le Roi étant au Camp devant Laon, ayant eu avis que pour reconnoître le Sieur de Rosny, & le gratifier en considération de ce qu'il s'est très-dignement employé en la Negociation de la reduction du Sieur Amiral de Villars, & des Villes de Roüen & autres, occupées en Normandie, au contentement, repos & soulagement de tous ceux de la Provin-

ce,

ce, les Habitans de la Ville de Roüen lui ont fait offrir quelques presens lesquels il a refusez & ne les veut accepter. Sa Majesté néanmoins le jugeant digne d'iceux, pour s'être très-dignement & avec beaucoup de peine & de travail, acquitté de la charge qui lui avoit été sur ce par elle commise, a agréable & permet audit Sieur de Rosny d'accepter & recevoir lesdits presens sans qu'il lui en puisse être par quelque personne que ce soit, imputé aucun blâme ou reproche: m'ayant commandé lui en expedier le present brevet pour lui servir de décharge suffisante par tout où il appartiendra, l'ayant pour cet effet signé de sa main & fait contresigner par moi, son Conseiller & Secretaire d'Etat.

Signé HENRY.

Et plus bas, POTIER.

Mais qui plus est, dès le lendemain matin pour témoigner le gré qu'il vous sçavoit d'une telle procedure, il vous envoya trois mille écus en or par Monsieur de Beringan, avec des paroles de loüanges qui valoient encore mieux que les écus.

L'autre

L'autre particularité regarde ce qui avoit été accordé, au prejudice de Monsieur de Montpensier, à Monsieur de Villars, lequel étant arrivé à Paris, avec un train & un équipage des plus beaux, ayant cent Gentils hommes à sa suite ordinaire, entre lesquels il y en avoit plusieurs de qualité fort relevée, & faisant une dépense plus splendide qu'aucun Prince ni Seigneur de la Cour, après qu'il eût fait la reverence au Roi qu'il accompagna d'une telle humilité qu'il se mît à genoux, d'où ayant été promptement relevé par Sa Majesté avec ces paroles: Monsieur l'Amiral, c'est devant Dieu qu'il faut user de cette soumission, non devant un Roi de France qui ne desire nulle qualité plus haute que de Pere envers ses sujets, & de vrai ami entre ses vrais serviteurs, tel qu'il l'estimoit, sçachant bien qu'il avoit trop de courage pour manquer jamais à ce qu'il avoit juré & promis entre vos mains: (car c'étoit vous qui le presentiez) Monsieur de Villars répondit, qu'encore qu'il sçût bien qu'il n'y avoit sorte de soumission dont l'on ne fût redevable envers son Souverain, néanmoins il ne s'étoit pas mis à genoux devant lui en qualité de Monarque des François, mais de vrai Roi de

toutes vertus, entre lesquelles la valeur & la clemence marchoient à la tête.

Il se passa ensuite plusieurs autres discours trop longs à reciter, lesquels finis, Monsieur de Villars s'en alla baiser les mains à Monsieur de Montpensier qui lui fit d'abord assez froide reception, dequoi lui comprenant bien la cause, il lui dit:

Monsieur, j'avouë que j'ai outre passé les bornes de la deference dûë à ce que merite le Sang Royal de France, en insistant sur certains articles du Traitté qu'il a plû au Roi m'accorder: mais mon intention ayant été toute autre, je viens ici pour vous remettre le tout entre les mains, pour en disposer absolument: voire sans attendre l'éclaircissement de votre volonté, dès à present je me départs de cet article, & proteste de vous reconnoître, non seulement pour mon Gouverneur en chef, mais aussi pour être, après le Roi, mon vrai Seigneur & Maître, auquel nulle obéïssance ne sera déniée en tous les lieux où j'aurai pouvoir. Monsieur de Montpesier qui ne s'attendoit pas à cette soumission, demeura tout surpris d'une telle harangue: neanmoins après l'avoir derechef embrassé, il lui dit:

Monsieur l'Amiral, j'avois toûjours grandement estimé votre valeur & brave resolution,

resolution, les tenant pour vertus incomparables en votre personne; mais à present j'avouë que la discretion & la courtoisie ne leur cedent en rien : aussi en honorant ces quatre qualitez, je vous embrasserai pour la troisiéme fois, avec protestation de vous aimer cordialement & tenir au nombre de mes plus chers amis: nous laissons leurs autres complimens pour revenir à ce que nous avons dit du siege que le Comte Charles avoit mis devant la Capelle, laquelle comme nous en avons déja dit quelque chose ne pût être secouruë, d'autant que le Roi s'étant avancé jusques à la vûë de l'armée ennemie, avec ce qu'il avoit pû promptement ramasser de forces, & marchant selon sa coûtume à la tête d'icelles pour tout reconnoître, & y apporter son jugement, lequel ses longues experiences, jointes à la vivacité de son esprit, & à la fermeté de son courage, faisoit toûjours trouver plus certain & plus penetrant que nul de tous ceux de ses Capitaines; il trouva ses gens si bien retrenchez dans leurs postes & logemens d'attaquemens & de deffense, qu'il n'y avoit aucune apparance de pouvoir jetter dans la Place, ni hommes, ni vivres, ni munitions proportionnées au besoin

qu'ils en avoient, par la negligence & trop grande épargne, dont avoit voulu uſer le Gouverneur que vous connoiſſez aſſez, ſans que nous le nommions, & encore moins d'entreprendre de les pouvoir forcer & contraindre à lever le ſiege avec le peu de troupes que le Roi avoit, ſinon avec honte & dommage, pour leſquels éviter & tout enſemble recompenſer la perte de cette petite Place (qui ſe rendit peu après devant que l'armée du Roi fut en Corps) par la conquête d'une plus grande, plus forte & plus importante, il s'en alla inveſtir la Ville de Laon, où Monſieur de Mayenne avoit établi pour Gouverneur, le Sieur du Bourg, l'un des plus capables & déterminez chefs de guerre qu'il eût, & mêmes y avoit fait jetter ſon ſecond Fils nommé, ce nous ſemble, le Comte de Sommerive, accompagné dune bonne troupe de gentilshommes des plus braves & reſolus qui fuſſent auprès de lui, comme eſtimant cette Place, l'un des plus principaux Boullevars de toutes celles qui lui étoient reſtées, & la plus propre pour y acquerir de la gloire & ſe garentir de honte, ſa ſituation étant avantageuſe & tellement éminente de tous côtez, qu'elle ſemble avoir été là poſée par la nature, pour dominer tout ſon voiſinage.

Nous laiſſons le ſurplus de la deſcription d'icelle, & de la plûpart des particularitez de ce grand Siege à ceux qui feront l'Hiſtoire generale, & nous nous contenterons, ſelon notre deſſein, de vous ramentevoir les occaſions, où vous vous êtes trouvé, & les affaires diverſes où vous avez été employé pendant le tems d'icelui, & le ſejour que fit l'armée ès environs de cette Place, lequel dura, ce nous ſemble, depuis la fin de Mai juſqu'au commencement d'Août; pendant lequel vous envoyâtes trois fois en voyage l'un de nous quatre à Roſny pour vous querir de l'argent, & les deux autres à Moret où étoit lors Madame votre Femme: tellement que de ce que vous fites, & vites à la défaite du grand convoi, à l'arrivée ennemie pour les ſecours des aſſiegez, à la grande eſcarmouche qui ſe fit le lendemain, & à la défaite des gens de guerre qui avoient été envoyez pour entrer dans Laon, après la capitulation, nous pourrons bien manquer en quelque choſe, d'autant que nous n'en avons ſçû que ce que nous vous en avons entendu dire à bâtons rompus, & que vos gens nous en ont conté.

Le premier emploi que vous eûtes,

fut avec le bon homme Mr de Born, Lieutenant General de Monſieur de la Guyche, Grand Maître de l'Artillerie, qui avoit une batterie de ſix canons à commander, avec lequel le Roi vous ordonna de demeurer pour y travailler, & en faire executer la moitié; & afin de lui faire agréer votre entrepriſe, il l'aſſûra qu'étant de ſon conſeil, vous donneriez ſi bon ordre à toutes choſes, qu'il ne manqueroit jamais de rien, néanmoins vous n'y fites pas grand'choſe, pour ce qu'il ſe preſenta diverſes affaires & occaſions qui vous en détournerent.

La premiere, fut une Lettre que l'on vous apporta de la part de Monſieur le Cardinal de Bourbon, qui étoit demeuré malade à Paris, dont la teneur étoit telle: car vous me la baillâtes à garder, & en retins copie, pour ce qu'elle me ſembloit fort honorable.

MOn Couſin, votre entremiſe s'étant trouvée la plus ſincere & pour cette raiſon la plus heureuſe de toutes celles qui ſe ſont mêlées de m'acquerir & conſerver les bonnes graces & la bienveillance du Roi, Monſeigneur, vous aurez agreable, je m'en aſſûre, que je vous employe librement à la continua-
tion

tion d'un ſi bon œuvre, & que pour cet effet je vous prie d'obtenir permiſſion de lui, de faire ici un voyage vers moi, d'autant que j'ai des choſes d'importance à lui dire que je ne peux écrire, ni faire ſçavoir par perſonne qui ne lui ſoit entierement confidente, & à moi auſſi, qui vous conjure d'uſer de diligence, & de m'aimer cordialement, puiſque je vous aime de tout mon cœur, & de croire que je ſuis,

Votre bon Couſin & plus affectionné ami, Charles, Cardinal de Bourbon.

De Paris ce 12 Juin

Laquelle lettre ayant été montrée au Roi, il vous demanda ſi vous ne vous doutiez point de quelles affaires il pouvoit avoir deſſein de vous parler. A quoi lui ayant répondu que non, il vous dit : Je ſuis bien bien marri de vous divertir de votre batterie, pour ce qu'il me ſemble reconnoître que ſi je n'ai toûjours quelqu'un de mes anciens ſerviteurs affidez aux factions de guerre importantes, les choſes y ſont maniées negligemment, & quoique je ſois Catholique ;

voire aye été assez éclairci pour croire que je puis faire mon salut en cette Religion-là, si ne vous celerai-je point qu'en ce qui concerne ma personne, ou les affaires contre la Ligue & les Espagnols, je m'assûre davantage en ceux de la Religion & aux Catholiques, qui en ont quelques ressentimens & ne sont pas tant les zélez, qu'aux autres: & pour cette cause ai-je déjà jetté les yeux plusieurs fois sur Vignolles, ou Parabere, ou Trigny, pour mettre en votre place, avec le Sieur de Born: car je vois bien qu'il faut que vous alliez à Paris, non-seulement à cause de la Lettre que vous écrit mon Cousin le Cardinal de Bourbon, mais aussi pour essayer de découvrir des menées qui s'y font contre mon service, où l'on dit que le Comte d'Auvergne, son Beau-pere & sa Mere, Monsieur & Madame d'Antragues, sont bien avant mêlez, afin que si vous en pouvez verifier quelque chose, vous les fassiez arrêter. Je vous baillerai des lettres de ma main pour cet effet, adressantes à mon Procureur General du Parlement, au Lieutenant Criminel, & au Prevôt de l'Isle. Vous apprendrez aussi ce que c'est que des poursuites que ceux de l'Université (cette belle fille aînée des Rois) & les Curez de Paris veulent

veulent faire contre les Jesuites & qui c'est qui favorise ceux-ci, afin d'y donner ordre.

Ayant votre dépêche, le Roi commit aux pieces d'artilleries qu'il vous avoit baillées à exploiter (au moins comme il me semble) le Sieur de Parabere, & le jour même arriva le Sr de Balagny (qui avoit traité auparavant avec le Roi pour mettre lui & ses Places en son obéïssance, à condition néanmoins qu'il demeureroit Prince Souverain de Cambray sous la protection de France, & plusieurs autres avantages qui seroient aussi ennuyeux à reciter, qu'ils furent vains & de peu de durée) avec un vrai équipage & maison de grand Prince Souverain, ayant aussi 2000. Arquebusiers & trois cens Chevaux des plus lestes qu'il se pouvoit voir.

Le lendemain vous vous en allâtes coucher à Crespy, & le jour suivant à Paris où vous trouvâtes Monsieur le Cardinal de Bourbon fort malade & chagrin, s'étant aigri l'esprit sur quatre choses. L'une, que l'Université de Paris & les Curez eussent entrepris le procès contre les Jesuites sans lui en parler. La seconde, que Monsieur d'O vouloit faire chasser de Paris l'Archevêque de Glaco Ecos-

ſois qui portoit le nom de votre maiſon, lequel il affectionnoit infiniment. La troiſiéme, qu'il n'avoit pas eu bonne réponſe du Roi, d'une permiſſion qu'il lui avoit demandée, de pouvoir diſpoſer de ſes Benefices. Et la quatriéme qui étoit celle qui le fâchoit le plus, qu'il n'eſtimoit pas de pouvoir réchaper de cette maladie, s'étant fourré en l'opinion que Madame de Rozieres l'avoit enſorcelé, à cauſe qu'il avoit deſapointé l'Abbé de Bellozane qui l'entretenoit; ainſi que l'on diſoit: auſſi fut-ce elle de laquelle il vous parla en arrivant: car comme vous le ſaluâtes dans le lit en vous jettant les bras au col, il vous dit: Mon Couſin, je ſuis auſſi aiſe de vous voir, que je m'aſſûre que vous ſerez marri de me trouver ainſi en langueur par la méchanceté de cette maudite Madame de Rozieres, dont chacun croit que j'ai été enſorcelé, de telle ſorte qu'il faut qu'elle ou moi mourions bien-tôt. Il n'y a que trois jours que ma Couſine, votre femme, m'eſt venu voir, qui me réjoüit fort: car elle m'aſſûra que cette femme étoit à l'extrémité, & je prens quelque eſperance que ſon ſort mourroit avec elle.

Mais laiſſant ces diſcours deſquels la continuation ne feroit que renouveller

mes ennuyeuſes douleurs, (puiſqu'auſſi bien toute la ſcience & l'experience des plus ſuffiſans Medecins n'en ayant pû connoître les cauſes, ni fournir les remedes, il me les faut eſperer de la ſeule providence & bonté divine, ſans aucune aide humaine) je commencerai à vous entretenir des choſes qui m'ont fait deſirer avec paſſion votre arrivée près de moi, leſquelles quoique du tout dépendantes du ſeul Conſeil de Dieu, auſſi bien que toutes autres, ſi ne laiſſe-t'il pas de vouloir que les hommes agiſſent en icelles, ſoyent comme cooperateurs avec lui, & ſe ſervent de l'eſprit & du jugement qu'il leur a donné tant pour la conduite de leur vie & de leur fortune, que pour le démêlement des affaires publiques en ce monde; & lors nous ayant tous fait ſortir de ſa chambre & ordonné qu'il vous fut apporté une chaire baſſe, afin que vous aſſeyant plus près de ſon lit, il ne lui fût pas neceſſaire d'élever ſi haut ſa voix, il vous dit en ſubſtance ce qui ſera dit au Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XVI.

Affaires d'Etat.

CONTINUANS la suite des discours du précedent Chapitre, Monsieur le Cardinal de Bourbon vous dit, que comme il vous avoit toujours éprouvé en plusieurs occasions très-importantes, plein de foi, de loyauté, de verité & de sincerité entiere en toutes choses, & très-affectionné à celles qui l'avoient touché en son particulier, aussi avoit-il desiré de vous communiquer plûtôt qu'à nul autre de ses parens & amis, quatre affaires principales qui lui travailloient l'esprit, prendre sur icelles vos bons avis & conseils, & même de vous en remettre tout le ménagement auprès du Roi, avec lequel il vous sçavoit en telle créance pour l'industrie, & en telle confidance pour la loyauté, qu'il ne trouveroit rien mauvais de vous, lui ayant souvent oüi dire qu'il se gardoit bien de vous faire encore paroître toute l'estime qu'il faisoit de votre esprit, ni l'amitié qu'il portoit à votre personne, de crainte que cela vous suf-

ſuſcitant trop d'envie, il donnât ſujet à ceux qui ne ſçavent rien faire, ni ne vouloient laiſſer faire les autres, d'en diſcourir, & à cauſe de votre Religion, préjudicier à ſon deſſein & à ſes affaires; & que peut-être à vous-même il ne donnât trop de gloire & de bonne opinion de vos ſens, s'il vous élevoit ainſi ſoudainement; voire ne vous enhardît à faire comme d'autres, qui étoient montez en telle préſomption d'eux-mêmes pour en avoir fait trop de cas, qu'il ne les pouvoit plus empêcher (quoiqu'il leur eût fait remontrer par leurs amis) d'exalter leur valeur, leur induſtrie & leur ſuffiſance par deſſus la ſienne propre, qui étoit l'offenſe de toutes la plus ſenſible à un maître qui n'étoit pas du tout ſtupide ni hebeté : mais qu'en effet, il vous tenoit comme en reſerve pour s'en ſervir un jour (ſi vous ne changiez point d'humeur, & ne vous méconnoiſſiez point en ſon endroit) en ſes plus importantes affaires, & ſur tout en celles de ſes finances, vous ayant toujours vû ſi bon ménager qu'au milieu de ſes plus grandes neceſſitez, vous ne manquiez jamais d'argent, & ſi dépenſiez fort honorablement : ce qu'il vous prioit néanmoins ne faire pas ſemblant d'avoir ap-

pris de lui, de ne laiſſer pas de vous conduire toujours auprès de S. M. avec telle modeſtie & diſcretion, que vous lui donnaſſiez non ſeulement la gloire & la loüange que meritoient veritablement ſes rares vertus & genereuſes actions, mais y fiſſiez auſſi rapporter toutes les vôtres, & de prendre le tems à propos pour ménager auprès de lui ces quatre affaires qu'il vous avoit dit vous vouloir communiquer, dont la premiere & qui lui apporteroit le plus de ſoulagement en ſes langueurs, concernoit la bienveillance & confidence eſquelles il deſiroit être dans l'eſprit de Sa Majeſté, non ſeulement comme ayant l'honneur d'être de ſon ſang & ſon Couſin germain, mais auſſi comme admirateur de ſes vertus, l'aimant cordialement, & n'ayant ſerviteur ni ſujet plus loyal ni plus deſireux de ſa gloire, de ſon honneur, de ſa proſperité & de la grandeur de ſon Royaume, qu'il étoit, èſquelles qualitez auſſi prenoit-il la hardieſſe de le ſupplier par votre bouche, de vouloir procurer le plus inſtamment qu'il lui ſeroit poſſible, ſa reconciliation entiere avec le ſaint Siege, obtenir au plûtôt la benediction Apoſtolique, & ſe mettre en bonne intelligence avec le Pape d'alors

qui

qui étoit fort ſage, fort pacifique, grand Politique & qu'il ſçavoit bien ne deſirer nullement que la domination ni l'autorité d'Eſpagne s'accrûſſent davantage, d'autant que ce lui ſeroit un moyen certain pour faciliter la diſſolution de ſon Mariage avec la Reine Marguerite Ducheſſe de Valois, choſe que tous les bons François deſiroient ardemment, & à laquelle lui & tous ceux de ſa maiſon portoient une telle paſſion, qu'ils n'auroient jamais le cœur en repos qu'ils ne viſſent ce deſſein réüſſir, & par icelui naître des heritiers legitimes à la France, ne voulant point celer qu'ils ne pouvoient tous goûter, ni ſouffrir les prétentions de celui ſur lequel pluſieurs deſireux de nouveautez faiſoient démonſtration de jetter déjà les yeux, lequel ſes freres & lui croioient en leur conſcience n'être point de la race Royale, & qui néanmoins (ſi par ſa prudence il n'y mettoit ordre en donnant des enfans au Royaume, ou le faiſant dès à preſent rejetter de la ſucceſſion) ſeroit peut être cauſe un jour d'y former des partialitez & exciter des mouvemens, troubles & grandes diſſentions. Il s'étendit fort largement ſur ce diſcours, & vous mit en avant pluſieurs exemples & raiſons, de

la déduction desquels nous nous abstiendrons, afin de ne déplaire ni préjudicier à personne.

La seconde affaire dont il vous parla, fut touchant les bruits qu'il disoit être tous communs, de plusieurs brigues, menées & pratiques qui se faisoient sous main par les plus avisez, & quasi tout ouvertement par les indiscrets & passionnez, pour faire bannir hors du Royaume la totale Societé des Jesuites, (laquelle vous sçaviez bien avoir une si grande créance dedans & dehors le Royaume, sur tout entre les plus zelez Catholiques qui s'étoient remis depuis peu au service du Roi) leur amitié pouvant grandement pour la tranquilité de l'Etat, & leur mal-veillance encore plus pour le trouble d'icelui : leurs ennemis & haineux se servans des vieilles haines & animositez, témoignées autrefois par la Sorbonne, l'Université & les Curez de Paris (fondez sur la diminution de quelques profits qu'ils avoient accoûtumé de tirer pour l'instruction de la jeunesse) les ayant persuadez d'entrer en cause avec eux, & de se déclarer tout ouvertement leurs parties. Que si tout cela venoit des secretes volontez ou intentions du Roi, ou que Sa Majesté estimât y aller de son

ſervice, il n'auroit nulle oppoſition à y apporter, mais ſe contenteroit d'uſer de ſimples remontrances, & ce, encore par votre ſeule entremiſe, par leſquelles à ſon avis, Sa Majeſté & vous-même, quelque Huguenot que vous fuſſiez, jugeriez ſuffiſamment, que le tems ni la diſpoſition des affaires n'étoient pas encore bien propres pour agiter ces queſtions, & renouveller des inſtances de telles nature, à tout le moins juſqu'à ce que ſa Catholicité fût un peu de plus vieille datte, (qui étoient les propres termes dont pluſieurs uſoient déjà) qu'il apparût de ſa reconciliation avec le S. Siege, qu'il eût reçû la benediction Apoſtolique, ou pour le moins il fût paiſible poſſeſſeur de tout ſon Royaume, de crainte que les voyes & les procedures qui ſeroient tenuës par les parties ou leurs Avocats en plaidant (leſquels s'exemteroient difficilement de toutes offenſes, blâmes & reproches) ne fiſſent faire des diſcours mal proportionnez au tems preſent, & que les malcontens & les malins dont le nombre étoit toûjours le plus grand dans un état, n'en tiraſſent des conſequences dommageables & pernicieuſes à l'Etat; tout ainſi que ſi Sa Majeſté n'étoit pas encore bien affermie
dans

dans l'entiere créance de l'Eglise, & que sa conversion n'eût été faite que par feintise & dissimulation, ne vous voulant point celer (à vous qui étiez son ami, & qu'il vous prioit néanmoins de ne dire point avoir apris de lui) que Messieurs de Longueville, de Nevers, le Maréchal de Biron même, (depuis qu'il avoit apris que le Roi s'étoit engagé de parole pour le Gouvernement de Laon qu'il desiroit avoir, à un autre qu'à lui) & plusieurs autres grandement qualifiez & accreditez lui en avoient fait parler en ces termes par Messieurs de Humieres, d'Antragues, de Sourdis & autres : ce qu'il vous prioit de bien & mûrement examiner, s'assûrant (consideré la prudence & moderation qu'il avoit toûjours reconnuë en vous en toutes vos procedures, lorsqu'il avoit été question des differends des Religions & des moyens de les faire compatir ensemble) que vous conclurriez avec lui, qu'il sèroit à propos avant que de jetter des choses de telle importance aux dernieres extrémitez, de voir comment ceux de cette Societé après qu'ils auront vû le Roi être reconcilié à l'Eglise & au Saint Siege, se conconduiront en France, tant pour ce qui concerne la grandeur du Royaume, que

la

la gloire & l'honneur de la perſonne Royale en Sa Majeſté regnante; ou, quoique ce ſoit, attendre qu'aucuns d'entre eux (comme ils n'y manqueroient pas, s'il y avoit de mal-intentionnez) euſſent donné quelque ſpecieux prétexte pour les travailler ouvertement : auquel cas il proteſtoit d'être le premier à ſolliciter contr'eux, s'aſſûrant bien qu'à ſon exemple, ceux qui ſe montroient à preſent les plus ſcrupuleux, feroient lors comme lui.

La troiſiéme affaire dont il vous parla, fut touchant l'Archevêque de Glaſco, qu'il vous dit être ſi bon homme, & avec lequel il avoit de longue main une fort particuliere amitié, l'ayant même toûjours apparenté, à cauſe qu'il portoit comme vous, le nom de Bethune, lequel (ſans avoir égard à ſon vieil âge, ni à ſa reſolution de ne ſe mêler jamais d'affaire publique, & d'achever ſes jours en France comme un bon François, puiſque la Reine ſa Maîtreſſe n'étoit plus) Mr d'O perſecutoit à outrance, le voulant contraindre à ſortir de Paris & de l'Iſle de France, quelque priere qu'il lui eût fait faire en ſa faveur : voire il ſembloit que ſon interceſſion lui eût porté préjudice, comme il en avoit autant reconnu

nu en beaucoup d'autres affaires qui avoient dépendu de ſes charges : car il l'avoit voulu employer, depuis qu'il s'étoit ſincerement reconcilié avec le Roi, & s'étoit entierement donné à lui comme au chef de ſa maiſon, qui étoit vrayment ſon Roi & ſon Maître, croyant peut-être que parmi les familiaritez deſquelles Sa Majeſté l'avoit honoré, il lui auroit nommé tous ceux qui l'avoient le plus âprement ſollicité pour le faire jetter à la deſeſperade dans les embaraſſemens d'un tiers parti : & partant vous prioit-il de vouloir parler de ſa part au Roi en faveur de ce bon Prélat, & d'y joindre même vos prieres & vos interêts, afin d'empêcher une tant indûë vexation que l'on eſſayoit d'exercer contre votre parent, qui vous aimoit tant cordialement qu'il ne parloit jamais de vous que les larmes aux yeux, lorſpu'il ſe repreſentoit que vous n'étiez pas dans l'Egliſe. Et la quatriéme affaire dont il vous fit inſtance, fut touchant la permiſſion qu'il deſiroit obtenir du Roi pour diſpoſer librement de tous les Benefices qu'il poſſedoit, s'il venoit à deceder de la maladie dont il étoit détenu, vous alleguant pluſieurs raiſons pour fondement de ce deſir, dont les principales étoient, qu'il ſouhaitoit de

de pouvoir décharger la confcience de feu Monfieur le Cardinal fon oncle & la fienne, en gratifiant d'iceux benefices quelques-uns de ceux des maifons defquels ils les tenoient, fuivant le vœu qu'ils en avoient tout deux fait: en quoi fi vous lui donniez parole de vous employer de bonne forte auprès du Roi, & pour les autres trois premieres affaires, prenant le tems à propos, comme fi une partie de tout cela venoit de votre propre mouvement, & ufant de votre induftrie & dexterité accoûtumée, il ne doutoit nullement qu'il n'en reçût toute forte de fatisfaction, & qu'il ne lui apportât une grande allegeance à fa maladie.

Sur quoi vous lui ufâtes de mille forte de remercimens de la confience qu'il témoignoit avoir en vous, loüates infiniment fa prudence & fon bon naturel, & lui fites une infinité de proteftations de vous employer fincerement & de bonne foi ès chofes qu'il lui plaifoit de vous commander, jugeant qu'il n'y en avoit une feule qui ne fût jufte, raifonnable & poffible, & par confequent d'indubitable obtention, moyennant que de votre part il n'y eût nulle précipitation; & que de la fienne, il ne vous déniât point le tems neceffaire pour bien ménager l'efprit du

Roi

Roi & le faire tomber ſur tous ces propos ſans qu'il parût que ce fût à deſſein, afin que vos avis & conſeils fuſſent moins ſuſpects d'aucun concert & prémeditation.

¶ Comme vous étiez encore ſur ces propos que nous avons abregez autant que nous avons pû, Monſieur Duret le Medecin entra dans la chambre, lequel vous ayant ſalüé & embraſſé par deux fois, (car il faiſoit grand état de votre amitié) dit à Monſieur le Cardinal qu'il ne doutoit point qu'il ne fût bien aiſe de vous entretenir: mais qu'il falloit prendre cette délectation moderément, d'autant que le beaucoup parler lui étoit infiniment préjudiciable: & pour cette raiſon l'étoit-il venu trouver ſçachant que vous étiez avec lui, afin que s'il reſtoit encore quelques particularitez à vous faire entendre de celles dont il ſçavoit bien qu'il avoit deſiré de vous parler, vous en diſcouruſſiez enſemble en ſa preſence, comme il fut fait ſi amplement, (étant comme vous ſçavez, un homme qui a un très-grand ſçavoir, & qui parle des mieux) que le diſcours en ſeroit trop long, à la fin duquel il fut reſolu que vous vous en retourneriez au plûtôt trouver le Roi pour donner ordre

à

à ces affaires, avant que les inconveniens dont l'on étoit en apprehension, arrivassent.

Vous demeurâtes néanmoins trois jours à Paris, afin de vous informer bien particulierement de toutes choses, pendant lesquels vous aprîtes que plusieurs dans le Parlement favorisoient, même avec brigues, la cause des Jesuites ; voire que des deux factions qui étoient lors tout ouvertement formées en icelui, la plus puissante penchoit de leur côté, faisant tout ce qui lui étoit possible, pour empêcher que les Avocats des Parties qui étoient les Sieurs Arnault & Dollé d'une part, & Duret & Versoris de l'autre, ne s'étendissent en accusations contumelieuses, blâmes, reproches & injures, & en tout cas ne plaidassent en audience publique. Vous apprites encore que Mr & Madame d'Antragues, aussi bien que le Comte d'Auvergne, avoient une très-mauvaise volonté pour le Roi, & que leur logis étoit le lieu où s'assembloient le plus souvent ceux qui favorisoient les affaires d'Espagne & de la Ligue ; & qu'il ne se passoit quasi nuit, que tous les suspects (pour être de ces factions là) n'y eussent de longues conferences ensemble : de toutes lesquelles choses ci-dessus

susdites - vous parlâtes à Monsieur le Chancelier de Chiverny, de Bellievre, de Pont-carré & de Maisses, afin qu'ils y apportassent les circonspections & temperamens requis, & fissent en sorte que rien n'éclatât par trop, jusqu'à ce que sur votre rapport fait au Roi de tout ce qui se passoit, Sa Majesté leur eût fait sçavoir sa volonté. Mais de tout cela, & d'essayer d'en découvrir encore davantage, en donnâtes vous charge plus particuliere à Monsieur de Maisses, comme celui avec lequel vous aviez plus de confidence, & sçaviez bien n'être nullement bigot, lui déclarant à part les causes qui vous convioient d'en user ainsi : mais, quoique ce soit, tous ces Messieurs reçûrent ces avis en faveur des Jesuites, beaucoup mieux de vous que de nul autre, sçachant qu'à cause de votre profession vous ne pouviez être tenu pour suspect.

Vous parlâtes aussi à Monsieur d'O touchant l'Archevêque de Glasco : mais vous & lui n'ayant jamais été long-tems fort bien ensemble, soit à cause de votre Religion, ou de ce que l'on disoit de Mr votre second frere, vous n'en rapportâtes pas grande satisfaction, & connûtes bien que si l'autorité du Roi n'intervenoit en la conservation de ce bon Prélat il lui procureroit du déplaisir.

CHAPITRE XVII.

Affaires d'Etat & de Milice.

APrès que vous eûtes ainsi disposé les quatre affaires, dont Monsieur le Cardinal vous avoit si longuement entretenu, vous allâtes prendre congé de lui, lequel vous trouvâtes grandement diminué, & prîtes votre chemin pour aller en l'armée, où en arrivant à Bruyeres, auquel lieu vous aviez laissé votre train, vous sçûtes que pendant votre absence, Mr de Mayenne (en attendant l'acheminement de toute l'armée qui lui avoit été promise en Flandres, pour essayer de faire lever le Siege de Laon, en laquelle devoit commander le Comte Charles de Mansfeld en titre de general) s'étant avancé avec quelques troupes jusqu'à la Fere, avoit essayé par deux fois à jetter dans la Ville de Laon cent chevaux & deux cens Arquebusiers à cheval, avec quantité de poudres & mêches qu'ils portoient; & qu'à la premiere fois ayant été rencontré par le Sieur de Givry, qui battoit l'estrade avec deux cens bons chevaux, qu'ils n'étoient pas encore éloignez

gnez de plus d'une lieuë de la Fere, ils avoient été contraints d'y faire une retraite en forme de fuite ſans avoir rendu aucun combat : mais qu'à la ſeconde fois s'étant avancez juſqu'à la vûë de la Place aſſiegée, ils avoient trouvé Monſieur le Comte de Soiſſons en garde, (car le Roi pour montrer l'exemple aux Princes, y entroit auſſi à ſon tour) avec trois cens chevaux, lequel les avoit chargez & mis en route, quelques-uns ayant été tuez au combat & les autres partie pris priſonniers, & partie mis en fuite, s'étant retirez dans la Forêt, favoriſez de la nuit qui ſurvint.

Or le jour même que vous arrivâtes près du Roi qui fut ſur les trois heures après midi, vous trouvâtes Sa Majeſté au lit, à cauſe qu'il s'étoit fait étuver & oindre les pieds qu'il avoit tout écorchez & pleins d'ampoulles par deſſous, pour avoir tout le jour de devant & le long de la derniere nuit paſſée, couru & tracaſſé par les penchans & declins de cette montagne, ſur laquelle eſt aſſiſe la Ville de Laon pour viſiter les trenchées, la plûpart deſquelles (comme vous le ſçûtes depuis) il avoit ordonné de faire plus larges & plus profondes, de changer aucuns détours, retours & arrieres-

coins

coins que l'on y avoit faits, & d'y augmenter & hausser quelques Forts & redoutes pour couvrir les enfilures, par le moyen desquels le chemin pour gagner les contrescarpes, s'abregeoit de sorte, qu'il se gagnoit plus de deux jours de travail. Il avoit aussi fait changer quelques Places de batteries, plate-formes, embrasûres & autres logemens de pieces; & avoit marqué les lieux où l'on devoit entamer les ouvertures & approfondissement des deux mines que l'on avoit avisé d'y faire: aussi en vous embrassant il vous dit: Vous soyez le bien venu, & m'assûre que vous n'avez pas été peu étonné de me trouver ainsi dans le lit, vous qui me connoissez de longue-main, & sçavez assez que ce n'est pas ma coûtume de dormir en semblables occasions, & encore moins de faire l'accouchée dans un lit lorsqu'il faut travailler & user de diligence: mais j'ai tant tracassé cette nuit passée par les lieux âpres & précipiteux de cette montagne, pour visiter le travail d'un chacun, que je ne me puis quasi soûtenir, & afin que vous ne pensiez pas qne je fasse le douillet, je veux vous montrer mes pieds, lesquels ayant aussi-tôt tirez du lit, vous les vîtes enveloppez de serviettes, & quasi

tous couverts d'emplâtres qu'il fit lever, vous faisant voir plusieurs fentes & crevasses toutes tantoüillées de sang & de grosses cloches en divers lieux; & pour vous faire connoître, vous dit-il, que je n'ai pas encore entrepris cette penible besogne sans besoin & en rapporter utilité, il faut lorsque vous serez un peu reposé, que vous alliez voir tout ce qui a été fait en nos attaquemens depuis votre partement, ce que j'ai changé à ce qui avoit été commencé, ou ordonné de plus ou de moins, & que vous m'en disiez votre avis, comme j'y ai déjà envoyé pour le même effet, plusieurs de ceux que j'ai estimé qui s'y connoissoient, ou qui sont curieux, comme vous, de s'instruire en toutes sortes d'expeditions & de faciendes, lesquels reviendront bien-tôt: car je leur ai ordonné de se trouver ici environ les cinq heures, afin de tenir conseil sur des avis d'importance que j'ay reçûs, lesquels vous sçaurez lors, (car je veux que vous y soyez, quand j'en ferai la proposition) & en les attendant je serai bien aise d'entendre tout ce que vous avez vû, fait & appris en votre voyage de Paris. Et pour ce qu'il étoit couché sur une paillasse & deux matelats bas, sans aucun bois de lit, il vous fit ap-

porter

porter un carreau sur lequel vous vous mîtes à genou, & lors lui ayant representé fort particulierement tout ce qui s'étoit passé à Paris pendant votre séjour en ce lieu là, suivant ce qui en a été cidevant dit en general, il approuva l'ordre que vous y aviez mis & les esperances que vous aviez données à Monsieur le Cardinal de Bourbon, en conformité desquelles & des supplications que vous lui fites sur ce sujet, il commanda deux Lettres au Sieur de Beaulieu-rusé; l'une à Monsieur d'O, par laquelle il lui mandoit en substance, que son humeur ayant toûjours été (comme il ne l'ignoroit pas) plus encline à la douceur & à la clemence qu'à la rigueur & à la violence, il ne pouvoit approuver que l'on inquietât la vieillesse du pauvre Archevêque de Glasco Ecossois, en le voulant contraindre à sortir de Paris; que si bien autrefois du tems de la Reine d'Ecosse sa Maîtresse, il s'étoit montré passionné pour l'Espagne & ceux de Guyse, il sembloit plûtôt être à loüer qu'à blâmer en cette affection, n'estimant point qu'il y eût autres personnes ni autres moyens pour garentir la vie & la liberté de cette Princesse (sur la forme de la mort de laquelle, qui en voudroit discourir, il y auroit beaucoup

de choſes à dire) mais quoique ce ſoit, qu'il n'y avoit pas apparence maintenant qu'elle étoit hors de ce monde, que ce vieil bon homme qui n'oſe retourner en Ecoſſe, & n'a que deux Abbayes en France pour tous biens, états & penſions, ſe veüille plus engager au ſervice de nul Prince étranger, ni ſe mêler d'aucunes menées & pratiques contre cet Etat, où il fait deſſein de terminer ſes jours, joint qu'il lui en avoit été donné de telles aſſûrances par aucuns de ſes plus ſpeciaux & affidez ſerviteurs, qu'il ne doutoit nullement de ſa droite intention, & partant deſiroit, Sa Majeſté, qu'il fût traité honorablement ſelon ſa qualité : à quoi i lui enjoignoit de tenir la main, & yapporter tout ce qui dépendroit de l'autorité de ſa charge.

La ſeconde Lettre s'adreſſoit à Monſieur le Chancelier de Chivergny, par laquelle Sa Majeſté lui mandoit auſſi en ſubſtance, qu'ayant appris par vous ce qui ſe paſſoit à Paris, touchant les differends d'entre la Sorbonne, les Suppôts de l'Univerſité & les Curez de Paris, d'une part, & les Religieux qui ſe tîtrent de la Compagnie de Jeſus, d'autre; les bons avis que vous lui aviez donnez là-deſſus; & les ouvertures que vous aviez

aviez faites en son conseil sur telles occasions, il lui vouloit bien dire que son intention ayant toûjours été de laisser le cours de la Justice libre entre tous ses sujets sans aucune acception de personne, ni distinctions préjudiciables aux Loix, Ordonnances & Constitutions du Royaume, aussi ne vouloit-il pas maintenant empêcher que ces parties contestantes dont il est question, ne pûssent faire telles plaintes, demandes, requisitions & plaidoyers les uns contre les autres, qu'ils aviseroient bon être, mais bien eût-il desiré que tout cela se pût passer sans aigreur, injures, diffames ni invectives les uns contre les autres, gardans la gravité, modestie, & circonspection ausquelles leurs professions sembloient les obliger, & en tout cas approuvoit-il, suivant ce que vous lui en aviez dit, que leurs plaidoyers (s'ils en venoient jusques-là) se fissent sans éclat qui pût alterer les esprits, ni engendrer des altercations entre les peuples, & même qu'il ne fût rien prononcé par les Juges qu'il n'eût auparavant été informé de leurs sentimens, où qu'il ne fût de retour à Paris.

La troisiéme Lettre fut écrite comme de la main, par le Sieur de Lomenie, Se-

cretaire du Cabinet, d'autant qu'elle s'adressoit à Monsieur le Cardinal de Bourbon, par laquelle Sa Majesté (sur ce que vous lui aviez donné conseil de lui écrire le plus en conformité de ses requisitions, qu'il seroit possible, afin d'essayer de soulager cet esprit plein d'inquietude, lequel apparamment ne la feroit pas longue en ce monde, & partant ne pourroit, tout ce qu'il lui promettoit, tirer à aucune consequence future) lui mandoit semblablement en substance (car nous n'avons jamais pû avoir copie de ces trois Lettres; & n'en avons eu connoissance que lorsque vous les lûtes en presence de Monsieur de la Fond, & de l'un de nous quatre, avant que de les envoyer) qu'ayant toûjours éprouvé par effet la sincerité de son affection, depuis l'assûrance que par votre entremise ils s'en étoient entre-donnée l'un à l'autre, aussi l'avoit-il toûjours aimé comme s'il eût été son propre fils & son heritier, dequoi lui voulant donner ce témoignage, il lui envoyoit la Lettre qu'il avoit desirée en faveur de l'Archevêque de Glasco, ensemble celle qu'il écrivoit en conformité de ses avis & conseils, à Monsieur le Chancelier & autres de son Conseil, touchant les differends intervenus entre les
personnes

perſonnes deſquelles vous lui aviez parlé de ſa part, & trouvoit bonne toute telle diſpoſition qu'il deliberoit de faire de ſes Benefices, de laquelle il le prioit de lui envoyer l'état afin de le faire ſuivre, s'aſſûrant tant de ſa probité & bonne conſcience envers Dieu, & de ſa prudence & ſincere affection envers ſa perſonne & ſon Etat, qu'il ne feroit rien au prejudice des Saints Canons, ni des Loix du Royaume, grandeur & ſûreté d'icelui.

Peu après que vos diſcours eurent été achevez & ces lettres commandées, (au ſtile deſquelles, à notre avis, vous eûtes bonne part) arriverent Meſſieurs de Biron, de Saint Luc, de Givry, de Marivault, de Parabere, de Vignolles, de Fouqueroles, & autres dont il ne nous ſouvient pas, qui venoient (comme le Roi nous l'avoit dit) de viſiter les tranchées, logemens d'artillerie & le commencement du travail des deux mines, dequoi chacun d'eux dit ſa ratellée ſans s'accorder trop bien en même avis, & en euſſent été, les conteſtations, plus longues : mais le Maréchal de Biron emportoit toûjours tout, quelquefois auſſi ſouvent par haut parler que par raiſon, auſſi que le Roi impoſa ſilence, pour te-

nir le Conseil qu'il vous avoit dit sur des avis qu'il venoit de recevoir par le moyen de trois divers espions qui ne se connoissoient ni ne sçavoient rien l'un de l'autre, & néanmoins se trouvoient tous conformes en ceci, à sçavoir, que le Comte de Mansfeld ayant joint Monsieur de Mayenne, ils s'étoient resolus, par commun avis, avant que de vouloir tenter un combat general pour faire lever le Siege, (& en attendant que les troupes haracées du chemin, se fussent raffraîchies) d'essayer encore une fois s'il y auroit moyen, en jettant un grand renfort de cavalerie & d'infanterie dans la Ville de Laon avec quantité de munitions de guerre & de bouche, de contraindre le Roi à lever le Siege avant que de hazarder tout le camp, & de marcher avec telles forces en cette expedition, qu'elles pûssent combattre tous les batteurs d'estrade qu'ils rencontreroient; voire même passer outre, nonobstant tous les plus forts Corps de garde qui pourroient être posez, auquel Conseil (où le Roi vous retint) après divers avis & contestations, il fut resolu d'aller dresser une ambuscade à ce convoi dans la Forêt qui est entre Laon & la Fere, à travers de laquelle passe le

grand

grand chemin qui va de l'une ville à l'autre, & là composer de troupes si gaillardes & fortes, qu'elles fussent suffisantes pour combattre & mettre en déroute tout ce qui leur seroit opposé, sur lesquelles forces le Roi ayant ordonné Monsieur de Biron pour faire l'exploit, & à lui remis de prendre telles troupes en tel nombre qu'il aviseroit bon être, il choisit huit cens Suisses & douze cens hommes de pied à l'élite, trois cens chevaux legers, deux cens hommes d'armes, & cent Gentils-hommes pour être près de lui, la plûpart de la maison du Roi, du nombre desquels vous fûtes à force d'en importuner Sa Majesté, d'autant qu'il vous refusa par trois fois d'être de la partie, disant, qu'il avoit encore plusieurs choses à sçavoir de voûs, touchant votre voyage de Paris.

Monsieur de Biron ayant donc assemblé les troupes qu'il faisoit état de mener avec lui, & disposé son ordre pour bien combattre, il partit sur les six heures du soir, & se rendit dans la Forêt à une heure de nuit, & marcha à travers icelle jusques à l'orée qui est du côté de la Fere, où il s'arrêta & y demeura caché en son embuscade près de vingt heures entieres; donnant ordre qu'il ne pût être

découvert, ni qu'il ne passât personne qui en pût aller donner avis au camp ennemi, faisant tenir seulement quelques vedettes sur les aîles de la Forêt, un peu avancées, pour découvrir tout ce qui sortiroit de la Fere, & s'avanceroit sur le chemin de Laon : en quoi toutes choses réüssirent tant heureusement à Monsieur de Biron & à tous vous autres Messieurs, que comme vous commenciez à vous ennuyer d'une trop longue attente à votre gré, étant déjà les quatre heures du soir ou environ, ceux que Monsieur de Biron avoit envoyez découvrir, le vinrent avertir qu'ils avoient découvert sur le grand chemin de la Fere à Laon, une si longe file de gens de guerre, qu'à leur avis ce ne pouvoit être autre chose que tout le Camp des ennemis, lesquels ayant eu avis de leur embuscade, le faisoient marcher en gros pour les venir attaquer sans peril. Il y en eut plusieurs des prinpaux de vos troupes qui entrerent en cette même opinion, & sur ce fondement, conseilloient (en chuchotant aux oreilles les uns des autres) de penser plûtôt à une honnête, voire prematurée retraite, qu'à une attente perilleuse : à quoi ils vouloient insister, & les nommeriez bien si vous vouliez, s'ils n'eussent vû Monsieur
de

de Biron, & plusieurs Capitaines & Gentils-hommes d'entre vous autres Messieurs, opiniâtrer au contraire & être resolus, quoi que l'on vous pût dire, de faire encore mieux reconnoître ces gens de guerre, de crainte de rien determiner de honteux : ce qu'ayant fait faire par le Sieur de Fouqueroles (au moins ce nous semble) & deux ou trois des plus judicieux du nom desquels il ne nous souvient point, pour ce que nous n'étions pas lors près de vous, & ne parlons de tout ceci que sur ce que nous en avons oüi conter à vous & à d'autres à leur retour, & sur tout à Monsieur le Maréchal de Biron, lequel fut entierement éclairci que l'armée ne marchoit point en corps, & que ce qui faisoit une si longue file & si grande montre, étoit environ trois cens harnois de vîvres, poudre & autres munitions, à la tête desquels marchoient, comme l'on sçût depuis au vrai, huit à neuf cens mousquetaires où piquiers, parties Wallons, Lansquenets & Liegeois à la queuë, pareil nombre de gens de pied, tous Espagnols naturels, des meilleurs, à la tête du camp, & devant tout cela quatre cens chevaux en autant d'escadrons : tous lesquels voyant marcher en si bon ordre,

il y eut encore grande dispute entre Messieurs de Biron, de Givry, Montigny, Marivault, Vous & autres Capitaines principaux qui étoient près de lui, touchant la forme d'attaquement dont il seroit à propos d'user, les uns voulans que l'on les chargeât en tête, à laquelle marchoit toute la Cavalerie, avant qu'ils entrassent dans la Forêt; les autres que l'on les laissât passer & entrer dans la Forêt assez avant, afin de leur fermer le passage de la retraitte, & puis, que l'on les chargeât en queuë, y ayant apparence qu'ils seroient davantage surpris, & par consequent en demeureroient plus effrayez. Néanmoins la premiere proposition fut tellement debattuë par Messieurs de Givry, de Montigny & de Marivault (qui commandoient la Cavalerie, & croyoient trouver plus de facilité & moins de peril en cet attaquement, que de s'addresser d'abord à de l'infanterie favorisée de charrois) qu'elle fut suivie: comme de fait, dès la premiere charge, quoiqu'au commencement la cavalerie ennemie témoignât une grande resolution & même vînt fort bravement au combat, néanmoins ils ne l'opiniâtrerent pas longuement: mais se débanderent quasi aussi-tôt & par une

espece

eſpece de demi-fuite, ſe retirerent aux deux côtez de leurs charriots, & parerent de leur premiere troupe d'infanterie, laquelle s'étant miſe en bon ordre, tiroit en telle furie, qu'elle faiſoit bien tenir le large à toute la cavalerie que Monſieur de Biron avoit ordonnée pour faire la premiere charge: dequoi lui en extrême colere, il leur manda qu'ils euſſent à enfoncer cette infanterie par le flanc gauche, & que pour leur montrer l'exemple & le chemin du devoir & de l'honneur, il en alloit faire autant par le flanc droit; (en quoi il montra bien qu'il ſçavoit prendre ſon parti au moins de peril) ce qui fut executé de toutes parts avec telle reſolution que ces neuf cens hommes de pied (de la tête des charrois) & ce qui reſtoit de cavalerie furent auſſi-tôt mis en déroute, & contraints de ſe retirer entre les charriots, d'où ils recommencerent leurs ſalves: en quoi étant ſecondez par les autres neuf cens hommes de pied tous Eſpagnols, qui s'étoient mis en bataillon de piquiers fortifiez en tête, aux aîles & à la queuë de leurs mouſquetaires & de leurs charrois, ils ſe défendoient ſi obſtinément que Monſieur de Biron fut contraint (toute ſa cavalerie n'en voulant plus manger, & cela non ſans raiſon) de

de faire avancer son infanterie, tant Suisses que François, qui à l'envi attaquerent fort bravement les ennemis, desquels n'ayant pas été moins courageusement reçûs, il se fit entr'eux un des plus obstinez combats que l'on ait guéres vû : tellement que Monsieur de Biron voyant qu'ils ne pouvoient être forcez par les seuls gens de pied, & que la longueur de cet attaquement pourroit donner loisir d'en porter l'avis au camp ennemi, & de lui faire tomber sur les bras des forces du tout disproportionnées aux siennes, il prit resolution avec vous autres Messieur de la Cour qui étiez avec lui, de faire mettre pied à terre à toute la cavalerie, pour aller la halebarde (dont l'on avoit fait porter quantité) au poing, assistée du pistolet & de l'épée, enfoncer les Espagnols qui faisoient une tant obstinée resistance, témoignans de ne s'étonner nullement de tout l'effort des gens de pied : ce qu'ayant aussi-tôt commandé & lui même montré, comme il l'avoit dit, le chemin & l'exemple aux autres, il fut soudain obéï de tous avec promptitude & courage merveilleux. Tellement que faisant marcher devant lui (à ce que l'on nous à dit) Messieurs de Guitry, Montigny, Marivault, Tri-

gny,

gny, d'Arembure, la Curée, d'Heures, Lopes & autres, dont il ne nous ſouvient pas bien, avec trois cens hommes armez ou environ, & les ſuivant de près avec quaſi pareil nombre, (duquel vous étiez avec tous les autres de la Maiſon du Roi qui l'avoient ſuivi en cette expedition) les ennemis furent attaquez d'une telle hardieſſe & imputuoſité, de tant de côtez & de ſi près, que les mouſquetades, voire même les coups de piques pour la plûpart étant devenus inutiles à cauſe de la proximité des combatans, & des coups de main qu'ils ſe donnoient, s'entre-tenans comme collet à collet, ils furent contraints de ceder à une telle furie, de ſe débander, & ſe ſauver dans les bois & ſous leurs charretes & charriots: & fut, la tuerie, ſi grande qu'il en demeura près de mille ou douze cens morts ſur la place, tous les charriots demeurans en la poſſeſſion de M. de Biron qui ne pût néanmoins jamais empêcher que la plûpart des vivres & munitions ne fuſſent enlevées, dégâtées & gouſpillées par ſes gens de guerre, auſſi qu'ayant été tué ou eſtropié plus de quatre cens des chevaux deſdits charriots ou de la cavalerie, il n'en pût amener que la moindre partie en l'armée. Il y eut auſſi quelques pri-

ſonniers,

ſonniers, mais en petit nombre & de peu de qualité, tous ceux qui étoient reſtez à cheval, s'étant ſauvez à la courſe vers la Fere, ce qui reſtoit de gens de pied ſains, ayant jetté leurs armes & s'étant épars dans la Forêt, en ſorte qu'il n'y eut moyen de les attraper ; outre que Monſieur de Biron (apprehendant toûjours que l'armée ennemie ou grande partie d'icelle lui tombât ſur les bras, ainſi las & haraſſez qu'étoient ſes gens de gûerre) leur fit faire des défenſes expreſſes ſur peine de la vie, de ſe débander pour courir après : & enſuite ayant remis ſes troupes en ordre propre pour faire encore une brave retraite, s'il en étoit beſoin, après que chacun eut pris ſa refection du pain, vin & viandes cuites, dont il ſe trouva quantité en ce convoi, il ſe retira toute la nuit amenant ces charrois & ces priſonniers avec lui, & arriva en cet équipage dans le corps de l'armée ſans avoir eu aucune alarme, avec autant de gloire, d'honneurs & de loüanges de la part du Roi envers vous tous, d'acollades & d'embraſſades des plus qualifiez (car c'étoit une monnoye de laquelle de longue-main, Sa Majeſté s'étoit aidée pour faire faire montre aux gens de vraye vertu) que d'envie, jalouſie

lousie & regret de tous ceux qui n'y participoient pas. Le Roi étoit encore au lit lorsque vous arrivâtes, & Monsieur de Biron lui contant tout ce qui a été dit cidessus, ce ne fut sans y entremêler quelques vanitez & vanteries à sa mode, qui meritent quelques excuses, puisque le plus grand Roi & plus grand Capitaine du monde se laissoit bien emporter à ces deux passions.

Or comme on entretenoit le Roi de ces discours, il arriva deux espions qui avertirent Sa Majesté, que tant s'en faut que le Camp des ennemis (étonnez de cette défaite & de la perte d'un si grand convoi) fist dessein de se retirer (comme ils avoient trouvé que l'on le publioit par l'amée, depuis l'arrivée de ceux qui avoient eu part à un si grand exploit) que tout au contraire, ils avoient appris que le Comte Charles de Mansfeld & M. de Mayenne dépitez de cela, se preparoient pour marcher en gros & venir faire lever le Siege à vive force; parlans de cela les uns aux autres tout publiquement dans leur armée, & disans n'attendre plus que l'arrivée de quelques troupes qui les devoient encore venir joindre : ce qui fit resoudre le Roi (nonobstant que le Maréchal de Biron se mo-

quât

quât de cet avertissement) d'envoyer Monsieur de Givry Mestre de Camp de la Cavalerie Legere, à la guerre avec trois cens chevaux qu'il choisit des plus lestes & reposez de l'armée, lui donnant charge expresse de ne revenir point qu'il ne lui apportât nouvelles certaines du lieu où étoit le Camp des ennemis, de quelles forces il étoit composé, & quels pouvoient être leurs desseins. A quoi Monsieur de Givry obéïssant, il partit trois heures après le commandement reçû; & ayant demeuré près de trois jours dehors, il revint assûrer le Roi qu'il n'y avoit aucune bande des ennemis qui eût encore passé la riviere d'Oyse, & que selon ce que l'on pouvoit conjecturer de leurs desseins, il y avoit plus d'apparence que le Camp fût plûtôt prêt de reprendre la route de Flandre, que de vouloir plus rien entreprendre pour faire lever le Siege de Laon : tellement que le Roi se fondant & s'assûrant sur ce rapport comme très certain, il fit dès le même soir une partie pour aller le lendemain matin dîner à Saint Lambert (membre dépendant du Comté de Marle, Domaine de Navarre) situé dans la Forêt, auquel il y avoit une Métairie, où (étant jeune) il étoit allé souvent manger des

fruits,

fruits, de la crême & du fromage, se delectant grandement de revoir ces lieux là où il avoit été en son bas âge.

Or pour ce qu'il ne se passoit guéres nuit qu'il ne veillât & allât revisiter le travail que l'on faisoit aux batteries, mines & tr[illegible]chées, si-tôt qu'il eût dîné avec dix ou douze des principaux d'entre vous autres Messieurs qu'il avoit menez avec lui jusques au nombre de trente chevaux seulement, il se jetta sur un lit pour se reposer (car nous dirons en passant que les peines & les fatigues de sa jeunesse l'avoient tellement habitué à tout ce qui étoit necessaire pour un Roi, soldat & Capitaine tout ensemble, qu'il sommeilloit & s'éveilloit quand il vouloit) où le voyant endormi, vous vous en allâtes promener huit ou dix ensemble vers le plus couvert & le plus frais du bois (car c'étoit le tems des plus âpres chaleurs de la fin de Juin ou commencement de Juillet) tirant vers le chemin de la Fere à Laon, & n'eûtes pas fait douze ou quinze cens pas, que vous entendîtes un grand bruit de plusieurs voix confuses, divers cris & houpemens de personnes, qui sembloient s'entr'-appeller les unes les autres, hannissemens de chevaux, & ensuite des bourdonnemens

de

de tambours & retentiſſemens de trompettes, mais ceux-là encore comme grandement éloignez, vers leſquelles rumeurs vous étant acheminez pour en apprendre les veritables cauſes, vous aviſâtes à travers les branchages quelques huit cens pas de vous ſur ce grand chemin, une quantité de goujats & valetaille qui ſuivoient des troupes d'infanterie, leſquelles marchoient devant en fort bon ordre ſans bruit ni battement de tambour, (que vous jugeâtes quoique de loin, être tous étrangers) & puis après vîtes des charriots & pieces d'Artillerie qui ſuivoient tout cela; les Charretiers crians, *hay*, tant qu'ils pouvoient, & faiſans claquer leurs foüets qui retentiſſoient fort dedans ces bois, tout cela marchant en apparence d'un grand Corps d'armée: ce qui vous étonna bien fort, & fit auſſitôt retourner ſur vos pas en grande diligence, tant pour éviter le peril que pour en avertir le Roi, lequel vous trouvâtes réveillé, ſe promenant dans un Jardin & venant de hocher un prunier de damas blanc (qui portoit les plus belles & meilleures prunes, à ce que vous me dîtes me contant tout ceci, que vous ayez jamais mangées) auquel en l'abordant, vous criâtes: Pardieu, Sire,
nous

nous venons de voir paſſer des gens qui ſemblent avoir deſſein de vous preparer une colation de bien d'autres prunes que celles-ci, & un peu plus dures à digerer, ſi vous ne montez promptement à cheval, pour aller donner ordre à votre armée. Que voulez-vous dire par-là, repartit le Roi? Nous voulons dire, Sire, répondites-vous quaſi tous en foule, que nous venons de voir paſſer, au moins ſelon notre avis, tout le Camp des ennemis, avec l'Artillerie au milieu, ceux qui ſont devant, marchans en ſilence ſans aucun ſon de tambour que nous ayons oüi, tout cela filant en fort bon ordre dans le chemin qui va de la Fere à Laon à travers de cette Forêt; & eſt à craindre qu'il n'en arrive des troupes à la tête de quelques quartiers des vôtres, avant qu'elles en ayent ni alarme ni avis, tant les batteurs d'eſtrade ont été peu ſoigneux de prendre bien langue. Sur quoi le Roi après que vous lui eûtes juré que tout cela étoit très-vrai, s'émouvant grandement & criant, *des chevaux, des chevaux*: Il vous dit, il y a bien un quart d'heure qu'il me ſembloit entendre quelques reſonnemens de tambours & trompettes: mais tout cela me ſembloit ſi éloigné (auſſi que je me repoſois ſur le

le rapport de Givry) que j'estimois que ce fussent ceux de mon armée. Et sur cela montant à cheval, il se mit au grand galop prenant le chemin de son quartier, criant, *à cheval*, par tous ceux où il passoit, & à tous les particuliers qu'il rencontroit, leur commandant de se rendre tous en armes à son quartier; & outre cela il dépêcha douze de ceux qui étoient avec lui pour aller passer en trois ou quatre quartiers qu'il leur départit aussi-tôt à chacun, (car il portoit toûjours dans sa pochette un Contrôlle de tous ceux des logemens de son armée) pour commander de sa part à toutes les troupes de cavalerie de monter à cheval, armez de toutes pieces, & de se venir ranger par escadrons aux environs de son logement, à celles d'infanterie de se venir mettre en bataillons, formez pour le combat entre son quartier & les logemens des trenchées, & attendre là ses mandemens, lesquelles prévoyances & diligences (comme ce Prince les avoit admirables, & le cul sur la selle & l'épée au poing, se montroit toûjours le plus judicieux & ferme de courage, de tous ses Capitaines) servirent grandement pour éviter beaucoup d'accidens fâcheux, d'autant que quel-

que

que soin & celerité qu'il eût témoignée de sa personne, si n'étoit-il pû arriver en son quartier qu'il n'y eût déjà quantité de troupes de Cavalerie ennemie à la vûë d'icelui, lesquelles se formoient en escadrons à mesure qu'ils arrivoient, suivant le commandement de leur General, lequel (comme c'est l'ordinaire des grandes entreprises, principalement ès faits militaires, que de se trouver sujettes à des accidens & difficultez non prévûës) n'ayant pû faire marcher ses troupes avec la diligence qu'il s'étoit imaginée, tant pour ce que les bandes du Camp (comme il fut sçû depuis) n'avoient pû toutes arriver au rendez-vous, pris à l'heure ordonnée, pour les embarras qu'elles avoient après trouvez dans le grand chemin qui traverse la Forêt, de plusieurs hommes & chevaux morts, charriots & charrettes rompuës demeurées en icelui, de la déroute de ce grand convoi, pour ce que l'essieu d'une coulevrine s'étant rompu, il avoit fallu faire halte, afin d'y en remettre un autre, que ceux qu'il avoit envoyez reconnoître une situation avantageuse pour le campement de son armée (en laquelle sur tout il y eût bois, eau & facilité de recouvrer des fourrages, toutes les moissons

ſons étans encore de bout) avoient été plus long-tems à revenir qu'il ne s'attendoit, que pource qu'il n'avoit pas jugé à propos de faire paroître ſes troupes, qu'elles ne fûſſent toutes hors de la Forêt en ordre de bataille, ſçachant bien qu'il avoit affaire à un des plus vigilans, laborieux, induſtrieux & déterminez Princes de ſon ſiecle, auquel par tous ces dilayemens & retardemens (comme quelquefois il avient que la trop grande circonſpection & retenuë préjudicie autant que pourroient faire les Conſeils prématurez & la precipitation) il avoit donné loiſir d'avertir par tous les quartiers, & de diſpoſer ſes eſcadrons & bataillons pour un combat general ſans deſavantage, ni être contraint d'affoiblir les gardes des trenchées : tellement que tout le reſte de cette journée, tant le Roi que les Chefs ennemis, ſe portans plus à loger & camper ſi ſûrement leurs troupes, qu'elles ne donnaſſent nulles priſes ſur elles, qu'à nul autre deſſein, il ne ſe fit aucune faction de guerre, ayant de toutes parts eu défenſes expreſſes de ne s'avancer ni engager à aucune choſe, ſans commandement particulier, ne faiſans à cette occaſion que s'entre-regarder, faire fanfarer leurs trompettes

&

& bruire leurs tambours, chacun à la mode de ſa nation; & fut, le Roi, ſi heureux (ou pour mieux dire) ſi judicieux & prévoyant, que vous ayant envoyé reconnoître tout à l'entour & ſur le haut, une certaine petite colline qui paroiſſoit entre les troupes des ennemis & les ſiennes, & lui ayant rapporté qu'elle étoit toute ſeule en forme quaſi ronde, & de telle éminence qu'elle pouvoit apporter un très-grand deſavantage à ſon Siege, ſi d'abord les ennemis s'en fûſſent ſaiſis, il y envoya un Regiment pour s'y loger & retrencher, & peu après, deux bâtardes, à l'execution deſquelles Sa Majeſté vous commanda de demeurer, & y vint peu après lui-même pour reconnoître & ordonner de tout: & ainſi cette journée s'étant toute paſſée à faire des logemens, ordre & diſpoſitions de troupes, il ne ſe fit aucune faction de guerre qui merite de le reciter.

Mais le lendemain ne ſe paſſa pas ainſi; car chacun s'étant préparé durant la nuit, il s'attaqua peu après de toutes parts (chacun eſſayant de ſe ſaiſir d'un petit boqueteau tout iſolé, qui étoit demeuré entre les deux camps, ſans avoir été occupé ni des uns ni des autres) une des plus grandes eſcarmouches qui ſe

ſoient guéres vûës, ſans grand effet néanmoins, ayant entendu dire du depuis à Monſieur de Parabere, (qui vint le ſoir ſouper avec vous, ſur le haut de votre colline, où vous étiez fort commodément hutté près de vos deux pieces) qu'il eſtimoit ne s'être pas tué vingt hommes, ni bleſſé deux fois autant de tous côtez; quoi qu'il ſe fût tiré plus de cinquante mille coups d'arquebuſades ou mouſquetades, l'intention de Monſieur le Comte Charles de Mansfeld, ni de Monſieur de Mayenne n'ayant jamais été (ainſi qu'il fut depuis ſçû de quelques priſonniers) de donner bataille ni donner ouverture à un combat general, redoutant par trop la ſuffiſance du Roi au métier de la guerre, ſon courage intrepide & l'excellence de ſa Cavalerie quaſi toute compoſée de Nobleſſe Françoiſe, à laquelle il ſçavoit bien par jugement & par diverſes experiences que la leur n'étoit nullement comparable; mais d'eſſayer ſous l'apparence de la preſentation d'icelle bataille ou de la proximité de la Ville, de faire lever le Siege, ou trouver moyen de jetter dans la Place 3000. hommes de pied & 300. chevaux, leſquels par diverſes & furieuſes ſorties euſſent après empêché toutes ſortes d'ap-

proches

proches près des fossez, voire eussent entrepris de faire des logemens dehors à moitié côté, & finalement contraint le Roi de se retirer : toutes lesquelles choses ne leur ayant pas réüssi, ils leverent eux-mêmes leur Camp une nuit, & se retirerent à la Fere par le même chemin & avec le même ordre qu'ils s'étoient avancez, sans aucune autre faction de guerre, le Roi n'ayant pas voulu les faire suivre : mais se contentant de la honte qu'il leur avoit fait recevoir, il retourna toutes ses pensées au parachevement de son Siege.

CHAPITRE XVIII.

Affaires d'Etat, de Milice, Finance, Police & Religion.

ENcore qu'il se fût passé tant de factions, actions & choses notables & dignes de remarque, durant ce grand & long Siege de Laon, (d'autant que toutes les forces d'Espagne, des Païs-Bas & celles des Ligueurs de France conjointement, porterent toutes leurs factions, industries & puissances pour secourir cet-

te Place & en faire lever le Siege) que qui en voudroit repreſenter toutes les circonſtances & les particularitez, il s'en pourroit faire un gros volume, ſi ne laiſſons nous pas (nous qui avons fait des recueils abregez des Memoires de votre vie) d'avoir trois raiſons (ce nous ſemble-t'il) ſuffiſantes pour excuſer toutes nos omiſſions; la premiere, que notre intention eſt de parler ſeulement en general, de toutes les choſes où vous n'aurez pas été; la ſeconde, que la plûpart de ce que nous pourrions ajoûter à ce que nous en avons dit, ſont choſes publiques que les Hiſtoriens ne manqueront pas de ramentevoir; & la troiſiéme, voire la principale, que vous ne demeurâtes pas toûjours auprès du Roi, durant ce Siege: Sa Majeſté vous ayant fait faire pluſieurs voyages en divers lieux & vers diverſes perſonnes, pour vous faire eſſayer de decouvrir pluſieurs affaires d'importance qui ſe demenoient & tramoient toûjours, lorſque l'on ſçavoit le Roi être attaché en de grands Sieges ou affaires, pour leſquelles vous allâtes à Paris, Roüen & autres lieux par deux ou trois fois, & enſuite à Sedan: pour leſquelles cauſes continuans d'abreger ce qui ſe paſſa en ce Siege de Laon, depuis que l'admi-

l'admirable experience du Roi au démêlement des affaires de la guerre, & sa vraie vaillance, & toûjours active diligence & prévoyance en icelles, eût contraint les Duc de Mayenne & Comte de Mansfeld, avec leurs grandes & puissantes armées rassemblées de toutes parts, de s'éloigner de la presence de Sa Majesté, à la sourdine & avec grande frayeur, nous vous ramentevrons seulement qu'à votre retour de Sedan (du voyage duquel nous dirons ci-après quelque chose, de ses causes & de ce que vous y fîtes) vous trouvâtes que la Ville & garnison de Laon, où il y avoit un des fils de Monsieur de Mayenne renfermé dedans, avoient capitulé & traité de se rendre dans certains jours, au cas que pendant iceux ils n'eussent point de secours notable : & partant laisserons-nous tout ce qui se passa ensuite de cette capitulation, pour revenir à la déduction des causes de votre voyage à Sedan, pour lesquelles rendre plus intelligibles, il faut sçavoir que deux jours après la défaite du grand convoi, à cause de laquelle Monsieur de Biron tenoit des propos grandement extravagans, le Roi vous envoya querir si matin qu'il étoit encore au lit, (& n'y avoit en sa chambre que l'Oseray & Ar-

maignac) lequel après quelques diſcours de ce qui s'étoit paſſé en ces grands combats où vous vous étiez trouvé, & voyant que vous loüyez Monſieur de Biron, il vous dit : Tout ce que vous dites, eſt bien vrai ; mais outre qu'il en parle tant & y ajoûte tant de choſes, qu'il ſemble que vous n'avez tous rien fait, & que tout ce qu'il en dit, n'eſt qu'à deſſein de me demander le Gouvernement de cette Place, de la fortification de laquelle il parle déjà tout ouvertement, juſques à menacer de faire quelque eſcapade ſi je lui refuſe ; mais outre que j'en ſuis déjà engagé de parole envers d'autres que j'aime & auſquels je me fie : je craindrois en la lui baillant & la fortifiant, comme il dit, de le rendre inſupportable lors de ſes dépits & vanteries, & capable (lui étant ſi proche des Païs Bas) de tout mépriſer & tout imaginer : & partant vous prie-je de penſer à toutes ces choſes, & le mettre un peu ſur ces diſcours pour voir ce qu'il dira : car l'on m'a dit qu'il vous careſſe, en eſperance que vous conſentirez, ou pour le moins ne vous montrerez point contraire au mariage qu'il deſire faire de ſon ſecond frere avec votre niece de Saint Genies qu'il ſçait être fort riche : car d'un tel

tel eſprit & tant preſomptueux (qu'il voudroit perſuader au monde qu'il m'a mis la Couronne ſur la tête) me ſemble-t'il qu'il en faut craindre toutes choſes : & partant eſſayez de le faire parler, & puis m'en dites votre avis : car j'experimente tous les jours qu'il y a des eſprits qui ne ſe peuvent raſſaſier de biens & d'honneurs, & des naturels de ſi perverſe inclination, que l'on ne ſçauroit obliger. Mais me voulant promettre que vous ne ſerez jamais de ceux-là, je vous prie de me dire ce que vous penſez touchant les procedures de Monſieur de Boüillon qui fait tant le ſapient, & que vous connoiſſez de longue-main auſſi-bien que moi, & combien tant plus je l'ai obligé, tant plus il ma fait d'argarades & tâché toûjours de faire défier les Huguenots de moi, & témoigné peu de ſoin de me bien ſervir, & de deſir de mon établiſſement en une abſoluë autorité Royale. Vous ſçavez comme je lui ai fait avoir l'heritiere de Sedan en mariage, nonobſtant que pluſieurs perſonnes me le déconſeillaſſent, & peut-être avec raiſon ; vous ſçavez auſſi comme je lui entretiens grande quantité de gens de guerre, ſous ombre de garder comme frontieres, les Places de ce qu'il ap-

pelle son Etat, que je voi bien qu'il aime mieux que moi, mon service ni son devoir, puisque nonobstant qu'il ne soit pas loin d'ici, qu'il m'ait vû engagé en un si grand & long Siege, qu'il n'ait point ignoré qu'il s'assembloit de toutes parts, & en France & en Flandre, de grandes forces pour secourir Laon, si ne m'a-t'il fait sçavoir depuis deux mois, aucunes nouvelles de lui, ni fait offrir de me venir servir de sa personne & des troupes que je lui entretiens, comme vous jugez bien que c'étoit le devoir d'un loyal & obligé serviteur; & n'est pas possible qu'il fasse tout cela par innocence, si elle n'est fourrée de malice bien noire, laquelle trois autres ne l'ont pas moindre, mais ne sont pas si soigneux de la cacher que lui; à sçavoir, le Comte d'Auvergne, le Duc d'Espernon & le Maréchal de Biron, qui semblent avec lui tous concertez à desirer que je ne sois jamais Roi, absolument obéï dans toutes les parties de mon Royaume, tant ils craignent que je me ressouvienne toujours des belles fredaines qu'ils m'ont faites autrefois. Or me faut-il prendre patience, & sortir le plus doucement que je pourrai de ce difficile Siege où je suis engagé; & cependant

veillez

veillez toujours à découvrir tout ce que vous pourrez de tous côtez, & ſur tout du Comte d'Auvergne : car l'on m'a dit qu'il a envie de faire une eſcapade, quoique ſi c'eſt de ſa ſeule intelligence, je n'en apprehende point d'accident où il ne me ſoit facile de remedier. Sur leſquels derniers propos, le Roi vous ayant licentié, il arriva le lendemain que vous étiez allez à ſon coucher, & qu'il étoit prêt de prendre ſa chemiſe de nuit, que le Sieur Beringuen vous vint dire tout bas à l'oreille, qu'il y avoit à la porte de la chambre un Gentil-homme de la part de Monſieur de Boüillon, qui avoit des lettres à preſenter au Roi, lequel Sa Majeſté ayant fait entrer, lui dit avoir été envoyé de la part de Monſieur de Boüillon pour lui faire des excuſes de ce qu'il ne l'étoit pas venu trouver pour le ſervir de ſa perſonne & de ſes troupes qu'il commandoit; mais que l'empêchement en étoit auſſi legitime que la cauſe funeſte & douloureuſe pour lui, comme Sa Majeſté le connoîtroit mieux par la lettre qu'il en écrivoit, laquelle lui ayant été baillée, il la lût auſſi-tôt; puis dit au Gentil-homme, qu'il étoit infiniment déplaiſant de ſon deſaſtre & déplorable accident; mais qu'étant choſe ſans re-

mede, il falloit que comme ſage & craignant Dieu, il eût recours à lui, & que quant à ce qui dépendoit des hommes, il lui feroit paroître, tant en cette occaſion qu'en toutes autres, qu'il le tenoit pour ſon ſerviteur particulier, & qu'auſſi lui témoigneroit-il qu'il lui ſeroit toujours bon Roi & bon Maître, dequoi il lui donneroit des aſſûrances par un de ſes plus affidez ſerviteurs qu'il connoiſſoit de long-tems, & que le lendemain il auroit ſes dépêches pour le devancer: ſur leſquelles paroles le Gentil-homme s'étant retiré, le Roi vous bailla les lettres de Monſieur de Boüillon à lire, deſquelles n'ayant pû retenir les propres paroles, vous nous en dîtes quelques choſes de la ſubſtance qui étoit telle, à ſçavoir, qu'il n'eût pas manqué en s'acquittant du devoir d'un très-humble, très-obligé & très-loyal ſerviteur, de venir ſervir Sa Majeſté de ſa perſonne, & des troupes qu'il lui avoit baillées à commander, comme les occaſions lui avoient ſemblé le requerir, s'il n'en eût été abſolument empêché par une occaſion autant legitime que déplorable, funeſte & douloureuſe pour lui, qui étoit la mort de ſa femme, laquelle lui étoit d'autant plus ſenſible, que plus elle lui avoit témoigné

moigné de cordial & ſincere amour en mourant, lui ayant fait un don univerſel de tous & un chacun ſes biens, leſquels à cette occaſion, il envoyoit remettre ſous ſa protection, le ſuppliant très-humblement de vouloir appuyer ſa juſte poſſeſſion, de ſon autorité Royale & bienveillance accoûtumée, ne doutant point qu'il ne ſe trouvât pluſieurs prétendans de grande qualité, qui lui voudroient diſputer ſon droit, duquel lorſqu'il plairoit à Sa Majeſté, il lui donneroit entiere connoiſſance, & l'ayant vû l'en feroit le ſeul Juge: leſquelles nouvelles & dépêches le Roi vous ayant encore fait voir une autrefois, il vous dit: Hé bien! Mr de Turenne eſt-il pas bien honnête & bien humble? Cela veut dire qu'il a fort affaire de moi; car s'il vous en ſouvient, il ne parloit pas ſi doux à Montauban & à Saint Paul de la Miatte, lors d'une Aſſemblée qui s'y tint, où vous me vintes trouver; en laquelle étoit un des Docteurs de l'Electeur Palatin, nommé Butrix, avec lequel les Miniſtres & gens de Sinode & de Conſiſtoire, lui & ſes partiſans, comme Conſtans, Aubigny, Saint Germain, Baupré, Saint Germain de Clan, Breſolles & autres tels broüillons, faiſoient toutes ſortes de me-

nées & pratiques, pour faire que toutes les Eglises de France resolussent de se mettre en espece d'Etat Populaire & Republique, comme les Païs bas, élisant pour Protecteur, afin d'en tirer secours puissant en tems opportun, le susdit Comte Palatin, qui établiroit (disoient-ils) quatre ou cinq Lieutenans dans les Provinces avec puissance égale, sans se fonder plus sur les Princes du Sang, desquels les esperances de pouvoir parvenir à la Couronne, diminuoient grandement le zele de la Religion, & les rendoient plus circonspects à n'offenser pas legerement les Grands & Villes du Royaume; en quoi il ne témoignoit pas moins d'ignorance que de malice & de mauvais dessein contre moi, ne considerant pas que la grande diversité des situations des Eglises de France éparses par tout le Royaume, de celles des Provinces Unies & reduites en un petit canton de difficile accès, ne permettent pas d'user de mêmes formes de proceder: & vous vous souviendrez, si jamais vous voyez les Eglises de France, comme ils les appellent, dénuées de Princes du Sang, dont l'autorité & la consideration les soutienne & unisse en même resolution, & qu'un Roi de France les attaque puissamment & sou-

ſoudainement, que tous les Grands & plus qualifiez & les grandes Villes faiſans profeſſion de la Religion, ne ſe voulans point deferer les uns aux autres, feront des deſſeins chacun à part, & entreronten de telles diviſions qu'un grand affoibliſſement, voire peut être uue deſtruction totale, ſe rendra inévitable parmi eux : & encore que Monſieur de Turenne ſoit en reputation d'avoir un grand eſprit, de ſçavoir beaucoup de choſes, & qu'en effet il parle des mieux dans les Aſſemblées & les Conſeils où il ſe trouve, ſi ai-je toujours reconnu qu'aux choſes fort importantes, ſon jugement eſt grandement fautif, & qu'il a toujours pris les meſures de ſes deſſeins, ou trop étenduës, ou trop reſſerrées, & plûtôt ſelon que ſa paſſion & ſes interêts l'ont porté, que ſelon la raiſon & l'équité, deſquelles procedures & intentions il ne s'eſt jamais départi, mais les a toujours renouvellées de tems en tems : comme il le témoigna dès le lendemain de la bataille de Coutras, où ſon eſcadron ne fit pas des mieux, & néanmoins croyant que la reputation du gain d'icelle auroit tellement effrayé les Provinces de Perigort & de Limoſin que tout ſe reduiroit ſous ſa puiſſance, il me débaucha (com-

me

me vous sçavez, (car je vous en fis des plaintes, lorsque je vous envoyai trouver mon Cousin le Prince de Conty) le tiers de mon armée pour mener en ces Provinces là, sous des esperances qu'il donnoit & promesses qu'il faisoit de les faire tous riches de butin & de chasser la Religion Catholique de ces Provinces là, où néanmoins il ne fit rien qui vaille, ne prit pas une bicoque: & furent, les siens, bien battus à Sarlat, dont (Dieu me veüille pardonner) je ne fus pas trop marri: & encore depuis en l'Assemblée de la Rochelle, un peu devant & après la mort de Monsieur de Guise, vous sçavez s'il n'essayoit pas de faire les mêmes choses contre moi, que l'autre étoit prêt d'executer contre le Roi: & bien plus récemment durant notre grand Siege de Roüen, que se voulant prévaloir de cinq ou six mil Reistres qu'avoient amenez le Prince d'Enhalt, auquel il persuadoit ce qu'il vouloit, combien de peines m'a-t'il données (étant toûjours en contestation avec le Maréchal de Biron) & de bravades m'a-t'il faites, me menaçant, si tôt que je lui refusois quelque chose, de ramener les Reistres? Et de fait j'ai eu avis certain qu'il a été cause qu'ils se sont deux fois mutinez, & nous ont

con-

contraints de bourfiller par tout pour leur fournir argent, d'autant que ce corps là separé de mon armée, le Prince de Parme n'eût été que trop puiffant pour me faire lever le Siege & me mettre fur la défenfive. Mais comme vous fçavez que c'eft mon humeur d'oublier facilement les offenfes que l'on m'a faites, & que je n'entends pas plûtôt la repentance dans la bouche du coupable, que je n'aye le pardon dans le cœur, & la volonté de lui témoigner que je n'ai plus fouvenance de fes fautes, auffi ne vous dis je point tout ceci pour reffentimens que j'aye des fautes paffées de Monfieur de Boüillon: mais feulement pour vous en inftruire, afin que s'il vous vient à alleguer fes merites & fervices dont il eft accoûtumé de faire grande parade, ou s'il vous met fur des difcours approchans de cela, vous ayez dequoi lui répondre, non point en mon nom, mais comme de vous même: car pour mon regard, je vous déclare que nonobftant tout ce qui s'eft paffé, je fuis refolu de lui donner des preuves de ma bienveillance & de mon affiftance, pour lefquelles rendre plus notables & certaines, je defire (outre les Lettres que je lui en écrirai) que vous l'alliez vifiter & confoler de ma part, lui donniez fur
fes

ſes requiſitions toute ſorte de bonnes paroles ; & même voyez les donnations de ſa femme, dont il parle en ſes Lettres, afin que ſur le rapport que vous m'en ferez, je puiſſe ſoûtenir ſes prétentions avec plus de raiſon & de juſtice, lorſque les apparens heritiers de ces biens m'en feront quelque inſtance. J'ai déjà fait faire les réponſes à ſes Lettres ; mais je n'ai pas voulu les faire fermer que vous n'en ayez oüi la lecture : & les ayant lors fait apporter, vous trouvâtes qu'elles diſoient ainſi.

Réponſe du Roi à Monſieur de Boüillon Turenne.

MOn Couſin, j'approuve vos excuſes & vos ſoumiſſions ; je plains votre perte qui eſt très-grande, ayant trouvé & puis perdu une femme fort vertueuſe, de douce humeur, riche & de bonne maiſon, qui ſont toutes qualitez excellentes, leſquelles ne ſe rencontrent pas ſouvent enſemble : mais je ſçai auſſi que vous êtes ſi ſage, & avez tant d'experiences de l'inſtabilité des choſes mondaines, que vous recevrez cette affliction comme de la main de Dieu, duquel ſeul vous pouvez attendre entiere allegeance

à

à vos douloureux ressentimens, & ne laisserai pas néanmoins de contribuer pour un si bon sujet, tout ce qui pourra dépendre de ma bienveillance, assistance & protection, sur tout si vous êtes fondé en droit, raison & bons tîtres, comme vous me l'écrivez. Mais en quelque sorte que les choses soient passées, je vous ferai paroître que je vous aime, vous tiens pour mon serviteur, & que je vous serai bon Maître : de toutes lesquelles choses j'ai donné charge à Mr le Baron de Rosny, que vous connoissez de longue main, & auquel j'ai toute confiance, de vous donner des assûrances plus particulieres, apprendre de vous celles que vous ne voudrez pas confier au papier, & voir tous les tîtres sur lesquels vous fondez vos prétentions, afin que sur son rapport j'en puisse parler plus ouvertement & certainement : sur ce, je prierai Dieu, mon Cousin, qu'il vous ait en sa garde. Du Camp devant Laon, ce huitiéme Juillet 1594

Ayant entendu la lecture de ses Lettres, le Roi vous dit que ne vous pouvant davantage instruire de ses intentions que par ce qu'il vous avoit dit & que vous aviez oüi, il vous prioit de partir au plûtôt, de faire bonne diligence, vous

vous informer de toutes choſes le plus particulierement que vous pourriez, & prendre bien garde à vous par les chemins, à cauſe des Places que tenoit Mr de Guyſe, quoique ſa mere lui eût déjà porté parole qu'il étoit ſon ſerviteur dans l'intention, & que bien tôt il le feroit paroître par effet. Ayant pris congé du Roi : il vous embraſſa par deux fois, & vous dit, Adieu mon ami, revenez bientôt & prenez garde à vous; car j'en ai encore bien affaire, trouvant votre entremiſe des plus ſinceres & des plus heureuſes, quoique j'apprehende bien que vous ne ſerez pas long-tems ſans être mal avec ma Sœur & le Comte de Soiſſons : car j'ai appris qu'ils ſe plaignent que vous leur avez donné des aſſûrances de beaucoup de choſes à Chartres au tems de mon Sacre, dont ils diſent que l'apparence des effets va journellement en diminuant, dequoi nous parlerons à votre retour.

CHA-

CHAPITRE XIX.

Affaires d'Etat, Domestiques, de Milice & Religion.

LE bruit des armes & des combats, & l'embarras de notre mémoire entre tant d'autres affaires diverses que vous nous racontâtes en ce même tems, les entremêlans les unes parmi les autres selon que l'occasion s'en presentoit, nous en ayant fait oublier une partie, nous vous ramentevrons, comme à votre retour de la déroute du grand convoi des ennemis, vous dépêchâtes dès la nuit même un de vos Gentils hommes nommé le Sieur du Peyrat, parent de l'un de nous quatre, vers Monsieur le Cardinal de Bourbon, pour lui porter les trois Lettres du Roi, de la substance desquelles il a été fait ci-devant mention. Nous avons crû, nous en étant maintenant ressouvenus, que vous n'auriez point desagréable (quoique ce soit hors de son ordre) que nous inserassions ici la Lettre que vous lui écrivites pour les accompagner, de laquelle la teneur s'ensuit.

Lettre

Lettre de Monſieur de Roſny à Monſieur le Cardinal de Bourbon.

MOnſeigneur, encore que la nature ni la fortune, ou pour mieux dire & parler en Chrétien, cette haute divinité qui donne être, vie, mouvement & intelligence à toutes créatures ſelon la diverſe condition de leurs natures (& au regard de laquelle & de ſon immenſité, les cieux, les terres, les mers, & tout ce qui eſt contenu en iceux, ſont moins eſtimez qu'un point) ne m'ayt pas élargi ſes graces ni departi ſes faveurs à proportion du beſoin que j'en avois pour me rendre digne de votre bienveillance, & de la confiance que vous avez témoignée d'avoir en moi; je n'ai point néanmoins perdu courage; je ne me ſuis point laiſſé accabler, ſous le peſant faix de commandemens ſi difficiles à exécuter, qu'étoient les vôtres, quelques inegales que leur fuſſent mes forces: mais me conſolant en la grandeur de mon zele & de ma devotion à votre ſervice, m'évertuant en votre vertu, me relevant d'eſperance en l'excellence de vos merites, me fondant ſur les merveilles de la generoſité & bon naturel du Roi, & en la cordiale affection

tion que je ſçavois bien qu'il vous portoit, je me ſuis employé de toute ma puiſſance à l'execution de vos volontez : en quoi j'ai pris le tems ſi à propos, ai ſi bien ſuivi les metodes que vous m'aviez preſcrites, rencontré de ſi favorables conjonctures, & trouvé l'eſprit de Sa Majeſté ſi bien diſpoſé en votre endroit, que j'eſtime en avoir obtenu tout ce que vous euſſiez pû deſirer, & par conſequent dequoi vous conſoler & ramener en convaleſcence, comme vous le jugerez trop mieux par trois Lettres que je vous envoye de Sadite Majeſté : la premiere de ſa propre main à vous adreſſante, la ſeconde à Monſieur le Chancelier, & la troiſiéme à Monſieur d'O. J'ai auſſi donné charge audit Sieur du Peyra, preſent porteur, afin de vous réjoüir l'eſprit, de vous repreſenter lorſque vous l'aurez agréable, quelques particularitez ſur l'état preſent des affaires, la bonne diſpoſition de pluſieurs eſprits, & ce qui s'eſt paſſé en ce tant brave & opiniatré combat de la défaite du grand convoi des ennemis, craignant que ces longs diſcours ne rendiſſent mes lettres ennuyeuſes, leſquelles pour cette cauſe je finirai ici, mais non le zele & la devotion que j'ai au ſervice de votre Hauteſſe; leſquels iront

iront toûjours en augmentant tant qu'il reſtera de jours & de vie à celui qui prie le Créateur pour votre convaleſcence, Hauteſſe & proſperité, & vous baiſe très-humblement les mains, comme étant,

Monſeigneur,

Votre très-humble, très-obéïſſant & très-obligé ſerviteur,
Maximilien de Bethune.

Du Camp devant Laon ce 6 Juillet.

Or reprenans le diſcours que j'avois laiſſé pour faire place à cettre Lettre; nous vous ramentevrons comme vous partites au bout de trois heures que vous eûtes pris congé du Roi, étant allé prendre votre train qui étoit à Bruïeres, enſemble douze Gens-d'armes de votre compagnie que vous y aviez fait venir exprès pour vous accompagner en votre voyage de Sedan, eſtimant que ce nombre (avec ce que vous aviez des Gentils-hommes de votre ſuite, & de domeſtiques bien armez de cuiraſſes, caſques & piſtolets, ſeulement faiſans en tout vingt-cinq bons chevaux, ſans aucun bagage que deux males ſur la croupe de deux forts

courtaux) ſeroit plus propre à exploiter chemin & ne ſe laiſſer pas ſurprendre, ni battre, qu'une plus grande troupe avec bagage : comme de fait, vous arrivâtes à la vûë de Sedan, le quatriéme jour de votre partement, ſans avoir fait aucune rencontre que celle de Monſieur de Boüillon même, lequel ayant eû avis trois jours auparavant; que vous aviez eû charge du Roi de le venir viſiter & conſoler de ſa part en ſon affliction, monta ſoudain à cheval pour venir au devant de vous, & vous rencontra (ce nous ſemble) à un village nommé Torey, aſſez proche de Sedan, qu'il vous dit, en vous ſaluant, être la ſéparation de ſes terres ſouveraines d'avec celles de France, vous témoigna de parole (car pour le viſage il l'avoit fort triſte) une grande joye du choix que le Roi avoit fait de votre perſonne (étant de telle qualité que vous étiez, & fort bien auprès de Sa Majeſté) pour lui témoigner ſa bienveillance, & la compaſſion qu'elle avoit de ſon indicible perte. Il ſe paſſa (après qu'en vous promenant, pour ce que vous aviez mis tous deux pied à terre, il eut fait la lecture des Lettres du Roi, lors & depuis étant remontez à cheval) pluſieurs civilitez & complimens entre vous deux qui ſeroient trop longs à reciter, auſſi que

que vous ne nous les avez jamais tous dits, & qu'ils ne ſont pas trop neceſſaires à vous ramentevoir, n'étans pour la plûpart que propos communs & ordinaires en telles occaſions de condoleances, affaires & aſſûrances de bienveillances generales à donner.

Etant arrivez au Château, il vous logea & traita fort ſplendidement, & avec les mêmes honneurs & ceremonies que ſi vous euſſiez été envoyé comme Ambaſſadeur vers lui, & non comme pour une ſimple viſite d'un Maître à ſon ſerviteur, telle qu'avoit été l'intention du Roi, que fût votre voyage en ſon endroit; de quoi vous lui en dites bien quelque choſe; mais tout cela néanmoins ne le fit pas changer de forme de proceder; dequoi tous nous autres qui vous avions ſuivis, n'étions pas trop marris; d'autant que nous en fumes bien mieux traitez. Vous eûtes durant trois jours entiers que vous ſéjournâtes là, pluſieurs longues conferences enſemble, tant dans vos logemens qu'en vous promenant à l'entour des fortifications qu'il faiſoit commencer avec grand ſoin & grande dépenſe à ſon Château, leſquelles il exaltoit à merveilles, dequoi néanmoins étant parmi nous en particulier, retiré dans votre

tre chambre, vous vous moquiez, disant, que cette place étoit en une tant desavantageuse assiete, qu'il n'y avoit dépense, travail ni industrie qui la pût jamais rendre fort bonne.

Nous voudrions bien nous pouvoir entierement souvenir de tous les discours qu'à diverses fois vous nous avez dit qu'en ces tems-là vous eûtes ensemble; car il ne vous entretint pas seulement sur les choses pour lesquelles vous aviez été envoyé vers lui; mais vous fistes une infinité de questions & propositions sur toutes sortes d'affaires les plus importantes du dehors & du dedans du Royaume, dont nous en vous ramentevrons ici quelque chose en general, afin que cela vous convie d'y ajoûter le surplus, & plusieurs particularitez que nous pourrions avoir oubliées, ou que même vous ne nous avez pas dîtes. Après donc tous ces propos communs & complimens accoûtumez en semblables occasions, tant au nom du Roi qu'au vôtre, il se mit sur les remercimens d'iceux, la loüange des vertus excellentes du Roi, les obligations dont il lui étoit redevable, & les protestations de sa fidelité à son très humble service; puis vous ayant demandé des nouvelles du Siege de Laon,

& vous lui ayant conté ce que vous en sçaviez & sur tout les particularitez de la défaite du grand convoi, l'achemi-nement de l'armée ennemie, sa presen-tation en posture, & ordre de bataille, la grande escarmouche du lendemain, avec dessein de jetter du renfort dans la Place assiegée, les diligences & pré-voyances du Roi contre tous ces desseins, la retraite nocturne du Camp ennemi sans son de tambour ni de trompette, l'étonnement de ceux de dedans la Ville, voyans que tout cela leur avoit été inu-tile, & les esperances que l'on conce-voit de sa prochaine reduction; il vous demanda ce qu'à votre avis, pourroit faire le Roi après tant de bons succès, & un si notable exploit de guerre, & s'il ne se resoudroit pas enfin (voyant qu'à toutes occasions les armées Espagnoles étans ès Pays-bas, entroient dans le Royaume & lui faisoient une guerre ou-verte) à la déclarer à ses Provinces & peuples voisins qui demeuroient en re-pos, pendant que ceux de son Royaume étoient troublez & travaillez, puisque c'étoient elles qui nourrissoient les En-nemis dans leur sein, & que sans la fer-tilité & commodité d'icelles, leurs trou-pes n'auroient pas eu moyen de se main-
tenir

tenir & ſubſiſter ſi longuement ; & partant lui ſembloit-il qu'il y auroit beaucoup plus d'honneur & d'utilité à les traiter comme ennemis publics & tous découverts (puiſqu'auſſi bien ils l'étoient déjà dans le cœur, voire témoignoient leurs mauvaiſes volontez à toutes occaſions par les effets) que de les laiſſer plus long-tems en paix & aiſe & en repos dans leurs foyers; & ſous ombre de je ne ſçai quelle voiſinance de peuple à peuple, leur donner l'oportunité non ſeulement de trafiquer librement & utilement pour eux dans le Royaume, mais auſſi d'y faire des menées & pratiques au dommage du Roi & de l'Etat. Que ſi Sa Majeſté vouloit trouver bon (comme il étoit bien reſolu de l'en ſupplier) que l'on ſe déclarât ouvertement contre ces Provinces, & que l'on leur fit la guerre guerroyable, il s'aſſûroit bien de les incommoder de ſorte, qu'il les reduiroit au lieu de l'offenſive ſimplement volontaire où ils ſe maintenoient, ſur une deffenſive abſolument neceſſaire; voire croyoit-il que de ſon côté, il pourroit faire de ſi grands progrès dans les Provinces de Luxembourg, le Liege & Namur, ſur les principales & plus fortes Places deſquelles il avoit de longue-main

M ij tramé

tramé des entreprises (dont il y en avoit quelqu'unes d'infaillibles) qu'il donneroit moyen au Roi par l'execution d'icelles, de faire conjoindre quand bon lui sembleroit, ses armées avec celles des Provinces unies des Pays bas : & sur ces propos, il fit des gestes & montra des apparences toutes telles, que s'il eût voulu là terminer son propos : & néanmoins quasi tout aussitôt après, sans vous donner loisir de repliquer, il reprit la parole & vous dit, que s'il n'eût apprehendé de vous être trop long & ennuyeux en ses discours, & encore plus, que vous en racontant quelque chose à votre retour à la Cour, des gens qu'il sçavoit bien & vous aussi, qui lui avoient toujours rendu de mauvais offices (faisans comme les araignées qui convertissent en ord & sale venin, la substance des plus belles, odorantes & savoureuses fleurs, dont elles tirent leur nourriture) ne manqueroient pas d'en discourir à tort & à travers, de prendre ses paroles à contre sens, ou d'y donner des interpretations entierement contraires à ses intentions, il vous eût fait voir à l'œil, toucher à la main & juger par l'intelligence une infinité d'autres utilitez & avantages, qu'il estimoit se pouvoir tirer & percevoir par l'approbation de

tels

tels conſeils & la ſuite & continua-t'on de ſemblables procedures & operations, tant par le Roi & l'Etat que par tous ceux de la Religion conjointement, leſquels ſe trouveroient à jamais liez & attachez à mêmes interêts à cauſe des deux grandes factions formées en la Chrétienté, ſous le titre de Françoiſe & d'Eſpagnolle, en la premiere deſquelles les Rois ſes devanciers (quoique ſuperlatifs en catholicité, & qu'ils n'ignoraſſent point que reſervé leur Royaume & l'Etat Venitien, le ſurplus des Rois, Princes & Peuples qui la compoſoient, étoient tous de profeſſion contraire à la Romaine) s'étoient néanmoins trouvez réduits par raiſon d'Etat & de prudence Royale, de laiſſer les zelez inconſiderez à part, & non ſeulement de ſe ranger en cette faction, mais auſſi de s'en dire Chefs, voire en quelque tems de ſe nommer Protecteurs & deffenſeurs de la liberté Germanique, de crainte que l'Angleterre prenant cet avantage, & par conſequent eux demeurans deſtituez de tant de partiſans, ils viſſent perir l'independance de leur Couronne, & fuſſent contraints en ſe reduiſant dans l'autre faction, à déferer, comme ſimples adherans en icelle, non ſeulement au Pape, mais auſſi à l'Em-

pire & à la maiſon d'Autriche, de laquelle il n'y avoit guéres plus de deux cens ans, que les plus eminens d'icelle ſe fuſſent eſtimez honorez d'être ſtipendiaires de celle de France : au lieu que maintenant ces trois Puiſſances réünies & jointes enſemble, par le plus indiſſoluble de tous les liens d'amitié, qui eſt celui de la communité d'interêts, ne font plus de difficulté de publier tout haut leurs hardies prétentions à la Monarchie tant ſpirituelle que temporelle de la Chrétienté : ce que le Roi à preſent regnant (s'il étoit bien conſeillé & ne ſe vouloit laiſſer abuſer aux deceptives raiſons & frivoles allegations des zelez & devots de ce ſiecle) devoit plus diligemment conſiderer que nul autre des Rois précedens, & avoir inceſſamment devant les yeux & en l'eſprit, les mêmes cauſes & les mêmes raiſons pour fondement de la conduite de ſa vie & du regime de ſes peuples & de ſon Etat : & partant n'y avoit-il nul doute que ce ne fût un deſir des plus vains & une propoſition des plus abſurdes, que de vouloir exalter ſa perſonne Royale en éminence d'honneur, de gloire & de grandeur ſuprême, & en même tems témoigner de la haine & de l'animoſité ſur les diffe-

rences de créance en la Religion & de procurer l'avilissement, l'affoiblissement & la dissipation de tous ceux qui étoient les plus certains appuis & solides fondemens de sa puissance Royale, gloire & reputation mondaine, estimant quant à lui, qu'aussi bien lui seroit-t'il du tout impossible (attendu la longue profession qu'il avoit faite de la Religion reformée, & la confiance qu'il ne se sçauroit, à son avis, jamais empêcher de témoigner beaucoup plus grande en ceux de ses domestiques étans de cette profession, qu'ès autres; mais sur tout en ceux qui sont employez aux services particuliers de sa bouche & de sa personne) de faire paroître tant de refroidissement d'amitié ni de diminution d'intelligence avec les Etats, Princes & Peuples Protestans, ses anciens & loyaux alliez, ni de s'assujettir de sorte à toutes les superstitieuses ceremonies Romaines, qu'il pût être trouvé suffisamment devotieux au gré des zelez Catholiques Espagnolisez, ni faire si bonne mine en toutes les cimagrées dont il faut user, & babioles où il se faut amuser, que la caffarderie des Mendians & les Equivoques ambitieuses des Jesuites, en reçussent entiere satisfaction. Toutes lesquelles choses il estimoit que

vous (ſuivant le devoir d'un bon François, bon Huguenot, fidele, loyal, & judicieux ſerviteur de Sa Majeſté tout enſemble) lui deviez inſtamment repreſenter: mais néanmoins comme de vous-même, & ſansfaire aucune démonſtration que ces ouvertures, avis & conſeils procedaſſent de lui, afin de les rendre moins ſuſpects d'aucun concert ni ſien deſſein premedité, & par conſequent plus efficacieux en l'eſprit de ce Prince tant plein de vivacité, de jugement & d'experiences, qu'il ſçavoit en perfection toutes les circonſpections qu'un bien ſage & genereux Prince doit obſerver avec leurs dûës proportions, pour maintenir ſes Alliez & Confederez étrangers en bonne union & correſpondance les uns avec les autres, & tous enſemble en ferme & loyale amitié avec ſa Perſonne & ſa Couronne; & de quelle douceur, familiarité, équanimité, amour & droiture, un Souverain doit uſer à l'endroit de ſes Sujets & Serviteurs, pour en tirer une gaye & volontaire obéiſſance, & par icelle s'établir en la joüiſſance d'une très-heureuſe domination, ayant aſſez été enſeigné en une tant utile ſcience & pratique, par toutes les ſortes de traverſes, perils, travaux & difficultez; par

lesquels

lesquels les Rois, Princes & grands Chefs d'armées qui ont été battus de la fortune, se sont trouvez ordinairement sujets : tout cela conformément aux discours que lui en avoit un jour fait en votre presence & en la sienne, le vieil bon homme, Monsieur de Segur Pardaillan, lequel néanmoins nous ne transcrirons point ici, pour y être usé de propos un peu trop libres en ce qui regarde les Puissances terriennes, & lesquels par consequent pourroient être mal reçûs : mais reprendrons votre réponse sur le total, d'autant qu'elle nous semble plus circonspecte, en laquelle essayant d'imiter en quelque sorte son style, vous lui dîtes, qu'il avoit d'ordinaire des conceptions si relevées, un langage si épuré, disoit toujours de si belles choses, & les exprimoit en termes si clairs, intelligibles & significatifs, qu'il ne devoit douter que vous n'y donnassiez, voire même avec singulier plaisir, delectation & contentement, toute l'attention qui leur seroit necessaire, pour en retirer les profits & avantages que vous ne doutiez point s'y devoir rencontrer, & partant le priez-vous de vouloir continuer son propos, sans crainte qu'il en pût être fait de mauvais comptes sur votre rapport, s'ils ne

procedoient du Roi même (auquel à la verité vous ne lui vouliez pas dénier que vous ne lui celeriez rien de tout ce dont il vous pourroit souvenir) d'autant qu'envers tous autres vous ménag[illegible]iez de sorte ces avis & conseils, qu'ils n'en pourroient mal user, ni en discourir à la mode des gens du tems, qui est de blâmer tout ce qui n'est pas de l[illegible]r intention, ou qui surpasse la capacité de leur esprit.

Il reprit donc lors son propos, mais avec des paroles que nous trouvames tant envelopées, lorsque vous m'en fîtes le recit, tant ambigues & pleines d'équivoques, qu'il sembloit n'avoir eu autre dessein que de dire de belles & fastueuses paroles, qui ne pûssent être entenduës, ou pour le moins fûssent si bien assaisonnées d'une double intelligence, qu'il restât en sa puissance de quoi y donner telles explications que bon lui sembleroit, & que les tems avenir, l'état des affaires, & les occasions lui fourniroient de sujet de le desirer : tellement que tout ce que nous pûmes faire lors, (comme nous avons dit que vous nous en parlâtes) fut d'en tirer quelque substance aucunement bien intelligible, telle que s'ensuit, à sçavoir, qu'il ne falloit point douter que l'ouverture publique d'une guerre generale contre

tre tout ce qui paroîtroit être de faction Espagnole dans la Chrétienté, ne fût un moyen pour, avec le tems, unir inseparablement en un même dessein, la France & tous les Rois, Princes, Potentats, Republiques & Villes qui redoutent la grandeur de la Maison d'Aûtriche, & ne fût très-efficacieux pour effacer dès à present une infinité de soupçons qui se formoient journellement dans l'esprit des plus loyaux & assûrez serviteurs de Sa Majesté en ce Royaume, & ceux des plus certains alliez & confederez de cette Couronne, dont il avoit parlé lors d'icelui, la plûpart desquels déjà aucunement mal satisfaits du changement avenu en la Religion du Roi, sans s'être soucié de pourvoir à l'honneur & sûreté de ceux d'autre profession, lesquels (après Dieu) se pouvans dire avoir été les défenseurs de sa vie & de son bon droit en cet Etat, commençoient à craindre que se laissant peu à peu porter à la bigotterie de leurs haineux, il se rendît enfin persecuteur d'eux tous, au lieu de Protecteur qu'il leur avoit été par tant d'années : courant déjà entr'eux des bruits qui sembloient n'être pas du tout hors d'apparence ni de vrai-semblance, à sçavoir, que le le Pape & & les Cardinaux

obſedez & poſſedez abſolument par la puiſſance de la Maiſon d'Aûtriche qui les environne & circuit de toutes parts, avoient promis, voire s'étoient obligez par ſerment ſolennel, de ne recevoir jamais le Roi à reconciliation avec le Saint Siege, ni lui conferer la benediction Apoſtolique (car c'étoient les propres termes dont il ſçavoit bien que l'on uſoit entre les Eſpagnols) qu'il n'eût approuvé, juré & ſigné une certaine quantité d'articles, qui tendoient à lui faire entreprendre conjointement avec les autres Puiſſances Catholiques, unies à la Maiſon d'Aûtriche en la Chrétienté, l'extermination & ruïne abſoluë (comme du tems des Albigeois) de tous ceux qui ne voudroient reconnoître les Pontifes Romains, pour Chefs de l'Egliſe Chrétienne : & ſe trouvoient, ces opinions, déjà tellement enracinées dans les cerveaux de la plûpart des Miniſtes & gens de Synodes & Conſiſtoires, voire d'aucuns Princes & Grands Perſonnages forts puiſſans & accreditez parmi ceux de la Religion auſſi bien dehors que dedans le Royaume de France, qu'ils ne faiſoient point de difficulté de conclurre lorſqu'ils diſcouroient entr'eux de ſemblables affaires, comme d'une choſe qu'ils eſtimoient

moient indubitable, que ceux de la Religion s'en alloient reduits en beaucoup pire condition qu'ils n'étoient du tems des plus furieuses guerres de la Ligue, d'autant qu'alors, comme ils le sçavoient très-bien remarquer, ils vivoient sous les sûretez des Edits publics, lesquels leur servoient de traitez conventionnels avec leurs Rois, par lesquels selon le Droit des gens, ils obligeoient leur foi, leur honneur & leur parole à l'entiere observation des promesses qui leur y étoient faites, & par icelles à les preserver & garentir de toute injure, violence & oppression, avoient lors, sinon par permission expresse, au moins par tolerance tournée en Coûtume par le laps du tems, un protecteur puissant & autorisé, tant par son Eminente qualité de Premier Prince du Sang & presomptif heritier de la Couronne, que par ses grands biens & Seigneuries, qui s'osoit nommer tel, & hardiment entreprendre de les tenir en union, & user des prevoyances & precautions necessaires contre toutes invasions & subits attaquemens, avoit à la Cour ses agens à découvert, pour y representer comme de par lui les plaintes de tous en general & d'un chacun en particulier, & en cas de refus & absolus
dénis

dénis de Justice, le courage & le pouvoir de défendre leurs droits par armes, qu'il faisoit après approuver pour justes & legitimes, voire avoir été prises & gerées pour le service du Roi & le bien de l'Etat : au lieu que maintenant il sembloit que ceux de cette profession ne dûssent plus esperer de vies, libertez, honneurs, biens & dignitez, qu'à tems & par tolerance (comme cela, ainsi que vous le sçaviez bien, avoit été demandé au Roi, par les Articles qui lui furent apportez à Fontainebleau par le Sieur de Villeroy, de la part de Messieurs de Lorraine, de Mayenne & de Mercœur) ne subsistans plus en l'Etat (apresent que Sa Majesté s'étoit faite Catholique, sans avoir témoigné de s'être souvenu en aucune façon de ce qui leur étoit necessaire) que sous le benefice d'une je ne sçai qu'elle trêve bâtie à la hâte, ni n'avoient d'autre protecteur que celui seul qui par les dignitez où il étoit monté, le changement de Religion qu'il avoit subitement fait, sembloit être obligé à devenir leur partie, au moins s'il se vouloit faire croire vrayment converti & acquerir créance à Rome, & parmi les grandes & puissantes Villes du Royaume qui l'exciteroient incessamment à les affoiblir

blir & diminuer : à quoi il étoit à craindre qu'il ne se portât trop facilement, tant pour son propre interêt, qu'il se laisseroit persuader y être attaché, que pour complaire aux Puissans de ce siecle, & aux grands Corps & Communautez, comme c'étoit l'ordinaire des hommes de courir aux plus prochaines & apparentes utilitez, & de se conjoindre & unir aux plus puissans & autorisez. Outre tous lesquels maux étoient encore à redouter le grand credit que ses longues habitudes lui avoient acquis parmi eux, les douces cajoleries dont il leur useroit, esquelles il étoit des plus experts, & la distribution qu'il avoit en main, de toutes les charges, honneurs, biens & dignitez du Royaume, au charme de laquelle les plus cupides & desireux de tels avantages (qui faisoient toûjours le plus grand nombre) se laisseroient de sorte persuader, qu'il s'en trouveroit peu qui ne fléchissent sous ses volontez, & encore moins qui osassent contester contre lui les ordres, disciplines & reglemens qu'il avoit lui-même autrefois tant & tant débatus & maintenus, comme étans les seuls & uniques fondemens de la subsistance des Eglises reformées : tous lesquels inconveniens bien & mûrement exa-

examinez, par les prudens, mieux ſenſez & pleins de zele & devotion, il ne falloit point douter que ſi Sa Majeſté ne ſe reſolvoit de les mettre bien-tôt en condition qui les aſſûrât contre tous les orages & tempêtes de leurs haineux & mal-veillans, ils n'eſſayaſſent de trouver en eux-mêmes les remedes qui leur défailloient en autrui, & que pour y parvenir ils ne jettaſſent les yeux ſur quelque protecteur de dedans ou dehors le Royaume, pour y avoir recours en tems d'adverſité, de quoi il avoit ſçû qu'il s'étoit déjà avancé quelques propos, en un Synode tenu à Saint Maixant, lequel avoit ajoûté qu'en attendant le choix, la probation & reconnoiſſance d'un perſonnage de l'Eminence, probité, puiſſance & capacité requiſe, pour une tant importante charge, il ſeroit tenu une Aſſemblée generale à Sainte Foi, pour en deteminer, ou à tout le moins établir un Conſeil General de quelque nombre de Députez nommez par toutes les Provinces, qui ſubſiſtât toûjours en un certain lieu, avec lequel euſſent correſpondance dix Conſeils Provinciaux, en quoi ils eſtimoient à propos de ſeparer tout le Royaume, par les avis deſquels ce Conſeil General prenant ſes re-

folutions, il eût (en quelque petit nombre qu'il fe trouvât) lors des occafions, non feulement autant de pouvoir qu'un protecteur approuvé, mais auffi qu'une Affemblée generale compofée des trois Ordres accoûtumez en France, tant pour envoyer les Députez en Cour, y faire des requifitions pour tout le Corps & chaque particulier, felon que l'occafion le pourroit requerir, que pour refoudre les difficultez qui furviendroient, & avoüer & autorifer ceux qui pour fe garentir d'oppreffion, feroient reduits à lever les armes fans Commiffion du Roi, fortifier Places & prendre Villes, Châteaux & deniers Royaux: defquelles propofitions il ne doutoit point que les plus animez & fcrupuleux Catholiques ne fiffent grand bruit, & ne priffent fujet fur icelle de déclamer hautement contre tous ceux de cette profeffion, fans mettre en confideration les violences que l'on exerce contr'eux, & la petite & fort tardive Juftice, que l'on rend à leurs plaintes & doleances, à l'exemple de plufieurs qui fe trouvans en felicité, & par conféquent contens de leur condition, s'offenfent contre ceux qui fe plaignent du tems & de leur miferable fortune, de quoi tous ceux de la Religion s'eftimoient être fort
pro-

prochains, ſi une fois (comme la choſe n'étoit pas trop éloignée d'apparence) Rome, l'Empire, la France, l'Eſpagne, l'Italie & leurs dépendances s'uniſſoient enſemble en forme de Croiſade, (comme il vous en avoit déjà dit quelque choſe) pour du tout exterminer dans la Chrétienté tous ceux qui leur ſeroient de contraire créance, ſi eux auſſi de leur côté, pour éviter tant de dangers qui les menaçoient, ne ſe confederoient ſincerement & courageuſement enſemble pour les devancer. Quoi qu'a tous ceux qui lui avoient tenu ou fait tenir ces langages, il leur eût mis en avant les difficultez infaillibles qui ſe rencontreroient en ces unions préſupoſées, & uſé de toutes les remontrances & raiſons dont il s'étoit pû aviſer pour leur ôter ces fantaiſies de l'eſprit, ſi n'y avoit-il pû parvenir, y en ayant eu de ſi hardis & chauds en leur zele, que de lui dire, que puiſque le Roi avoit bien quitté le ſoin du ſalut de ſon ame pour parvenir plus facilement au Royame, il ſe rendroit encore bien plus facile à laiſſer en arriere le ſoin de conſerver ſes anciens & loyaux ſerviteurs, pour regner ſûrement & delicieuſement. Il vous tînt encore pluſieurs autres diſcours ſur ces mêmes ſujets qui ſe-

roient

roient trop longs à reciter, par tous lesquels il étoit facile à juger qu'il eût été bien aise en donnant des apprehensions de tous ces accidens, de se rendre entremetteur necessaire de telles faciendes, & donnant occasion de croire par ces discours affectez, qu'il pouvoit bien avoir été l'auteur & le promoteur de ce qu'il attribuoit aux avis, fantaisies, craintes, défiances & pratiques d'autrui, comme l'experience future & la suite des affaires & de ces Memoires le pourront verifier.

Sur tous lesquels discours que vous écoutâtes tout du long, fort attentivement, avec grande patience & sans rien repliquer ni l'interrompre, vous lui répondites après, les distingant seulement en trois Chefs principaux, qu'encore que le Roi se fût fait Catholique, si ne le connoissiez-vous en aucune façon diminué d'affection envers ses anciens serviteurs, pour faire de l'honneur & du bien à tous ceux qui perseveveroient en leur premiere loyauté, ni aussi envers tout le general des Eglises Reformées, ausquelles il étoit resolu, comme il vous l'avoit encore juré depuis un mois, de ne refuser aucunes des conditions qui seroient jugées necessaires pour la liberté

de

de leurs consciences & conservation de leurs honneurs, vies, fortunes, biens, & familles, tant pour le present que pour l'avenir; mais que ce soit Prematuré-ment proceder & choisir une saison mal propre, que de le vouloir presentement presser sur telles concessions, & encore plus imprudemment fait, que d'en vouloir précipiter les expeditions, ni demander des assûrances par écrit, pleines de perilleuses conséquences, en un tems qu'il avoit tant d'affaires à démêler à Rome & dans le Royaume, & tant de diverses sortes d'esprits à contenter. Que quant aux Alliances & Confederations étrangeres dont il vous avoit parlé, c'étoit autant de chimeres que toutes ces Unions du Roi avec ceux de la Maison d'Aûtriche, d'autant que vous sçaviez de science qu'il y avoit une telle aversion, qu'il n'en pouvoit oüir parler sans horreur & dépit; & que tout au contraire il n'avoit rien si bien gravé ni plus vivement empraint dans le cœur, que de pouvoir (après avoir pacifié son Etat, & icelui remis en lustre, richesse & force) faire une ferme & solide liaison avec tous les Rois, Etats, Princes & Potentats de la faction Françoise (la plûpart desquels il sçavoit bien être de la Religion,

ou

ou pour le moins ennemis de Rome & d'Eſpagne) pour la deſtruction de cette Maiſon, qu'il voyoit bien avoir le deſſein commencé dès Charles V, d'empieter, ſoit par force ou par fraude, la Monarchie de la Chrétienté, reconnoiſſant en eux tous une telle ambition, qu'il n'y auroit jamais ni Pieté, ni Charité, ni Religion, ni reſpect de Pape, & de Saint Siege, ni de Parentage & d'Alliance, qui les pût divertir de ce deſſein, ni les empêcher d'étendre leur Domination par tout où leurs armes & la bonne fortune les pourront porter, ne faiſant point de doute que lui qui étoit des plus judicieux & intelligens en telles affaires d'importance, n'en eût les mêmes ſentimens.

Que quant à la Declaration de la guerre contre l'Eſpagne avant la pacification de dedans le Royaume, c'étoit, ſelon votre jugement, une propoſition des plus problematiques qui ſe pouvoient faire; mais que neanmoins les premieres raiſons qui vous étoient venuës en l'eſprit, vous portoient à dire qu'il ne falloit encore rien innover, que c'étoit le chemin le plus ſûr & le moins ſujet à diverſité d'inconveniens : diverſes experiences vous donnans ſujet de croire

que

que le Roi d'Eſpagne s'évertuëroit bien d'une autre façon, lorſquil ſe verroit directement attaqué, & qu'il iroit de ſon honneur & d'une guerre purement ſienne, qu'il ne faiſoit à preſent qu'il ne ſe conſidere que comme ſimple auxiliaire; à quoi, comme affaire des plus importantes, il falloit bien penſer avant la réſoudre.

Et que pour le regard de ſon affection au ſervice du Roi, vous croyez n'y avoir rien à deſirer ni diſcourir là-deſſus, étant de trop longue main attaché par l'ame & par les ſermens, à la gloire, grandeur, & proſperité de Sa Majeſté ; & d'abondant ſi obligé à ſa perſonne par abondance d'honneurs & biens reçûs d'elle, que ce ſeroit un des plus effroyables prodiges qui ſe ſçauroient voir, lorſqu'il viendroit à manquer de devoir en ſon endroit, ou qu'il auroit beſoin d'être conforté en icelui ; & que pour cette cauſe ne lui uſiez-vous d'aucunes perſuaſions ſur ce ſujet.

Nous ſerions trop longs, & peut-être ennuyeux, ſi nous voulions maintenant vous ramentevoir tout ce que notre memoire nous fournit là-deſſus, à meſure que nous recherchons les plis, replis & cachots d'icelle : & partant, nous nous con-

contenterons de dire (en reprenant le fil de ce que vous lui dîtes sur la mort de sa femme , & le desir que le Roi avoit qu'il vous fît voir le Testament qu'il disoit qu'elle avoit fait en sa faveur) que toutes vos instances furent inutiles, prenant pour excuse que cette donation étoit dans une cassette ,où après la lui avoir fait lire , elle l'avoit mise elle-même, l'avoit cachetée, & à lui fait promettre de ne l'ouvrir point que pour s'en servir en Justice , contre ceux qui lui voudroient troubler, ou disputer son bien-fait. Aussi ne le pûtes-vous persuader à s'en aller trouver le Roi, ni lui envoyer aucune partie des troupes qu'il lui avoit mandé être prêtes pour son service , d'autant qu'il ne pouvoit , comme il vous dit, quitter sa nouvelle Seigneurie, & encore moins sa Forteresse sans inconvenient à redouter , ni aussi pû se défaire de ses troupes, les ayant distribuées dans les lieux importans de son État.

CHAPITRE XX.

Affaires de Milice & Domestiques.

LA charge que le Roi vous avoit donnée touchant M. de Boüillon, executée, vous en partîtes; & reprîtes votre chemin pour aller trouver le Roi, près duquel vous arrivâtes le quatriéme jour, & d'abord fûtes étonné de le rencontrer à cheval à la portée d'arquebuse de Laon, qui s'en alloit à la chasse, sans qu'il lui fût tiré, ni à plusieurs autres qui étoient plus près des murailles, une seule arquebusade; mais vous apprîtes aussi tôt que la Capitulation étoit faite à condition de remettre la Place ès mains du Roi, si dans dix jours elle n'étoit secouruë par une armée qui fist lever le Siege, où qu'il entrât huit ou neuf cens hommes de secours dans ladite Place, comme ils avoient essayé de ce faire, il n'y avoit que deux ou trois jours: ayant, Monsieur de Mayenne, envoyé environ ce nombre-là dans la forêt, & à eux ordonné d'essayer d'y entrer la nuit. Mais n'ayant pû faire si bonne diligence qu'ils ne fûssent

ſent ſurpris dès la pointe du jour, étans encore près d'une lieuë loin, ils reſolurent d'en mettre l'execution à la nuit ſuivante; & pour y parvenir plus facilement, ils ſe jetterent tous dans un boqueteau fort épais, avec deſſein d'y paſſer la journée ſans ſe découvrir, ayant porté du pain & du vin avec eux: ce qui leur eût aiſément ſuccedé: car ce bois étoit éloigné de tous les quartiers. Mais il étoit arrivé que le Roi en attendant l'expiration de la tréve, & du terme donné pour la reddition, allant ſouvent à la chaſſe, tira par fortune vers ces quartiers-là, & s'étant approché de ce bois avec deux ou trois cens chevaux, ſes Gardes & quelques Carabins, les chiens en quêtant, étant entrez dans ce boqueteau, découvrirent tous ces ſoldats, leſquels ayant oüi le bruit de la chaſſe, alloient connillant & ſe traînant quaſi le ventre contre terre pour ſe cacher au plus épais & profond du bois, & s'étant mis à japer & aboyer après, le Roi envoya des laquais voir à quoi ils en vouloient, leſquels les ayant vûs, crierent que c'étoient des ſoldats des ennemis qui ſe cachoient; & appellans tous leurs compagnons, ils ſe mirent à courir après & trouverent ces pauvres gens ſi effrayez

de se voir ainsi environnez sans aucune esperance de se pouvoir sauver, qu'ils jetterent tous leurs armes bas sans entrer en aucune sorte de défense, & ainsi furent ils défaits, pris & dévalisez, plûtôt par les laquais que par la Noblesse de la Cour, les Gardes du Roi ni Carabins. Si-tôt donc que vous approchâtes du Roi, vous mîtes p ed à terre, lui allâtes faire la reverence; & lui vous ayant embrassé & dit, que vous fussiez le bien venu, il vous fit monter à cheval, & vous entretint quasi tout le tems de la chasse, s'enquerant de ce que vous aviez vû, oüi, fait & appris dans votre voyage : de quoi vous lui rendites compte fort particulier, selon qu'il a été dit ci-dessus.

A quoi il vous répondit en substance: Voilà les fantaisies ordinaires de Monsieur de Boüillon qui voudroit toûjours être l'entremetteur des intrigues & broüilleries, voire bien souvent de celles dont il est l'auteur, & faire durer la besogne afin de se rendre necessaire. Quant à sa donation, qu'il voyoit bien ce qu'il en devoit croire, puisqu'il ne vous avoit rien voulu faire voir; mais que néanmoins étant Maître de la Place, lui de la Religion des habitans, & les apparens héritiers de créance contraire,

traire, l'état de mes affaires, vous dit-il, requiert que je témoigne d'être content de ses procedures, & de le vouloir maintenir en sa possession sans me trop avant enquerir du tître d'icelle.

Et que pour ce qui touchoit la Déclaration de la guerre contre l'Espagnol, c'étoit une affaire, où il trouvoit autant de têtes, autant d'opinions, & sur laquelle il se déliberoit, ayant mis ordre aux affaires de la Picardie, de s'en retourner à Paris, y assembler un Conseil de ses Principaux, plus intelligens & affidez serviteurs, pour y prendre resolution finale.

Quatre jours après, le Roi eut nouvelles de la Reddition de Poitiers en son obéïssance & de quelques autres Villes, les particularitez desquelles nous laissons aux Historiens. Le lendemain, le Comte de Sommerive, les Sieurs du Bourg & Jeannin, voyans que tous les secours promis leur avoient manqué, & que les peuples ne pouvans plus supporter leur inique domination, étoient près de tumultuer, ils remirent la Ville de Laon en l'obéïssance du Roi, lequel ayant mis ordre à ce qui étoit necessaire pour reparer ses ruïnes, & à sa conservation à l'avenir, vous en-

voya trouver Monsieur le Cardinal de Bourbon qui étoit toûjours à Paris, & alloit de jour en jour en diminuant, tant pour lui porter des nouvelles de ses bons succès que pour essayer de découvrir des menées dont l'on lui avoit donné des avis ; & Sa Majesté s'en alla vers les frontieres faire une promenade, tant pour recevoir les Villes de Picardie qui se mettoient en son obéïssance, que pour essayer de mettre à execution quelques entreprises, qu'aucuns de ses serviteurs disoient avoir sur des Villes d'Artois & Hainault : toutes lesquelles particularitez nous laissons à l'Histoire generale, tant pour ce que tous ces desseins manquerent, que pour ce que vous étiez ailleurs.

Et dirons seulement en passant, que vous étant à Paris, Monsieur le Cardinal vous montra une Lettre, par laquelle on lui mandoit que Monsieur de Mayenne voyant Laon pris, que toutes les Villes de Picardie qui étoient en la puissance des peuples, l'abandonnoient, & que Monsieur de Guise employoit ses amis pour se reconcilier & faire sa condition avec le Roi, avoit par l'avis du President Jeannin qui de long-tems l'en sollicitoit, resolu d'essayer de réünir ses forces trop éparses, & se reduire en une seule Pro-

Province qu'il designoit toûjours devoir être la Bourgogne, tant pour ce qu'il la possedoit quasi toute, & pour ce qu'elle étoit avoisinée de la Savoye, Franche-Comté, Suisse, Allemagne & Lorraine, que pour ce qu'elle appartenoit de droit & par legitime succession, au Roi d'Espagne, duquel il y auroit moyen d'en obtenir la Cession, & par l'aide du Pape & de l'Empereur, la faire eriger en Royaume, comme elle en avoit porté le tître autrefois; & plusieürs autres raisons de vanité, que cette Lettre disoit lui avoir été alleguées par le President Jeannin, ausquelles ayant déferé après avoir mis de grandes & fortes garnisons, la plûpart d'étrangers, dans Dourlans, la Fere & Soissons, il s'étoit acheminé vers la Bourgogne. Nous laissons encore à l'Histoire generale toutes les particularitez & factions de guerre qui se passerent en Bretagne entre Monsieur d'Aumont & de Mercœur, l'un assisté des Anglois avec lesquels il prît Morlais & Quinper; & l'autre des Espagnols, par le moyen desquels il construit le fort du Croisil pour incommoder le Havre de Brest. Je laisse aussi à l'Histoire plusieurs beaux exploits de guerre qui se firent en Provence, Dauphiné, Savoye,

& Piedmont, entre Monſieur de Savoye & Meſſieurs de Leſdiguieres & de Crequy, eſquels la fortune favoriſa tantôt les uns, tantôt les autres, dont le plus grand inconvenient fut la défaite & priſe de Monſieur de Crequy. Il ſe fit auſſi en Bourgogne des choſes admirables qui commencerent à la fin de quatre-vingt quatorze, & ne finirent qu'en Avril quatre-vingt quinze, ſur tout en la Ville de Beaune, dont les habitans firent des merveilles, tant en affection envers le Roi & leur Patrie, qu'en courage, reſotion & perſeverance, ayant par eux ſeuls défait, ou chaſſé, ou contraint de s'enfuyr dans le Château, une grande & forte garniſon que Monſieur de Mayenne avoit miſe dans leur Ville; s'étant retrenchez & barricadez contre ledit Château, ils appellerent Monſieur de Biron à leurs ſecours, auquel ils permirent d'entrer avec une armée dans l'enclos de leurs murailles, & de-là loger chez eux ſix ſemaines durant, que dura ce Siege du Château, lequel étoit fort bon, ayant été continuellement attaqué pied à pied, enſemble par une furieuſe batterie de douze Canons. Pendant que vous fûtes à Paris, & le Roi en Picardie, Sa Majeſté ayant été avertie par un Cour-

rier,

rier que vous lui envoyâtes tout exprès, pour lui faire ſçavoir au vrai la mort de Monſieur le Cardinal, il vous écrivit une lettre là-deſſus, & touchant la diſpoſition des Benefices de Monſieur le Cardinal, dont la teneur enſuit.

Lettre du Roi à Monſieur de Roſny.

MOn ami, j'ai ſçû la mort de mon Couſin le Cardinal de Bourbon, de quoi je ſuis bien marri, pour y avoir perdu un bon parent & ſerviteur qui m'aimoit en verité. Force gens m'ont demandé de ſes dépoüilles; à tous j'ai dit que j'en avois déjà diſpoſé. Maintenant que vous êtes pardelà, voyez ſi vous ne pourriez point faire envers l'Abbé de Tiron, qu'en lui baillant l'Archevêché de Roüen qui vaut trente mille livre de revenu pour le moins, vous pourriez diſpoſer les choſes de façon que les Abbayes de Monſieur le Chancelier & du Rolet leur demeuraſſent, qui m'en demandent de recompenſe ſur ladite dépoüille, deux fois plus qu'elles ne valent. Je croi qu'il pourroit contenter le Chevalier d'Oyſe en lui faiſant quatre mille écus de penſion ſur l'Archarchevê-

ché; & ce faisant, il lui demeureroit, outre la recompense de celle que prétend ledit Abbé de Tiron, près de deux mille écus à son profit, pour lui aider à soûtenir la dignité. Quant à l'Abbaye de S. Oüen, j'en recompenserai quelqu'un de mes Serviteurs: mais à quiconque je la baillerai, ce sera à la charge de vous bailler dix mille livres de pension. Menagez cette affaire avec dexterité, & m'en rendez réponse en toute diligence par homme exprès. Souvenez-vous de dire à Monsieur l'Archevêque, s'il l'est, que je veux acheter Gaillon de lui; mais que je lui en donnerai recompense, & que cela se fera à loisir. Sur ce, Dieu vous ait, mon ami, en sa garde.

A Paris, ce 26. Mai.

Signé HENRY.

CHAPITRE XXI.

Affaires Domestiques & d'Etat.

OUtre toutes les affaires ci-devant-dites, vous fûtes employé en plusieurs autres ; dont la premiere concernoit une certaine lettre que vous reçûtes de Monsieur de Lieramont, Gouverneur du Castelet, deux jours après celle du Roi, par laquelle il vous prioit de parler à Monsieur d'O, pour donner ordre à lui faire payer sa garnison, fournir quelque argent pour les fortifications de sa Place, & pour y mettre des armes, outils & munitions de guerre & de bouche, ce que vous fistes avec grand' instance; voire même jusqu'à lui protester que si la Place venoit à être prise, on lui en imputeroit la faute. Mais pour tout cela il n'en fit rien d'avantage, & n'en pûtes jamais avoir autre reponse, sinon qu'il y avoit des affaires bien plus pressées & de plus grande importance que le Castelet, ausquelles il falloit pourvoir avant que de penser à celle-là : & voyant que vous l'aviez quitté comme tout en cole-

re d'une telle réponſe, il ſe tourna vers les Sieurs d'Edouville & de Mouchy qui étoient près de lui, & avoient entendu vos inſtances & conteſtations, & leur dit, (comme vous le ſçûtes depuis du dernier qui avoit épouſé une de vos parentes) Par le corps-dieu il nous la baille belle avec ſon Caſtelet & ſon Lieramont: car j'aime mieux voir la Place entre les mains des Eſpagnols que des Huguenots, parce que des premiers, il y aura eſperence de l'en pouvoir retirer, & des autres jamais, le Roi les favoriſant de ſorte en ſon cœur, qu'il leur donneroit plûtôt de nouvelles Places que de leur en ôter.

Peu avant votre arrivée à Paris, comme environ le quinziéme ou ſeiziéme de Juillet 1594. s'étoient faits les plaidoyers contre & pour les Jeſuiſtes, ſur leſquels il ſe faiſoit des diſcours bien divers, ſelon la varieté des humeurs & fantaiſies: de quoi nous laiſſerons les particularitez à l'Hiſtoire generale.

Quelques tems après le Roi ayant reçû en ſon obéïſſance, les Villes de Montreüil, Abbeville, Amiens, Peronne & autres Villes, & fait ſon entrée en aucunes d'icelles, (toutes leſquelles particularitez nous laiſſons à l'Hiſtoire) voyant

l'hiver approcher & voulant prendre resolution ſur une tréve que lui demandoit Monſieur de Lorraine, & les inſtances que lui faiſoit Madame de Guiſe, de vouloir recevoir ſon fils à ſon ſervice, étant choſe qu'elle avoit toûjours ſollicitée envers lui, ſans l'y avoir pû faire reſoudre juſques alors ; il s'achemina vers Paris, où peu après Monſieur d'O tomba malade d'une retention d'urine, de laquelle il mourut au bout de quelques jours ; & ſe vit lors une choſe merveilleuſement étrange, pour un homme qui avoit l'adminiſtration, voire quaſi abſoluë diſpoſition de toutes les Finances de France, par les mains duquel étoit paſſé plus de quatre millions de livres de deniers à lui appartenans, & qui faiſoit une dépenſe des plus ſplendides en toute ſorte de choſe qui fût à la Cour, que n'étant pas encore mort, ni même du tout hors eſperance de gueriſon, quelques-uns de ſes parens qui faiſoient profeſſion d'amitié avec lui, de ſes domeſtiques, & autres qui ſe pretendoient ſes créanciers, firent ſaiſir tout les meubles de ſon logis, & auſſi-tôt les enlever ; voire juſques à faire détendre la propre tapiſſerie de la chambre où il reſpiroit encore.

Quelques jours après le Roi s'étant

laissé persuader aux instances de Madame & de Madamoiselle de Guise, (lesquelles se ressentans de l'honneur qu'elles avoient de lui être, l'une au premier degré de cousine, & l'autre au second, l'affectionnoient de sorte, qu'elles l'en importunoient incessamment) il fist donner des passeports pour les Sieurs de la Rochette, de Pericart & Bigot, lesquels Monsieur de Guise desiroit d'envoyer vers Sa Majesté, afin de requerir quelques conditions, & convenir du tems & du lieu propre pour lui venir faire ses soumissions, & commit Messieurs le Chancelier de Chiverny, le Duc de Retz, & le Secretaire d'Etat Beaulieu-Rusé, pour traiter avec eux, entre lesquels s'étant fait plusieurs Conferences, & passé plus de dix jours sans venir à aucune conclusion, Madame de Guise ennuyée de telles longueurs, vint trouver le Roi comme il se promenoit avec vous, vous parlant de la mort de Monsieur le Cardinal de Bourbon, & ensuite d'une lettre que vous lui aviez écrite touchant l'état de ses affaires en mille cinq cens quatrevingt treize, peu avant son changement de Religion, se plaignant de l'avoir perduë, & disant qu'il eût bien desiré d'en avoir autant si vous en aviez gardé

gardé copie, de laquelle vous lui en fîtes faire une par Balthazar votre Secretaire, qui nous en bailla autant, que nous avons bien voulu inserer ici, encore que ce soit hors de tems & de son lieu, pour ce qu'elle nous a semblé assez bien faite, & representant en quelque sorte l'état confus de cette année là, étant telle que s'ensuit.

Entrelassement d'une grande. Lettre écrite par Monsieur de Rosny au Roi, dès l'année mil cin cens quatre-vingt treize.

SIRE,

Comme en un grand embrazement, à l'extinction duquel les interêts publics & privez obligent aussi-bien les petits que les grands & les foibles que les forts, de s'employer à bon escient, nul à mon avis ne se rencontrera si desraisonnable, que de vouloir blâmer celui lequel (par foiblesse, indigence, ou autre incommodité, manquant de jetter sur ce feu un sceau ou autre grand vaisseau plein d'eau) y accourroit néanmoins avec le pot & l'é-

l'éguiere, pour essayer de suppléer par ce témoignage de zele & devotion, tous les défauts de son impuissance : aussi ai-je estimé que moi considerant les désordres, confusions & combustions qui agitent cette pauvre France, ma chere Patrie, & reduisent quasi toutes les Provinces de votre Royaume en feux & flammes, alumées par la haine des malins & envieux de votre gloire & vertu, par la rage & la furie des fausses devotions & zeles inconsiderez des factions populaires, & par l'audace, ambition, avarice & vanité des plus puissans & autorisez de vos Sujets, je ne serois sujet à aucune reprehension, ni même taxé d'impertinence & temerité (sur tout par ceux qui auront bonne intention, & quelque judicieuse equanimité) si à l'exposition de ma vie, & à l'emploi ordinaire de ma personne, de mon travail & de mes moyens, pour essayer d'aider à éteindre, ou à tout le moins moderer tels grands & iniques embrazemens des cœurs & des courages mal intentionez, j'ajoûtois par forme de supplément à mes plus grands défauts, quelques avis & conseils que mes ordinaires méditations & consultations sur choses tant importantes, m'ont pû suggerer, & les expediens

qu'en-

qu'en feüilletant les Hiſtoires, je me ſuis imaginé de pouvoir être propres pour medeciner telles langueurs & maladie d'Etat, leſquels quelques foibles & debiles qu'ils puiſſent être, voire peut-être impertinens qu'ils ſoient eſtimez par aucuns, ne demeureront pas néanmoins du tout inutiles & infructueux, (au moins ſelon mon opinion) s'ils ſont conſiderez ſelon mon zele & devotion, examinez par les regles de patience & de prudence, & pratiquez par ordre & par degrez ſelon les ſaiſons & les occaſions, & non prématurément, précipitamment, ni à contre-tems. Leſquelles ouvertures j'eſſayerai d'aſſaiſonner de telle brieveté, qu'elle les puiſſe exemter de tout ennuyeux exámen & longue conſideration & conſultation, & ſuivant ce que diverſes experiences ont appris aux mieux cenſez auſſi bien qu'à moi, que les plus efficacieux conſeils & reſolutions, entre pluſieurs bons fondemens, en ont trois principaux & quaſi infaillibles, à ſçavoir, pour le premier, les cauſes & les raiſons des ſubſtances des choſes & des réelles prétentions: pour le ſecond, les rapports, parallelles & comparaiſons des affaires, des perſonnes & des vertus, mœurs & affections; & pour le troiſiéme, les exem-

exemples, imitations & pratiques des conſeils, des deſſeins & des operations, dans leſquelles trois bornes & limites, me reduiſant abſolument en cette Lettre, & me diſpenſant de toutes autres ouvertures qui les pourroient obſcurcir, enveloper ou rendre moins intelligibles par leur prolixité, & par conſequent moins efficacieux, je prendrai la hardieſſe de dire à votre Majeſté pour ce qui concerne le premier fondement, que toutes ſortes de droits & de raiſons militent en ſa faveur, ſoit que l'on regarde le ſang & la naiſſance, leſquels vous ayant rendu & Prince & legitime Roi (puiſqu'êtes deſcendu de race Royale des deux côtez, par de tant antiques & de ſi longues ſucceſſions de grands Rois) ſont cauſe que toute autre pretention qui en un autre ſe pourroit qualifier du tître de vanité, audace, preſomption & ambition, prendra en vous celui de juſte, équitable & loüable reſolution, ſoit que l'on regarde en votre perſonne Royale (la merveille des Rois de notre ſiecle) tant & tant d'excellentes vertus morales, politiques & militaires, & ſur toutes, cette douce & familiere converſation tant agréable, cette clemence incomparable, de laquelle il y a tant d'exemples, que chacun en eſt ravi,

cette

cette generoſité, vaillance, experience, celerité aux executions & admirable ſuffiſance & capacité au fait des armes (n'y ayant quaſi jamais eu Roi, Prince, ni Chef d'armée, qui ſe ſoit trouvé en tant de Sieges, combats, eſcarmouches & batailles, ni qui ait ſi ſouvent mis la main à l'épée que vous avez fait, qui ſont autant de charmes pour acquerir & conſerver les cœurs) ſoit que l'on regarde le rétabliſſement & la manutention de ce Royaume en ſon ancienne gloire, amplitude, opulence & ſplendeur, la paix, le repos, l'honneur, le contentement & le ſoulagement de tous vos Sujets de toutes ſortes de qualitez, ſoit même que l'on conſidere les ſubſiſtances de tous les Royaumes, Etats & Republiques étrangeres, qui deſirent les uns de ſe délivrer de l'eſclavitude Eſpagnole & de ſes attaquemens; & les autres ſe garentir d'icelle, tous leſquels ne peuvent entrer en de ſi douces eſperances, & moins encore en reſſentir les effets, que par le moyen des benignes influences du brillant Soleil de vos vertus, par les fructueuſes operations de votre bel eſprit & genereux courage, & le bonheur entier de vos ſacrez auſpices, au lieu qu'en vos iniques ennemis tous ces grands avantages man-

manquent absolument, n'y ayant pour le premier Chef, guéres plus de trois cens ans que ceux de cette nouvelle maison Austrienne (car de l'ancienne, de laquelle j'ai l'honneur d'être descendu de par la Maison de Coussi, ne sont-ils nullement) n'étoient que de petits Comtes de Haspbourg & de Quibourg, lesquels ne tenoient rang que de Gentils-hommes qui entroient à la solde des Villes, comme Strasbourg, Basle, Zurich & autres lesquels se fussent tenus bien honorez de servir les Rois vos devanciers de leur tems, en qualité de Maîtres d'Hôtel & de Camp, comme Raoul le chef de leur maison (au Fils duquel commença la souche de la nouvelle Maison d'Autriche en quittant leur premier surnom) le fut de Othocarus, Roi de Boheme; secondement nulles des personnes de ceux de cette maison qui subsistent à present, n'étant éminentes en vertus morales, ni en science, ni experience à la guerre, ni en gloire, honneur & haute renommée entre les hommes; & en troisiéme lieu leur orgueïl, fierté, insolence & ambition étant, non seulement formidables, mais aussi en execration & horreur à tous Princes, Rois & Republiques qui veulent vivre en honneur & liberté, & leur âpre domi-

domination insuportable à qui en a éprouvé la rigueur & la cruauté. Quand au second fondement des trois ci-dessus posez qui est celui des rapports & comparaisons des personnes, vertus & fortunes, de crainte d'être trop ennuyeux à votre Majesté, je n'en irai point rechercher dans l'antiquité, ni parmi les nations étrangeres; voire même n'en choisirai-je que quatre d'entre tous vos illustres predecesseurs, qui seront Clovis premier, Charles le Grand, Philippe Auguste & Charles le Sage, lesquels (sans m'arrêter par cette lettre, aux particularitez de l'Histoire, mais me contentant de prendre le sommaire de leur vie pour en faire un rapport avec la vôtre) j'ai choisi exprès pour ce qu'entr'eux & vous il m'a semblé y avoir plus de conformitez de personnes, vertus, mœurs & fortunes qu'entre nuls des autres; d'autant qu'ils eurent tous quatre comme vous, une grande vigueur, force & disposition de corps, (reservé le dernier qui la perdit par un malefice) une vivacité d'esprit & intelligence merveilleuse, une solidité de jugement admirable & une ame toute genereuse & magnanime, le miracle du monde, en vaillances, victoires & misericordes; qu'ils eurent encore com-

me:

me vous, leurs Etats divisez en partialitez & factions populaires; voire telles fois tellement envahis par les Etrangers ou embarrassez de rebellions par leurs sujets, qu'ils n'en possedoient paisiblement que la moindre partie; qu'eux encore, comme vous, par une constante resolution & hardiesse incroyable, poursuivirent leurs legitimes droits sans s'exemter des labeurs, peines & perils qu'attirent après elles les grandes & longues guerres; & qu'eux enfin tous couverts de lauriers & glorieux de triomphes (comme j'espere en Dieu que vous serez un jour) ayant reduits leurs sujets en devoir & obéïssance, & chassé les étrangers de leurs Etats, ils s'appliquerent diligemment & perseveramment à reformer les abus, malversations & corruptions qui s'étoient glissées dans les personnes & affaires de toutes qualitez durant la licence des armes civiles: & par ce moyen s'étant tirez des necessitez semblables aux vôtres, ils soulagerent leurs sujets, rendirent leurs Royaumes riches & opulens, & firent trembler tous leurs mauvais desseins; comme non seulement j'espere, mais crois absolument que vous ferez, s'il plaît à votre Majesté de prendre une ferme resolution sur ce que je vous

vous reprefenterai, puifqu'en l'exemplaire, imitation & operation des avis, confeils, expediens, moyens & procedures, qui ont été fuivis par fes quatre grands, fages & valeureux Monarques, gît le troifiéme & dernier, mais le plus folide fondement de la fubfiftance des affaires, duquel (pour ce qu'il confifte en grande diverfité de parties) j'en difcourrai de bouche avec votre Majefté à diverfes reprifes, felon que je verrai qu'elle y prendra goût, & qu'il lui plaira de m'en donner le tems & le loifir, & cependant comme par forme d'échantillon & thefes gegenerales, (laiffant le furplus, enfemble les hypothefes & les fpecialitez à la vive voix) je ferai par cette Lettre, huit fortes d'ouvertures & propofitions à votre Majefté, defquelles la meditation m'a femblé lui être abfolument neceffaire, afin de les pratiquer (après y avoir bien penfé) peu à peu par progrès de tems, & felon que votre prudence & admirable fageffe le jugeront à propos.

Defquelles la premiere confifte à reduire toutes les revoltes & rebellions de votre Empire à une dûë & volontaire obéïffance, par le moyen des expediens que je vous propoferai, & trouverez, je m'en affûre, de facile execution.

La ſeconde à éteindre & amortir toutes les haines, envies & animoſitez d'entre les Partis & Religions diverſes qui ſont dans votre Etat, en quoi votre ſeul exemple & volonté abſoluë pourra tout.

La troiſiéme, à faire une perquiſition bien exacte de toutes les facultez & revenus du Royaume, de quelque nature & qualité qu'ils puiſſent être, avec un éclairciſſement bien particulier des cauſes origines, établiſſemens, & perceptions d'iceux, enſemble des droits & redevances qui ont été abolis par le tems, la negligence des Officiers, & autres cauſes que l'on pourra découvrir, & des amenagemens & ameliorations qui ſe pourront faire ſur les uns & les autres.

La quatriéme, un état bien particulier de toutes les dettes auſquelles la France peut être obligée, ſoit à cauſe des engagemens & alienations de Domaines, ou autres revenus, ſoit par créations & conſtitutions de rentes ſur toutes les diverſes natures de revenus, ſoit par affectations de gages, taxations, droits & attributions d'Officiers de toutes ſortes, ſoit par reconnoiſſances particulieres, en vertu d'Arrêts du Conſeil & des Cours Souveraines, ou par vertu d'acquits, lettres & mandemens patens & receptions

expe-

expediées, en approfondir la connoiſſance jusqu'à la cauſe, ſource & origine d'une chacune d'icelles, & regarder aux moyens de les regler, diminuer & acquitter peu à peu, de tems en tems, ſelon que l'état des affaires & les qualitez des perſonnes le pourront permettre.

La cinquiéme de faire un Regiſtre bien certain de tous les Officiers Royaux qui ſont au Royaume, tant Commençaux & Militaires, que de Judicature, Police, Ecritoire & Finance avec une ſpecification de ceux qui ſont abſolument neceſſaires, & de ceux dont l'on ſe pourroit bien paſſer, afin de les diminuer peu à peu, enſemble leurs gages, droits & attributions, autant que l'état des affaires le pourra permettre, de quoi faire il ſera mis en avant des expediens faciles pour y parvenir.

La ſixiéme de faire un état de toutes les Villes, Châteaux & Fortereſſe, Royalles, & Seigneuriales qui ſont de conſequence, auquel ſoit ſpecifié celles qui ſont abſolument neceſſaires pour la défenſe & ſûreté du Royaume; celles qu'il faudra eſſayer de démolir peu à peu, lorſque les Gouvernemens vaqueront, ou que les qualitez des perſonnes qu'il n'eſt pas à propos d'offenſer, le permettront.

La septiéme, de faire une visitation generale de toutes les frontieres, limites, & confins du Royaume, avec les observations necessaires, principalement ès côtes maritimes, afin d'en dresser des Cartes bien exactes, ausquelles soient remarquées toutes les ambouchûres des rivieres, les hauteurs des marées, les rums des vents, les rades, abris, cales, ports, havres, & leurs profondeurs, & sur tout les lieux où il y a, où se pourroit faire de bons ports & havres, pour l'entrée, residence & conservation des plus grands vaisseaux de guerre, afin d'essayer de rendre la France aussi puissante & forte par la Mer qu'elle l'est par la terre.

La huitiéme, de faire en premier lieu une dûë reconnoissance par visitations, gratifications & payemens des dettes envers tous les Roys, Potentats & Republiques étrangeres, desquels la France a été & est encore tous les jours assistée en ses urgentes necessitez; puis essayer de faire & former une bonne union, alliance & confederation entre tous les Potentats qui haïssent ou apprehendent la domination d'Espagne & d'Autriche entr'eux premierement, & puis conjointement avec vous, afin d'en former des desseins conformes aux sagesses, pruden-

ces, puissances & generositez de vous, & de tant de grands Rois ci dessus nommez, suivant ce qui s'en pourra proposer de vive voix, avec plusieurs autres particularitez, pour la facilité des executions qui ne se trouveront à mépriser en l'essai d'icelles.

Or ne doute-je nullement, Sire, que si votre Majesté communique prémarurément toutes ces miennes propositions à des personnes que je sçai bien, ils ne les blâment, voire peut-être ne les accusent d'impertinence, précipitation & temerité, comme avancées, les unes devant leur tems & leur saison, & les autres pleines d'extravagances & impossibilitez; voire que votre Majesté même, si elle en fait jugement avant qu · de m'avoir entendu, sur les tems, les formes & les manieres diverses que j'estime être propres pour cet effet, n'en prenne quelque impression: mais nonobstant tout cela, si ne perdrai-je point courage, & ne laisserai de me faire fort que si votre Majesté se veut resoudre à constituer toutes ses plus ordinaires delectations, plaisirs, & passe-tems en l'exaltation de son honneur, gloire & renommée, & d'employer toute la vigueur de son corps, la vivacité de son esprit & la solidité de

ſon jugement en l'execution de ces choſes, vous n'en perceviez des fruits encore plus doux que je ne les oſe dire; voire que vous ne voyez un tel calme dans votre Royaume, une tant volontaire obéïſſance en tous vos Sujets, un tel amour de vos Peuples, une telle affluence de biens & richeſſes dans votre Etat, un ſi grand amas de tréſors, armes, artilleries, munitions & vivres, & votre perſonne & votre reputation être en telle admiration & veneration entre les Potentats, Peuples & Nations étrangeres, que vous entreprendrez encore choſes plus hautes que je ne me les ſçaurois imaginer : ſur laquelle eſperance, voire certitude, je ſupplierai le Createur, &c.

Or retournans à Madame de Guiſe, qui s'ennuyoit des remiſes dont l'on uſoit au traité de ſon Fils, laquelle trouvant le Roi qui vous tenoit par la main & parloit à vous (comme il a été dit ci-deſſus) elle lui dit demi en colere:

Sire, Vous nous avez baillé trois hommes pour faire le traité de mon Fils, avec leſquels je crains que nous ne conclurrons jamis rien, ſi votre Majeſté n'y donne ordre; car l'un ne fait que hauſſer les épaules ſans dire autre choſe, ſinon : Il y faut voir, il y faut bien aviſer, & faiſons

mieux :

mieux. L'autre parle inceſſamment ſans rien déterminer, ni qu'aucun de la compagnie, ni peut-être lui-même, puiſſe clairement entendre ce qu'il veut dire. Et le dernier eſt toûjours en furie & en colere, ne fait que nous menacer, uſer de reproches, dire qu'il ne nous faut rien accorder & que nous ſommes encore heureux que vous nous receviez à merci, & nous donniez la vie; mais ce ne ſeroit pas nous recevoir en vos bonnes graces, ni nous donner la vie, que de nous dénier vos bienfaits, faveurs & liberalitez: car ſans icelles nous ne ſçaurions vivre, ni même pour le regard de ma Fille & de moi, poſſeder aucune joye ni contentement. Sur quoi le Roi tout émû de la voir parler d'une telle affection, qu'en lui prenant & baiſant les mains comme par force, les larmes lui en venoient aux yeux de trop grand aiſe, il lui dit: Hé bien! ma Couſine, que deſirez-vous de moi? Car de toutes choſes poſſibles & qui ne me feront point deshonorables ou trop dommageables à mon Etat, je n'en refuſerai une ſeule à l'affection que vous me témoignez. Voulez-vous donc que je vous baille d'autre de mes ſerviteurs, pour voir s'ils feront mieux & plus diligemment que ces trois dont vous vous

plaignez? S'il n'y a que cela à faire pour vous contenter, je le vous accorde de bon cœur : partant choisissez en vous-même quelqu'un en qui vous sçachiez bien que je me fie, & il ne vous sera point refusé. Et lors elle lui répondit toute joyeuse : S'il vous plaisoit, Sire, nous bailler celui-là seul que vous tenez par la main (qui étoit vous) lequel s'est déjà entremis de tant d'autres traitez, negociations & affaires, & vous y a servi (ainsi que je vous l'ai oüi dire) tant loyalement & heureusement, vrayment vous nous obligeriez à toute extrémité. Quoi, repartit lors le Roi, parlant de vous, ce méchant Huguenot ? Vrayment je le vous accorde fort franchement, encore que je sçache bien qu'il est votre parent & qu'il vous aime infiniment. Et sur l'heure même voyant Monsieur de Gesvres assez proche de là, il le fit appeller, & lui commanda de vous dépêcher une commission qui fût scellée du grand Sceau, quoiqu'avec quelque espece de regret de Monsieur le Chancelier qui avoit eû cette même Charge, lequel néanmoins, comme il étoit souple & un des plus civils & avisez Courtisans de son siecle, ne vous en fit aucun semblant, mais au contraire vous dit : Je suis bien

aise

aiſe que vous ayez ce pouvoir : carle Roi ne le pouvoit mettre en meilleure ni plus heureuſe main que la vôtre : & partant me ſera ce contentement de voir que vous faſſiez mieux que nous n'avons fait, de laquelle Commiſſion la teneur enſuit.

HENRY, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront, & auront, Salut. Sçavoir faiſons, que pour l'entiere & parfaite connoiſſance & confiance que nous avons de la perſonne de notre cher & bien amé Conſeiller en nos Conſeils d'Etat & privé, notre Chambellan ordinaire, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos Ordonnances, le Sieur Baron de Roſny, Maximilien de Bethune, & de ſes ſens, ſuffiſance, loyauté, prud'hommie, experience & bonne diligence ; & bien mémoratifs des grands & ſignalez ſervices qu'il nous a rendus depuis longues années en pluſieurs affaires de paix & de guerre, icelui pour ces cauſes & autres bonnes & grandes conſiderations avons commis, ordonné & député, commettons, ordonnons, & députons par ces preſentes, ſignées de notre main,

pour se transporter par tout où il jugera que besoin sera, & traiter en notre nom avec le Sr Duc de Guyse, ou ceux qu'il députera, & tous autres qui voudront reconnoître leur devoir, & se soûmettre en notre obéïssance dans la Province de Champagne, & notamment pour reprendre, continuer & amener à sa perfection, le pourparler qui a été commencé pour cet effet avec notre très-chere & bien aimée Cousine la Duchesse de Guyse, les Sieurs de la Rochette & de Pericart pour la reduction de ses enfans, & tous autres à la reconnoissance de nous, comme étant leur Roi legitime & Prince Souverain; & pour y parvenir, convenir avec elle & autres qui auront pouvoir de sesdits enfans, des conditions & moyens raisonnables pour eux remettre en leur devoir, leur accorder & promettre tout ce qu'il verra bon être, & selon qu'il est amplement informé de notre intention, pour les bien & favorablement traitter, tant pour la sûreté & conservation de leurs personnes, que celle de leurs dignitez, honneurs, Etats, charges & biens, & qu'en gratifications particulieres, selon qu'ils voudront bien meriter de nous & du public, & en cette occasion, & sur tout ce que dessus, pas-

ser

ſer, arrêter & ſigner tels Articles & Promeſſes & en telle forme qu'il ſera requis & neceſſaire; & generalement faire traiter convenir & accorder pour l'effet ſuſdit, tout ce qu'il appartiendra, & ainſi que nous mêmes ferions ou faire pourrions, ſi preſens en perſonne y étions, jaçoit que le cas requît mandement plus ſpecial qu'il n'eſt contenu en ceſdites preſentes, par leſquelles promettons en bonne foi & parole de Roi, avoir agréable, & tenir ferme & ſtable tout ce que par ledit Sieur Baron de Roſny ſera fait, geré, traité & promis en notre nom touchant les choſes ſuſdites, circonſtances & dépendances d'icelles, le ratifier, approuver, obſerver & accomplir de point en point, ſelon ſa forme & teneur, & en relever & indemniſer ledit Sieur de Roſny & les ſiens : en témoin dequoi nous avons fait mettre notre grand Scel à ces preſentes: car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le quinziéme de Juillet l'an de grace mil cinq cens quatre vingt quatorze, & de notre regne le cinquiéme.

Signé, HENRY.

Et plus bas ſur le reply, par le Roi,

POTIER.

Or étoit il arrivé pendant tous ces délais & remises qui avoient été interposées en la conclusion de ce Traité (en partie à cause des excessives demandes que faisoient les Députez de M. de Guyse, suivant la coûtume des peuples qui se sentent les plus forts, qui est d'être muables, volages & legers, aimer à changer de condition, & se porter ordinairement d'une extrémité à l'autre) que ceux de Reims ayant eu avis qu'entre les Villes qu'ils se faisoient forts de remettre en l'obéïssance du Roi, ils se prévaloient principalement de la leur ; & eux ayans commencé dès il y avoit déjà plusieurs mois, à s'ennuyer de cette domination turbulente des Lorrains, ils eussent bien voulu essayer, en se donnant eux-mêmes au Roi, de s'en avantager de quelques immunitez & Privileges ; & pour cet effet, travailloient ils à s'assûrer des plus remuans & hardis de leurs Villes, & mêmes mettoient déjà des Corps de Garde du peuple, la nuit, aux Places, & le jour aux tours & Portaux de la Ville; dequoi Monsieur de Guyse ayant senti le vent & craignant, s'il temporisoit davantage, que non seulement ceux de cette Ville lui échapassent, mais aussi qu'il ne leur échapât pas, il manda par Courrier

exprès à sa Mere & aux Sieurs de la Rochette & de Pericart, pour les conjurer que se départans des points où il se rencontroit le plus de difficultez, ils eussent à conclurre promptement avec vous qui étiez son parent & son ami, & qu'il sçavoit bien que le Roi avoit de nouveau Commis pour traitter avec eux : tellement que dès la seconde fois que vous vous assemblâtes avec eux, votre negotiation fut renduë si heureuse par les accidens ci-dessus, que vous les fites départir de l'Etat de Grand Maître de la Maison du Roi, dont avoit été pourvû Monsieur le Comte de Soissons lors du meurtre de Monsieur de Guyse, du Gouvernement de Champagne possedé par Mr de Nevers, depuis le même tems & pour les mêmes causes, & de tous les benefices qui avoient appartenu au Cardinal de Guyse, & sur tout de l'Archevêché de Reims, dont étoit pourvû Monsieur du Bec, parent de Madame de Liancourt, qui étoient les trois points sur lesquels tomboient les plus grandes difficultez, ayant mis en avant de bailler à Monsieur de Guyse au lieu de tout cela, le Gouvernement de Provence, sçachant bien que le Roi pour plusieurs raisons ne le trouveroit pas mauvais, voire même peut-être

en feroit très-aiſe, afin de pouvoir oppoſer quelque puiſſant competiteur à M. d'Eſpernon qui ſe vouloit maintenir en icelui contre ſa volonté, au prejudice du bien de ſon ſervice & contentement de la Province.

Tellement que vous étant allé trouver le Roi, & lui ayant raconté tout ce que vous aviez fait, & s'étonnant qu'en ſi peu de tems vous euſſiez gagné ces trois points, que les trois autres diſoient avoir tant diſputez ſans l'avoir pû obtenir, & ne ſçachant pas d'où en provenoit la cauſe, tout cela tourna à votre ſi grand avantage qu'il ne ſe pût tenir de dire : Il faut bien que vous ayez eu une iuduſtrie ou bonne fortune merveilleuſe, d'avoir ainſi promptement obtenu ce que les autres diſoient leur avoir été impoſſible, en l'eſpace de quinze jours ou trois ſemaines qu'ils ont travaillé en cette affaire, ou qu'il y ait eu en eux bien de la malice, ou de l'ignorance, ou du malheur : & puiſque vous avez ſi bien commencé, je vous prie d'achever le plûtôt que vous pourrez, trouvant bon ce que vous avez mis en avant pour la Provence, où Monſieur d'Eſpernon tâche de s'établir contre ma volonté & le bien de mon ſervice, & ne pouvions mieux faire que
de

de lui mettre Monsieur de Guise en tête, d'autant que lui réüniſſant de ſon côté, ceux qui ſe reſſentent encore de la Ligue & mes ſerviteurs affidez, (comme Meſſieurs d'Ornano, Leſdiguieres & autres auſquels je l'enjoindrai ainſi) tout le credit que peut avoir acquis Monſieur d'Eſpernon, ſera bien-tôt reduit à néant, & lui contraint après y avoir bien dépenſé, de s'en revenir me trouver & faire le bon valet.

Ayant ainſi reçû les commandemens abſolus du Roi, vous travaillâtes tant diligemment & heureuſement, que le lendemain au ſoir ayant convenu de tous les Articles du Traité, dont la plûpart avoient déjà été accordez par ceux qui l'avoient manié auparavant vous, que vous les ſignâtes au nom du Roi en vertu de votre pouvoir, & fites ſigner à Madame de Guiſe & aux Sieurs de la Rochette, Pericart & Bigot.

Et dès le lendemain il arriva une choſe qui merite d'être écrite pour faire voir la gentilleſſe de l'eſprit, bonne foi & loyauté du Roi, qui fut que les habitans de Reims s'étans enfin reſolus de ſe donner au Roi, voire de contraindre Monſieur de Guiſe à faire le ſemblable, ou ſe ſaiſir de ſa perſonne; s'étant aigris deux

ou trois fois depuis huit jours contre lui, & lui contr'eux, jusques à user de reproches & menaces, pour ce qu'ils avoient refusé de laisser entrer des troupes qu'il y avoit voulu faire venir, & que nonobstant ses défenses, ils n'avoient pas laissé de continuer leurs Gardes dans les Tours, Portaux & autres lieux forts de leur Ville; pour ces raisons donc ayant député six des Principaux de leurs Citoyens vers le Roi, & iceux s'étant addressez à vous, pour ce qu'ils avoient appris à leur arrivée à Paris, que le Roi s'étoit remis en votre fidelité & suffisance pour mettre une fin au Traité de Monsieur de Guise, ils vous dirent qu'étant très-assûrez de votre ancienne loyauté au service du Roi & de l'entiere confiance qu'il y avoit, ils s'étoient librement addressez à vous, sçachans que vous useriez bien de leur bonne volonté & tiendriez secret ce qui le meriteroit, pour vous dire qu'il n'étoit nul besoin que le Roi se continuât en grands frais & dépenses, ni accordât de difficiles conditions à Monsieur de Guise sous couleur qu'il les rameneroit à son service, d'autaut qu'ils se remettroient bien d'eux mêmes à ce devoir sans son intervention; voire si vous leur donniez parole que le Roi l'au-

roit

roit agréable, ils ne paroîtroient point davantage en Cour, mais s'en retourneroient à Reims, & trouveroient bien moyen, sans aucune doute, difficulté, ni peril, de se saisir de la personne de Monsieur de Guise, & de le livrer lui-même (au lieu qu'il les vouloit livrer) entre les mains du Roi, & que par ce moyen ils recouvreroient sur les siens une partie des pertes dont ils leur avoient été cause; & que pour vous montrer combien ils étoient resolus & affectionnez en cette affaire, si vous leur vouliez faire avoir par écrit un aveu du Roi pour cela, voire seulement leur en donner un signé de votre main, ils vous feroient donner dix mille écus par la Ville, & feroient executer toutes leurs propositions, lesquelles vous écoutâtes fort attentivement; & les ayans loüez de l'affection qu'ils témoignoient à leur Roi & à leur Patrie, & remerciez du present qu'ils vous vouloient faire, vous les priâtes de trouver bon que vous fissiez entendre le tout au Roi, avant de leur faire aucune réponse; & ainsi s'étant retirez à leurs logis, vous vous en allâtes trouver le Roi, auquel ayant conté l'arrivée de ces Députez de Reims à Paris, les causes de leur venuë, les offres qu'ils vous avoient faites & la

remiſe dont vous aviez uſé à leur faire réponſe ; il ſe mit à faire trois ou quatre tours dans ſon petit cabinet, d'où il avoit fait ſortir tout le monde, reſervé le Sieur de Beringuen, (pour ce que vous lui aviez dit d'avoir quelque choſe qui meritoit d'être tenuë ſecrette, à lui faire entendre) puis après s'être gratté la tête deux ou trois fois & s'étant mis à ſous rire, il dit : L'on dit bien vrai qu'il n'y a rien ſi volage qu'une multitude de peuple, ni qui ſe porte plûtôt d'une extrémité en l'autre : & s'étant encore promené une fois, il vous appella contre la fenêtre, & vous demanda, où vous en étiez du Traité de Monſieur de Guiſe : à quoi lui ayant répondu que tout étoit d'accord & que les Articles en avoient été ſignez dès le ſoir de devant.

Quoi donc, vous dit-il, vous avez ſigné les Articles en mon nom, en vertu de votre pouvoir ? Oüi Sire, je les ai ſignez, lui dites-vous, ſuivant le commandement exprès & abſolu que vous m'en aviez fait par trois fois, & n'ai penſé en cela vous deſſervir ni vous déplaire. Auſſi n'avez vous fait, répondit-il ; car je ſuis aſſûré de votre bonne intention : mais auſſi puiſque les choſes en ſont venuës ſi avant & que vous y

avez

avez engagé ma foi & ma parole, je le veux obſerver inviolablement: & partant faites venir ceux de Reims parler à moi: car je les veux remercier, les gratifier de ce qu'ils me demanderont, en ce qui ſe pourra faire honêtement, & témoigner combien j'eſtime leur zéle à mon ſervice, toutes leſquelles choſes dont les particularitez ſeroient trop longues à reciter, furent ainſi executées & le Traité de Monſieur de Guyſe reduit en forme au nom du Roi, & ſigné de Monſieur de Geſvres.

Nous nous ſommes reſolus de n'inſerer point ces articles dans les recueïls que nous faiſons à preſent, tant afin de les abreger toûjours le plus qu'il nous ſera poſſible, que pour ce qu'ayant été imprimez, ils ſe trouveront par tout: & nous contenterons de dire qu'en conſequence d'iceux, en vertu de la foi du Roi tenuë pour inviolable & des aſſûrances particulieres de vous aux Députez de Monſieur de Guyſe (car quant à Madame de Guyſe & Madamoiſelle ſa Fille, elles n'en voulurent jamais d'autres que le bon naturel du Roi, & leur extrême affection en ſon endroit) qu'il reçevroit très-bon traitement & que vous l'aſſiſteriez & ſerviriez de tout votre cœur: il s'en vint trou-

trouver Sa Majesté (avec le plus de ses amis qu'il pût rassembler) de laquelle il fut reçû fort favorablement & avec les mêmes caresses, façon riante, familiarité, privauté & liberté en paroles, que s'il eût été nourri près de lui dès ses premiers ans, & ne lui eût jamais rendu que fidéle service & entiere obéïssance: tous ceux qui voyoient ces actions, demeurans infiniment émerveillez de trouver une si grande facilité en ce Prince, à user de telles courtoisies & civilitez, & admirans un si gentil naturel & une vertu tant illustre: sur tout lorsque M. de Guyse ayant répondu à icelles avec des témoignages de grande servitude & soumission, & protesté de reconnoître à jamais Sa Majesté pour son seul Roi & unique Maître, & en cette qualité de lui demeurer tous les jours de sa vie très-humble sujet, loyal & obéïssant serviteur, il le vint (avec apparence de grande joye) embrasser pour la troisiéme fois, en l'apellant son neveu, lui dit, (après quelques remercimens de son affection & assûrance de la reconnoître) que son Pere & lui avoient passé une partie de leur jeunesse ensemble, & quoiqu'ils se trouvassent souvent rivaux en amour & en plusieurs autres desseins &

pré-

prétentions qui ont accoûtumé d'aliéner les affections, si n'avoient-ils laissé d'être fort familiers amis & de faire grand cas de la personne & vertu l'un de l'autre, & que tout au contraire, nul d'eux ne s'étoit jamais pû accommoder à l'humeur de Monsieur d'Alençon, s'assûrer en son amitié, ni se confier en ses paroles, tant ils l'éstimoient Prince de malin esprit, volage, cauteleux & déloyal, se reconnoissant l'un à l'autre avoir même une certaine naturelle antipathie avec lui; à quoi Monsieur de Guyse repartit, que le Roi faisoit trop d'honneur à la memoire de son Pere, & lui demeuroit très-obligé d'en parler en si dignes termes.

Il se passa lors & depuis plusieurs autres semblables discours & complimens entre le Roi & Monsieur de Guyse (lequel n'oublioit nulle sorte de complaisances pour se rendre agreable) qui seroient trop longs à reciter, & ne serviroient qu'à faire connoître les bonnes inclinations du Roi, sa douceur, familiarité & agreable conversation, & qu'en la frequentation & société ordinaire, & ès jeux, plaisirs, festins & autres passetems, il se rendoit comme compagnon & amis d'un chacun: aussi bien qu'ès batail-

batailles & combats, foi, loyauté, prudence, magnanimité, clemence, dits, faits & gestes heroïques, il faisoit paroître qu'il étoit à bon droit, le Roi, le Maître, le Chef, & le Capitaine le plus excellent de tous, dequoi les choses ci-dessus dites rendans des témoignages assez suffisans, & les suivantes le confirmans encore plus amplement, sur lequel discours nous ramentevrons comme Madame de Guyse, étant une après-dînée venuë voir le Roi en sa chambre, & trouvé en entrant que Monsieur de Guyse lui presentoit la serviette de colation pour laver, elle se mit à faire des exclamations déjoüissances à sa mode, & puis dit au Roi en substance, au moins ce nous semble (car il nous a été impossible encore que deux de nous y fussions presens, de bien retenir toutes ces belles paroles (qu'elle reçevoit une extrême joïe & contentement de voir son Fils se ranger ainsi bien en son devoir, & que la bonté de Sa Majesté daignât agréer son service, d'autant que ç'avoit toûjours été le but de ses plus ardentes prieres envers Dieu, & incessamment desire comme sa très-humble servante de le voir Roi de France, paisible & bon Maître à elle & à tous les siens, ne voulant point celer qu'elle n'eût

n'eût eu des ſouhaits contraires pour ſon devancier, voire ne lui eût été très-odieux, pour des raiſons que l'on pouvoit aſſez conjecturer, ſans qu'il fût beſoin d'en dire davantage, & que maintenant s'étant toute donnée à Sa Majeſté, elle lui conſacroit auſſi tous ſes enfans, & ſur tout ſon Fils aînéz, afin qu'ayant été ci-devant un fol, il devînt ſage en ſi bonne écolle : à quoi s'il venoit à manquer de loyauté envers lui & l'État, elle le deſavoüroit pour Fils, [& ne le voudroit jamais voir : ce que le Roi trouva ſi bon, qu'il courut la baiſer & embraſſer, lui diſant, qu'il avoit toûjours fait même état de ſon affection qu'elle la témoignoit maintenant, & pour cette cauſe étoit-il reſolu de ſervir de bon Pere auſſi bien que de bon Roi & de bon Maître, à elle & aux ſiens.

Or n'y a-t'il point de doute que le Roi dit tout ceci du meilleur cœur qu'il eût, à cette Princeſſe, diverſes experiences du paſſé & de l'avenir ayant témoigné qu'il n'y en avoit une ſeule à la Cour qu'il aimât tant, ni de qui la compagnie lui fût ſi agréable, ayant ſouvent dit tout haut (à ce que nous avons appris de vous & d'autres) qu'il l'affectionnoit de cette ſorte, pour ce qu'elle l'avoit toûjours aimé,

aimé, n'avoit point l'eſprit malin, & n'étoit nullement envieuſe, médiſante ni broüillonne, la trouvoit toûjours de bonne humeur & de bonne compagnie pour ſon regard, ayant les meilleures rencontres qu'il étoit poſſible, & de certaines naïvetez & ſimplicitez en ce qu'elle diſoit & faiſoit, leſquelles (provenans plûtôt de gentilleſſe, de dexterité, d'induſtrie & de deſſein de complaire, que d'aucune lourderie, niaiſerie, ſottiſe, ni volonté de nuire ou offenſer quelqu'un) rendoient ſa converſation des plus douces & agréables : ce qui eſt cauſe que nous donnons ces loüanges bien meritées à ceux de cette Maiſon, qui vous ont aimé en toute ſaiſon, & ſur tout à la Mere & à la Fille, qui ont toûjours plus eſtimé & fait valoir l'honneur que vous aviez de leur appartenir, que nulle autre des Princeſſes, encore que vous ne leur fuſſiez pas moins proche.

CHAPITRE XXII.

Diverses Affaires d'Etat, de Milice & Domestiques.

OR combien que nous reconnoissions assez nous être déjà tant étendus aux Chapitres precedens, en parlant de Madame de Guise, de ses enfans, de leur reduction au service du Roi, & de ce qui s'en est ensuivi en consequence d'icelle, que ceux qui les auront en aversion & vous aussi, pourront bien prendre là-dessus occasion de nous accuser d'affectation aux loüanges d'eux & de vous; si n'avons-nous pas estimé, que pour crainte de leur déplaire, nous dûssions supprimer quelques discours faits par deux d'entre nous, lesquels ils avoient extraits de divers broüillards de papiers trouvez dans les armoires de votre petit cabinet, & à vous addressez, lesquels parlent encore des mêmes choses, avec quelques explications non, à notre avis, inutiles, & de plusieurs autres qui meritent bien de n'être pas oubliées; mais principalement pour deux raisons: la

la premiere, d'autant qu'il s'y verra une eſpece d'Apologie, que vous fûtes contraint de faire pour éclaircir le Roi des raiſons que vous aviez euës pour faire des choſes que l'on eſſayoit de vous tourner à blâme, touchant la Provence, & Meſſieurs de Guiſe & d'Eſpernon, diſant: que vous aviez obligé l'un ſans cauſe, en deſobligeant l'autre contre raiſon: & la ſeconde, pour d'autres diſcours, par leſquels s'apprendront pluſieurs particularitez non inutiles à ſçavoir: & même commencerons par le recit de celui qui parle le moins de la Provence, ni de Meſſieurs de Guiſe & d'Eſpernon, pour ce qu'il a précedé l'autre en tems, & que d'icelui ſe peut tirer des enſeignemens & remarques, en quelque ſorte, capables de faire aucunement diſcener les bonnes d'avec les mauvaiſes intentions, les bien d'avec les mal-faites entrepriſes, les vrais d'avec les déguiſez ſerviteurs, les excellens d'avec les ignorans Capitaines, & les vrayment genereux courages, d'avec les artificieux: le premier de ces diſcours étant une Lettre à vous addreſſée, qui vous en indique une autre: le tout tel qu'il s'enſuit.

En-

MONSEIGNEUR,

Encore que nos deſſeins en recüeillant ces Memoires, (du cours de votre vie, durant quelques années) ayent toûjours été de n'y parler que des particulieres actions du Roi & des choſes auſquelles vous aurez eu quelque part, ſoit en faits militaires, ſoit en conſeils, deſſeins, entremiſes, diſcours, entretiens, ambaſſades, traitez, voyages & negociations, ou eſquelles vos interêts ſont mêlez & les cauſes de votre fortune ſpecifiées, ou ce que vous avez vû & ſçû particulierement des faits & geſtes memorables de notre grand Roi, & de ſes hauts & genereux projets; (ainſi que nous l'avons dit en tant d'autres lieux de ces Recüeils abregez, tirez des grands Memoires de votre vie, que ceux qui les liront ne le ſçauroient oublier) néanmoins ayant trouvé entre pluſieurs de vos vieils papiers, une lettre qui vous étoit écrite par un nommé le Sieur d'Ariat de Montauban, faiſant mention de diverſes factions de guerre qui s'étoient paſſées en Languedoc, à cauſe du Siege de Villemur, en la plûpart deſquelles il diſoit s'être trouvé:

trouvé : j'ai eſtimé que tant de diverſitez qui s'y verront (deſquelles ſe peuvent tirer de bonnes inſtructions & prendre de grandes connoiſſances de la varieté des accidens du monde, & diſpoſition des eſprits des hommes) meritoient bien d'inſerer cette Lettre en ces preſens Memoires, laquelle étoit telle que s'enſuit :

MONSEIGNEUR,

Encore que je ſçache bien, que l'on ait envoyé au Roi les diſcours des faits d'armes & autres actions qui ſe ſont paſſées en Languedoc, à cauſe du Siege de Villemur, & que je ne doute point que vous ne les ayez vûs : néamoins me ſemblant y avoir eu pluſieurs particularitez omiſes, qui ſont de ma ſcience, j'ai pris la hardieſſe de vous écrire la preſente Lettre, par laquelle vous ſçaurez, que le quinziéme de Juin, Monſieur de Joyeuſe ayant raſſemblé aux environs de Thoulouze, une armée de cinq ou ſix mille hommes de pied & huit ou neuf cens chevaux, il s'avança vers les quartiers de notre Ville de Montauban le vingtiéme dudit mois de Juin, ce qui nous mit en de grandes alarmes, leſquelles

quelles augmenterent grandement lorſque pluſieurs des peuples de la campagne ſe venans refugier à Montauban, nous donnerent connoiſſance des ravages, ſaccagemens, brûlemens, violemens & meurtres execrables, que commettoient impunément tous ceux de cette armée; & plus encore qu'il eût pris par force tous les Châteaux, Villottes & lieux fortifiez, dont je vous en nommerai quelques-uns, pource que je ſçai bien que vous les connoiſſez; à ſçavoir, Montbequin, Montbartier, & Montbeton, la Barte, Mauſſac, Saint Leophaire, Saint Maurice & autres: tous leſquels heureux ſuccès le firent reſoudre d'aller aſſieger Villemur, que je vous avois oüi dire pluſieurs fois ne valoir rien, ſi l'on l'attaquoit par le lieu que les ignorans en fortifications eſtimoient le plus fort, qui étoit le côté du Château. Mais de bonne fortune, pour nous. il s'opiniâtra du côté de la Ville à cauſe de la riviere & de la grande quantité de bleds, vins & autres vivres qu'il ſçavoit y avoir dedans, deſquels il faiſoit état de ſe ſervir utilement pour de plus grands deſſeins: car l'eſprit & le courage de ce Seigneur étoit capable d'entreprendre choſes grandes, bonnes & mauvaiſes, ce qui fit auſ-

si resoudre nos Magistrats & Consuls (à quoi les continuelles sollicitations de plusieurs de mes parens & de moi ne furent pas inutiles) d'envoyer vers Monsieur de Themines, pour le prier de nous assister, lequel ne manqua pas de se rendre aussi-tôt à Montauban & de témoigner qu'il aimoit notre communalité, mais plus encore le bien du service du Roi, donnant aussi-tôt avis à Monsieur d'Espernon de ce qui se passoit, le priant de le vouloir assister de plusieurs troupes siennes qui battoient la campagne, lesquelles pour être sans emploi utile, ne faisoient que détruire les peuples, & lesquelles l'on disoit qu'il avoit levées pour faire passer en Provence, avec intention de s'en conserver le Gouvernement, (nonobstant, ce disoit-t'on, que le Roi eût autre volonté) chose qu'il ne lui pût refuser au moins en apparence, à cause que c'étoit sur le chemin qu'elles devoient tenir, & en les attendant, M. de Themines jetta quelques gens de cheval & de pied dans Villemur, lequel ils trouverent tellement investi qu'ils furent contraints de renvoyer leurs chevaux & d'y entrer à pied. A l'arrivée des troupes de Monsieur d'Espernon, elles firent bien la mine de nous vouloir secourir puis-

puissamment, ne crians que *bataille, bataille*, pour les premiers jours : mais ils changerent bien-tôt de langage, lorsque l'on leur proposa d'en venir effectivement aux mains : car ils faisoient naître incessamment difficultez sur difficultez : & enfin quelques-uns qui ne les approuvoient pas, nous découvrirent qu'ils avoient charge expresse de passer outre, sans rien hazarder : mais que si en faisant bonne mine, ils pouvoient donner quelque empêchement au Siege, ils croyoient bien que l'on n'y manqueroit pas, ce qui fut accepté, ne pouvant rien obtenir davantage: chose qui néanmoins nuisit plus à Villemur qu'elle ne lui servit, d'autant en premier lieu, que lorsque les forces furent jointes ensemble, elles apprirent aux nôtres à vivre en picorant & à se garder nonchalamment : tellement que nonbostant qu'à cette occasion Monsieur de Joyeuse eût un peu éloigné ses troupes, & les eût logées serré, si est-ce que lui se doutant bien (soit qu'il en eût eu avis ou non) que ces troupes de Monsieur d'Espernon passeroient bien-tôt outre, il ne s'éloigna jamais tant qu'il ne pût facilement apprendre tout ce qui se passeroit parmi nous : de sorte qu'ayant été averti par ses espions

(dont il en avoit quantité parmi nous) que les troupes de Monſieur d'Eſpernon étant fort mal diſciplinées, vivoient deſordonnément & faiſoient mauvaiſe garde, voire avoient été imitées par les nôtres, il ſe reſolut de leur donner une étrette à tous les deux, comme elles ſe trouverent attaquées une nuit ſi puiſſamment qu'elles furent miſes en fuite, & y eût eu une déroute entiere, ſi Monſieur de Themines (avec ce qu'il s'étoit reſervé de forces) ne fût accouru à leur ſecours, & encore n'y pût-il donner ſi bon ordre qu'il n'y demeurât ſept ou huit cens hommes, du bagage & de l'artillerie, laquelle diſgrace nous mit en altercations les uns contre les autres, & fut cauſe que les troupes de Monſieur d'Eſpernon ſe retirerent d'avec nous, & prenans des chemins écartez & plus éloignez des hazards & des ennemis, reprirent leur chemin de Provence, ſuivant le commandement qu'ils en reçûrent, & qui fut cauſe que Monſieur de Joyeuſe reprit ſon Siege de Villemur plus obſtinément & plus puiſſamment qu'auparavant: tellement que Monſieur de Themines ne ſe voyant nul moyen en main, pour le faire lever par ſes ſeules forces, il ſe reſolut d'en envoyer chercher

cher d'autres, & cependant d'employer sa personne & sa vie, pour défendre la Place tant qu'il pourroit : & de fait, il entra dans Villemur peu de jours après, avec cens ou six vingts bons chevaux & deux cens cinquante arquebusiers, & en fit sortir Monsieur de Regniers, qui en étant Seigneur par engagement, étoit si incommodé de ses membres qu'il n'y pouvoit pas beaucoup servir, & l'envoya solliciter de tous côtez pour avoir secours : & moi m'étant rangé près de la personne de Monsieur de Themines, avec de mes parens & amis, nous y fimes tous (& sur tout les gens de qualité) des merveilles, tant à bien attaquer qu'à bien défendre entre lesquels je vous nommerai (pour ce que vous les connoissez) Messieurs de Maussac, (établi Gouverneur de la Ville, pour l'absence de Monsieur de Regniers) de Desme, de Chambret, de la Magdeleine, de Bonne-côste, d'Entreigues, de la Chaise, de Ducros, de Bassignac, de Murs, de Mostolak, de Bure, de Calvet, de Bourjade, d'Aleigre, de Cap Bossu, de Constans & de Subsol. Monsieur de Joyeuse averti de ce renfort dans la Place, voulut aussi renforcer son armée; en quoi ceux de Thoulouze

 l'assiste-

l'aſſiſterent puiſſamment, & pluſieurs de la Nobleſſe du païs auſſi. Mais le principal ſecours qu'il reçût (s'il en eût ſçû bien uſer) fut les bons conſeils que lui vinrent donner Meſſieurs d'O, nous & de Montberault : (car ils étoient ſages & bons hommes de guerre) nonobſtant toutes leſquelles aſſiſtances, nous ne laiſſions guéres nos aſſiegeans en repos, ayant fait une ſortie bien à propos par le moyen de laquelle nous lui taillâmes en piece grande partie d'un Regiment de douze cens hommes que ceux de Thoulouze ſoudoyoient, & lui avoient envoyé quaſi tout compoſé des enfans de la Ville : dans lequel attaquement je ne m'épargnai pas, & m'en revins néanmoins ſans autre mal que de deux petites bleſſûres. Pendant ces attaques & défenſes, Monſieur de Regniers ſollicita encore Monſieur d'Eſpernon, & tout de nouveau Monſieur de Matignon, de nous vouloir ſecourir : mais ni de l'un ni de l'autre il n'en reçût que des excuſes & des remiſes, qui nous laiſſoient bien peu d'eſperance d'en recevoir du ſecours : ce qui fit prendre la hardieſſe à Monſieur de Themines d'en écrire au Roi même, par Courrier exprès, lequel le connoiſſant & l'aimant, comme vous

ſçavez

ſçavez qu'il fait, & notre Ville auſſi, ne manqua pas d'y donner ordre, lui renvoyant auſſi-tôt ſon Courrier avec lettres à Monſieur de Montmorency & à Monſieur d'Eſpernon, leur commandant, expreſſément d'y pourvoir jusques à y employer leurs propres perſonnes ſi beſoin étoit, en quoi le dernier ne montra pas grande affection & témoigna bien qu'il avoit d'autres deſſeins. Mais le premier ni manqua pas; car il nous envoya auſſi-tôt de fort bonnes troupes toutes Huguenottes, commandées par Meſſieurs de Leques & de Chambault, leur ordonnant expreſſément de ne revenir point que le Siege ne fût levé, dequoi ils eſſayerent pluſieurs fois de prendre l'occaſion: mais ils trouverent toûjours Monſieur de Joyeuſe ſi bien logé & retrenché, lui ſi fort & eux ſi foibles, qu'ils eſtimerent ı - le devoir plus tenter qu'ils n'euſſent encore de nouvelles troupes, pour leſquelles eſſayer de recouvrer, ils écrivirent tous à Monſieur de Meſſillac Lieutenant de Roi en Auvergne, & à M. le Vicomte de Gourdon, (homme à la verité de mauvaiſe taille, mais de grande affection, de bon cœur & de grande créance) leſquels ſans uſer d'excuſes, ni de remiſes, comme Mrs d'Eſpernon & de Ma-

P iiij tignon,

tignon, témoignerent qu'ils étoient vrais serviteurs du Roi : tellement qu'ayant rassemblé promptement ce qu'ils pûrent de leurs amis, ils se rendirent à Montauban avec deux cens quatre-vingts bons chevaux & huit cens arquebusiers à cheval, lesquels joints avec les troupes de Messieurs de Leques & de Chambault, ils s'assemblerent aussi-tôt pour déliberer sur ce qu'ils avoient à faire, & fut resolu de se loger plus près de l'armée assiegeante qu'ils n'étoient auparavant. Mais étant arrivé dès le lendemain de cette conclusion, que Monsieur de Joyeuse (lequel en tout ce Siege a témoigné une grande hardiesse, vigilance, soin & diligence) avec son armée vint à l'improviste se presenter devant eux en ordre de bataille, grandement bien disposée pour combattre, la plûpart des nôtres témoignerent quelque espece d'étonnement disposé à la retraitte, ou pour le moins à s'éloigner ; & par cette action venant reconnoître qu'ils avoient à faire à un ennemi plus fort qu'eux (car il avoit bien cinq à six mille homme de pied & huit ou neuf cens chevaux, & eux ne pouvoient avoir plus de sept cens chevaux, & trois mille sept cens arquebusiers) & qui étoit grandement entreprennant, voire plûtôt temeraire.

meraire que hardi, ils jugerent bien qu'ils n'en n'auroient pas si bon marché qu'ils avoient estimé, laquelle défiance leur devint fort profitable : car elle les rendit plus soigneux de se loger avantageusement, de faire venir de l'Artillerie de Montauban, des munitions & quantité de vivres dans leurs logemens, de s'y mieux resserrer, avoir plus de soin de leurs gardes, afin que l'on ne pût user de surprise sur leurs troupes, comme il avoit été fait sur celles de Monsieur d'Espernon & les nôtres lors de leur jonction; & de ne hazarder point de bataille ni d'attaquement general que sur une opportunité fort avantageuse, laquelle se presenta plûtôt qu'ils n'eussent osé esperer par une telle occasion. Monsieur de Joyeuse croyant avoir reconnu par sa presentation en bataille, que les ennemis ausquels il avoit affaire, le craignoient, & ne seroient pas gens pour beaucoup hazarder, il commença (en les méprisant) à mépriser les conseils que lui avoient toûjours donnez Messieurs d'O, nous & de Montberault, de loger toute sa Cavalerie dans son Camp retranché, comme au piquet, depuis la jonction de nos troupes, comme elles s'y accommoderent quelques quinze

 jours;

jours : mais enfin ce qu'il y avoit de Noblesse la moins accoûtumée aux fatigues & incommoditez des gardes & logemens si serrez, persuaderent si bien les autres, que tous ensemble, d'un commun accord, ils vinrent prier Monsieur de Joyeuse de leur permettre de s'aller rafraîchir pour cinq ou six jours seulement, dans quatre ou cinq villotes & bons villages, qui étoient du long le haut de la riviere du Tar, afin que s'il avoit besoin d'eux plûtôt, il les pût plus promptement mander & mieux avertir, en tirant seulement trois coups de Canon, lesquels il leur seroit facile d'entendre, & se trouveroient aussi-tôt prêts à partir. Cette permission fut long-tems disputée : (comme m'a conté un de mes amis de leur parti, auquel, étant mon parent, je sauvai la vie ; duquel j'ai aussi appris la plûpart des particularitez que je vous écris touchant leurs déconvenuës) mais enfin contre les avis desdits Sieurs d'O, nous & de Montberault, il fut permis à cette Cavalerie, qui étoit des meilleures, de s'aller loger où ils avoient demandé : ce qu'ils firent bien soudainement, & s'en repentirent tout à loisir : d'autant que Monsieur de Messillac, qui est un Cavalier fort actif, brave, & vigilant,

gilant, & qui avoit toûjours quelque espions dans leur armée, ayant eu aussitôt avis par l'un d'iceux du délogement de cette Cavalerie, assembla en même tems tous les autres principaux chefs de leurs troupes, & leur dit: Messieurs, j'ai oüi parler d'un vieil proverbe qui dit, *Qu'il faut battre le fer cependant qu'il est chaud*: or ne sçai-je si celui que portent nos ennemis, est chaud ou froid: mais je sçai bien qu'il est tems d'essayer à le bien battre: car nous n'en aurons peut-être jamais si belle opportunité. Là-dessus leur particularisa ce que ces espions lui avoient appris de cette Cavalerie délogée du Camp, & logée au loing: sur quoi tous les autres Chefs qui avoient aussi très-bonne volonté, conclurrent à ne laisser pas perdre une occasion de se délivrer des fatigues, leurs amis assiegez de peines, acquerir de l'honneur & servir le Roi. Tellement que sans grande dispute Monsieur de Chambault ayant dit tout haut: Or sus, sus, Messieurs, il est du tout necessaire de ne laisser pas perdre cette opportunité de bien servir le Roi, nos amis, & d'acquerir de l'honneur, & partant ne faut-il plus parler que de vaincre ou de mourir: & sur telles conclusions s'étans resolus à leur or-

dre d'attaquement, ils l'entreprirent par quatre endroits déjà auparavant reconnus par Messieurs de Pedouë, Montoisson, & Clauzels, que bien connoissez, lesquels d'un commun accord avec les autres Chefs, estimerent à propos de reserver un Regiment de huit cens hommes de pied, & trois cens chevaux, pour se tenir toûjours en bataille à la vûë des retrenchemens des ennemis, & d'employer le surplus à les attaquer puissamment, mettant avec les gens de pied separez en quatre troupes, cinquante hommes d'armes, pied à terre, avec chacun une hallebarde au poing, l'épée au côté & deux pistolets à la ceinture, pour se mettre à la tête de leurs gens de pied & y faire le plus grand effort, si-tôt que quatre cens hommes de pied, que l'on avoit ordonnez d'attaquer les premiers retrenchemens, leur auroient fait décharger toutes leurs arquebuses par leurs premieres salves de l'abord. Or ne pûrent tous ces ordres, rumeurs & mouvemens d'iceux, être tenus si secrets que Monsieur de Joyeuse n'en découvrît quelque chose, (car il avoit force espions parmi nous) & ne fût au repentir d'avoir méprisé l'avis des vieux Capitaines, & sur tous ceux de Messieurs d'O, nous &

de

de Montberault ; & afin d'y apporter quelque espece de remede, il envoya quatre cens hommes pour renforcer les deux cens établis à garder son premier retrenchement, à cause qu'il n'étoit pas encore du tout achevé, & fit tirer les trois coups de Canon donnez pour signal à sa Cavalerie de monter à cheval : mais tout cela fut executé si tumultuairement & si peu diligemment par les doüillet, & paresseux & ceux qui aimoient mieux le lit que le combat, & la bouteille & le jambon que l'épée & le pistolet, qu'il ne fut pas suffisant de le garentir de peril & de ruïne, d'autant que les Sieurs de Pedouë, de Clauzels & Montoison, & de la Barte, qui menoient les quatre cens premiers arquebusiers & piquiers, parurent si matin (le Soleil n'étant pas encore du tout levé) & firent leur attaquement avec telle promptitude & impetuosité, qu'ils firent voler toutes les premieres charges des arquebuses & piéces preparées pour la défense de ce premier retrenchement, & furent suivis de si près & avec telle resolution, qu'avant qu'ils eussent eu loisir de recharger, nos troupes, en demi-heure, furent montées sur les escarpes des fossez desquels ayant fait leurs escoupeteries & descendu de furie

furie dans le bas du retrenchement, ils étonnnerent tellement ceux de la défenſe d'icelui, qu'après en avoir été tué quatre-vingts ou cent des premiers défenſeurs, le reſte tourna le dos, & s'enfuit vers le ſecond retrenchement : mais ce fut avec tel deſordre & confuſion, qu'ils y apporterent plus d'embarras que de ſecours : auſſi qu'étant ſuivis plus diligemment & furieuſement par nos gens victorieux qu'ils ne s'étoient imaginé, ils ne ſçurent quaſi à quoi ſe reſoudre : de ſorte que ce ſecond retrenchement (qui à la verité étoit aſſez bon pour le défendre) fut auſſi-tôt gagné que l'autre, & lors eux tous ayant tous pris l'épouvante, fut à ſauve qui peut, & dire : Maudit ſoit le dernier : ſur lequel deſarroi ſurvenant leur cavalerie, tant s'en faut qu'elle leur fiſt prendre courage, arrêtât leur fuite & les fiſt reſoudre au combat, qu'eux mêmes voyans marcher ce bataillon de huit cent hommes de pied, & leur eſcadron de trois cens chevaux qui avoient été reſervez, ils ſe jetterent comme tous étonnez parmi leurs gens de pied, mais ſans aucune abſoluë reſolution, pour ce qu'ils devoient faire (encore que ce fuſſent de belles & fortes troupes) d'autant que la fuite des autres leur don-

noit

noit déjà tant d'épouvante, que M. de Themines (sortant de la Ville avec tout ce que nous étions de gens de guerre avec lui, Cavalerie & Infanterie, & les chargeant furieusement) les mit en tel effroi que survenant de tous côtez, tout le reste de l'armée à la charge, tout courage & avis se trouverent évanoüis, & nul des ennemis ne songea plus à se défendre, mais (en se mettant en route absoluë) à chercher le moyen de se pouvoir garentir du feu & du fer par le moyen de l'eau, & lors se jetterent-ils si grand nombre de gens sur un pont de cordes & de planches que Monsieur de Joyeuse avoit fait accommoder sur le Tar, qu'il se rompit & enfondra dans la riviere, avec tout ce qui étoit dessus, entre lesquels étoit mondit Sieur de Joyeuse. Ceux qui suivoient à la file (en s'enfuyant) survenoient si esperdus que sans penser à la rupture du pont, ils se jettoient eux & leurs chevaux à corps perdu, dans le fleuve, comme si c'eût été un pont: ce que nous (étans las de tuer & fraper) regardions par admiration, disans, que ce qui se passoit, ressembloit à la submersion de Pharaon. Nous n'avons pû sçavoir au vrai le nombre des morts, à cause des diverses sortes d'icel-

les

les ; mais les bruits courent que les ennemis disent y avoir perdu plus de trois mille de l'Infanterie, & bien quatre cens de la cavalerie. Nous y avons aussi gagné cinq pieces d'artillerie & vingt-deux Enseignes ou Cornettes, & ne s'y est pas perdu trente hommes de notre part, toutes lesquelles choses & particularitez d'icelles, j'ai vû en partie, ayant appris les autres par le discours que j'en ai oüi tenir à nos principaux Chefs, lorsque Mr de Themines leur donna à souper au retour de la poursuite & déconfiture des ennemis, & de l'un d'iceux que j'avois pris & puis laissé aller sans rançon : vous suppliant d'excuser la prolixité de cette Lettre & me tenir,

MONSEIGNEUR, &c.

Le second de ces discours desquels nous avons parlé, commence encore par une Lettre à vous adressée, qui commence ainsi.

MONSEIGNEUR,

Nous vous dirons que Madame de Guyse

Guyse (comme d'une partie de tout ceci, il en a été parlé ci-devant) ayant demandé au Roi quelques-uns de ses confidens serviteurs, par le moyen desquels elle pût sçavoir sous quelles conditions sûres & honorables Sa Majesté auroit agréable que tous ses enfans lui vinssent protester de leur très-humble service, (avec serment de ne s'en départir jamais) & remettre en son obéïssance dix ou douze Villes ou Places qu'ils tenoient encore, le Roi lui en nomma quatre, tous gens bien qualifiez, mais lesquels (comme ils étoient differens en conditions, affections, interêts & fantaisies) demeurerent toûjours aussi de tant divers avis & opinions qu'ils consumoient plus de tems en contestations entr'eux, qu'en resolutions d'affaires: dequoi Madame de Guyse étant venuë trouver le Roi (lui vous tenant lors par la main, & discourant de ce que vous aviez traité en Normandie) & le prier de ne lui donner plus tant de Commissaires, mais qui fussent mieux d'accord ensemble & ne procedassent pas si douteusement les uns des autres, ni de la science de ses intentions, tous lesquels propos furent tant demenez que le Roi vous choisit, vous seul, pour donner promptement perfection à ce que qua-

tre n'avoient quaſi pas commencé d'entamer ; de quoi il ne faut point douter que ces Meſſieurs ne demeuraſſent fort offenſez : mais ne l'oſant pas faire paroître au Roi, ils tournerent tous leurs dépits & leurs coleres contre Madame de Guyſe & vous : s'étant perſuadez que tout cela s'étoit ménagé par concert fait entre vous deux, qui aviez grande amitié & parentage enſemble. Mais leurs déplaiſirs augmenterent grandement, lorſqu'ils ſçurent que vous eûtes ſi diligemment & facilement convenu de toutes choſes, elle s'étant promptement départie de toutes celles les plus importantes qu'elle leur avoit toûjours les plus conteſtées, & vous par eſpece de quelque compenſation, lui en ayant auſſi-tôt accordé d'autres, auſquelles ils n'euſſent jamais conſenti, d'autant qu'elles préjudicioient à de leurs amis intimes qui étoient abſens, & même croioient être préjudiciables au Royaume, tellement qu'il ne ſe faut point étonner s'ils eſſayerent à blâmer toute votre entremiſe, & la faire trouver mauvaiſe : auquel deſſein ayant encore ajoint pluſieurs des autres adorateurs de la vieille Cour, qui regrettoient inceſſamment les délices d'icelle, eux tous enſemble (& quelquefois

ſé-

ſeparément) dirent tant de choſes au Roi là-deſſus, les exagererent de ſorte, & réïtererent ſi ſouvent leurs inſtances, que vous paroiſſant, Sa Majeſté, avoir pris opinion que vous puſſiez avoir par trop gratifié Madame de Guyſe à cauſe de votre parenté, vous fûtes reduit à en faire dreſſer une eſpece d'Apologie & la lui bailler par écrit, laquelle ayant luë encore qu'il témoignât de la trouver bien faite, de l'approuver & d'en demeurer fort content en lui-même, ſi ne laiſſat-il pas de vous dire, que pour certaines conſiderations du tems, il ne lui ſembloit pas à propos que ces diſcours fuſſent vûs d'autres que de lui, ce que vous fiſtes obſerver. Mais nous n'eſtimans pas qu'aucunes des conſiderations de ces tems-là ſoient de neceſſaire obſervation en celui-ci, nous n'avons point fait de difficulté d'amplifier ceux que nous avons tenus ci-deſſus, touchant le Traitté de Monſieur de Guyſe, d'un autre diſcours mentionné ci-devant, étant, icelui, tel que s'enſuit.

Les heureux ſuccès des Villes d'Aix, Arles, Marſeille & autres Villes & peuples de Provence, ne furent pas des moins dignes de remarques; mais le diſcours de toutes les particularitez d'iceux qui meri-

meriteroient bien de n'être pas oubliées dans les Hiſtoires, étans trop longs pour de ſimples Mémoires qui n'ont au commencement été faits, que pour vous ramentevoir ce que nous avions pû ſçavoir de vos plus celebres actions & fort diverſes fortunes, & que nous n'avons depuis amplifiées (ſuivant votre commandement) que des ſeules particularitez que vous nous avez dit avoir vûës, ſçûës & connuës deſdits faits, geſtes & fortunes admirables du feu Roi; nous nous contenterons d'inſerer ici un Mémoire que nous en avons dreſſé (& icelui rendu le plus ſuccint & abregé que nous avons pû) ſur divers broüillards que nous avons trouvez parmi vos vieux papiers qui étoient mis dans les armoires vertes de votre petit cabinet de derriere, lequel eſt tel que s'enſuit.

La Provence devant être eſtimée pour l'une des plus importantes Provinces deſquelles eſt composé le Royaume de France, tel qu'il eſt maintenant, & ce, pour des cauſes & raiſons grandement conſiderables, mais de trop longue déduction, (joint que nous en avons dit quelque choſe ailleurs) partant dirons-nous ſeulement qu'auſſi a-t'elle été l'une de celles qui ont été traverſées de plus de di-

verſes.

verſes ſortes d'accidens & d'agitations, tant par elle-même que pour avoir été deſirée, & tâché d'être empietée par les Rois & Potentats étrangers ſes voiſins, & pour telles raiſons avons-nous eſtimé que le preſent diſcours, quelque ſuccint & abregé que nous ayons eſſayé de le rendre, ne ſera point deſagréable aux eſprits curieux, par lequel en peu de mots leur ſeront repreſentez les étranges & bizarres mouvemens, accidens & fortunes, ou plûtôt deſaſtres & infortunes, par leſquels paſſerent, & les perils éminens eſquels furent jettez cette Province & toutes les Villes & peuples d'icelle, de toutes conditions, par la trop extravagante vivacité & ſubtilité de leurs eſprits, & les envies, inquietudes, & partialitez d'aucuns des plus grands, autoriſez & accreditez d'entr'eux mêmes, lequel néanmoins pour plus facile intelligence, nous ferons précederpar un diſcours des cauſes qui apparemment vous furent données, des raiſons que vous eûtes ou des prétextes que vous prîtes, ou voulutes prendre pour entremêler telles affaires de la Provence, qui ſembloient ne vous concerner en rien, parmi les diſcours qui n'avoient été faits que pour parler ſeulement de pluſieurs actions perſonnelles du

du Roi, & par occasion, de quelques-unes des vôtres, lesquelles occasions de toutes ces choses furent, que Sa Majesté vous ayant fait expedier un pouvoir pour aller traiter avec l'Amiral de Villars, la Ville de Roüen & autres Gouverneurs & Villes de la Ligue en Normandie, pour les reduire en son obéïssance, & l'étant venu retrouver à Paris (trois jours après qu'il y eut été reçû avec joye, acclamations & applaudissemens universels de tous les peuples de cette Ville) pour l'assûrer que vous aviez laissé toute la Noblesse, les Villes & Peuples de la Ligue en Normandie, en disposition de se remettre sous son obéïssance, il arriva les jours suivans que Madame de Guyse l'étant venu trouver, vous les rencontrâtes se promenans ensemble dans la grande Chambre du Louvre, laquelle lui faisoit de grandes instances & supplications de vouloir agréer le très-humble service d'elle & de tous ses enfans, l'assûrant qu'ils ne respiroient maintenant autre chose que l'honneur de pouvoir, elle & eux, se mettre en ses bonnes graces, & de lui rendre toute obéïssance, desquels il sembloit que ceux qu'il avoit nommez pour en traiter avec elle, qui étoient le Chancelier de Chivergny, le

Duc

Duc de Rets & les Secretaires d'Etat, Beaulieu-rusé & de Gesvres, fissent tout ce qu'ils pouvoient pour en retarder l'effet : & les discours qu'ils eurent là-dessus (trop longs à reciter) furent tant continuez qu'ils se conclurrent par un pouvoir qui vous fut expedié afin de parachever vous seul ce qui avoit été commencé par quatre ensemble, qui ne s'étoient pû de rien accorder, chacun retenant à dire : ce que vous terminâtes bien tôt & fort heureusement par une excessive faveur de la fortune, (trop longue à reciter) ayant enfin accordé à Mr. de Guyse le Gouvernement de Provence pour le faire départir de celui de Champagne, de l'Office de Grand Maître de France, & de tous les Benefices qui avoient appartenu au Cardinal de Guyse, qu'il disoit lui devoir être restituez, d'autant que son Oncle & son Pere en avoient été violemment dépoüillez. Or pour ce que les esprits d'humeurs contredisantes, & les jaloux & envieux de votre personne, de vos emplois & des grandes faveurs de votre fortune lors naissante, & ceux qui affectionnoient les serviteurs du feu Roi, userent de toutes sortes d'artifices, pour décrier tout ce que vous aviez fait, & sur tout essayoient-ils de faire trouver mau-

mauvais au Roi, que vous euſſiez entrepris (ſans qu'il fut ſpecifié dans votre pouvoir, n'y vous avoir été expreſſément commandé par le Roi) d'accorder à Madame de Guyſe pour ſon Fils (qui avoit toujours été ennemi du Roi & de la France; voire juſqu'à s'être fait propoſer pour en être Roi, pour ce, diſoient-ils, qu'elle vous appartenoit) le Gouvernement d'une Province de telle importance, en laquelle ceux de la maiſon de Lorraine prétendoient droit de proprieté, & d'en dépoüiller un homme de qualité, merite & ſervice, qui avoit toujours été des plus auprès des Rois & des plus affectionnez à l'Etat, & réïtererent ſi ſouvent leurs inſtances, que le Roi faiſant paroître de ne les trouver pas mauvaiſes, il vous fallut pour votre juſtification, excogiter des cauſes & des raiſons pour lui faire approuver ce que vous aviez fait à bonne intention: comme vous ni manquâtes pas, ſuivant la fertilité de votre eſprit en belles inventions, dont entre pluſieurs nous en ſpecifierons ici cinq principales ſeulement, que vous lui baillâtes par écrit, afin qu'il n'en perdît pas la mémoire.

La premiere, que par ce moyen (comme il a été dit) vous déchargiez Sa Ma-

jeſté

jeſté des grandes recompenſes qu'il lui eût fallu donner ou d'un côté ou d'autre, touchant les trois demandes ci-deſſus ſpecifiées.

La ſeconde, pour achever de délier tout à fait Monſieur de Guyſe d'avec ceux de ſa Maiſon, en l'éloignant de la Champagne, Lorraine, Pays-bas, Picardie & Bourgogne, où ils avoient eu leurs plus grandes intelligences & prétentions.

La troiſiéme, pour ce que vous ſçaviez de ſcience, que Madame de Guyſe, Monſieur de Guyſe, & ſes freres, étoient tous mal contens de tous les autres de leur maiſon, pour avoir reconnu de n'en avoir point eu de plus contraires aux grandeurs que le Roi d'Eſpagne faiſoit démonſtration de leur vouloir procurer, que ceux de Lorraine, de Savoye, de Nemours, de Mayenne, & de Mercœur, qui tous les vouloient preceder par tout & en toutes choſes.

La quatriéme, qui étoit comme une preuve de la precedente, la franchiſe de la réponſe de la mere & des enfans, lorſque l'on leur vouloit parler de les maintenir toûjours tous enſemble en une particuliere & bonne intelligence avec tous les ſuſnommez, ayant déclaré que les choſes paſſées leur ayant enſeigné celles où ils devoient

pirer pour l'avenir, ils ne vouloient plus avoir d'intelligences particulieres qu'avec la Couronne de France: & le Roi seul, ayant restraint toutes leurs amitiez, parentez & desseins dans celles du bon plaisir & service de Sa Majesté.

Et la cinquiéme, que vous souvenant d'avoir souvent entendu Sa Majesté faire des plaintes de l'aversion que Monsieur d'Espernon avoit toujours témoignée d'avoir à sa personne, à sa Royauté, à son contentement & à ses desseins; vous aviez crû de ne lui pouvoir rendre un meilleur ni plus agréable service, que de reduire une personne si mal intentionnée en son endroit, à sa discretion, chose qui ne se pouvoit (ce vous sembloit-il) mieux ni plus facilement faire, qu'en lui opposant pour competiteur au Gouvernement, (dont il s'étoit emparé contre son desir, & qu'il projettoit de retenir malgré lui) celui de tous les prétendans à icelui, qui le pouvoit le mieux & le plus promptement réduire à raison: & là-dessus, faisiez ressouvenir Sa Majesté de huit plaintes principales entre les autres, qu'elle vous en avoit le plus souvent faites.

La premiere, de l'ostentation & vanité dont il avoit usé en ses paroles & forme de vie lorsqu'il le vint visiter en Guyenne

ne, comme de la part du Roi, ayant toujours vécu & parlé avec lui quasi comme de pair à compagnon, jusqu'à l'avoir fait sonder par tierces personnes interposées, du mariage de sa Sœur.

La seconde, qu'il avoit toujours essayé d'empêcher que le Roi ne l'ajoignît à lui en Corps de Cour ni d'armée, ayant été d'avis qu'il se devoit contenter (puisque l'état de ses affaires le requeroit ainsi) de l'admettre à son service, tenans toujours leurs personnes, leurs camps & leurs troupes distinctes & separées les unes des autres, afin d'éviter les jalousies & menées.

La troisiéme, que n'ayant pû empêcher cette entiere & absoluë jonction avec le Roi, il avoit toûjours rendu bien peu de respect à sa personne & à sa qualité, jusqu'à lui avoir plusieurs fois contesté audacieusement toutes ses propositions, tâché de traverser tous ses desseins & entreprises, & de s'être vanté qu'il lui tenoit souvent tête & le contrecarroit en toutes choses.

La quatriéme, qu'il avoit bien eu l'imprudence que de lui refuser (quelque instance qu'il lui en eût faite & fait faire) de vouloir signer la Declaration qu'avoient signée tous les autres Grands du Royau-

me, par laquelle ils le reconnoiſſoient pour Roi legitime.

La cinquiéme, qu'il l'avoit fait inſtamment prier par Belle-garde & Roquelaure, & autres ſes amis plus particuliers, voire prié lui-même, mais tout cela envain, de ne commencer point la diſperſion & diſſipation de ſon Armée, par la retraite de lui & de ſes troupes, mais de vouloir lui aider avec icelles à venger la mort du feu Roi ſon bon Maître, auquel il avoit tant & tant d'obligations.

La ſixiéme, pour avoir ſçû de bonne part qu'en particulier il avoit blâmé ceux de ſes amis qui avoient reconnu la Royauté de Sa Majeſté, ſans l'avoir auparavant aſtreinte à changer de Religion.

La ſeptiéme, de s'être vanté que ſoit que Sa Majeſté lui accordât les proviſions de Gouverneur de Provence, ou non, il étoit bien reſolu de s'en rendre Maître, s'il pouvoit, puiſque ſon frere lui en avoit remis la charge.

Et la huitiéme, qu'ayant ſçû qu'il aſſembloit des troupes pour paſſer en Provence, & que le chemin d'icelles ſe rencontroit près de Ville-mur, que Mr de Joyeuſe avoit aſſiegé, Sa Majeſté l'ayant fait prier, voire prié par Lettres ex-

expresses de les vouloir joindre aux troupes qu'elle faisoit préparer pour faire lever le Siege, il s'étoit contenté d'en avoir fait le commandement pour la mine seulement, mais avec secrete défense aux siens de hazarder pour cet effet aucun combat; tellement que partie de ses troupes ayant été défaites par Monsieur de Joyeuse, pour avoir été mal disciplinées, mal logées & fait mauvaise garde, cela l'avoit tellement fâché & dépité, qu'il qu'il fit aussi-tôt continuer à ses troupes le chemin de Provence, sans se soucier d'aucuns des mandemens de Sa Majesté, ni du bien de son service. Toutes lesquelles considerations vous avoient semblé suffisantes pour vous faire gratifier Mr de Guyse du Gouvernement de Provence, puisque c'étoit le plus prompt, facile & puissant moyen pour reduire à suivre ses intentions, un homme qu'il disoit l'avoir toujours eu en si grande aversion, & que Sa Majesté même confessoit de n'avoir jamais eu sujet de beaucoup aimer. Or laissant les discours qui regardent les particuliers, pour parler de ceux qui touchent le general de la Provence & des Provençaux, en les reprenant dès le tems de la mort du Grand Prieur de France, frere legitime des trois derniers Rois, par

laquelle le Gouvernement de cette Province fut donné au Duc d'Espernon, ce que plusieurs des Provençaux avec leurs têtes chaudes, altieres & médisantes, n'eurent pas fort agréable, tant (disoient les plus audacieux) à cause de son extraction qu'ils méprisoient, comme beaucoup plus basse que celle de leurs precedens Gouverneurs, qu'ils sçavoient bien n'être parvenu aux dignitez qu'il possedoit alors, que par voyes, services & complaisances, desquels le bruit commun ne parloit pas bien, que pour ce qu'il avoit la reputation d'avoir l'esprit altier, aigre, de peu familiere conversation, & qui ayant accoûtumé de se faire adorer aux Courtisans, voudroient que les Provençaux fissent le semblable. Tellement que lui, ayant entendu quelque chose de tous ces bruits, & jugeant bien que cette Charge & celle des mignonneries & délices de la Cour, seroient comme incompatibles ensemble, à cause que chacune d'icelles requeroit une residence personnelle sur les lieux, il fit bailler ce Gouvernement à son frere de la Valette qui avoit déjà celui de Dauphiné, lequel étant d'humeur plus douce & posée, moins imperieuse & beaucoup plus familiere, sociable & ca-

ressante, il s'accommoda pour quelque tems assez bien à l'humeur des Provençaux & des Dauphinois conjointement: tellement qu'il conduisit aucunement heureusement les peuples & les affaires de ces deux Provinces pour le service du Roi, durant les années 1586. 1587. & partie de 1588. que le Roi étant venu à entrer en défiance du Duc d'Espernon, jusqu'à croire qu'il le desservoit & nuisoit à sa personne & à ses affaires, il se voulut faire saisir de sa personne à Angoulême, pour le reduire à son devoir & lui faire suivre ses volontez, & prit là-dessus sujet de priver aussi la Valette de ses bonnes graces & de ses Gouvernemens, ausquels néanmoins il fut rétabli depuis, après la mort de Monsieur de Guyse: la necessité des affaires du tems le requerant ainsi. Mais ce fut avec un grand changement en sa premiere créance & autorité que la diminution de la fortune de son frere & sa spoliation de ses Gouvernemens avoient déja fort extenuées: mais le furent bien encore davantage par la formation de plusieurs partis dans cette Province: d'autant qu'en premier lieu, les grandes Villes s'en voulans faire accroire, tâcherent à se mettre dans un libertinage absolu. D'ailleurs le

Roi d'Eſpagne eſſayoit de former un parti du tout à ſa devotion ; le Duc de Savoye un autre à la ſienne ; la Comteſſe de Sault un à la ſienne ; le Comte de Carces & le Sieur de Vins un à la leur ; Loüis d'Aix & Caſaux un autre à la leur ; & les Sieurs de Ligny, Martinengue, Empus & Beſaudun chacun le ſien à part : mais tous pour le commencement furent tellement engloutis par l'avidité, puiſſance & autorité du Roi d'Eſpagne, que le Duc de Savoye ſon gendre, fit tenir une aſſemblée d'Etats, par laquelle il fut déclaré Comte proprietaire de Provence : mais néanmoins avec cette condition(afin d'obliger le Roi d'Eſpagne à continuer ſes aſſiſtances) qu'il tiendroit ladite Comté en feodalité, de la Couronne d'Eſpagne, au lieu de celle de France qu'ils répudioient du tout : tellement qu'entre tant de menées, pratiques & confuſions, la Valette ne faiſoit plus que languir dans les Charges auſquelles il avoit été rétabli, & ne s'y maintenoit qu'à proportion qu'il recevoit quelques ſecours & aſſiſtances de Meſſieurs de Montmoranci, Leſdiguieres & d'Ornano, leſquels néanmoins ne pûrent empêcher qu'il n'allât toûjours diminuant de puiſſance & de credit, & qu'en

qu'enfin il ne fut tué devant une méchante bicoque qu'il vouloit prendre ; lesquelles nouvelles de sa mort entenduës par le Duc d'Espernon, il prit resolution d'empieter ce Gouvernement, s'il y avoit moyen ; & afin d'y rencontrer moins d'obstacle, & se couvrir d'un plus specieux prétexte, il envoya (mais pour la forme seulement) demander les provisions à Sa Majesté, lesquelles plûtôt par la prudence necessaire au tems, que par inclination, ne lui furent pas refusées : mais ne furent pas néanmoins suffisantes pour faire que tant de partis formez, se pûssent reformer, ni que Sa Majesté tînt plus assûrées à lui les Places que tenoit le Duc d'Espernon, que celles que tenoient tous les autres partis ci-dessus nommez.

Toutes lesquelles raisons ci-dessus baillées par écrit au Roi, par lui lûës & quelque peu considerées sans dire mot, finalement il vous demanda où vous en aviez tant appris, vû que plusieurs de ces choses pouvoient bien être vrayes : mais qu'il ne s'en souvenoit pas de la moitié, & ne trouvoit pas mauvais ce que vous en aviez fait mettre par écrit, jugeant par là que vous aviez eu quelque raison de faire ce dont quelques-uns vous blâ-

moient : dequoi encore qu'il demeurât maintenant bien content, voyant que vous n'aviez eu que bonne intention, si ne jugeoit-il pas à propos de faire voir ce discours à d'autres qu'à lui, le tems, l'état des affaires, ni la disposition des esprits, ne permettant pas encore que toutes veritez fussent bonnes à dire : ce que vous lui reconnûtes aussi-tôt, & que sa providence en cette occasion se montrant des plus exquises, vous ne manqueriez pas de suivre en tout & par tout ses intentions. Ausquels discours d'entre le Roi & vous, d'autant que nous n'en pûmes pas de long-tems recouvrer la copie, nous avons depuis ajoûté ce qui s'ensuit ; à sçavoir, que tant de bizarres fantaisies de divers particuliers, & de confuses dispositions, & d'affaires qui se demenoient en Provence, commencerent à prendre quelque apparence de se pouvoir accommoder ; lorsque l'on sçût que Monsieur d'Espernon n'avoit plus le Gouvernement, & que Monsieur de Guyse en avoit obtenu les provisions du Roi ; mais tout cela bien plus efficacieusement à son arrivée ; lorsque l'on entendit qu'il disoit tout haut, qu'il n'auroit jamais d'autre parti que celui du Roi & de la Couronne, ni dessein que de faire vivre

vivre en paix & en repos les peuples de ſon Gouvernement & de bonifier la Province, & qu'il effectuoit ce qu'il diſoit, préferant les interêts du Roi, de l'Etat, & des peuples, à tous autres, voire aux ſiens propres. Tellement qu'il eût bientôt reduit le Duc d'Eſpernon à venir rechercher des Indulgences plenieres, afin de lui faire regagner les bonnes graces du Roi, leſquelles Sa Majeſté n'ayant jamais refuſées à qui que ce fût, ne les lui dénia non plus. Mais pour terminer ce diſcours & donner la gloire des bons ſuccès de la Provence à qui la meritée, il faut confeſſer que Monſieur de Guyſe uſa d'une grande prudence, induſtrie & dexterité pour rétablir l'autorité du Roi & par conſequent la ſienne, entre tant d'embarras de divers partis, & d'intentions contrariantes, dont les particularitez ſont dûës à l'Hiſtoire ou aux Mémoires des gens de Monſieur de Guyſe, nous contentans de dire que la reduction de Marſeille (où ſon courage & ſa prudence & une favorable fortune parurent fort illuſtres) eſt une des plus belles actions militaires & politiques qui ſe ſoient paſſées de notre tems. Or pour ce qu'entre les divers particuliers de grande qualité, dont il a été fait mentionen ce diſcours,

 Mon-

Monſieur d'Eſpernon eſt un de ceux duquel il ſemble avoir été dit le plus de choſes qui ſe pourroient mal interpreter par lui ou les ſiens, pour ce qui regarde ſes procedures & comportemens envers le Roi, nous mêmes qui avons tranſcrit ce diſcours, les jugeans telles, projettions d'en retrencher celles qui nous ſembleroient ſujettes à être les plus mal priſes, ſi nous n'euſſions trouvé que les Hiſtoriens, voire ceux qui lui adreſſoient leurs Ecrits, ſemblent avoir eu pour but principal de lui chanter de perpetuels Éloges, de faire tenir ſa vie & toutes ſes actions pour irreprochables, voire ſes vertus comme des exemplaires à imiter, ſi telles gens, diſons-nous, ne lui euſſent imputé à gloire, honneur & loüange, à grandeur de courage & zele Catholique, ce que nous en voulions retrencher & ôter, comme l'eſtimant aucunement diſproportionné à une ſinguliere prudence & modeſtie telle que la ſienne, & au devoir d'un bon ſujet & ſerviteur envers ſon legitime Roi & Maître, tel que nous l'eſtimons.

CHAPITRE XXIII.

Diverses Affaires de Finances, de Justice, de Milice, & Domestiques.

NOus vous avons en quelques-uns des Chapitres precedens, oüi parler de la mort de Monsieur d'O, laquelle ne fût pas si tôt arrivée, que Monsieur de Sancy, tant pour ce qu'il avoit à la verité, rendu de bons services aux Rois, Henri troisiéme & quatriéme, en ses voyages & negociations de Suisse & d'Allemagne, qu'il étoit d'un esprit vif & entreprenant, & avoit souvent donné des avis au Roi de la mauvaise administration des Finances, dont usoient les Intendans, Tresoriers & Financiers, par l'intelligence, tolerance & non chalence dudit Sieur d'O, que pour ce qu'il se rencontroit lors au goût de Sa Majesté, lui donnant mille belles esperances, & se familiarisant avec lui (soit par complaisance ou autrement, aux jeux, festins & autres petites débauches) s'imagina incontinent qu'il prendroit la place dudit Sieur d'O & s'acquerroit la même

me puiſſance & autorité qu'il avoit tant dans les affaires que les Finances. Mais Madame de Liancourt (que le Roi aimoit paſſionément, & s'étoit laiſſé perſuader d'en avoir eu un Fils) lui étant devenuë abſolument contraire, rompit ſon deſſein, pource qu'il avoit tenu des propos un peu libres & hardis de la forme de ſa vie paſſée & preſente, & de la naiſſance de ce Fils qui avoit été nommé Cæſar, de laquelle pluſieurs autres, auſſi bien que lui, faiſoient en ce tems-là, des diſcours & des contes à leurs fantaiſies, dont celui de Monſieur Alibour, s'il eſt faux, (comme nous le croyons) fut des mieux inventez. Car on diſoit qu'un jour le Roi ayant envoyé ce bon homme (qui étoit ſon premier Medecin) viſiter cette belle Dame que l'on lui avoit dit s'être trouvée mal toute la nuit, à ſon retour il lui dit, qu'elle avoit un peu d'émotion, mais que la fin d'un tel mal ne ſeroit à ſon avis, que fort bonne. Mais, lui repartit auſſi-tôt le Roi, ne la voulez-vous pas faire purger & ſeigner? Par le jour qui nous éclaire, Sire, dit ce bon homme, (car c'étoit ſon juron) je n'ai encore garde; il faut attendre qu'elle ſoit à mi-terme? Qüe voulez-vous dire, bon homme, répondit le Roi, aucunement en colere?
Je

Je crois que vous rêvez & n'êtes pas en votre bon ſens: auſſi comment ſeroit-elle groſſe ? Car je ſçai bien que je ne lui ai encore rien fait, & êtes pour cette fois un très-mauvais Medecin, & faut que votre eſprit ait été pouſſé à cette malice par un plus méchant que vous. Je ne ſçai pas ce que vous avez fait ou point fait, Sire, (répondit le Sieur Alibour tout en colere) mais je ſçai bien que votre conſequence ſe trouvera plus fauſſe, que moi impertinent Medecin ; & devant qu'il ſoit ſept mois, l'effet le verifiera. Et ſur cela, le Roi s'étant ſeparé de lui, s'en alla (ce dit le conte) tout dépit & mutiné trouver ſa belle malade, à laquelle il conta tout, & lui fit une belle vie, à ce qu'on dit, quoique rien de tout cela ne parût pour lors : auſſi ne laiſſerent-ils pas de demeurer en même intelligence qu'auparavant, & n'en arriva autre accident viſible, ſinon qu'elle accoucha de ce Fils nommé Cæſar, & que le pauvre Monſieur Alibour, faute de bon appareil ou autrement, mourut quelque mois après, duquel le Roi eut grand regret, ne lui voulant nul mal pour avoir dit librement ce qu'il penſoit.

Cette Dame donc rompit (comme nous avons dit) le deſſein du Sieur de Sancy

Sancy, errufant de telles menées & pratiques, & ménageant si dextrement l'esprit du Roi, qu'au lieu de laisser établir un seul Super-Intendant avec absoluë autorité, elle fit former un Conseil des Finances, dont Monsieur de Nevers fut établi Chef, assisté de Messieurs le Chancelier de Chivergny, Duc de Rets, de Belliévre, Sancy, Schomberg, Maisses, Frêne, & la Grange-le-Roi duquel le Roi eut quelque envie de vous mettre dès-lors: mais eux tous redoutans votre esprit actif, intelligent & courageux, ils s'y opposerent formellement; & surtout Monsieur de Nevers (qui ne vous aimoit nullement, se souvenant toûjours qu'en un procès que vous aviez eu contre lui, d'autant qu'il vouloit que vous procedassiez comme s'il eût été un grand Prince, & vous un simple Gentil homme, vous lui aviez reparti que pour l'ancienneté de votre Maison, elle n'en devoit rien à la sienne, y ayant eu des Princes de la Maison de Bethune, Comte de Nevers, avant que ceux de Gonzagues eussent acquis ce tître là) en fit de telles instances (alleguant que vous étiez Huguenot de Pere en Fils, ayant autrefois vû votre grand Pere à Nevers en assez pauvre état) que le Roi se trouva reduit à re-

remettre ce deſſein de vous avancer, à une autre fois : dequoi il vous dit quelque choſe en forme d'excuſe ſur l'état de ſes affaires.

Tous ces Conſeillers de Finances donc ainſi établis, Meſſieurs de Frênes & de la Grange-le-Roi qui faiſoient les ſubtils, intelligens & tranſcendans en matiere de Finances, plus que tous les autres, furent chargez du Roi & de la Compagnie de dreſſer des reglemens pour l'adminiſtration & ménagement des revenus & deniers Royaux ; en quoi ils s'employerent quelques mois, & de ſorte, que l'on en eut bien fait un gros volume, leſquels n'étant faits que pour la mine, afin de repaître l'eſprit du Roi d'une belle apparence, ſervirent comme il ſera dit ci-après : mais tant y a que le Roi fut retenu tout le reſte de l'année dans Paris, tant pour examiner les articles de ſes reglemens & reformations & traitter une tréve avec Monſieur de Lorraine, dont Monſieur de Sancy étoit le negociateur, que pour les divers Conſeils qu'il fallut tenir ſur les propoſitions que ne faillit pas de faire Monſieur de Boüillon (comme il le vous avoit dit à Sedan) ſi-tôt qu'il fut arrivé à Paris, de déclarer la guerre au Roi d'Eſpagne, & à tous ſes ſujets

jets & Partisans : tous ceux avec lesquels l'on en consultoit, les trouvans des plus problematiques que l'on eût pû pour lors mettre en avant. Aussi y eut-il tant de divers avis, d'alrercations & contestations sur ce sujet, dans les conseils qui furent tenus pour cet effet, que le Roi demeura plusieurs mois sans sçavoir à quoi s'en resoudre. Néanmoins enfin nonobstant toutes vos allegations pour ne rien innover,(car vous fûtes l'un de ceux qui insista le plus sur cet avis, comme il en a été dit quelque chose ci-devant en votre voyage de Sedan) le Roi contre ses propres sentimens, se laissa emporter à faire cette déclaration de guerre, sur la certitude du traité quasi conclu avec Monsieur de Lorraine, sur l'assûrance que par sa connivence donnoient tous les principaux Chefs & gens de guerre qui l'avoient servi, de faire la guerre pour la France ; sur les persuasions des Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande qui promettoient de faire de si grandes diversions, que les forces d'Espagnes y étant toutes occupées, elles n'auroient nuls moyens de s'opposer aux Armes du Roi: en quoi(comme l'experience le verifia depuis, ils penserent

plus

plus à leurs affaires qu'à celles de France : mais principalement ſur les eſperances que donnerent Monſieur de Boüillon d'une part, de faire des merveilles dans le Luxembourg, ayant, comme il diſoit, des entrepriſes infaillibles ſur les principales Villes de cette Province & les voiſines, & Monſieur de Sancy de l'autre, de faire le ſemblable dans la Franche-Comté, voire de porter tous les treize Cantons à la conquête d'icelle : toutes leſquelles raiſons vous apprîtes du Roi, lorſqu'il vous voyoit trop opiniâtré contre cette Déclaration, laquelle fut publiée environ le mois de Janvier, dont nous laiſſons les particularitez à l'Hiſtoire generale, auſſi bien que celles de la repartie qu'y fit le Roi d'Eſpagne en laquelle il n'appelloit le Roi que Prince de Bearn, d'autant que vous ne vous mêlâtes quaſi point de tout cela. Et vous ramentevrons comme quelque iour auparavant, & le 26 jour de Decembre, le Roi étant dans ſa chambre au Louvre, fut bleſſé d'un coup de coûteau dans la bouche, ainſi qu'il ſe baiſſoit pour embraſſer Meſſieurs de Ragny & de Montigny, leſquels venans d'arriver, lui faiſoient la reverence ; & ce, par un jeune Ecolier enſeigné par les Jeſuites, nommé

mé Jean Chaſtel, en conſequence de l'execution à mort duquel toutes les animoſitez déjà auparavant excitées par les plaidoyers des Sieurs Arnault & Dollé, ſe réveillerent de ſorte, & des vents contraires ſouflerent ſi violemment au viſage de ceux de cette profeſſion, que par Arrêt du Parlement toute leur Societé fut bannie du Royaume de France; Jean Guignard pendu pour avoir dreſſé des Theſes contre la vie & l'autorité des Rois; & Jean Guerret, Pierre Varades, Alexandre Majus, François Jacob & Jean le Bel, condamnez à faire amende honorable & à banniſſement perpetuel. Lors de la bleſſure du Roi, il y eut une grande émotion dans ſa chambre, pour ce que du commencement, l'on ne ſçavoit qui avoit fait le coup, le meurtrier ayant auſſi-tôt laiſſé tomber le coûteau, & s'étant écoulé parmi la preſſe, nous vous vîmes ſi tranſi de frayeur, voyant le Roi tout en ſang, & apprehendant que le coup eût paſſé juſqu'à la gorge, qu'il ne vous reſta quaſi nulle couleur au viſage; mais tout cela fut auſſi-tôt appaiſé, le méchant parricide ayant été pris, le coûteau trouvé ſur le plancher, & reconnu que le Roi n'avoit que la lêvre offenſée, & un peu d'une dent rompuë; & lui-même montrant

trant un courage aſſûré, dit le premier que cela n'étoit rien, & même lorſqu'il ſçût que ce maudit garnement avoit été nourri & enſeigné par les Jeſuites, il ne dit néanmoins rien contr'eux, ſinon : Ce n'étoit donc pas aſſez que par la bouche de tant de gens de bien, ceux de cette Societé fuſſent reputez ne m'aimer pas, s'ils n'en étoient encore convaincus par ma propre bouche & mon ſang épandu.

Nous laiſſons à l'Hiſtoire generale les particularitez du Traité fait avec Monſieur de Lorraine ; des courſes & ravages qu'à cette occaſion les Sieurs de Tremblecourt, de Saint Georges & autres Chefs de ces troupes licenciées, & leurs gens de guerre, firent comme volontaires, dans le Comté de Bourgogne ; de la défaite quaſi entiere de toute la garniſon de Soiſſons, que conduiſoient les Sieurs de Conan & de Belle-fond, par les Sieurs de Mouchy, de Douville, de Gadancourt, Lieutenant de votre compagnie, & de Bays ; la reduction de Vienne & priſe de Monlüet par Monſieur le Connétable de Montmorancy ; les reductions des Villes de Nuis, Authun & Dijon par l'entremiſe de Monſieur de Biron ; & la défaite de huit ou dix troupes de Cavalerie du

Comte

mé Jean Chaſtel, en conſequence de l'execution à mort duquel toutes les animoſitez déjà auparavant excitées par les plaidoyers des Sieurs Arnault & Dollé, ſe réveillerent de ſorte, & des vents contraires ſouflerent ſi violemment au viſage de ceux de cette profeſſion, que par Arrêt du Parlement toute leur Societé fut bannie du Royaume de France; Jean Guignard pendu pour avoir dreſſé des Theſes contre la vie & l'autorité des Rois; & Jean Guerret, Pierre Varades, Alexandre Majus, François Jacob & Jean le Bel, condamnez à faire amende honorable & à banniſſement perpetuel. Lors de la bleſſure du Roi, il y eut une grande émotion dans ſa chambre, pour ce que du commencement, l'on ne ſçavoit qui avoit fait le coup, le meurtrier ayant auſſi-tôt laiſſé tomber le coûteau, & s'étant écoulé parmi la preſſe, nous vous vîmes ſi tranſi de frayeur, voyant le Roi tout en ſang, & apprehendant que le coup eût paſſé juſqu'à la gorge, qu'il ne vous reſta quaſi nulle couleur au viſage; mais tout cela fut auſſi-tôt appaiſé, le méchant parricide ayant été pris, le coûteau trouvé ſur le plancher, & reconnu que le Roi n'avoit que la lêvre offenſée, & un peu d'une dent rompuë; & lui-même montrant

trant un courage aſſûré, dit le premier que cela n'étoit rien, & même lorſqu'il ſçût que ce maudit garnement avoit été nourri & enſeigné par les Jeſuites, il ne dit néanmoins rien contr'eux, ſinon : Ce n'étoit donc pas aſſez que par la bouche de tant de gens de bien, ceux de cette Societé fuſſent reputez ne m'aimer pas, s'ils n'en étoient encore convaincus par ma propre bouche & mon ſang épandu.

Nous laiſſons à l'Hiſtoire generale les particularitez du Traité fait avec Monſieur de Lorraine ; des courſes & ravages qu'à cette occaſion les Sieurs de Tremblecourt, de Saint Georges & autres Chefs de ces troupes licenciées, & leurs gens de guerre, firent comme volontaires, dans le Comté de Bourgogne; de la défaite quaſi entiere de toute la garniſon de Soiſſons, que conduiſoient les Sieurs de Conan & de Belle-fond, par les Sieurs de Mouchy, de Douville, de Gadancourt, Lieutenant de votre compagnie, & de Bays ; la reduction de Vienne & priſe de Monlüet par Monſieur le Connétable de Montmorancy ; les reductions des Villes de Nuis, Authun & Dijon par l'entremiſe de Monſieur de Biron ; & la défaite de huit ou dix troupes de Cavalerie du

Comte

lüet. Mais ſur cela, nouvelles lui étant venuës, que le Connétable de Caſtille étoit paſſé d'Eſpagne en Lombardie, où il faiſoit de grandes levées, & bruire avec éclat ſes armes & ſes deſſeins pour entrer en France, ſuivant le commandement exprès qu'il en avoit reçû de ſon Roi, lequel irrité & dépité en ſon cœur de ce que le Roi (qu'il n'appelloit que Prince de Bearn) ayant encore une grande partie de la France revoltée contre lui, eût eu néanmoins la hardieſſe & la reſolution (qu'il nommoit imprudence & temerité) de lui déclarer la guerre, avoit mandé au Comte de Fuentes, general de ſes armes au Pays-bas, auſſi-bien qu'enjoint à ſon Connétable, que quand ce ſeroit même à la perte & au préjudice de ſes Etats de Flandres & de Milan, ils euſſent à entrer en France, & y faire de tels attaquemens qu'ils convertiſſent l'audace & la préſomption du Prince de Bearn & des François qui le reconnoiſſoient pour Roi, en repentance & déplaiſir; ces nouvelles, comme il a été dit, entenduës par le Connétable de Montmorancy, il commença d'entrer en apprehenſion que ce faix trop peſant ne lui tombât ſur les bras; & pour éviter cet inconvenient, uſoit-il de telles ſollicitations

tions pour faire avancer le Roi, envers lequel celles de Monſieur de Biron n'étoient guéres moindres pour mêmes raiſons, à cauſe des Sieges qu'il avoit mis devant le Château de Dijon, qui étoit fort, & un autre que l'on nommoit Talan, qui vaut encore mieux ; & que s'il les lui falloit lever, il flétriroit toute la gloire & les Lauriers qu'il avoit acquis par ſes dernieres expeditions tant heureuſes: auſquelles inſtances s'ajoûtoient encore celles du Sieur de Sancy, qui étoit celui des ſerviteurs de Sa Majeſté, qui paroiſſoit avoir lors plus de créance prés d'elle & de Monſieur le Chancelier de Chivergny, lequel plein d'induſtrie, avoit par le moyen d'une Dame (afin d'avoir un ajoint puiſſant à faire valoir ſon opinion) perſuadé à Madame de Liancourt, qu'en ce voyage le Roi conquêteroit facilement la Franche-Comté, laquelle avoit peu de Places fortes, & qu'il faudroit après faire enſorte, qu'il en donnât la proprieté utile à ſon Fils Ceſar, qui étoit né (ce nous ſemble) à Couſſy pendant le Siege de Laon, & la Souveraineté honorifique aux Cantons des Suiſſes, afin qu'ils en entrepriſſent la défenſe & protection. Ce voyage donc ainſi reſolu & poſé ſur tels fondemens,

que vous nous dîtes être (lorſque vous en ſçûtes quelque choſe) du tout ridicules & abſurdes, le Roi néanmoins s'y affectionna au commencement; & comme il étoit plein de prudence & de prévoyance, deſirant d'éviter qu'en ſon ababſence, il n'arrivât des accidens fâcheux & dommageables ſur les frontieres du Royaume, ſi les diverſions promiſes pas les Anglois & Hollandois, ne ſe trouvoient pas ſuffiſantes, il ordonna que Meſſieurs de Nevers, de Saint Paul, de Boüillon & Amiral de Villars, priſſent bonne intelligence les uns avec les autres, afin de réunir après en un même corps, toutes les forces qu'un chacun d'eux pourroit mettre ſur pied, s'entrecommuniquaſſent les deſſeins & entrepriſes particulieres qu'ils pourroient avoir, vécuſſent en bonne union & concorde, & couruſſent conjointement où les plus grandes utilitez, ou bien le beſoin & la neceſſité des affaires le pourroient requerir, déferant néanmoins le commandement du total, lorſqu'ils ſe trouveroient tous enſemble, à Monſieur de-Nevers.

Et afin auſſi de tenir le gros des affaires en reputation & en ordre, dans le Royaume, & ſur tout celles des Finances, qui ſont

ſont le grand reſſort de toutes bonnes operations, & qu'il yeût quelque corps ſedentaire & reſidant en lieu certain, auquel ſe pûſſent adreſſer toutes les plaintes & demandes des Provinces, y donner proviſion ſur celles qui preſſeroient par trop, ou ne tireroient point à trop grande conſequence, avertir le Roi des choſes qui ſe paſſeroient, recevoir ſur toutes, ſes volontez, & tenir la main à l'execution d'icelles, il établit un conſeil reſident à Paris, duquel Monſieur le Comte de Soiſſons, à cauſe de ſa qualité & capacité, deſira de pouvoir être nommé Chef, & même en fit ſentir quelque choſe au Roi; mais il y avoir trop d'antipathie entre ces deux eſprits & naturels, qui ne demeuroient quaſi jamais deux mois ſans broüilleries: tellement que le Roi apprehendant cela, ne s'y pût diſpoſer, quelque choſe même que vous lui en diſſiez en ſa faveur, & afin qu'il ne l'en preſſât pas davantage, un jour à ſon diner auquel Meſſieurs les Princes de Conty & de Soiſſons étoient tous deux, il appella le premier, & lui dit tout haut (car autrement ne l'eût il pas entendu) que s'étant reſolu de faire un voyage à Lyon & en Bourgogne, il l'avoit choiſi pour repreſenter ſa perſon-

ne à Paris, & en toutes les autres Provinces dont il seroit trop éloigné, ensemble pour être Chef d'un Conseil qu'il laisseroit pour la direction des affaires & Finances, & en même tems dit à Monsieur le Comte qu'il le vouloit mener avec lui en son voyage, s'assûrant qu'il aimeroit bien mieux cela, pour ce qu'il y auroit des coups à donner, & de l'honneur à acquerir, & partant qu'il fist préparer sa compagnie de gens-d'armes, sçachant bien qu'elle étoit des meilleures, & par consequent de celles dont il se serviroit le mieux. A quoi il fut répondu avec fort peu de paroles, se contentans tous deux de faire des reverences, l'un pour ce qu'il ne pouvoit parler, & l'autre pour ce que ce n'étoit pas ce qu'il desiroit. Quoique ce soit, les choses passerent de la sorte, & le Roi ayant fait dresser des instructions pour la forme de conduite qu'auroit à tenir ce Conseil, il nomma, ce me semble, Monsieur de Retz (quelque reclus qu'il fût à cause du mal dont il mourut, qui commençoit à le travailler) Messieurs de Schomberg & de Frêne, (qui étoit en faveur à cause de Madame de Liancourt, encore que son esprit aigre & contredisant ne fût pas fort agréable au Roi) Monsieur de Maisses,

ſes, Monſieur de la Grange-le-Roi, les Intendans Hudicourt, Marcel & Guibert, & Meillant pour Secretaire, auſquels il vous fit ajoûter trois jours après, prenant pour pretexte (afin de couvrir encore aucunement le deſſein qu'il avoit de ſe ſervir de vous en ſes Finances, comme il vous en dit quelque choſe après) que Monſieur le Prince de Conty ayant toute créance en vous, ſe diſpoſeroit par votre moyen, à tout ce qu'ils aviſeroient entr'eux qu'il devroit dire & faire.

Au bout de quelques jours, le Roi partit de Paris, avec charge à toutes les troupes qu'il avoit deſtinées pour être du voyage, de le ſuivre en diligence: il vous mena juſques à Moret qui étoit à vous, où ſejournoit Madame votre femme, & de là vous renvoya bien inſtruit de ſes intentions, à ce conſeil de Paris. Tous ces ordes furent beaux & magnifiques en apparence, & les eſperances de bons ſuccès encore plus grandes; mais les évenemens ne furent pas ſemblables. Car en premier lieu, ce Conſeil de Paris ne vous pouvant goûter, & diſant que vous étiez un Eſpion parmi eux, qui leur rendriez inceſſamment de mauvais offices, afin de vous acquerir créance à

leurs dépens, en interpretant finiſtrement toutes leurs intentions, ils vous faiſoient mille fraſques, toutes leurs opinions étant toûjours concertées contre les vôtres, & toutes les affaires que vous entrepreniez & les perſonnes que vous favoriſiez, rebutées ; & en paſſerent ſi avant qu'il ne ſe tenoit plus de Conſeil en votre preſence, (principalement où il étoit queſtion de Finances, tant ils aprehendoient tous que vous y miſſiez le nez) que de choſes quaſi de néant, & tenoient des Conſeils ſecrets à part, où ils diſpoſoient de toutes choſes par correſpondances avec Meſſieurs le Chancelier de Chiverny, de Sancy & autres qui manioient les affaires près du Roi ; de quoi vous étant apperçû, vous reſolûtes (après leur en avoir parlé aſſez haut, & proteſté que puiſqu'ils tenoient des Conſeils à part, vous ne vouliez plus être nommé ni trouvé ſigné dans les reſultats du Conſeil) de vous retirer à Moret, d'où ils ne vous pûrent jamais faire revenir, quelques ſemonces qu'il vous en fiſſent faire, même par Monſieur le Prince de Conty, auquel vous écrivites, que puiſque vous n'aviez pas la puiſſance d'empêcher le mal, vous ne vouliez pas lui ſervir d'ombre.

Environ ce tems, le Roi marchant avec ses forces vers le Lyonnois, Monsieur le Comte eut une telle broüillerie avec lui, qu'il le quitta, & s'en revint à Nogent, voire fit ce qu'il pût pour ramener sa Compagnie de Gens-d'armes, & en dégoûter plusieurs autres de ce voyage, dont les causes (sinon vrayes, à tout le moins apparentes) vous furent connuës par une lettre particuliere que le Roi vous en écrivit, outre la generale addressante à tout son Conseil, laissé à Paris, quoiqu'il crût que vous y fussiez encore, comme il avoit ordonné : mais le Courrier passant à Moret, vous bailla la vôtre, qui étoit telle :

Lettre du Roi à Monsieur de Rosny.

MON AMI,

Vous sçavez mieux que nul autre (car vous y avez été souvent employé) si je n'ai pas toûjours fait tout ce qui m'a été possible pour vivre en bonne intelligence avec mon Cousin le Comte de Soissons, & s'il m'a jamais été possible de tenir deux mois durant, cet esprit-là en bonne humeur. Je ne doute pas qu'il y n'ait du courage, (car il en est de race) ni mê-

me qu'il n'ait de bonnes intentions : mais il les menage si mal & prent son tems si mal à propos, qu'il se fait plus de tort qu'à nul autre, de quoi en l'occasion qui se presente, le jugement n'en sera pas fort difficile à faire à tous ceux qui sçauront, que le lendemain de la reception des lettres de mes Cousins le Connétable & Maréchal de Biron, par lesquelles ils me donnoient avis que le Connétable de Castille assembloit de grandes forces en Lombardie, avec dessein de descendre au Lyonnois & en la Bourgogne, & me prioient de me vouloir avancer, pour ce qu'il y aura de coups à donner & par conséquent de l'honneur à gagner : de quoi comme j'eus commencé de parler tout haut, & à convier ma Noblesse à se preparer & montrer courageuse, selon sa coûtume, mondit Cousin le Comte de Soissons, fit mettre en avant une question suffisante pour diviser, voire dissiper mon armée, consistant à sçavoir, si ce n'étoit pas mon intention, que comme Grand' Maître de France, il commandât après moi, à toutes mes armées, & sur tout en celle que j'étois prêt de former, par preference à mesdits Cousins Connétable & Maréchal, lesquels ont les meilleures trou-

troupes dont je me puisse servir, & vous qui les connoissez, pouvez juger si ce sont gens pour souffrir ce passe-droit : surquoi j'ai fait dire & remontrer tout ce qu'il m'a été possible à mondit Cousin le Comte de Soissons, voire lui ai usé de mêmes prieres que s'il eût été mon fils ou mon frere : mais tout cela n'a pû empêcher qu'il ne m'ait quitté & emmené tout ce qu'il a pû de sa compagnie, quasi (ainsi se peut-il dire) à la veille d'une bataille ou apparence de quelque signalé combat : car vous qui me connoissez de longue-main, & vous êtes trouvé près de moi en tant de combats & fortunes de guerre, ne douterez nullement (je m'en assûre) que si les ennemis s'approchent, je ne reculerai pas, sur tout si ce sont Espagnols, n'y ayant rien de plus doux aux vertueux, que d'élever les humbles & abaisser les orgueilleux. De toutes lesquelles choses j'ai bien voulu donner avis à mon Conseil qui est à Paris, & encore à vous en particulier, afin que vous fassiez bien comprendre ce qui se passe, à mon Cousin le Prince de Conti, l'assûriez de ma bien-veillance, & sollicitiez les autres de prendre garde aux comportemens de ceux qui témoigneront quelque mécontentement. Priant

Dieu, mon ami, qu'il vous ait en ſa garde.
Du Camp près Auxerre, ce 12. Juin 1595.

Quelques trois ou quatre jours après, l'on vous vint dire qu'il arrivoit des Gens-d'armes à Saint Mamer, village étant à vous, à un quart de lieuë de Moret, ſur le confluant des rivieres de Seine & Loing, leſquelles ſe diſpoſoient d'y loger, vers leſquels ayant été envoyé un Gentilhomme des vôtres, nommé Camor, pour ſçavoir quels ils étoient, & les prier par courtoiſie de vouloir prendre autre logis, il revint auſſi tôt, & vous dit qu'il avoit trouvé des gens les plus diſcourtois qu'il étoit poſſible, leſquels ſans avoir égard à vos prieres, ni même dire les noms des Chefs qui leur commandoient, dirent ſeulement qu'ils étoient à Monſieur le Comte de Soiſſons, & qu'ils avoient accoûtumé de loger par tout, pour ce qu'ils vivoient fort bien, & qu'ayant ce jour-là fait une grande traite, ils ne pouvoient aller chercher gîte ailleurs, leurs chevaux étans las: ſur cette réponſe vous leur fiſtes une telle lettre.

MEſſieurs, qui commandez aux gens de guerre arrivez au village de S. Mamer, qui m'appartient, je ne ſçaurois croire que vous apparteniez à Monſieur

ſieur le Comte de Soiſſons, d'autant que n'ignorant point que je ſuis ſon ſerviteur, & qu'il me fait cet honneur de m'aimer, vous ſçauriez quant & quant, qu'il n'auroit nullement agréable que vous me refuſaſſiez la courtoiſie que je vous ai demandée. Que ſi vous vivez ſi bien que vous m'avez mandé, & que je ſçai bien que Monſieur le Comte veut que faſſent ceux de ſa compagnie, attendu qu'ils ſont payez, je vous prie de vous en venir tous loger à Moret, où s'il n'y a pas aſſez d'hôtelleries pour vous loger tous dans la Ville, je vous ferai marquer des écuries & logis Bourgeois. A quoi m'aſſûrant que vous-vous diſpoſerez plûtôt que de m'offenſer de gayeté de cœur, je vous baiſe les mains, & ſuis votre ſerviteur, ROSNY.

Ayant baillé cette lettre au Sieur de Camor, il vous dit qu'il n'eſperoit pas qu'ils deferaſſent davantage à vos lettres, qu'aux prieres qu'il leur avoit faites en votre nom, ayant tenu de telles paroles qu'ils ſembloient être venus là tout exprès pour vous fâcher, & partant que vous fiſſiez comme ſi vous deviez être refuſé tout à plat : ce qu'entendu par Madame votre femme, elle ſe mit fort en colere contre lui, & lui dit

qu'il sembloit qu'il voulût former une querelle, qu'il n'avoit que faire de redire tout cela, & qu'elle aimeroit mieux que S. Mamer fût mangé, que vous eussiez à leur occasion, une broüillerie avec Monsieur de Soissons, ou une querelle avec les Chefs de sa Compagnie : desquelles parolles vous vous fâchâtes contr'elle, lui dîtes qu'elle se mêlât de filer sa quenoüille, & vous laissât diposer des choses qui concernoient les armes, où vous n'étiez pas apprentif, ni n'aviez pas accoûtumé de mettre votre honneur en compromis de crainte des perils, & que vous étiez bien sorti à votre avantage, d'affaires plus fâcheuses que celle-là. Et en même tems étant sorti du Château, vous envoyâtes prier quelques Gentils-hommes, vos voisins & vassaux, de se rendre à Moret, avec leurs chevaux & leurs armes; mandâtes à tous les Païsans portans armes, des villages circonvoisins, de vous venir aussi-tôt trouver; fistes battre le tambour par la Ville, & faire garde aux Portes, avec défenses de laisser sortir cinq ou six Gens-d'armes de cette troupe-là, qui étoient venus en icelle pour ferrer leurs chevaux, racoutrer leurs brides, selles, pistolets, bottes & souliers & acheter leurs petites necessitez; mais

mais de laisser entrer tous ceux qui arriveroient encore ; & fistes soudain preparer un grand batteau accommodé de planches à canonnieres : bref donnâtes si bon ordre à vos affaires, que dans deux heures vous eûtes rassemblé 30. chevaux & 150. arquebusiers, dont il y en avoit cent d'assez bons, & fait retenir douze de ces Gens-d'armes dans la Ville : si bien qu'au retour du Sieur de Camor (qui ne vous apporta que des refus, avec des menaces, de ce que vous reteniez de leurs compagnons par force) vous sortîtes dehors avec environ 50. arquebusiers, 30. piquiers, 30. assez bons chevaux, & fistes embarquer le surplus dans votre batteau couvert de planches, lequel vous fistes aussi-tôt descendre la riviere, & s'aller ancrer vis à vis des maison du Village qui sont toutes sur le bord d'icelle : de quoi les Gens-d'armes logez, avertis, ils commencerent à s'étonner, & envoyerent vers vous pour sçavoir que vouloit dire tout cela : Rien autre chose, leur repondîtes-vous brusquement, sinon que vous vouliez aller loger à Saint Mamer qui étoit à vous, & le quartier de ces gens de pied. Et vous étant en même tems avancé en bon ordre du long les lieux couverts, il

fut

fut fait tant d'allées & venuës, qu'enfin ils vous manderent qu'ils ne doutoient point que Monſieur le Comte ne s'offenſât, lorſqu'il ſçauroit qu'ils auroient logé ſur vos terres, & partant qu'ils délogeroient & payeroient ce qu'ils avoient dépenſé, ainſi qu'ils firent. Et comme ils furent ſur le haut du côtau, tirant vers Dormelles, & vos arquebuſiers du batteau logez dans Saint Mamer, vous leur renvoyâtes leurs douze Gens-d'armes, & eux des remercimens, recommendations & offres de ſervice : en ſorte que toutes choſes reconciliées, vous leur fiſtes preſent de deux pâtez de venaiſon & de douze bouteilles de vin. Ces choſes ainſi paſſées, vous demeurâtes (reſervé un voyage que vous fiſtes vers Monſieur le Prince de Conty, pour l'informer de ce dont le Roi vous avoit donné charge par ſes lettres) près de trois mois à Moret, qui fut le plus grand ſejour que nous croyons que vous euſſiez encore jamais fait en aucune de vos maiſons, & le plus long que nous ayons vû ſe paſſer, depuis que je vins à votre ſervice juſques alors, ſans faire voyage ou être employé en quelque affaire de Paix ou de guerre, où néanmoins je ne vous vis jamais ennuyer, quoiqu'il vous fâchât aucune-

ment

ment d'entendre que les ennemis s'avançoient du côté de la Picardie & de la Bourgogne ; mais tout-à-fait reçûtes-vous un déplaisir signalé des desordres & pertes arrivées vers la Picardie, & lorsque vous sçûtes les perilleux combats que le Roi avoit rendus à Fontaine-Françoise, sans vous y être trouvé, des particularitez desquelles factions nous ne dirons rien, suivant notre coûtume, pour ce que vous n'y fûtes pas. Mais à cause des choses mémorables en bonne & mauvaise fortune, qui s'y passerent, & qu'elles meritent d'être sçûës par la posterité, nous nous licencierons d'inserer ici les Lettres qui vous en furent écrites, tant des braves exploits & bons succès d'un côté, que des manquemens & desastres de l'autre, & la teneur desquelles Lettres s'ensuit, & premierement celles du Sieur de la Fond, touchant les choses avenuës en Picardie.

Lettre de Monsieur de la Fond à Monsieur de Rosny.

MONSEIGNEUR,

Voyant les divers artifices dont ont a usé parmi nous-mêmes, pour déguiser ce qui s'est passé en ces malheureuses occasions de Picardie, je me suis resolu de vous en écrire la pure verité, suivant ce que mes yeux & mes oreilles en ont pû comprendre, m'y sentant obligé par ce que je dois à la mémoire de Monsieur l'Amiral de Villars votre singulier ami, & à votre service particulier. Je ne m'arrêterai point aux ordres établis par le Roi, avant son partement, pour faire vivre Messieurs de Nevers, de Longueville, de Saint Paul, de Boüillon & de Villars en bonne intelligence, afin de faire ensorte qu'ils s'entr'assistassent les uns les autres aux occasions: (car vous le sçavez mieux que moi) mais vous dirai que nonobstant les assûrances qu'ils donnerent tous cinq, de suivre les intentions de Sa Majesté, dès la premiere jonction qu'ils firent, il fut du tout impossible d'empêcher la naissance de plusieurs en-

vies

vies & débats entre Mrs de Nevers& de Boüillon : tellement que les affaires étans en cet Etat, Monsieur le Comte de Fuentes & Monsieur de Rosne (se prévalans de l'absence du Roi, & peut-être de la connoissance qui leur fut donnée de ce malentendu de nos Capitaines) vinrent assieger le Castelet & la Capelle, qu'ils emporterent avant que le secours pût être assemblé: le premier faute de vivres & munitions : la seconde par défaut de resolution en celui qui étoit Gouverneur. Peu après ces deux Places perduës, le Gouverneur de Han ayant reçû du mécontement de la Garnison étrangere qui étoit dans la Ville, prit resolution de se rendre serviteur du Roi, de remettre le Château, & par le moyen d'icelui, la Ville en son obéïssance, de quoi ayant donné avis à Monsieur de Longueville & de venir bien fort à son secours, à cause de la grandeur de la Garnison, il avertit aussi-tôt tous ses amis afin de les assembler, & sur tous Monsieur de Boüillon. Mais ayant manqué de diligence, & l'affaire pressant à cause que le Château étoit assiegé par la Garnison de la Ville, Messieurs de Longueville & de Humieres avec leurs seuls amis de la Province, furent contraints de courir au secours,

&

& de se jetter partie dans le Château, & partie se loger aux environs de la Ville, qu'il fallut attaquer comme une Place assiegée, avec diverses escalades & applications de petard, par le moyen desquels, après plusieurs combats bien soûtenus des ennemis, ils entrerent dedans par les retrenchemens qui avoient été faits du côté du Château, où il se passa des choses fort mémorables, que je serois trop long à vous particulariser, la conclusion desquelles fut, que nonobstant que ces étrangers se ralliassent plusieurs fois dans les Places & carrefours, voire défendissent des maisons particulieres, ils furent tous taillez en pieces, au nombre de mille ou douze cens; mais avec bien autant de perte de notre côté, (quoique le nombre des personnes fût beaucoup moindre) à cause de vingt-cinq ou trente braves Gentils-hommes & gens de commandement qui y ont été tuez, & entr'iceux Monsieur de Humiers, qui est la plus grande perte qu'eût pû faire la Picardie, & les Mestres de Camp des Cluseaux & la Croix. Cette execution ainsi faite, Messieurs le Comte de Saint Paul, Maréchal de Boüillon & Amiral de Villars, s'étant joints avec de belles troupes,

chacun

chacun de ſon côté, ils reſolurent enſemble de ſecourir Dourlans, que Meſſieurs le Comte de Fuentes & Maréchal de Camp, Roſne, avoient aſſiegé, où ils s'acheminerent en cet ordre : Monſieur de Boüillon menoit une troupe de quatre cens chevaux, Monſieur de Villars marchoit après avec environ pareil nombre, & Monſieur le Comte de Saint Paul, le dernier, avec cinq cens chevaux & deux mille hommes de pied, qu'ils faiſoient état de jetter pour renfort, dans la Place, au cas qu'ils n'en pûſſent faire abſolument lever le Siege. Or comme M. de Boüillon fut à demi-lieuë de la Place, il fit avancer cinquante chevaux, cinq cens pas devant lui en forme de coureurs ; afin d'aller gagner le ſommet d'une montagne, duquel on pouvoit découvrir la Place & le Siege. Quatre chevaux qui marchoient devant les quarante-ſix reſtans, n'approcherent pas plûtôt du haut de la montagne, qu'ils ne découvriſſent la Ville, & peu après grande partie de l'armée de l'ennemi, en forme de bataille rangée entre la Ville & le coteau, ſur l'avis qu'elle avoit eu de notre acheminement. Monſieur de Boüillon informé de cela, voulut lui-même en faire la connoiſſance avec tout
ſon

son escadron, croyant qu'il se presenteroit peut-être occasion de se faire signaler par quelque bel exploit. Mais il ne parut pas plûtôt sur le sommet de la montagne, qu'il ne vît un petit escadron, qui paroissoit d'environ quelque cent chevaux, qui faisoit ferme, comme ressentant son Corps de Garde; mille pas plus derriere étoient deux escadrons, chacun de six cens chevaux, soûtenus de trois autres escadrons de Cavalerie, chacun d'environ pareil nombre, de plusieurs bataillons d'infanterie qu'il jugea être de sept à huit mille hommes de pied: de tous lesquels étant ainsi découvert, il vit soudain s'avancer au petit trot les premiers cent chevaux, & ensuite marcher au grand pas droit à lui les deux autres premiers escadrons, la salade en tête & la lance sur la cuisse, ce qui lui fit soudain juger (ainsi qu'il nous l'a dit depuis) que les ennemis avoient eu avis de notre dessein, & qu'il seroit difficile que la journée se passât sans en venir aux mains, s'il ne leur empêchoit par industrie, la connoissance de ce qui le suivoit. Et afin de faire plus grande montre & par consequent donner occasion aux ennemis de marcher plus retenus & la bride en main, il envoya un Gen-

Gentil-homme vers Monſieur l'Amiral, lui mandant qu'il s'avançât en bon ordre & prêt à combattre, d'autant qu'il jugeoit fort difficile de s'exemter de quelque mêlée; ſur lequel avis, Monſieur de Villars hauſſant le bras en l'air, commença de crier: Or ſus, Compagnons, voici l'occaſion par nous tant déſirée, qui ſe preſente maintenant, pour faire connoître notre affection & loyauté envers le Roi & la France, & notre valeur aux Ennemis, & partant que chacun de vous me ſuive & ſe reſolve à faire comme moi. Et ſur cela nous ayant tous fait prendre nos ſalades, ainſi que lui avoit pris la ſienne, nous eûmes bientôt gagné l'aîle gauche de la troupe que menoit Monſieur de Boüillon; lequel voyant Monſieur l'Amiral ſi bien deliberé, lui dit: Monſieur, il nous faut empêcher les ennemis de reconnoître notre derriere, car tout ſeroit perdu: & pour cet effet, nous faut-il reſoudre chacun de ſon côté, à leur faire (nous l'entendîmes tous) une furieuſe charge: à quoi ce brave Cavalier & tous nous autres ne manquâmes pas, voyans déjà (ce nous ſembloit-il) l'eſcadron de Monſieur de Boüillon, duquel croyans d'être ſecondez, voire même craignans d'être devancez, une

pointe de jalousie à qui mieux feroit, nous fit prendre la charge au grand trot & nous aller mêler avec l'escadron de main gauche, le pistolet au poing, dans leur forêt de lances, avec telle impetuosité, que si nous n'eussions eu affaire qu'à ces six cens chevaux, j'estime que nous les eussions rompus. Mais Monsieur de Boüillon n'ayant fait qu'une fausse charge (comme il dit, depuis n'avoir dit autre chose à Monsieur de Villars, & non une furieuse charge comme nous l'assûrions) & un caracol pour reprendre le chemin de la retraite, la troupe qu'il avoit fait mine de charger, voyant M. de Villars mal-mener celle qu'il avoit attaquée, le vint charger en flanc & en queuë, avec telle impetuosité que ne la pouvant soûtenir, plusieurs des siens aimerent mieux penser à sauver leur vie qu'à conserver leur honneur : si bien que Monsieur de Villars ayant été (ensemble les plus braves des siens) portez par terre, il fut tué de sang froid, & plusieurs autres avec lui. Ensuite d'une telle déconfiture, Monsieur de Boüillon fut mis en déroute, le Comte de Saint Paul pareillement, plusieurs de leurs troupes tuez & pris prisonniers, & quasi tous leurs gens de pied (se trouvans ainsi aban-

abandonnez de la Cavalerie) taillez en piéces, lequel exploit mit tel effroi au cœur des assiegez, que ne faisans quasi plus tous qu'à sauve qui peut, ils furent forcez & taillez en piéces en offrant de se rendre : en toutes lesquelles factions ci-dessus, pour ne vous rien celer de la verité, je püis dire s'étre perdu plus de trois mille hommes, & entr'iceux, plus de Noblesse, qu'il n'en mourut (à ce que l'on dit) à Coûtras, Arques, ni Ivry : ce que vous n'entendrez point sans extrême regret, je le sçai bien, principalement y ayant perdu ce galant Cavalier Monsieur l'Amiral de Villars, votre intime ami, soit pour avoir mal entendu, ou n'avoir pas été bien secondé. Le tems & les personnes interessées en cet accident, ne me permettans pas de vous en dire davantage, je finirai par une protestation de vouloir demeurer à jamais,

MONSEIGNEUR,

Votre plus humble & obligé serviteur LA FOND.

Lettre

Lettre du Sieur Baltazard à Monsieur de Rosny, touchant ce qui se passa à Fontaine-Françoise.

MONSEIGNEUR,

Suivant le commandement qu'il vous plût me faire, lorsque vous m'envoyâtes suivre la Cour, (à la poursuite de quelques affaires où le Sceau étoit necessaire) d'être curieux d'apprendre tout ce qui se passeroit d'importance en ce voyage de Lyon, Bourgogne & la Franche-Comté, que vous aviez tant contesté au dernier Conseil qui se tint à Paris sur ce sujet; en quoi vous fûtes emporté par les voix d'autorité de Messieurs le Chancelier de Chiverny, de Sancy, d'Elbœuf & autres qui avoient quelque interêt vers ces quartiers-là; à cela fortifiez par les lettres réïterées de Mrs le Connétable de Montmorency & Maréchal de Biron, qui se voyoient une armée Etrangere prête à leur tomber sur les bras, laquelle eût reduit leur offensive à la défensive, & peut-être en pertes, ainsi que je vous ai oüi discourir de tout cela, lorsque contre

tre votre gré, le Roi vous laissa en son Conseil d'affaires residant à Paris : suivant donc, comme j'ai dit, vos commandemens, j'ai mis par mémoires tout ce que j'ai vû faire & entendu dire pendant ce voyage, desquels faisant un abregé le plus succint qu'il me sera possible, je vous dirai que nonobstant tout ce que je vous ai oüi raconter des faits émerveillables & valeurs incomparables du Roi, si ai-je appris de ceux qui s'y sont (à cequ'ils se vantent) trouvez aussi-bien que vous, que ce qu'il a fait en ces occasions de la Franche-Comté, de son jugement, de son courage, & de son épée, égale, voire surpasse tous ses précedens faits heroïques, desquels reprenant l'origine & les premieres causes, vous sçaurez, Monseigneur, comme environ sur le tems que le Roi partit de Sens pour aller à Troyes, il reçut avis (ainsi que je l'ai sçû de Monsieur Jassault) de Monseigneur le Maréchal de Biron, comme l'exploit admirable de Beaune lui avoit facilité les reductions de Nuys & Authun, & tout cela disposé les habitans de Dijon à tumultuer contre leur garnison, en quoi se voyans les plus foibles, à cause des grandes forces rassemblées par le Vicomte de Tavanes, ils l'avoient appellé à leur secours, où il

étoit auſſi-tôt accouru & arrivé ſi heureuſement, que les habitans étans reduits à quelques cantons de ruë & une ſeule porte, il avoit auſſi tôt mis pied à terre; attaqué ſi brusquement les ennemis qu'il avoit fait quitter toute la Ville au Vicomte de Tavannes & aux ſiens, & iceux contrains de ſe retirer aux Châteaux de Dijon & de Tallan, où il les avoit inveſtis attendant l'arrivée de Sa Majeſté, dont il avoit grand beſoin: & partant la ſupplioit-'il de vouloir uſer de ſes diligences accoûtumées, d'autant qu'il ſçavoit de certain que Monſieur de Mayenne qui avoit reduit le ſommaire de ſa fortune à la conſervation de la Bourgogne, preſſoit, ſollicitoit & obteſtoit le Connétable de Caſtille de marcher au ſecours d'icelle, l'aſſûrant qu'à la ſeule vûë & preſence de ſon armée, Beaune, Nuys, Authun & la Ville de Dijon nouvellement conquiſe, ſe remettroient entre ſes mains. Le Roi reçût ces avis comme il arrivoit à Troyes, d'où il ſe reſolut de partir auſſi-tôt & de marcher avec tout le corps de ſon armée, ſa grande experience à la guerre lui faiſant conjecturer (comme je lui ai oüi dire deux ou trois fois tout haut) que tout ce jeu ne ſe paſſeroit point ſans que le Connétable de

Caſtille

Castille, Monsieur de Mayenne, & toute leur armée (quelque commandement exprès qu'eût le premier de ne s'amuser à rien, & de marcher en diligence vers les Pays-Bas) ne fussent de la partie, comme ils n'eussent pas failli de devancer de plusieurs jours le Roi, s'ils ne se fussent amusez à la reprise de Vesou, & autres petites Places prises par les Lorrains en la Franche-Comté, & que le débordement de la riviere de Saône ne leur eût empêché le passage, à Gray, où ils furent contraints de séjourner quelques jours, pendant qu'au dessous de la Ville l'on faisoit construire un pont pour leur passage, avec telle lenteur qu'il sembloit que ce Connétable redoutât de s'engager deçà les rivieres, sur le bruit qui couroit de l'approchement du Roi avec son armée, lequel ne fût arrivé qu'après la perte de Dijon, si l'ennemi l'eût imité en ses diligences. Sa Majesté partant de Troyes, dépêcha le Comte de Thorigny devant avec quatre cens chevaux, & quatre à cinq cens Arquebusiers à cheval, pour aller renforcer Monsieur de Biron, comme ces secours lui arriverent fort à propos, qui furent suivi du Roi quatre jours après, lequel avant que de descendre de cheval, s'en alla reconnoî-

tre toutes les avenuës de Dijon, du côté que les ennemis pouvoient venir, sur lesquels il fit faire de grands retrenchemens, comme aussi entre les Châteaux de Dijon & Tallan, dont jusqu'alors le Marêchal de Biron n'avoit pû empêcher la communication toute libre. Mais tous ces ordres ainsi établis, ne contentans pas encore l'esprit de notre brave Roi, il resolut (afin de retarder l'acheminement des ennemis, & donner par ce moyen du tems suffisamment pour achever en perfection les ouvrages commencez) d'aller au devant de l'armée ennemie, & essayer de la rencontrer encore sur son passage de la riviere; & pour cet effet, ayan donné rendez-vous à Lux & Fontaine-Françoise, cependant avec cent cinquante chevaux ou environ, & autant d'arquebusiers à cheval, il s'avança devant jusques sur la riviere de Vigennes proche du Bourg de Saint-Seine, d'où ayant dépêché le Marquis de Mirebeau, avec cinquante ou soixante chevaux pour aller prendre langue des ennemis, il passa lui-même cette riviere avec quelque cent ou six vingts chevaux, & se mit sur ses pas, marchant en simple Capitaine de chevaux-legers, avec dessein de mieux reconnoître l'assiete du

Pays

pays pour y prendre ſes avantages ſi les armées avoient à s'affronter. Mais il n'eût pas fait guéres plus d'une lieuë de chemin, en telles reconnoiſſances, qu'il vit revenir le Marquis de Mire-beau plus vîte que le pas & un peu en deſordre, lequel lui dit n'avoir pas été en ſa puiſſance de bien reconnoître l'armée des ennemis, d'autant qu'il avoit été chargé bruſquement par un gros de trois ou quatre cens chevaux qui ne lui avoient pas donné loiſir d'étendre ſa vûë, comme il eût bien deſiré : mais que néanmoins il croyoit que toute l'armée du Connétable de Caſtille marchoit en corps pour venir prendre le logement de Saint-Seine. En même tems arriva Mr le Maréchal de Biron qui s'offrit auſſi-tôt d'aller voir les ennemis, & d'en rapporter nouvelles certaines ; mais il n'eût pas fait mille pas qu'il découvrit ſur le haut d'une combe quelques ſoixante chevaux là ar-arrêtez, comme s'ils euſſent été en garde, leſquels il chargea auſſi-tôt & les contraignit de ſe retirer, & lui laiſſer leur place, en laquelle étant parvenu il découvrit toute l'armée, marchant en ordre de bataille, dont il y avoit quatre cens chevaux plus avancez qui en pourſuivoient environ cent cinquante de ceux

du Roi qui fuyoient en desordre, que l'on a sçû depuis être le Baron d'Aussonville. Ces quatre cens chevaux voyans ces fuyards s'éloigner trop, & découvrant le Maréchal de Biron qui faisoit ferme sur ce haut, s'avancerent droit à lui, separez en deux bandes dont l'une prit sa main gauche & l'autre sa droite, plûtôt pour reconnoître ce qui étoit derriere lui que pour prendre encore la charge; & environ six cens chevaux separez encore en deux bandes, qui suivoient les quatre cens premiers; pour ausquels empêcher la reconnoissance qu'il jugeoit bien qu'ils vouloient faire, avant que de l'enfoncer, il sépara sa troupe d'environ trois cens chevaux en trois, dont il bailla une tierce partie au Marquis de Mire-beau, pour s'étendre à sa main droite, une autre au Baron de Lux pour se jetter sur la gauche, & lui avec le surplus fit ferme sur le milieu. Les ennemis voyans cela, débanderent cent cinquante chevaux de chaque côté, avec charge d'engagèr le combat à quelque prix que ce fût, comme ils firent. Surquoi Monsieur de Biron s'avança, & trouvant le Baron de Lux mal-mené, fit une charge pour le desengager, d'autant que lui & plusieurs des siens avoient été

portez

portez par terre : mais voyant plusieurs Escadrons s'avancer, il fut contraint de penser à la retraite, qui se changea bientôt en une espece de fuite (tant il fut chargé impetueusement) avec quelques coups d'épées sur les oreilles, & passa la carriere assez vîte jusqu'à la vûë du Roi qui débanda cent chevaux pour aller soûtenir Monsieur de Biron & arrêter les fuyards. Mais ce secours courut même fortune, & fut aussi tôt renversé & mené battant jusqu'au Roi, lequel pour se voir sept ou huit cens chevaux sur les bras en six Escadrons, ne perdit ni jugement ni courage; mais prenant, l'un & l'autre, accroissement dans la grandeur du peril, appelle par nom les plus qualifiez, les convie à le suivre & faire comme lui; commandant à Monsieur de la Trimoüille de prendre cent cinquante chevaux & de les charger, & qu'il en alloit faire autant de son côté avec pareil nombre : à quoi il ne manqua pas, & sans cette brave resolution, tout s'en alloit en déroute, & furent, ces deux attaques, tant furieuses, & si bien opiniâtrées, (le Roi quoiqu'il n'eût point de salade, se mêlant dans le plus âpre combat, servant d'exemple de valeur aux plus hardis, & animans les moins courageux) que tous

ces six Escadrons étonnez, se renversans les uns sur les autres, se mirent en desordre : à quoi se rejoignant encore Monsieur de Biron qui avoit rallié quelques six vingts chevaux des premiers mis en fuite, ils se retirerent comme en demi-déroute jusques dans le gros de Monsieur de Mayenne, dans lequel le Roi faisoit état de donner, s'il ne lui eût fallu éfleurer deux bois tous farcis de Mousquetaires, & n'eût découvert deux autres gros de Cavalerie, qui sortans d'un bois, s'avançoient pour fortifier cette avant garde : ce qui lui fit faire ferme pour rallier toutes ses troupes dispersées, avec lesquelles ayant fait faire une nouvelle charge, il se fit faire large, & sans difficulté il retourna gagner le lieu du combat : où peu après étant arrivez les Sieurs Comte de Chivergny, Chevalier d'Oyse, Vitry, Clermont, Rissé, la Curée, Arambure, d'Hevre, S. Geran, la Boulaye & & leurs troupes, au nombre de huit cens chevaux, les ennemis croyans que toute l'armée du Roi étoit arrivée, & craignans d'attaquer des gens si determinez qu'ils les avoient éprouvez, étans en six fois plus grands nombre, firent passer leur cavalerie devant leurs bataillons, ausquels ils firent faire la retraite,

le

le Roi les poursuivant toûjours jusqu'à ce qu'il leur eût fait repasser la riviere de Saone au pont de dessous Gray, laissant la Bourgogne à la discretion & volonté du Roi, qui s'en rendit Maître en peu de jours, reservé de Seurre : & même prit toutes les Villes foibles de la Franche-Comté qu'il laissa en repos à la requisition des Suisses. Et partons maintenant pour aller à Lyon, qui est tout ce que j'ai pû apprendre des choses qui se sont passées, suppliant l'Eternel,

MONSEIGNEUR, &c.

CHAPITRE XXV.

Affaires de Milice.

APrès toutes ces diverses factions Militaires, & succès contraires aux esperances prises & données; le Roi se disposa de quitter les deux Bourgognes & le Lyonnois, & de s'en venir en diligence à Paris pour essayer d'empêcher le cours impetueux des prosperes progrès des ennemis. A son retour il passa par Moret, où il vous entretint de ce qui s'étoit passé en son voyage, duquel il vous dit ne remporter rien

dont il se pût prévaloir en ses affaires, que sa reconciliation avec le Pape, en quoi il loüoit les bons services que lui avoient rendus Messieurs du Perron & d'Ossat; & puis s'étant enquis des causes qui vous avoient fait quitter le Conseil de Paris, où il vous avoit établi avec esperance que vous empêcheriez qu'il ne s'y passât rien au préjudice de son service, & vous lui ayant conté tout ce qui en a été dit ci-dessus, avec amplification de plusieurs autres particularitez qui n'étoient pas à votre desavantage, il vous dit demi en colere: Je vois bien que c'est: ces gens là ne veulent personne que j'aime particulierement, ni qui m'affectionne passionnément, de crainte qu'ils ont qu'il apporte trop de lumiere dans leurs desseins & n'éclaire leurs actions. Mais ils ont beau faire; car plus ils montreront de haine & d'envie de vous reculer, plus ils accroissent mon amitié envers vous, & le desir que j'ai de vous avancer, reconnoissant de plus en plus les merites de votre grande intelligence & loyauté; néanmoins pour l'heure presente, il nous faut tout deux prendre patience, tolerer les mauvais aussi-bien que les bons: car je vois bien que nous n'aurons pas trop de tout, & encore ne sçai-je si me servant

vant des uns & des autres, j'en aurai aſſez pour réparer les grands deſordres & confuſions avenus en Picardie par les animoſitez, je n'oſe dire malices & mauvaiſes intelligences, de ces quatre perſonnes de qualité que j'y avois laiſſées, auſquelles j'avois tant recommendé l'union entr'eux & la loyauté envers moi, ſurquoi ils m'avoient fait des promeſſes tant ſolennelles que j'euſſe penſé leur faire tort que de douter de la verité d'icelles ; mais je crois qu'enfin il ſe trouvera que le pauvre mort qui ne faiſoit que d'entrer en mon ſervice, aura été celui (contre toutes les impreſſions que les autres eſſayoient de m'en donner, lorſque je le leur nommai pour être avec eux) qui s'y ſera le plus vaillamment & loyalement comporté.

Le Roi ne fit que coucher à Moret, où il vous tint pluſieurs propos ſur les mauvais conſeils qui lui avoient été donnez touchant ce voyage de la Franche-Comté, & du peu d'eſperance qu'il avoit de ſecourir Calais ni Cambrai, les pertes du Caſtelet, Ardres & Dourlans ne lui touchans nullement au prix de ces deux-là, devant leſquelles il ſçavoit y avoir de ſi fortes armées, qu'il lui ſeroit impoſſible d'en pouvoir (ſi-tôt qu'il ſeroit beſoin) ramaſſer une aſſez puiſſante armée pour contraindre

les ennemis à lever le Siege. Ces discours là-dessus durerent quasi tout le soir, dont le recit étant trop long & non necessaire, nous nous contenterons de vous dire comme il partit le lendemain au matin, & vous emmena avec lui à Paris, où si-tôt qu'il fut arrivé, tous les Chefs du Corps, & Compagnies l'étant venus trouver pour se condouloir avec lui de tant de pertes, offrir leurs biens & leurs personnes pour son assistance, il leur répondit en substance avec peu de paroles, que ce ne lui étoit pas choses nouvelles que les défaveurs de fortune, sur tout aux faits militaires, y ayant passé tant de fois qu'il y étoit comme habitué, sans que tels accidens lui diminuassent en aucune façon le courage, comme il le feroit bien paroître avant qu'il fût peu de tems, s'ils étoient aussi soigneux d'observer les promesses qu'ils lui faisoient de l'assister aussi liberalement de leurs moyens, qu'il étoit disposé de courir toutes sortes de perils pour leur défense & la conservation de l'Etat, de quoi il ne leur tiendroit point plus long discours, aimant mieux des effets que de paroles, & une demi-assistance volontaire, que dix entieres par contrainte; qu'il laisseroit donc en leur liberté d'en

user

ufer comme bon leur fembleroit ; & que quand bien ils ne feroient pas leur devoir, il ne laifferoit pas de faire le fien, & de fe montrer non feulement vrai Roi, mais auffi vrai pere de tous fes fujets.

Il fe paffa plufieurs autres propos d'apparence de bonne volonté de la part des Parifiens ; mais l'execution ne fut pas femblable. Auffi le Roi fans s'y arrêter, partit-il le lendemain ; s'en alla en trois jours à Peronne, où Monfieur de Balagny le vint trouver, auffi éveillé à caqueter, qu'il s'étoit montré peu refolu à défendre fa Royauté, difcourant de tout cela comme s'il eût parlé des guerres de Simandius, ou de Sefoftris, avec étonnement d'un chacun, comment ayant perdu honneur, femme, Souveraineté & biens par fa faute, il avoit encore une langue pour en pouvoir parler & defirer de furvivre à une fi grande calamité.

Le Roi fit après, tout ce qu'il lui fut poffible, & lui-même par deux fois (n'ayant pas d'armée fuffifante pour attaquer les ennemis à vive force) étant à Boulongne, fit embarquer avec lui quantité de Nobleffe & de foldats, pour effayer de les jetter dans Calais, avec poudre, mêches, vivres, armes & autres minitions dont l'on eftimoit qu'ils

auroient

auroient le plus de beſoin; mais les vagues & les vents leſquels ordinairement ne ſont pas ſi dociles que l'on en diſpoſe comme l'on veut, le renvoyerent autant de fois, deux heures après ſon partement. Néanmoins ce Prince s'opiniâtrant toûjours aux choſes utiles, fit pour la troiſiéme fois embarquer ſous la charge d'un Gentil homme, nommé Matelet, Gouverneur de Foix, (qui ſe vint offrir de faire des meveilles, & d'entrer dans Calais ou de mourir en la peine) quatre ou cinq cens, que Gentils-hommes que ſoldats, munis de toutes choſes, leſquels ſuivant leurs promeſſes, s'obſtinerent de telle ſorte à ſurmonter toutes les plus furieuſes bourraſques & tempêtes de ce dépiteux Element, qu'après avoir couru toutes ſortes de perils, ils entrerent dans Calais malgré les vaiſſeaux ennemis. Mais ce fut une choſe étrange que ces gens choiſis, & qui avoient témoigné un courage preſque invincible en allant, ne furent pas ſi-tôt entrez, qu'aulieu de communiquer la hardieſſe qu'ils avoient apportée, à ceux de la vieille Garniſon, ſe laiſſans emporter à leurs perſuaſions, ils ſe ſaiſirent de la frayeur qui les poſſedoit; & les uns & les autres ne ſongerent plus qu'aux

moyens

moyens de capituler & de pouvoir sortir de là, comme ils firent quelques jours après, mais ſans capituler. Laiſſans toutes les particularitez des choſes qui s'y paſſerent, à ceux qui feront l'Hiſtoire entiere, d'autant que vous n'eûtes nulle part en aucunes d'icelles, il ne faut point douter (comme c'eſt l'ordinaire des naturels alegres & ſanguins, d'être plus chauds & boüillans que les autres, d'avoir les premiers mouvemens plus actifs & plus prompts, & les reſſentimens, ſoit à la joye, ſoit à l'ennui, plus vifs & plus aigus) que le Roi voyant toutes les vigilances, diligences & induſtries dont il avoit uſé, toutes les fatigues, travaux & peines qu'il avoit priſes, tous les baux langages qu'il avoit teuus à Paris, en paſſant, toutes les hautes & faſtueuſes promeſſes que ceux de cette Ville lui avoient faites, de lui envoyer un prompt & grand ſecours d'hommes & d'argent, tous les perils, dangers & hazards, qu'il avoit courus & ſur terre & ſur mer, jettant par deux fois ſa perſonne Royale à la merci des vents grondans & enfuriez, & des ondes tempêtueuſes & courroucées, & tous les ſecours que malgré les mêmes vents, la mer & les vaiſſeaux ennemis, il avoit fait entrer dans Calais,

lais, lui être demeurez non ſeulement vains & inutiles, mais qui pis eſt, avoir en quelque ſorte accrû ſes pertes, & augmenté ſes ennuis & fâcheries, il ne faut point douter, diſons-nous, que tant de mauvais ſuccès n'euſſent été infiniment ſenſibles & grandement douloureux à ce brave & genereux Prince. Néanmoins ayant été de longue-main accoûtumé à telles traverſes, défaveurs & bouraſques de fortune, & poſſedant un cœur ſi haut & magnanime, qu'il ſe relevoit contre les adverſitez afin de les ſurmonter, il n'eût pas plûtôt reçû nouvelles certaines de la déplorable perte de Calais, qu'au lieu de s'en montrer étonné, comme faiſoient les autres, ou de s'amuſer ainſi que les courages lâches & puſillanimes, à s'en douloir & plaindre & faire le triſte & le mélancolique, il s'écria tout haut avec un viſage auſſi ſerain que ſi cet accident ne l'eût point affligé : Or ſus, mes amis, il n'y a remede, Calais a été pris, voire même avec quelque eſpece de malheur: mais ſi ne ſe faut-il pas pourtant étonner ni ſe rabaiſſer de courage, puiſque c'eſt dans les afflictions que les vaillans hommes s'évertuent & ſe renforcent d'eſperances. Ce ſont choſes ordinaires à la guer-

guerre que de perdre en un tems & de gagner à l'autre ; les ennemis ont eu leur tour , & avec l'assistance de Dieu (qui ne m'a jamais délaissé, quand je l'ai prié de bon cœur) nous aurons le nôtre ; & en tout cas, une chose me console grandement , c'est qu'il n'y a eu aucun défaut de ma part, & ne pense avoir rien omis de ce qui étoit en ma puissance pour secourir mes amis & mes serviteurs ; voire même je veux croire, que tous ceux qui se sont employez à cela , s'en sont dignement & loyalement acquitez ; & partant qu'il ne nous faut plus penser à faire des plaintes & doléances , ni à user de blâme ou de reproches contre aucun. Au contraire celebrons avec honneur la memoire des morts ; ne dénions point les loüanges dûës à la genereuse défense des vivans, & regardons à rechercher les moyens pour , avec usure , prendre notre revanche sur les ennemis, & de faire enforte , comme je l'espere avec la faveur du Ciel , que cette Place ne demeure pas seulement autant de jours entre les mains des Espagnols , que nos devanciers l'ont laissée d'années en la possession des Anglois.

Après qu'il eut recueïlli amiablement, consolé & assisté de plusieurs choses à

eux

eux neceſſaires, ceux qui étoient ſortis de Calais, & pourvû à Boulogne, Montreüil, Mont-hulin Abbeville & autres Places frontieres, au mieux qu'il lui fut poſſible; il s'achemin. vers Saint Quentin à cauſe de quelques troupes des ennemis qui s'en étoient approchées, auſquels lieux celles des ſiennes qu'il avoit mandées de toutes parts (eſperant les avoir à tems pour ſecourir Calais à vive force) arriverent à la file, où ſe trouverent auſſi peu à près, la plus part des Grands & plus qualifiez Seigneurs de France, aucuns deſquels (au lieu de bien ſervir leur Roi & de le conſoler & ſoulager en ſes ennuis & tribulations) eſſayerent de ſe prévaloir d'icelles pour s'en avantager à ſon dommage, lui faiſans faire des ouvertures & propoſitions étranges, deſquelles a force d'importunitez & de ſubtiles raiſons, (recherchées dans la plus noire malice des auteurs de telles impertinences) ils rendirent Monſieur de Montpenſier le porteur, lequel (ainſi que le Roi vous en fit le recit trois jours aprés) l'étant venu trouver en ſa chambre, enſuite de pluſieurs proteſtations de ſon affection, lui dit, que pluſieurs de ſes meilleurs & plus qualifiez ſerviteurs, voyans les grandes forces ennemies qui

lui

lui tomboient à tous momens ſur les bras, deſquels il ne pouvoit empêcher les progrès à faute d'avoir toûjours ſur pied une grande armée bien payée & diſciplinée, avoient ſelon leur avis excogité un moyen, par lequel il lui en ſeroit entretenu une grande & forte bien ſoudoyée qui ne ſe débanderoit jamais, étant toûjours complette de ce qui lui ſeroit neceſſaire, voire même de vivres & d'une bande d'artillerie de quinze ou vingt piéces de canon, avec ſon attellage & des munitions pour tirer toûjours deux ou trois mille coups, leſquels il pourroit mener par tout où bon lui ſembleroit. Sur quoi le Roi voyant que Monſieur de Montpenſier avoit comme fait une poſe à ſon propos, il lui repartit ſoudain, que ſon diſcours étoit beau & bon & de belle apparence, mais qu'il falloit que des cervelles bien timbrées & des perſonnes bien fondées, bien experimentées & bien puiſſantes s'en mêlaſſent pour en produire les effets; qu'il ne lui répondoit encore rien, qu'il n'eût reconnu auparavant ſi les moyens en étoient auſſi faciles & auſſi certains comme ſes paroles belles & bien ſpecieuſes en apparence: & partant diſoit-il, qu'il continuât & les lui fiſt entendre. A quoi Mon-

Monsieur de Montpensier en le suppliant de prendre en bonne part ce qu'il proposeroit, lui dit que ce n'étoit pas chose qui n'eût été autrefois pratiquée & dont les Rois ne se fussent bien prévalus, laquelle consistoit seulement à trouver bon que ceux qui avoient des Gouvernemens par commission, les pûssent posseder en proprieté, en les reconnoissant de la Couronne par un simple hommage lige; & d'autant qu'il se pourroit trouver quelques Seigneurs bien qualifiez, de grand merite & longue experience, qui n'avoient point de Gouvernemens, ils auroient avisé de separer quelques contrées de ceux qui étoient les plus amples & de plus grande étenduë, dont ils seroient pourvûs avec le gré & commun consentement d'eux tous, lesquels après en general & un chacun en son particulier, s'obligeroient à lui fournir & soudoyer par avance telles troupes & autres équipages que besoin seroit, pour en former une grande & forte armée bien équipée pour la conduire par tout où les occasions le requerroient, & son grand courage, plein d'experience, le pourroit désirer : à quoi le Roi quelque dépit & mutiné que devînt son esprit à la premiere parole de telles impertinences,

ces, ne témoigna néanmoins aucun courroux ni alteration. Au contraire ayant écouté patiemment toutes les raiſons qu'il voulut alleguer pour autoriſer ſon dire, il répondit tout froidement :

Mon Couſin, mon ami, je crois que quelque malin eſprit à charmé le vôtre, ou que vous n'êtes pas en votre bon ſens : car le langage que vous venez de tenir, eſt entierement diſconvenable à un homme de bien & un bon naturel comme le vôtre, & tellement diſproportionné à la qualité d'un Prince de mon Sang, qui ſe voit à preſent plus proche de la Couronne que je n'en ai autrefois été, que je penſe ſonger, en vous écoutant : auſſi ne ſçaurois-je croire que des deſſeins ſi pleins de diffame pour moi & du tout pernicieux à cet Etat, puiſſent être procedez d'un eſprit ſi doux & d'une nature ſi debonnaire que j'ai toûjours reconnû être la vôtre, non plus que vous (à mon avis) s'imaginer que des gens ſi méchans que ceux qui ont ainſi abuſé de votre facilité & ſimplicité, m'ayant dépoüillé des principaux & plus magnifiques droits de la Royauté, euſſent par après jamais grand égard aux vôtres de Prince du Sang; & ne vous puis celer que ſi je vous eſtimois

mois avoir dans le cœur & dans le desir, choses si indignes pour vous & pour moi que celles que j'ai oüies sortir de votre bouche, je vous eusse fait paroître qu'un cœur vraiment Royal & genereux, ne s'offense pas si cruellement sans châtiment & sans donner une bien longue penitence; partant, mon Cousin mon ami, revenez en vous-même & sortez absolument du precipice de fantaisies tant égarées; gardez-vous bien de faire paroître à ceux qui vous ont employé en un si mauvais ouvrage, que vous m'en ayez parlé en aucune façon: mais en feignant que toutes les raisons ci-dessus vous sont venuës en la pensée, dites leur qu'elles vous ont non seulement empêché de m'en dire aucune chose, mais aussi fait avoir la proposision en telle horreur que vous êtes resolu de tenir pour ennemi mortel, quiconque la voudra mettre en avant: & pour ce qui nous regarde, oublions tous deux pour jamais, mon Cousin mon ami, je vous en prie, tout ce qui s'est maintenant passé entre nous, comme je vous promets bien en foi & parole de Roi, qui doit être sacrée & inviolable, de le faire de ma part; afin que je vous demeure incessamment bon Roi,

bon

bon Maître & bon Parent, & vous à moi loyal ſujet, fidéle ſerviteur & vrai Couſin.

Ils eurent encore quelques autres diſcours de complimens, à la fin deſquels ils ſe ſéparerent (au moins apparamment) forts contens & ſatisfaits l'un de l'autre, & l'on à ſçû depuis pour certain que Monſieur de Montpenſier n'oublia pas de tenir à ces gens-là, qui l'avoient ainſi pipé (leſquels vous nommeriez-bien, ſi vous vouliez) le même langage que le Roi lui avoit ordonné : ce qui les étonna grandement.

CHAPITRE XXVI.

Affaires d'Etat.

COMME c'étoit la coûtume du Roi d'entretenir un chacun à mesure que l'occasion s'en presentoit, aprés avoir quité Monsieur de Montpensier, il confera longuement avec Monsieur de Boüillon & comme en secret; lequel l'étoit venu trouver depuis peu avec de fort belles troupes de gens de guerre, ce qui mit beaucoup de gens, voire vous-même aucunement en peine, craignant qu'il fût encore arrivé ou prêt d'arriver quelque échec ou fâcheux accident; tant on y étoit accoûtumé depuis certain tems: mais dès le lendemain de ces longs pourparlers, le Roi vous envoya querir (si matin qu'il étoit encore couché) par le Sieur Jacquinot valet de garde-robe, & vous ayant fait mettre à genou sur un carreau près de son lit, ayant quasi la bouche sur votre oreille, il vous conta tous les propos que Monsieur de Montpensier lui avoit tenus, & les réponses qu'il lui avoit faites, conformément à ce qui en

a

a été dit ci-dessus, & puis vous demanda ce qu'on disoit, pour lui avoir vû entretenir M. de Boüillon si longuement & si particulierement; & ce que vous même en pensiez. A quoi lui ayant répondu que chacun en tenoit des discours, mais que c'étoit si diversement, qu'il étoit fort difficile d'en former une opinion commune ni bien certaine, & que pour votre regard vous estimiez qu'il lui avoit pû parler de ce qui s'étoit passé à Han & à Dourlens; & ayant égard à ce qu'il vous venoit de conter les propositions de Monsieur de Montpensier, qu'il pourroit bien aussi lui en avoir dit quelque mot, croyant peut-être, comme l'apparence y étoit grande, que telles résolutions ne se seroient pas faites sans sa participation. A quoi S. M. soudain repartit que vous vous étiez trompé en vos opinions, aussi bien que les autres: d'autant qu'elle n'avoit eu garde (consideré l'état où étoit à present réduites ses affaires, & le besoin qu'il avoit de tous ses Serviteurs, autant mauvais que bons) de faire paroître à aucun d'iceux qu'il eût la moindre connoissance & ressentiment de leurs malices & pernicieux desseins, & sur tout à celui dont il étoit question, étant un homme, fin, ruzé, dissimulé, & qui entendoit à

demi mot, mais qu'il l'avoit ainsi secrettement & si longuement entretenu, tant pour essayer de découvrir de loin & sans qu'il s'en défiât, si Monsieur de Montpensier ne lui auroit point dit quelque chose des discours qu'ils avoient eûs ensemble, & par là juger tant mieux de leur intelligence, que pour être éclairci par sa propre bouche par quels défauts il avoit manqué à l'exécution de tant hauts desseins & importantes entreprises qu'il lui avoit assûré d'avoir sur des principales & plus fortes Places des Provinces de Luxembourg, Liege, Hainault & Namur, sur l'infaillibilité d'aucunes desquelles il n'avoit pas nié d'avoir fondé les conseils qu'il lui avoit donnez pour faire guerre ouverte au Roi d'Espagne & aux siens: surquoi il lui avoit tenu de fort longs discours qu'il avoit trouvez aucunement embarrassez, desquels enfin il n'avoit pû tirer autre substance, sinon que Monsieur de Nevers par l'extrême envie qu'il lui portoit, & la jalousie qu'il avoit des progrès qu'il eût pû faire, lui avoit sous main empêché toutes ses levées en Champagne, & même débauché aucuns de ses meilleurs Capitaines & soldats: mais que sur tout l'Angleterre & les Hollandois avoient

été

été les principalles causes de tout ces manquemens, les Chefs qui leur commandoient, n'ayant pû ou plûtôt voulu faire les puissantes diversions dont ils s'étoient vantez, fourni les troupes par eux promises, ni jetté leurs Camps & tourné les progrès de leurs armes vers ces quatre Provinces dont il avoit parlé, comme ils lui avoient assûré que c'étoit là leur dessein : mais que sans se soucier de leurs paroles, ni des infestations & interêts d'autrui, ils n'avoient pensé qu'à élargir leurs coudées par terres à eux tenantes, & voisinantes leurs Mers & leurs Rivieres, du côté de Louverissel & de la Frise : & tout ce mal provenu à son avis, de ce que Sa Majesté n'avoit pas eu un Serviteur à lui affidé & capable de s'accrediter parmi ces Peuples, pour y agir puissamment en son nom, & leur faire (selon les occasions) embrasser ses interêts comme communs avec les leurs, qui étoit le seul moyen pour rendre des alliances, societez & confederations indissolubles & toûjours avantageuses au plus puissant : & partant jugeoit-il du tout necessaire (au moins si sa Majesté vouloit éviter à l'avenir, semblables inconveniens à ceux dont elle se plaignoit) d'inserer de nouveaux articles

en ses alliances, tant d'Angleterre que des Provinces-Unies, & former des confederations tant specialement circonstanciées, que tous accidens, occurences & conjonctures d'affaires y fussent ponctuellement specifiées, & que s'il lui plaisoit l'honorer de cette charge, il esperoit de s'en acquitter si dignement que Sa Majesté en demeureroit satisfaite & contente, ou à tout le moins si parfaitement éclaircie de leur pouvoir & de leur vouloir, qu'elle ne se fonderoit plus sur de fausses & vaines esperances, mais sçauroit au vrai jusques à quel point elle pourroit faire état de l'amitié de ces gens-là: & par ainsi jetteroit-elle plus certainement ses plombs & ses mesures. Et en continuant ce discours, lui avoit tenu tant d'autres beaux langages, si bien sçû colorer son dire, alleguer tant de sortes de raisons, & donné tant de vrai-semblables bonnes esperances, qu'il avoit estimé prudence de lui témoigner d'y avoir ajoûté une entiere foi & creance, & de lui promettre cette charge, voire de commander sa commission portant un fort ample pouvoir pour aller traitter avec les uns & les autres, quoiqu'il se défiât toûjours qu'il n'entre-mêlât quelque chose de ses interêts particu-

liers.

tiers, & qu'il ne les preferât aux siens & à ceux de la France, comme c'étoit sa bonne coûtume; & pour cette raison eût il bien desiré, afin d'avoir un serviteur affidé près de lui, dont la presence le rendît plus circonspect & retenu, ou pour le moins lui pût faire au retour un rapport certain de ce qui se seroit passé, que vous eussiez agreable de faire ce voyage & vous accommoder en cela avec lui, dequoi vous vous excusâtes si formellement & avec tant d'instance, voire d'opiniatreté, & alleguâtes de si justes & fortes raisons, importantes même au service de Sa Majesté, qu'elle vous dispensa d'une si fâcheuse commission: car il n'eût jamais failli, selon que l'on peut conjecturer de l'humeur du personnage (comme aussi c'avoit été une des principales raisons que vous aviez representées au Roi.) de rejetter sur vous & vos comportemens, tous les défauts & manquemens que l'on eût remarquez en sa negociation, comme il en sera dit quelque chose plus amplement ci-après.

Or quoique Sa Majesté eût déconvert en quelque sorte, que cette Commission vous avoit été pratiquée par des principaux de son Conseil des Finances, lesquels plus ils voyoient qu'elle se

loüoit des bons ſuccès de vos entremi-ſes, & qu'elle témoignoit de confiance en votre ſuffiſance & prud'hommie, & de deſir de vous avancer, plus en pre-noient-ils de jalouſies, & leur croiſſoit l'envie de vous reculer de la Cour; ſi ne ſe pouvoit-elle empêcher de déferer quel-que choſe à leurs conſeils, pour vous employer au loin, tant ils les ſçavoient rendre plauſibles & ſpecieux, les colorer du bien de ſon ſervice, voire même de votre propre avantage : ce deſir fondé ſur l'amitié qu'ils diſoient vous porter, & l'eſtime qu'ils faiſoient de votre ſuffiſan-ce & capacité ès traittez & negociations, ainſi que vous l'aviez témoigné en toutes celles qui avoient paſſé par vos mains : auſſi qu'en diſcourant avec Sa Majeſté du fait des Finances, ils rendoient les char-ges d'icelles ſi difficiles, que pour en tirer utilité, il étoit du tout neceſſaire de choiſir des perſonnes d'une profonde ſcience en icelles, grande intelligence & longue experience : & par là, concluoient-ils, de n'y devoir jamais être employé que des gens bien ſtilez en ce métier, & par un long uſage, ſi l'on ne vouloit voir toutes les affaires en ruïne & confuſion, ce que Sa Majeſté apprehendant, elle dif-feroit de tems à autre le deſſein qu'elle avoit

avoit toûjours eu en ſon eſprit, de vous établir en ſes Finances, croyant qu'à la longue, la grandeur de vos ſervices & la multiplicité de vos emplois aux affaires d'importance, lui en faciliteroient l'éxecution, en diſpoſant les anciens Conſeillers à vous reçevoir volontairement avec eux, ainſi que la ſuitte de ces Memoires le juſtifiera.

CHAPITRE XXVII.

Diverses Affaires d'Etat, de Milice, & Domeſtiques.

LOrs que toutes les troupes que le Roi avoit mandées, furent jointes à lui, qu'il ſçût que celles des ennemis étoient ſeparées & retirées aux Garniſons pour s'y rafraîchir & ſoulager de tant de fatigues qu'elles avoient ſouffertes en tous ces Sieges dont il a été parlé, qu'il eût recouvré quelque ſomme d'argent pour diſtribuer à ſes gens de guerre, il prit reſolution d'aſſieger la Fere; & jugeant que ce ſeroit une entrepriſe difficile & de longue halaine, après qu'il eût placé ſes logemens & aucunement avancé ſes retrenchemens de Camp, il vous appel-

la une fois qu'il alloit à la chasse, & vous dit qu'il voyoit bien ce Siege être de telle nature, qu'à son avis il ne s'y passeroit pas de grands combats de longtems, qui fussent propres pour gens de votre condition : mais que quand bien cela seroit, si ne vouloit-il plus vous mettre à tous les jours, ni vous laisser exposer à tous perils, comme il avoit ci-devant fait, de crainte de quelque malheureux coup qui rompît le dessein qu'il ne vous vouloit plus celer d'avoir toûjours eu, de vous employer en ses Finances, si tôt que vous y auriez acquis quelqueintelligence, en attendant laquelle, afin de vous éloigner du peril, & de ne vous laisser pas inutile, il avoit avisé avec de vos amis, & aucuns même des principaux de son Conseil qui l'avoient jugé fort à propos, & à lui promis de vous bien traitter en cet employ, de vous envoyer Ambassadeur Ordinaire en Angleterre, si tôt que Monsieur de Boüillon en seroit de retour, puisque vous n'y aviez pas voulu aller avec lui, dequoi il vous avoit bien voulu avertir de bonne heure, afin que s'il en étoit besoin, vous fissiez auparavant un tour en vos Maisons, pour donner ordre à vos affaires, & à preparer votre femme à faire le voyage

ge avec vous, si tant étoit que ce fût là votre dessein à tous deux : ce qu'il ne vous conseilloit pas néanmoins, d'autant qu'il faisoit état de ne vous laisser pas plus de sept ou huit mois en cette charge ainsi éloignée.

Nous serions trop longs, Monseigneur, s'il nous falloit ici reciter par le menu toutes vos raisons & allegations pour improuver ce dessein, & les contestations que vous nous avez dit qui se passerent sur ce sujet entre le Roi & vous, n'ignorans point que si ceux qui desiroient votre éloignement de la Cour, avoient eu assez d'industrie & de puissance sur l'esprit de Sa Majesté pour vous faire partir contre votre volonté, voire le propre goût d'elle même, ne trouvassent ensuite des causes & raisons assez specieuses pour empêcher votre retour de fort longtems. Mais tant y a que le Roi se laissant plûtôt persuader à vos rémontrances que vous à ses opinions, il se resolut de donner cette charge à un autre, & de vous envoyer trouver ceux de son Conseil à Paris, pour leur representer le dessein de son Siege de la Fere, les choses qui lui étoient necessaires pour en faciliter & avancer la prise, servir près d'eux de solliciteur & chasse-avant pour le recouvrement &

envoi d'icelles, & ſur tout afin de chercher des Marchands fourniſſans, & faire marché avec eux au meilleur prix qu'il ſe pourroit, pour fournir pain, vin, avoine, foin & autres choſes propres pour ſon armée. En quoi vous travaillâtes de telle ſorte, qu'elle ne manqua jamais de rien, encore que le Siege fût un des plus longs que le Roi eût jamais faits, ayant duré (ce nous ſemble) près de ſix mois, tant à cauſe qu'il y avoit en cette Place une grande & forte Garniſon de très-braves & reſolus ſoldats, accoûtumez dès long tems à la fatigue & à pâtir, & deux excellens Capitaines, l'un François qui étoit Senéchal de Mont-limart, & l'autre Eſpagnol, nommé Oſorio, que pour ce qu'un certain homme des Pays-Bas, qui avoit demeuré long-tems en Hollande, étant venu viſiter le Sieur de Beringan, qui étoit ſon parent ou ſon ami intime, lui ayant mis en tête qu'il ſeroit facile, moyennant une certaine chauſſée, de ſubmerger la Place de plus de ſix pieds de haut, aux plus relevez endroits d'icelle, en moins de quinze jours, il s'opiniatra tellement en ce deſſein, & en importuna & tourmenta ſi fort & ſi ſouvent le Roi & les principaux Chefs du camp, qu'ils s'y laiſſerent enfin empor-

ter,

ter, contre votre avis & toutes les grandes instances que vous fistes de ne s'amuser pas à telles nivelleries, lesquelles en tous les essays qui s'en étoient jamais faits, s'étoient toûjours trouvées très-fautives; dont vous alleguiez plusieurs exemples, & entr'autres celle de Pavie qui avoit été en partie cause de la perte de la bataille & prison du Roi François, s'etant tellement amusé à vouloir divertir le Tesin, que les ennemis avoient eu loisir d'assembler des troupes suffisantes pour le défaire: aussi toute cette inondation présuppofée de la Fere, se trouva-t'elle enfin inutile, la chaussée s'étant rompuë deux ou trois fois, & l'eau n'ayant jamais monté à six pieds près de ce que l'on s'étoit mis en fantaisie: bien que l'abondance du pain & des vivres que vous fistes toûjours fournir à l'armée du Roi, & la disette en laquelle s'en trouverent reduits les ennemis, furent les seules causes de leur reddition.

Vous vintes deux ou trois fois en l'armée durant le Siege, dont l'une des causes vous affligea infiniment: le Roi étant tombé malade à Traversi, où il étoit logé, jusques à douter de sa vie, tant necessaire à la France & à tous les bons François, que l'experience nous l'a

fait ressentir par le passé, & encore peut être ne sommes-nous pas au bout de si douloureuses épreuves.

Cette Place étant donc renduë, le Roi vous renvonya encore à Paris, pour arretêr les comptes avec les Marchands fournisseurs, ayant été averti que d'Escures & la Corbinerie joints avec aucuns de son conseil, s'étoient interessez en ces marchez, croyant que les Etats de la dépense en seroient par eux verifiez. Après que le Roi eût pourvû à la garde & reparation de la Fere, dont à l'instante priere de Madame de Liancourt, il donna le Gouvernement à son bârard César, & fit le Sieur de Manicamp son Lieutenant, à cause qu'il étoit son Parent.

Il s'en alla vers les frontieres d'Artois, prit par force le Château d'Imbercour, fit executer une entreprise sur Arras, en laquelle trois petards joüerent fort hureusement : mais au quatriéme (qui eût rendu l'entrée de la Ville toute libre) par de certaines pierres jettées ou tombées d'enhaut, le petard & le petardier furent renversez au fonds des fossez, si bien qu'à faute d'avoir fait encore apporter une couple de petards, comme le Roi l'avoit voulu & long-tems disputé contre Monsieur le Maréchal de Biron, cette

cette importante execution fut empêchée : ce qui causa depuis beaucoup de desastres. Car outre la perte d'Amiens qui apparamment en proceda l'année suivante, à la retraite de ceux qui s'étoient le plus avancez, il y eut plusieurs gens de bien tuez & blessez, dequoi le Maréchal de Biron grandement irrité, il s'en alla passer sa colere vers Bapaûmes, où il fit de grands ravages & saccagemens, les particularitez desquels, & des deux autres exploits ci-dessus dits en gros, nous remettons à ceux qui feront l'Histoire generale de France, aussi-bien que celles de la mort de Monsieur de Nevers, qui arriva environ ce tems, de Monsieur de Nemours qui mourut, (demi desesperé du mauvais succès de ses grands desseins, tendans à une Royauté) comme son traité avec le Roi étoit quasi conclu, lequel fut repris & achevé par le Marquis de S. Sorlin son frere ; du Traité de Monsieur de Lorraine qui convertit sa trêve en une paix, confederation & bonne voisinance avec le Roi & la France ; de celui de Monsieur de Mayenne, lequel (se voyant foiblement assisté par les Espagnols, & qu'ils témoignoient de plus en plus de ne se soucier pas d'avancer leurs affaires à la ruïne des siennes)

voi-

voulut eſſayer de trouver la paix, & au repos les avantages qu'il n'avoit pû obtenir par les armes & beaucoup de travaux; du traité de Monſieur de Joyeuſe qui avoit quitté le froc de Capucin pour endoſſer le harnois, & ſe recompenſer avec uſure en toutes ſortes de delices, de celles dont il avoit été privé étant dans le Cloître; de la Reduction de Toulouſe & autres grandes Villes de ces quartiers, en l'obéïſſance du Roi; des divers deſſeins, entrepriſes & combats d'entre Monſieur de Guiſe (qui s'étoit par commandement du Roi, joint d'intelligence avec la Comteſſe de Sault & M. de Leſdiguieres) & Monſieur d'Eſpernon, à qui ſe maintiendroit Gouverneur de Provence, & en chaſſeroit ſon competiteur; en quoi le denier ſe trouva enfin le plus foible: nous laiſſons (diſons-nous) à l'Hiſtoire, les particularitez de toutes ces choſes, d'autant que vous n'eûtes nulle part en toutes ces negociations, deſſeins & faits de guerre, & qu'il en a été aſſez dit ci-devant ſur l'occaſion du traité que vous fiſtes avec Madame de Guiſe.

Fin du Tome Second.

TABLE

DES MATIERES PRINCIPALES contenuës en ce Tome Second.

A

Acheminement de l'Armée ennemie. P. 233
Affaires & Factions diverses de Guerre, 293
Affaires diverses. 381
Affection du Roi envers Mr de Rosny. 418
Alibour. (Conte de Mr) 374
Antrague (Monsieur d') vient trouver Mr de Rosny. 68
Attentat contre la vie du Roi, découvert. 76
Avis de Mr de Biron au Roi, pour venir en Bourgogne; diligence & prévoyance du Roi à ce sujet. 409 & suiv.
Aumale (Mr de Rosny voit Madame d') 117

B

Belin (Mr de) est privé par Mr de Mayenne du Gouvernement de Paris; & Mr de Brissac en est pourvû. 156
Biron. (Mr de) 385
Bois-Rosé (Plaisante rencontre du Sieur de) & sa recompense. 179 & suiv.
Bouillon (Mr de) envoyé vers le Roi au sujet de sa femme. 249
Bouillon (Mr de) touchant le parti de la Religion. 276
Bourbon. (Mort du Cardinal de) 295
Brissac (Mr de) est pourvû de la Charge de Gouverneur de Paris. 156. Ses desseins sans effets. 157. Sa resolution aux volontez du Roi. *ibid.* & suiv.

C

C

CAlais. (Essais du Roi pour secourir) 421
Calais (Prise de) par les Ennemis. 423
Capelle. (Prise de la) 193
Combats. 414
Commission de Mr de Rosny pour traiter avec Mr de Guise. 317
Conditions proposées par le Sieur de Villeroy, moyenant l'execution desquelles la Ligue offroit de reconnoître le Roi. 38 & suiv.
Conditions proposées par Mr de Villars 134
Conference des Docteurs & Ministres. 61
Connétable (Mr le) de Castille. 384
Conseil tenu sur le Tiers-Parti. 26
Conseil de Guerre. 224
Conseil de declarer la Guerre au Roi d'Espagne. 267
Contestation entre Mr de Rosny & Mr de Villars. 136
Conti, (Mr le Prince de) Chef du Conseil des Finances & affaires. 387
Conversion (Sollicitations pour la) du Roi. 53

D

DEfaite des Ennemis. 290
Défaite du grand Convoi de Laon. 225
Député (Un) d'Espagne presenté au Roi par Mr de Rosny. 72
Discours tenu par Mr de Rosny à Mr son frere & à Mr du Perron. 32 & suiv.
Discours de Mr de Rosny au Roi. 57
Discours du Sieur de Villars à Mr de Rosny. 143
Discours du Roi à Mr de Rosny. 418

Discours

Discours du Roi avec Mr de Rosny. 17 & suiv.
Discours de Mr de Rosny au Roi. 5 & suiv.
Discours de Mr de Rosny & de Bellozane. 29
Discours de Mr de Rosny à Mr son frere & à Mr du Perron. 36 & suiv.
Discours de Mr de Rosny au Roi. 57
Discours d'affaires d'Etat. 80
Discours du Roi & de Mr de Rosny. 162
Discours entre Mr le Cardinal & Mr de Rosny. 202
Discours du Roi à Mr de Rosny. 217
Discours du Roi à Mr de Rosny, touchant Mrs de Biron, de Boüillon, le Comte d'Auvergne & le Duc d'Espernon. 246 & suiv.
Discours du Roi à Mr de Rosny, touchant Mr de Boüillon. 251
Discours de Mr de Boüillon à Mr de Rosny. 266
Discours (Reprise du) de Mr de Boüillon, touchant le parti de la Religion, & la réponse de Mr de Rosny à ce Discours. 274 & suiv.
Discours du Roi sur le voyage de Mr de Rosny à Sedan. 290
Discours du Roi & de Madame de Guise, touchant ses Commissaires. 314
Discours du Roi à ceux de Paris sur ses pertes. 420
Douceur & humanité du Roi. 161
Dreux. (Siege & Prise de) 47

E

EMplois divers de Mr de Rosny. 244
Escarmouche considerable. 241
Espagne. (Déclaration de Guerre au Roi d') 378
Espernon (Mr d') se veut établir en Provence

contre

contre la volonté du Roi. 328

F

FActions (Deux) en la Chrétienté. 269
Fefcamp. (Surprife du Fort de) 93
Finances. (Etabliffement d'un Confeil de) 376
Finances. (Reglement pour les) 377
Franche-Comte. (Caufe du Voyage de la) 383

G

GUife (Madame de) vient trouver le Roi. 301
Guife (Monfieur & Madame de) viennent fepa-rément trouver le Roi 327 & fuiv.

I

JEfuïtes bannis de France. 380
Inftructions du Roi à Mr de Rofny, l'envoyant vers Mr de Boüillon. 255

L

LAon. (Siege de) 194
Laon. (Capitulation de la Ville de) 245
Lettre du Roi à Mr de Rofny, du 2e Mars 1594. 128
Lettre du Roi à Mr de Rofny, du 17e Mars 1694. 129
Lettre du Roi à Mr de Rofny du 2e Août 1594 130
Lettre du Roi à Mr de Rofny, du 4e Août 1594. 133
Lettre de Mr de Rofny au Roi. 150
Lettre de Mr de Rofny à Mr le Cardinal de Bourbon. 260

Lettre

Lettre de Mr de la Fond à Mr de Rosny. 460
Lettre du Roi à Mr de Rosny. 78
Lettre du Roi à Mr de Rosny. 140
Lettre de Mr le Cardinal de Bourbon à Mr de Rosny. 196
Lettre du Roi à Mr d'O. 219
Lettre du Roi à Mr le Chancelier. 220
Lettre du Roi à Mr le Cardinal de Bourbon. 222
Lettre à Mr le Cardinal de Bourbon sur les desseins de Mr de Mayenne. 292
Lettre du Roi à Mr de Rosny. 295
Lettre (Copie d'une) de Mr de Rosny au Roi. 301
Lettre du Roi à Mr de Rosny 391
Lettre de Mr de Rosny aux Troupes de Mr de Soissons à Saint Mamer, & sa resolution à leur sujet. 394 & suiv.
Lettre du Sieur Balthazar à Mr de Rosny, touchant ce qui se passa à Fontaine-Françoise. 408

M

MAgnanimité du Roi. 424
Meaux. (Reddition de) 96
Medavid. (Irresolution de Mr de) 119
Montpensier (Mr de) est blessé. 48
Montpensier & de Biron. (Recompense de Messieurs de) 164
Montpensier (Discours de Mr de) au Roi, avec la Réponse du Roi. 426 & suiv.

N

NEmours (Mr de) emprisonné par les Habitans de Lyon, 184. Se sauve de prison. 185

O

O

O (Le Sieur d') apprehende la Reduction de Paris. 158
O (Mr d') peu affectionné pour le Roi, & beaucoup pour les Huguenots. 298
O. (Mort de Mr d') 297
Opinion du Roi touchant le parti de la Religion, & touchant Mr de Boüillon & ses procedures. 252 & suiv.
Ordre donné par le Roi pour son absence. 386
Ordre pour les affaires. *ibid.*

P

PAris. (entrée du Roi dans) 159
Parme. (Mort de Mr le Prince de) 16
Paroles diversement entenduës. 405
Partement de Mr de Rosny vers Mr de Boüillon Turenne. 257
Particularitez (Deux) omises touchant Roüen. 187
Particularité. (Premiere) 188
Plaintes du Roi. 51
Plaisance. (Dépêche du Cardinal de) 85
Poitiers & Laon. (Reddition de) 291
Pouvoir expedié à Mr de Rosny pour le voyage de Roüen. 115
Profession (Le Roi fait) de la Religion Catholique à Saint Denis. 62
Provence. (Diverses affaires en) 355

R

REduction de Lion. 185
Reims (ceux de) mécontens de Mr de Guise. 320
Reims. (Resolution de ceux de) 323
Repartie de Mr de Rosny au Sr de Villars. 144

Réponse du Roi à Mr de Rosny. 152
Réponse du Roi à Mr de Boüillon-Turenne. 256
Réponse de Mr de Rosny au Discours de Mr de Boüillon. 283
Reprise du Discours de Mr de Boüillon. 274
Retour de Mr de Rosny de Sedan. 288
Retour du Roi de la Franche-Comté : il passe à Moret. 417
Roi (Le) envoye querir Monsieur de Rosny, 1 & suiv.
Rosny (Mr de) à Bontin. 77 & suiv.
Rosny (Mr de) vient trouver le Roi à Fontainebleau. 77
Rosny (Mr de) voit Madame. 97
Rosny. (Artifices de Mr de) 108
Rosny (Mr de) commis pour traîter avec Mr de Guise. 316
Rosny (Mr de) traite par commandement du Roi avec Madame de Guise. 354
Reprise du Voyage de Mr de Rosny à Sedan, & son arrivée. 262
Résolution du Roi de se faire Catholique. 45
Résolution (Brave) du Roi à Fontaine-Françoise. 412
Résolution (Brave) du Roi. 415
Retraite des Ennemis. 419
Retraite de l'Armée ennemie. 243
Roi (Le) à Saint Denis 75
Roi (Le) Blessé au visage. 379
Rollet. (Pernicieuse invention du Sieur du) 137
Rosny (Entremise de Mr de) vers Madame & Mr le Comte de Soissons. 205 & suiv.
Rosny (Reception de Mr de) à Roüen. 121
Rosny (Mr de) va trouver le Sieur de Villars : leur entretien. 142 & suiv.
Rosny (Mr de) part de Roüen & arrive à Saint
Denis.

Denis. 153 & suiv.
Rosny (Retour de Mr de) à Roüen. 165
Rosny (Mr de) acheve sa Negociation solennelle. 173
Rosny (Mr de) part de Roüen. 177. Arrive à Paris. 182
Rosny (Present de vaisselle d'argent doré fait à Mr de) par ceux de Roüen. 188
Rosny (Le Roi fait present à Mr de) de 3000 écus. 190
Rosny (Mr de) est envoyé trouver Mr le Cardinal de Bourbon. 199
Rosny (Retour de Mr de) au Siege de Laon. 215
Rosny (Mr de) envoyé par le Roi vers Mr le Cardinal de Bourbon. 292
Rosny (Mr de) du Conseil des Affaires & Finances. 389
Rosny (Mr de) suspect à ceux du Conseil. 390
Rosny (Mr de) se retire à Moret. *ibid.*
Roüen. (Réduction de) 176
Route de Messieurs de Saint Paul, de Boüillon & de Villars. 406

S

SAcre du Roi à Chartres. 99
Sancy (Dessein de Mr de) rompu par Madame de Liancourt. 373
Sedan (Retour de Mr de Rosny à) 288
Soissons & le Duc de Montpensier. (Raccommodement de Mr le Comte de) 100
Soissons (Mr le Comte de) quitte le Roi en son voyage vers le Lionnois 391
Soissons (Troupes de Mr le Comte de) a Saint Mamer. 394

T

TEstament de Madame de Boüillon caché. 287
Tiron (Mr de) visite Mr de Rosny à Roüen. 122

Turo

Tour de la Grise renversée. 50
Traité (Commencement du) de Guise. 300
Traité (Reprise du) de Madame de Guise. 314
Traité conclu avec Mr de Guise. 328
Traité de Mr de Rosny, avec Madame de Guise. par ordre du Roi. 354
Traité de Lorraine, 381
Traité de Roüen conclu. 150
Trêve pour Paris. 74

V

VArenne (Le Sieur de la) est envoyé par le Roi vers Dom Bernardin de Mandosse. 73
Villars & le Sieur de Bois-Rosé. (Motif de la Guerre d'entre Mr de) 89
Villes (Les Grandes) demandent à Roi la liberté du Commerce. 55
Villeroi. (Procedures du Sieur de) 87
Voyage de Mr de Rosny à Roüen. 97
Voyage du Roi à Mante & à Dieppe. 18

Fin de la Table du Tome Second.